

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les  
inscriptions vont du N<sup>o</sup> 58 de l'année 1914 au N<sup>o</sup> 457 de l'année 1914.  
Ce que nous certifions. Lausanne, le 27 octobre 1914.



L'officier de l'état civil:

*Jacques J. J. J.*



41

**Manque la page 1**

**Manque la page 2**

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 458  
Guignet  
Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet, Alphonse  
célibataire

architecte  
originaire de Saint-Livres domicilié à  
Lausanne né à

Cornier le cinq mars  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Charles Guignet, photographe, à Lausanne et de  
Lucile-Fanny-Charlotte née Moudon, décédée

2. Hostettler, Marguerite  
célibataire

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Epalinges le premier mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jules Hostettler, négociant et de  
Adèle née Regarduy, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Hostettler, négociant, à Lausanne  
2. Charles Guignet, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Guggisberg, le  
29, et à St-Livres, le 30 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Guggisberg et St-Livres.

Les époux :

A. Guignet  
Marguerite Hostettler

Les témoins :

Charles Guignet  
Jules Hostettler

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Guggisberg  
et de Aubonne.

N<sup>o</sup> 459  
 Freymond  
 et  
 Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Jules-Gustave

célibataire

commis C. F. F.

originaire de Saint-Cierges

domicilié à

Lausanne

né à

Saint-Cierges

le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Louis-Auguste Freymond, agriculteur

et de

Marie-osaline née Pichard, à St-Cierges

2. Thomas, Rachel-Auianne

célibataire

originaire de Bercher

domiciliée à

Bercher

née à

Bercher

le douze août

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Jules Thomas, buraliste portai

et de

Emma née Heig, à Bercher

Comme témoins :

1. Emile Freymond, infirmier, à St-Cierges

2. André Thomas, médecin, à Bercher

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à St-Cierges, le 7, et à Bercher, le 8 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Cierges et Bercher

Les époux :

J. Freymond  
 R. Freymond

Les témoins :

Emile Freymond  
 André Thomas

Communiqué à l'état civil de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

Guérin

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 460  
Favre  
Fasel

Révisé du 8. 11. 21.

Par jugement du Tribunal de la  
vicariance de Genève, rendu  
en date du 13 octobre 1910, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 janvier  
1911, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le marié  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 17 janvier 1914  
L'officier de l'état civil:

Fasel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Louis  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Breigny-Saint-Barthélemy domicilié à  
Lausanne né à  
Breigny-Saint-Barthélemy le neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Auguste-Ignace Favre, décédé et de  
Rosalie-Augustine-Hélène née Limat, à Breigny-Saint-Barthélemy

2. Fasel, Mélanie-Amélie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Muisens (Fribourg) domiciliée à  
St-George née à  
Muisens (Fribourg) le dix-huit avril  
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Simé Fasel, maréchal et de  
Louise-Augustine née Richoz, à St-George

Comme témoins :  
1. Henri Focion, cultivateur, à Lausanne  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Breigny-Saint-Barthélemy, Muisens et St-George, le 20 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Breigny-Saint-Barthélemy,  
Muisens et St-George.

Les époux :  
Louis Favre  
Mélanie Fasel

Les témoins :  
H. Focion  
A. Gantin

Communiqué à l'état civil d'Eschallens,  
de Muisens et de Longjumeau.

L'officier de l'état civil :  
Fasel

N<sup>o</sup> 461  
Schwaller  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwaller, Friedrich-Albert  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Oberdorf (Soleure) domicilié à  
Lausanne né à  
Soleure le douze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Benjamin Schwaller, menuisier, à Kilp. Berne et de  
Anna-Anna née Marti, décedée

2. Regamey, Blanche-Berthe  
célibataire  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Paul Regamey, commerçant et de  
Anna née Pêche, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Regamey, négociant, à Lausanne  
2. Louis Regamey, piqueur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, et à Oberdorf, le 2 octobre 1914.

Registre des familles vol. 17 fol. 350

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Oberdorf

Les époux :

F. Schwaller  
B. Schwaller

Les témoins :

Louis Regamey  
P. Regamey

L'officier de l'état civil :

Fuerd!

Communiqué à l'état civil d'Oberdorf.

Registre des mariages A.

No 462  
Dey  
et  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dey, Placide-Alfred  
célibataire  
charpentier  
originaire de Marnens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Marnens le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Pierre-François Dey et de  
Catherine née Fornace, les deux décédés.

2. Jaquet née Ceriani, Euphrasie-Philippine  
divorcée de André-Joseph Jaquet, dès le 22 septembre 1910  
mariage  
originaire de Grolley (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevay rue Natian (Fribourg) le vingt-sept octobre  
mil huit cent septante-un fille de  
Natal Ceriani, décédé et de  
Marie-Ursule née Lambert, à Grolley

Comme témoins : 1. Auguste Magnin, charpentier, à Lausanne  
2. Alphonse Chauvaz, cadornier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Grolley, le 25,  
et à Marnens, le 27 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Promesse des fiancés.  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Grolley et Marnens.

Les époux :  
Dey Alfred  
Euphrasie Dey

Les témoins :  
Magnin Auguste  
et Alphonse Chauvaz

Communiqué à l'état civil de Grolley  
et de Marnens.

L'officier de l'état civil :  
Fuerst



N<sup>o</sup> 463  
Canel  
Paetzold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canel, Marc-Charles  
célibataire  
jardinier  
originnaire de Gland domicilié à  
Lausanne né à  
Gland le vingt-trois septembre  
mil huit cent soixante-deux fils de  
Marc-Louis Canel et de  
Jeanne-Suzanne-Marguerite née Jost, décédés.

2. Paetzold, Anna-Rosina-Bertha  
célibataire  
femme de chambre  
originnaire de Sacrau bei Mundsfield, Kreis Ols (Silésie), Prusse, domiciliée à  
sans domicile régulier; constamment en voyage avec une famille étrangère née à  
Sacrau bei Mundsfield le vingt-un janvier  
mil huit cent soixante-neuf fille de  
Carl Paetzold et de  
Elisabeth née Wengler, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. Florian Kemmer, ancien capitaine, à Prilly  
2. Adolphe Hess, propriétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gland, le 11, à Sacrau,  
le 21 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Gland et Sacrau.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

C. Canel.  
Bertha Canel

Les témoins :

Florian Kemmer  
Adolphe Hess

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Begnins  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

## Registre des mariages A.

No 464  
Schafter  
et  
Ravy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schafter, Camille - Marius - Aimé  
veuf de Eugénie - Elisabeth Nicolle, dès le 2 août 1913  
ciffeur  
originaire de Metzerlen (Soleure) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit janvier  
mil huit cent septante - six fils de  
François - Joseph - Bénédicte Schafter et de  
Louise - Jeanette née Bessard, les deux décédés

2. Ravy née Duroux, Marie - Cécile  
divorcée de Paul - Louis Ravy, dès le 17 mai 1910  
couturière  
originaire de Bex domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Maurice (Valais) le onze mars  
mil huit cent soixante - dix fille de  
Denis Duroux et de  
Marie née Baeman, les deux décédés

Comme témoins : 1. Daniel Pache, commerçant, à Lausanne  
2. Charles Milliquet, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Metzerlen et à  
Bex, le 8 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

acte de décès de la première femme de  
fiancé.  
acte de naissance de la fiancée.  
acte du premier mariage de la fiancée,  
actes de publication de mariage à Lausanne,  
Metzerlen et Bex.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 1, fol. 13.

Communiqué à l'état civil de Metzerlen  
et de Bex.

## Les époux :

Camille Schafter  
Cécile Schafter

## Les témoins :

Daniel Pache  
Charles Milliquet

L'officier de l'état civil :

Fucet

N<sup>o</sup> 465  
Caillat  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Caillat, Charles-Henri-Louis**  
veuf de Marie-Louise née Hoffmann  
sans profession  
originaire de Féchy domicilié à  
Étoy né à  
Péschillon le trois mai  
mil huit cent quarante-neuf fils de  
Charles-Louis Caillat et de  
Jeanne-Louise-Françoise née Peillard, décédée.

2. **Barraud née Merminod, Julie-Eugénie**  
veuve de Louis Barraud  
couturière  
originaire de Emmetines sur Yverdon domiciliée à  
Étoy née à  
au Sentier le sept mars  
mil huit cent septante-un fille de  
Marc-Henri Merminod, à Morges et de  
Louise-Marianne née Goy, décédée.

Comme témoins :  
1. **M<sup>r</sup> Henri Bociou, secrétaire, à Lausanne**  
2. **Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à Étoy, le 8, à Féchy et à Emmetines,  
le 9 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de  
St Rie.

Les époux :

Charles Caillat  
Julie Caillat

Les témoins :

Gantin  
Bociou

Communiqué à l'état civil d'Aubonne  
d'Étoy et de Morsano.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 466  
 Bolay  
 et  
 Conod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolay, Jules-Armand

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Pampigny

domicilié à

Vallorbe

né à

Oray

le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Louis-Henri-Frédéric Bolay, décédé

et de

Suzette-Fanny née Rochat, à Vallorbe

2. Conod, Marguerite-Charlotte

célibataire

ménagère

originaire de Ballaigues et des Clées

domiciliée à

Ballaigues

née à

Ballaigues

le trente octobre

mil huit cent septante-huit

fille de

Charles-David Conod, viticulteur

et de

Louise-Françoise née Conod, à Ballaigues

Comme témoins :

1. Auguste Raymond, gendarme, à Pampigny M.

2. Roxalie Raymond, ménagère, à Pampigny M.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 16, à Ballaigues et aux Clées, le 18, et à Pampigny, le 20 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vallorbe

Les époux :

Jules-Armand Bolay  
 Marguerite Bolay

Les témoins :

Auguste Raymond gend.  
 Roxalie Raymond

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état civil de Pampigny de Vallorbe, de Ballaigues et de Romainmôtier.

N<sup>o</sup> 467  
Schönfeld  
et  
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönfeld, Oskar - Arno  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Hengellach (Schwarzburg - Rudolstadt) domicilié à  
Lausanne né à  
Hengellach le neuf juillet  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Johann - Michael - Ferdinand Schönfeld et de  
Ernstine - Thérèse née Apel, les deux décédés

2. Mayer, Ella - Suette - Mathilde - Luise  
célibataire

originaire de Heidelberg (Baden) domiciliée à  
Heidelberg née à  
Wageningen (Hollande) le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Adolphe - Edouard Mayer, Professeur et de  
Johanna - Karoline - Margaretha - Sophie née Kollips, à Heidelberg

Comme témoins : 1. Léonard Arras, cordonnier, à Lausanne  
2. Bertha Peters (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Heidelberg, le 5,  
et à Hengellach, le 8 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de nationalité de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Heidelberg et Hengellach.  
Certificats de capacité.  
Autorisation des Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Oskar Schönfeld.  
Ella Schönfeld.

## Les témoins :

L. Arras  
Bertha Peters

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 468  
Widmann  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmann, Albert  
célibataire  
courreur  
originaire de Ornet (Bare) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Louis Widmann, courreur et de  
Marie-Louise née Favre, à Lausanne

2. Porchet née Maillard, Elix-Marie  
divorcée de Alphonse Porchet, de le 23 décembre 1910  
ménagère  
originaire de Coccelles-le-Vocat domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Victor Maillard, chef de train et de  
Elix née Kuhn, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Marguerat, menuisier, à Lausanne  
                              } 2. Louis Cornu, fœblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Ornet, le 7, et à  
Coccelles-le-Vocat, le 8 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 16, fol. 348.  
Pour celui de la fiancée, voir vol. 12,  
fol. 235.  
Pour l'acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce, voir vol.  
27, fol. 532.

Les époux :  
A. Widmann  
E. Widmann

Les témoins :  
Ch. Marguerat  
Louis Cornu

Communiqué à l'état civil d'Ornet et  
de Coccelles-le-Vocat, à Reposz.

L'officier de l'état civil :  
Fruet

N<sup>o</sup> 469  
Gibaud  
et  
Ruédin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gibaud, Florentin-Louis  
célibataire  
magasinier  
originaire de Ypples et Reverolle domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un juin  
mil huit cent septante-six fils de  
Marie-Charlotte-Suzette Gibaud, à Lausanne et de

2. Ruédin, Lucie-Emilie  
célibataire  
originaire de Landeron (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le die août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Pierre-Victor Ruédin, retraité C. F. F. et de  
Emilie nie Baathard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Theodore Demont, vigneron, à St-Léonard (Lausanne)  
2. Victor Ruédin, retraité C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Ypples et à  
Landeron, le 21, à Reverolle, le 25 août 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ypples, Landeron et Reverolle.

Les époux :

Florentin Gibaud  
Lucie Gibaud

Les témoins :

Theodore Demont  
Ruédin Victor

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Communiqué à l'état civil d'Ypples, de  
Landeron et de Collombier, à Mullierens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 470  
Nachbur  
Brülhart

Par jugement du Tribunal... du dis-  
trict... de Lausanne... rendu  
en date du... 2... septembre... 1946  
déclaré définitif et exécutoire le... 23...  
septembre 1946 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le... 25... octobre... 1946.  
L'Etat civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nachbur, Adolphe  
célibataire  
chauffeur à la Cie gén. de navigation  
originaire de Büren (Soleure) domicilié à  
Lausanne - Ouchy né à  
Carburg (Algérie) le vingt décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jeda Nachbur, à Carburg et de

2. Brülhart, Maria  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Torfers (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne - Ouchy née à  
Wallerbuch (Fribourg) le premier juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Joseph Brülhart, agriculteur et de  
Maria née Kaiser, à Litzindorf (Fribourg)

Comme témoins :  
1. François Nachbur, serrurier, à Winterthur  
2. Emile Nachbur, serrurier, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Favel, le 7, et à  
Büren, le 10 octobre 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Favel et Büren.

## Les époux :

Adolf Nachbur  
Maria Nachbur

## Les témoins :

Nachbur Emil.  
Nachbur Franr.

Communiqué à l'état civil de Favel  
et de Büren.

L'officier de l'état civil :  
Fruet



N° 471  
Müller  
Huber

## RECTIFICATION

Par décision du 12 août 1957  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le patronyme  
de l'intéressé soit orthogra-  
phié "Müller" et non  
"Muller".

Lausanne, le 15 août 1957.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, et aux offices de  
l'état civil d'Unterkulm  
(Argovie) et Dielsdorf (Zürich)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Louis

célibataire

Comelier

originaire de Unterkulm (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq octobre  
mil huit cent septante-sept fils de

Rodolphe Müller, décédé et de

Regina née Meyer, à Lausanne

2. Huber, Anna

célibataire

femme de chambre

originaire de Dielsdorf (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à

Dielsdorf le treize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Johannes Huber, décédé et de

Terena née Müller, à Obersteinmaur (Zürich)

Comme témoins : 1. Albert Lambellet, comptable, à Lausanne

2. Alfred Kohler, ferronnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Unterkulm, le 7,  
et à Dielsdorf, le 8 octobre 1954

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Unterkulm et Dielsdorf.

Les époux :

Louis Müller  
Anna Müller

Les témoins :

A. Lambellet  
A. Kohler

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil d'Unter-  
kulm et de Dielsdorf.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 472  
Gillieron  
Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Gustave - Ulrich

célibataire

agriculteur

originaire de Ropraz domicilié à

Ropraz né à

Ropraz le premier février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Gustave Gillieron, agriculteur et cafetier et de

Marie-Anais née Gavillet, à Ropraz

2. Gavillet, Rose

célibataire

minagère

originaire de Vucherens domiciliée à

Vucherens née à

Vucherens le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Alphonse Gavillet, décédé et de

Félicie née Chalot, sa veuve, à Vucherens

Comme témoins :

1. Fernand Jordan, gendarme, à Lausanne

2. Ami Rayroud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ropraz, le 18, et à Vucherens, le 20 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Corcelles-le-Dorat.

Les époux :

Gillieron Ulrich

Rose Gillieron

Les témoins :

Rayroud Ami  
Jordan Fernand gencl.

Communiqué à l'état civil de Ropraz et de Noudon.

L'officier de l'état civil :

Furet

N<sup>o</sup> 473  
Cuvit  
et  
Détraaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvit, Alfred-Julien

célibataire

fromager

originaire de Mollens

domicilié à

Mollens

né à

Berolle

le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

François-Samuel Cuvit

et de

Pauline-Louise née Monod, à Mollens

2. Détraaz, Louise-Julia

célibataire

originaire de Lutry et Forel

domiciliée à

Villette

née à

Lutry

le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Antoine Détraaz

et de

Rosalie née Blanc, d'ici

Comme témoins : 1. Auguste Regamey, agriculteur, au Chalet-à-Gobet  
2. Robert Charmoy, agriculteur, à Ecoteaux

Les publications ont eu lieu à Mollens, le 1<sup>er</sup>, à Lutry, le 2, à Villette, le 3, et à Forel, le 4 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autrimation de l'état civil de Mollens

Les époux :

Cuvit Alfred

Cuvit Julia

Les témoins :

Robert Charmoy

Auguste Regamey

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Mollens,  
de Lutry, de Forel et de Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 474  
Regamey  
et  
Ruchonnet

5-309  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Jules-Auguste  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
au Châlet - à - Gobet sur Lausanne né à  
au Châlet - à - Gobet le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Emile-Daniel Regamey, agriculteur et de  
Marie née Gillieron au Châlet - à - Gobet

2. Ruchonnet, Julie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Puidoux et des Thioleyres domiciliée à  
aux Thioleyres née à  
aux Thioleyres le dix-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-unz fille de  
Jean-Frédéric Ruchonnet, agriculteur et de  
Lina née Ducrot, aux Thioleyres

Comme témoins :  
1. Robert Charmoy, agriculteur, à Ecoteau  
2. Marguerite Charmoy, ménagère, à Ecoteau

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Puidoux et aux  
Thioleyres, le 30 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Puidoux et Los Thioleyres.

## Les époux :

Auguste Regamey  
Julie Regamey

## Les témoins :

Robert Charmoy  
Marguerite Charmoy

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué à l'état civil de St-Je-  
roisin, à Cheser, et d'Oron.

N<sup>o</sup> 475  
Bridel  
et  
Gardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bridel, Georges-Charles  
célibataire  
aspirant-instructeur  
originaire de Moudon et Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Auguste-Louis Bridel, éditeur et de  
Adèle-Viginie née Cottier, à Lausanne

2. Gardon, Jeanne-Augusta  
célibataire

originaire de Vallorbe et Genève domiciliée à  
Lausanne née à  
La Ferrière-de-Peilz le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
John-Alexandre Gardon, pharmacien et de  
Laure-Cécile née Fayod, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules-Paul Champrenaud, comptable, à Lausanne  
2. Eugène Kullermin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Vallorbe, le 18, à  
Moudon et à Genève, le 19 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Vallorbe, Moudon et Genève.

## Les époux :

G. Ch. Bridel  
Jeanne Bridel

## Les témoins :

Eug. Kullermin  
J. P. Champrenaud

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,  
de Moudon et de Genève.

L'officier de l'état civil :

Guery

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 476  
Carrard  
et  
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard, Jules - Emile  
célibataire  
musicien  
originaire de Poliez - Pittet domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six avril  
mil huit cent septante-huit fils de  
Emile Carrard, décédé et de  
Emmy - Georgine née Kell, à Lausanne

2. Brunner, Rosa  
célébataire  
gérde - malades  
originaire de Seedorf près Olten (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ferenbalm le dix-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Jean Brunner et de  
Maria née Bucher, les deux décédés

Comme témoins : 1. Gustave Metz, employé de bureau, à Lausanne  
2. Bertha Brunner, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Poliez - Pittet et  
à Seedorf, le 14 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Poliez - Pittet et Seedorf.

## Les époux :

Jules Carrard  
Rosa Carrard

## Les témoins :

Hotz G.  
Bertha Brunner

Communiqué à l'état civil de Poliez - le-  
Grand, à Bottem, et de Seedorf.

L'officier de l'état civil :  
Juret

N<sup>o</sup> 477  
Thomet  
Bolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomet, Louis-Eugène

célibataire

coiffeur

originaire de Neuenegg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

filz de

Eugène-Rodolphe Thomet, employé de fabrique

et de

Rose-Marie-Louise née Forny, à Yverdon

2. Bolay, Elina

célibataire

reparuse

originaire de Pampigny

domiciliée à

Lausanne

née à

Mollens

le six juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Charles-Alexandre Bolay, sellier, à La Chaux

et de

Georgette née Baudouin, à Mollens

Comme témoins :

1. Marius Weiss, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Charles Marbach, représentant, à Lavel et Clavens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Neuenegg, le 17, à Pampigny, le 18 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Consentement de la mère de la fiancée,  
Déclaration du Greffe de Tribunal d'autonomie,  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Neuenegg et Pampigny.

Les époux :

Louis Thomet  
Elina Thomet

Les témoins :

J. Marbach  
M. Weiss

Communiqué à l'état civil de Neuenegg  
et de Pampigny.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 478  
Claude  
Botinelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Claude, Emile  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Ste Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Servion \_\_\_\_\_ le onze septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Charles Claude, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Lydie née Gillieron, à Moudon \_\_\_\_\_

2. Botinelli, Marguerite-Alexandrine  
célibataire  
repenseuse  
originaire de Cerano (Novare), Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à  
Paudoux \_\_\_\_\_ le vingt-six février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de  
Adèle-Charlotte Botinelli, en Rochetta \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Adolphe Longchamp, chauffeur, à Lausanne  
2. Robert Paillet, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Ste Croix et  
aux Granges-de-Ste Croix, le 25, à Pully, le 29 septembre,  
à Cerano, le 11 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Ste Croix, Granges-de-Ste Croix, Pully  
et Cerano, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Emile Claude  
Marguerite Claude

## Les témoins :

A Longchamp  
R. Paillet

## L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
et de Pully, ainsi qu'à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne



N<sup>o</sup> 479  
Cailler  
et  
Dumas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cailler, Henry  
divorcé de Jeanne - Pierrette née Decostaz, dès le 17 décembre 1913  
Commerçant

originaire de Vevry et de Daillens domicilié à  
Lausanne né à

Plainpalais le douze avril

mil huit cent soixante-cinq fils de

Louis Cailler, décédé et de

Marie - Catherine née Deléive, sa veuve, à Paris

2. Dumas, Claudine - Catherine - Antoinette  
célibataire

originaire de St - Etienne (Loire), France domiciliée à  
Lausanne née à

St - Etienne le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jean - Pierre Dumas, décédé et de

Justine née Journoud, sa veuve, à St - Etienne

Comme témoins : 1. Louis - Denis Besson, viticulteur, à Lausanne  
2. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevry et Daillens, le 13  
octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.  
Acte du premier mariage du fiancé, avec mention du divorce.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vevry et Daillens.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat  
Communiqué à l'état civil de Vevry et de Daillens, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Henry Cailler  
Claudine Dumas

Les témoins :

Besson Louis Denis  
Henri Bodion

L'officier de l'état civil :

Fucal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 480  
Regamey  
et  
Marquerat

516-526

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Louis-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne

domicilié à

au Châlet-à-Gobet de Lausanne

né à

la Vuilletta de Lausanne le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Louis-Alfred Regamey, agriculteur

et de

Constance-Renée née Berraud, au Châlet-à-Gobet

2. Marquerat, Lucie

célibataire

cuisinière

originaire de Lutry

domiciliée à

La Salla de Lausanne

née à

Lutry le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Jean-Marc Marquerat, diable

et de

Rose-Lydie née Gris, ménagère, à Lutry

Comme témoins : 1. Emile Poget, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Alois Perez, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, et à Lutry, le 30 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Lutry

Les époux :

Emile Louis Regamey  
Lucie Regamey

Les témoins :

Emile Poget  
Perez Alois

Communiqué à l'état civil de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Fucal

N<sup>o</sup> 481  
Bugnion  
et  
Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion, Charles-Etienne  
célibataire  
conciéger  
originaire de Belmont & Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois juillet  
mil huit cent septante-huit fils de  
Etienne-Louis-Samuel Bugnion et de  
Marie-Félicité Bordet, les deux décédés

2. Herren, Alice  
célibataire  
couturière  
originaire de Surtigen et Meyriez (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
cité Monts-de-Pully le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Gottfried Herren, curier de ville et de  
Marie-Anne née Liniger, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Bugnion, plâtrier-peintre, à Lausanne  
2. Francis Cuéney, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Belmont et à  
Meyriez, le 15, à Surtigen, le 16 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Belmont, Meyriez et Surtigen

## Les époux :

Etienne Bugnion  
Alice Bugnion

## Les témoins :

Albert Bugnion  
Francis Cuéney

L'officier de l'état civil :

Fueri

Communiqué à l'état civil de Pully,  
de Meyriez et de Morat.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 482  
Tétaz  
et  
Mury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tétaz, Louis-Jules

célibataire

boulangier

originaire de Montagny

domicilié à

Lausanne

né à

St-Pierre

le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Henri-François Tétaz, tanneur, à Mège

et de

Julie-Marie-Louise-Henriette née Demattines, décédée

2. Mury, Alice-Adèle

célibataire

cautonne

originaire de Châtelard

domiciliée à

Lausanne

née à

Chailly, Montaux

le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Gustave Mury

et de

Adèle née Vincent, les deux décédés

Comme témoins :

1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard, le 17, à Montagny, le 18 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Châtelard et Montagny.

Les époux :

Louis Tétaz

Alice Tétaz

Les témoins :

Pamblanc  
Gantier

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Montaux et de Montagny.

N° 483  
Zwahlen  
Wahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen, Fernand  
 célibataire  
 imprimeur  
 originaire de Gessenay (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix juin  
 mil huit cent ~~soixante-dix~~  
Jules - François Zwahlen fils de  
 et de  
Henriette - Marie née Diemer, les deux décédés

2. Wahlen, Lina  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Rudigen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Münchenwiler (Berne) le douze mai  
 mil huit cent ~~septante-trois~~  
Christian Wahlen fille de  
 et de  
Elisabeth née Fawer, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Mina Benquerel, typographe, à Lausanne  
 } 2. Henri Chamot, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gexnay et Müringen, le  
27 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé.  
acte de naissance de la fiancée.  
actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Gexnay et Müringen.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 15, fol. 104.

Les époux :

Fernand Zwahlen  
Lina Zwahlen

Les témoins :

Chamot H<sup>e</sup>  
Benquerel

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Gexnay  
 et de Müringen.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 484  
 Laeser  
 et  
 Régnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laeser, Charles-Lucien  
 célibataire  
 mécanicien  
 originaire de Gontenschwil (Argovie) domicilié à  
Saint-Prix né à  
la Tuilerie lieu Réronge le vingt-quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt fils de  
Jean-Marc-Louis Laeser, décédé et de  
Louise-Jenny née Gerber, à St-Prix

2. Régnier née Dupraz, Susanne-Marguerite  
 divorcée de Daniel-Hubs Régnier, dès le 28 janvier 1911  
 repasseuse  
 originaire de Mouffy (Yonne), France domiciliée à  
Chailly 7<sup>e</sup> Substanne née à  
Villars-sur-Yonne le vingt octobre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Jean-Henri Dupraz et de  
Louise-Félicie née Guignard, décédés

Comme témoins : } 1. Albert Dumont, agent de police, à Lausanne  
 } 2. Jean Waser, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saint-Prix et à Lausanne, le 20, à  
Gontenschwil, le 21 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St-Prix

Les époux :

Charles Lucien  
Marguerite Laeser

Les témoins :

Albert Dumont  
Jean Waser

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Gontenschwil et de St-Prix, ainsi qu'à la  
 Chancellerie cantonale, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 485  
Debonnesville  
et  
Grognuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debonnesville, Paul  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Gimmel domicilié à  
Lausanne né à  
Gimmel le neuf juin  
mil huit cent quatre vingt-huit fils de  
Marie Debonnesville née Scheidegger, couturière, à Gimmel et de

2. Grognuz, Annette - Eugénie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Poliez-Pittet domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevay le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Henri Grognuz, décédé et de  
Julie-Victoire Delabays ex Andrey, blanchisseuse, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Grobety, charbon, à Lausanne  
2. Vital Udry, agriculteur, à Châtelard / Romont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Gimmel et à Poliez-Pittet, le 19 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Gimmel et Poliez-Pittet.

Les époux :

Debonnesville Paul  
Eugénie Debonnesville

Les témoins :

Henri Grobety  
Vital Udry

L'officier de l'état civil :

Guerin

Communiqué à l'état civil de Gimmel et de Prätters, à Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 486  
 Glardon  
 et  
 Glayre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glardon, Frédéric - Maurice

célibataire

employé de commerce

originaire de Cheseaux - Noriaz et Vallorbe

domicilié à

Lausanne

né à

Vevey

le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Henri - Emil Glardon, agriculteur

et de

Marie - Madeleine née Dillenbach, à Lausanne

2. Glayre, Laure - Eva

célibataire

cuisinière

originaire de Romainmôtier

domiciliée à

Lausanne

née à

Romainmôtier

le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

François - Constant Glayre, agriculteur

et de

Rose - Marie née Chantrens, à Romainmôtier

Comme témoins :

1. René Schmidt, employé, à Lausanne

2. Georges Schmid, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe et Romainmôtier, le 26, et à Cheseaux - Noriaz, le 28 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Vallorbe, Romainmôtier et Cheseaux - Noriaz.

Les époux :

F. Glardon  
 et  
 Eva Glardon

Les témoins :

Georges Schmid  
 René Schmidt

L'officier de l'état civil :

Guérol

Communiqué à l'état civil de Vallorbe, de Romainmôtier et d'Yverdon.



No 487  
Weber

et  
Wasescha

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 29 avril 1914, déclaré définitif et exécutoire le 30 mai 1914, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 mai 1914  
L'officier de l'état civil :

Fucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Constant - Walter  
veuf de Amette - Louise Eyer née Geisler, née le 5 juillet 1872  
employé de commerce  
originaire de Vordernwald (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Jean Weber, décédé  
et de  
Louise née Geisler, à Lausanne

2. Wasescha, Francesca - Plinia  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Savognin (Grisons) domiciliée à  
Lausanne née à  
Novazzano (Tessin) le vingt-un janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de  
Jean - George Wasescha, ancien agent de police, à Lucerne et de  
Marie - Catherine née Caspary, décédée

Comme témoins :  
1. A. Weber - Gachet (dame), employée de commerce, à Lausanne  
2. César Lorio, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Vordernwald, le 30, et à Savognin, le 21 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vordernwald et Savognin.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 6, fol. 286.  
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 160.

Les époux :

Constant Weber  
Franziska Weber

Les témoins :

A Weber - Gachet  
C Lorio

Communiqué à l'état civil de Vordernwald et de Savognin.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre de l'état civil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 488  
Melchner  
Bellwald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melchner, Johann - Michael  
célibataire  
monteur électricien  
originaire de Frauenricht (Bavière) domicilié à  
Lausanne né à  
Frauenricht le trente juillet  
mil huit cent quatre vingt un fils de  
Georges Melchner, agriculteur, à Frauenricht et de  
Maria née Sechl, décédée

2. Bellwald, Monique  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Wiler (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Wiler le quinze juillet  
mil huit cent quatre vingt cinq fille de  
Alex Bellwald, agriculteur, à Wiler et de  
Therese née Ritzler, décédée

Comme témoins : 1. Gottfried Kohler, restaurateur, à Lausanne  
2. Emile Perron, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Kippel, le 3, et  
à Frauenricht, le 6 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six - neuf novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Kippel et Frauenricht.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

## Les époux :

Jean Melchner  
Monique Melchner

## Les témoins :

G. Perron.  
G. Kohler

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Kippel  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

N<sup>o</sup> 489  
 Marthaler  
 et  
 Désigaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marthaler, Jules - Hermann  
 célibataire  
 marchand de journaux  
 originaire de Bümplitz (Prusse) et Genève (ville) domicilié à  
 Genève né à  
 Bienne le seize décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Charles-Alfred Marthaler, marchand, à Genève et de  
 Batha-Emma nie Gernet, décédée

2. Désigaud, Perrine  
 célibataire  
 coiffeuse  
 originaire de Monsols (Rhône), France domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Monsols le neuf mai  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
 Marie Désigaud, à Villefranche (Rhône) et de

Comme témoins : 1. Charles Dupertuis, voyageur de commerce, à Lausanne  
 2. Jules Grand, monteur électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 9, à Bümplitz et à Lausanne,  
 le 10, à Monsols, le 14 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève-  
 ville.

## Les époux :

Jules Marthaler  
 Perrine Marthaler

## Les témoins :

Mrs Dupertuis  
 Jules Grand

L'officier de l'état civil :

Fuoch

Communiqué à l'état civil de Genève et  
 de Bümplitz, ainsi qu'à la Chancellerie  
 d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 490  
Gorgerat  
Dénériaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorgerat, Albert - Julien  
cibataire  
employé de commerce  
originaire de Bussigny & Moyses domicilié à  
Lausanne né à  
Bussigny le six août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Eugène - Frédéric Gorgerat, journalier et de  
Françoise - Aimée Louise née Richard, à Lausanne

2. Dénériaux, Adèle - Louise  
cibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Puidoux et Chardonne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jules - Louis Dénériaux, agriculteur et de  
Louise née Duboux, à Puidoux

Comme témoins :  
1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne  
2. Louis Perweyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Bussigny, le 30,  
à Puidoux et à Chardonne, le 31 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Bussigny, Puidoux et Char-  
donne.

## Les époux :

Albert Gorgerat  
Adèle Gorgerat

## Les témoins :

Pamblanc  
Perweyre

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de Bussigny,  
de St-Saphorin, à Chèvres, et de  
Carnier.

N<sup>o</sup> 491  
Maillard  
et  
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chesalles / Oron domicilié à  
Corcelles-le-Jorat né à  
Carrouge le deux août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis-Edouard Maillard, sieur, à Pontarlier et de  
Julie dite Eugénie née Chappuis, décédée

2. Mayor, Marie-Germaine-Yvonne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Echallens domiciliée à  
Carrouge, avant à Corcelles-le-Jorat née à  
Villemorin (Cuba), France le trente novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Edouard Mayor et de  
Josephine née Nottel, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Henri Chappuis, agriculteur, à Carrouge (Oron)  
2. Hélène Lagnaz, ménagère, à Carrouge

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, le 27, à Echallens, le  
28, à Chesalles et à Carrouge, le 29 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Corcelles

Les époux :

Henri Maillard

Germaine Maillard

Les témoins :

Henri Chappuis

Hélène Lagnaz

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil d'Oron, de  
Corcelles, à Ropraz, d'Echallens et de  
Mézières.

## Registre des mariages A.

No 492  
 Jobin  
 Scheier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jobin, Joseph-Emile  
 divorcé de Henriette-Julie Bacon, dès le 29 octobre 1912  
 employé de commerce  
 originaire de Saignelégier (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Porrentruy (Berne) le vingt-deux avril  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Victor-Sylvain Jobin, fabricant et de  
Maria-Flora née Pape, à Neuchâtel

2. Scheier, Frida  
 célibataire

originaire de Zürich domiciliée à  
Lausanne née à  
Zürich le quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Johann-Friedrich Scheier, à Zürich et de  
Seline née Lienberger, à Pully

Comme témoins : 1. Georges Jobin, mécanicien, à Berne  
 2. Miggi Baumann, à Zofingue

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saignelégier et Zürich,  
 le 31 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés,  
acte du premier mariage du fiancé,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Saignelégier et Zürich.

## Les époux :

É. Jobin  
Frida Jobin

## Les témoins :

Georges Jobin.  
Miggi Baumann

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Saignelégier et de Zürich.

N<sup>o</sup> 493  
Thonney  
et  
Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, Hermann  
célibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Villiers domicilié à  
Lausanne né à  
Villeneuve (Fribourg) le premier décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Jules-Emile Thonney, voyageur de commerce et de  
Augustine née Carin, à Lausanne

2. Favez, Berthe-Louise  
célibataire  
négociante  
originaire de Serrioz domiciliée à  
Lausanne née à  
l'Ayen rive Puidoux le dix-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jules Favez, décédé et de  
Emma née Delseret, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Lucien Potthey, électricien, à Paris, av. de la République  
2. Henri Delisle, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Villiers et à Serrioz,  
le 31 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Villiers et Serrioz.

Les époux :

Hermann Thonney  
Berthe Thonney

Les témoins :

H. Delisle  
L. Potthey

L'officier de l'état civil :

Favez

Communiqué à l'état civil de Nézires  
et d'Oron.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 494  
Richard  
Stoudmann<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Jean-Eugène-Louis

célibataire

fonctionnaire aux C. F. F.

originaire de Vevey

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Edouard Richard, fonctionnaire aux C. F. F.

et de

Elise-Rose-Jeanne-Emilie née Hoffmann, à Lausanne

2. Stoudmann, Marguerite-Henriette

célibataire

originaire de Bussy / Morges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Louis-Isaac Stoudmann

et de

Henriette née Caspar, les deux décès

Comme témoins :

1. Edouard Richard, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

2. Louis Stoudmann, fonctionnaire aux téléphones, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Vevey et à Bussy, le 14 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vevey et Bussy / Morges.

Les époux :

M. Richard  
M<sup>lle</sup> Richard

Les témoins :

M. Richard  
M<sup>lle</sup> Stoudmann

Communiqué à l'état civil de Vevey et de Villars / Yens.

L'officier de l'état civil :

Fucel



N<sup>o</sup> 495  
Hübscher  
et  
Sainier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hübscher, Jean

célibataire

de métier - technicien

originaire de Seedorf (Borne) domicilié à

Renens né à

Teytaux le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jean Hübscher, charpentier, à Renens (gare) et de

Reina née Nessel, sa femme

2. Sainier, Adeline-Marie-Louise-Arquiste

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept mai

mil huit cent septante-huit fille de

Louis-Henri-Alphonse Sainier et de

Hélène-Marie née Renou, sa femme, les deux décédés

Comme témoins : 1. Charles Bonjour, architecte, à Lausanne

2. Jean Hübscher, charpentier, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens et à Lausanne le 21 octobre,  
et à Seedorf, le 2 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Romanel

Les époux :

Jean Hübscher  
Adeline Hübscher

Les témoins :

C. J. Bonjour  
Jean Hübscher

L'officier de l'état civil :

Jucq.

Communiqué à l'état civil de Seedorf  
et de Romanel, à Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 496  
Fortis  
et  
Falconi

3-27  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortis, Giuseppe - Maurizio - Giovanni

célibataire

viteux - encaisseur

originaire de Missino (Norrre), Italie domicilié à

Lausanne né à

Argis (Ain), France le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Angelo Fortis, maçon, à Lausanne et de

Virginia née Florio, décédée

2. Falconi, Maria - Rosa - Serafina

célibataire

employée de bureau

originaire de Missino (Norrre), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Missino le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Battista Falconi, décédé et de

Giuseppe née Florio, à Lausanne

Comme témoins :

1. Angelo Fortis, maçon, à Lausanne

2. Jules Fortis, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 septembre, et à Missino, le 14 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lausanne et à Missino, avec certificat de capacité.

Consentement du père du fiancé.

Acte de décès de sa mère.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Joseph Fortis

Serafina Fortis

Les témoins :

Fortis Angelo

Jules Fortis

L'officier de l'état civil :

Fucci

N<sup>o</sup> 497  
Porchet  
et  
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Porchet, Samuel-Gustave**  
veuf de Clara née Imhof, dès le 21 juin 1908  
employé de commerce  
originaire de Moudon et Tschiers — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le six décembre

mil huit cent quatre-vingt — fils de  
Marc-Joseph Porchet, négociant, à Lausanne — et de  
Reine née Schaub, décédée

2. **Besson, Alice-Henriette-Eugénie**  
célébraire  
cuisinière  
originaire de Berolle — domiciliée à  
Lausanne — née à

au Camp de Le Buisson — le deux avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze — fille de  
Léon-François Besson, tailleur de pierres, à Lausanne — et de  
Amy-Eugénie née Golay, décédée

Comme témoins : } 1. Ernest Bränd, manoeuvre, à Lausanne  
2. Henri Meyer, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Moudon, Tschiers et Berolle, le 28 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Consentement du père de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Moudon, Tschiers et Berolle.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 6, fol. 222.  
Pour l'acte de décès de sa première femme, voir vol. 36, fol. 245.  
Pour l'acte de décès de la mère de la fiancée.  
Communiqué à l'état civil de Moudon et de Berolle.

Les époux :

Gustave Porchet  
Alice Porchet

Les témoins :

Maya Henri  
Eug. Besson

L'officier de l'état civil :

Huet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 498  
Regamey  
et  
Hauswirth

1. 47  
3. Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Jean-Louis-John  
veuf de Louise-Suzanne-Georgine née Chauvan, dès le 20 février 1901.  
ménageur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier avril  
mil huit cent soixante-fils de  
Louis-Daniel Regamey et de  
Marie-Rose née Auberson, les deux décédés

2. Hauswirth née Stoll, Anna-Amélie-Henriette  
veuve de Jules Hauswirth, dès le 22 novembre 1910.  
ménagère  
originaire de Gexenay (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Mouchâtel le vingt-deux août  
mil huit cent septante-un fille de  
Henri-Frédéric-François Stoll et de  
Anna née Kots, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Jaggi, gendarme, à Lausanne  
2. Jules Rohr, tonnelier, à Coppet

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gexenay, le 7 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication du mariage à Lausanne et à Gexenay.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 14, fol. 132.  
Pour l'acte de décès de sa première femme, voir vol. 26, fol. 293.  
Pour l'acte de décès du premier mari de la fiancée, voir vol. 30, fol. 379.  
Communiqué à l'état civil de Gexenay.

Les époux :

Jean Regamey  
Henriette Regamey

Les témoins :

Alfred Jaggi  
Jules Rohr

L'officier de l'état civil :

Fucet

N<sup>o</sup> 499  
 Jaggi  
 et  
 Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi, Alfred  
 célibataire  
 gentleman  
 originaire de Gsteig b/ Saanen (Berne) domicilié à  
 Lausanne - Duchy né à  
 Bex le neuf décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 David Jaggi, agriculteur et de  
 Marie - Sylvie née Cretton, à Bex

2. Bovay, Louise-Eva  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Rougemont domiciliée à  
 Aubonne née à  
 Lausanne le douze avril  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
 Eliné-Marc-Samuel Bovay et de  
 Emma née Ricken, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Jules Rohr, tonnelier, à Coppet  
 2. Elise Rohr, ménagère, à Coppet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Gsteig b/ Saanen,  
 le 27, à Rougemont et à Aubonne, le 28 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Gsteig b/ Saanen, Rougemont  
 et Aubonne.

Les époux :

Alfred Jaggi  
 Louise Jaggi

Les témoins :

Jules Rohr  
 Elise Rohr

L'officier de l'état civil :

Ducul

Communiqué à l'état civil de Gsteig  
 b/ Saanen, Rougemont et Aubonne.

Registre des mariages A.

N° 500  
Chapuisat  
Odol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuisat, Auguste  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Oclens domicilié à  
Oclens né à  
Oclens le vingt-un décembre  
mil huit cent soixante-un fils de  
Juri Chapuisat, décédé et de  
Constance née Jaquier, sa veuve, à Oclens

2. Odol, Hermance - Marie  
célébataire  
originaire de Monnaz domiciliée à  
Lausanne née à  
Lussy le vingt novembre  
mil huit cent septante-cinq fille de  
Louis - Henri Odol et de  
Louise - Fanchette Panchaud, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Marie Odol, jardiner - concierge, à Lausanne  
2. Louis Berger, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oclens et Lausanne, le 5, et à Mon-  
naz, le 6 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Extrait de l'état civil de Collom-  
bier.

Les époux :  
Aug. Chapuisat  
Marie Chapuisat

Les témoins :  
Marie Odol  
Louis Berger

Communiqué à l'état civil de Collom-  
bier, à Vullierens, et de Kaffers-le-  
Château, à Monnaz.

L'officier de l'état civil :  
Pruet

N<sup>o</sup> 501  
 Mercay  
 et  
 Goumaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercay, Paul-Joseph  
 célibataire  
 demeurant  
 originaire de Orsel (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
St Ursanne le vingt-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Eugène Mercay, représentant et de  
Odile née André, à Lausanne

2. Goumaz, Augustine-Joséphine  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Fétigny (Fribourg) domiciliée à  
Fétigny née à  
Fétigny le vingt-neuf novembre  
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de  
François-Olivier Goumaz et de  
Marie-Rosine née Rencrey, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Eugène Mercay, représentant, à Lausanne  
 2. Eugénie Virey, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 octobre, à Orsel, le 2,  
et à Fétigny, le 3 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Orsel et Fétigny.

Les époux :

P. J. Mercay  
A. Goumaz

Les témoins :

E. Virey  
Eug. Mercay

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Orsel et de  
Fétigny.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 502  
Hurt  
King

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurt, William  
veuf de Ellen Bierley, dès le 20 mars 1902  
négociant  
originaire de Sowby-Bridge (Comté de York), Angleterre, domicilié à  
Leysin né à  
Sowby-Bridge le vingt-huit décembre  
mil huit cent cinquante-sept fils de  
John Hurt et de  
Ann nie Whitworth, décédée

2. King, Hélène-Celina  
célibataire  
maîtresse de pension  
originaire de Angleterre domiciliée à  
Leysin née à  
Carlais (France) le cinq février  
mil huit cent soixante-dix-sept fille de  
Ebenzer-Gurrey King et de  
Emilie nie Kulse, à Bex

Comme témoins :  
1. Ebenzer-Gurrey King, à Bex  
2. Emilie nie Kulse, à Bex

Les publications ont eu lieu à Leysin, le 13 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Leysin.

Les époux :

Wm Hurt.  
Hélène Hurt.

Les témoins :

Garry King

E. J. King

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué



N<sup>o</sup> 503  
Grässe  
et  
Savanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grässe, Eglert-Frédéric-Emile  
célibataire  
écrivain  
originaire de Saint-Gilles-Les-Bruxelles (Belgique) domicilié à  
Saint-Gilles-Les-Bruxelles né à  
Saint-Gilles-Les-Bruxelles le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Emile-Auguste Grässe et de  
Albertine-Theodora nie van Gorkum, à Saint-Gilles-Les-Bruxelles

2. Savanchy, Kate-Ida  
célibataire

originaire de Lutry et Riez domiciliée à  
Lausanne née à  
au Châtelard le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Frédéric-Charles-Hermann Savanchy, d'ici et de  
Emilie nie Wilmeding, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Nüss, avocat, à Lausanne  
2. Robert Savanchy, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lutry et à  
Riez, le 26 juin, à Saint-Gilles-Les-Bruxelles, le 28 juin  
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lutry, Riez et Saint-Gilles.  
Autorisation des parents du fiancé.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.  
Communiqué à l'état civil de Lutry  
et de Cully et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Eglert Grässe  
Kate Grässe

Les témoins :

Charles Nüss  
Robert Savanchy

L'officier de l'état civil :

Juret

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 504  
Pigazzini  
et  
Crespi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pigazzini, Giovanni-Antonio  
célibataire  
maçon  
originaire de Lorentino (Bergame), Italie domicilié à  
Leusanne né à  
Cugnasco (Tessin) le vingt janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Giovanni Pigazzini et de  
Maria née Peini, les deux décédés.

2. Crespi, Marie-Thérèse  
célibataire  
ménagère  
originaire de Maggiora (Novare), Italie domiciliée à  
Leusanne née à  
Yverdon le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Joseph Crespi, cordonnier et de  
Rose née Peini, à Leusanne

Comme témoins :  
1. Coronna, Lucie, ménagère, à Crinia  
2. Gussoni, Edouard, négociant, à Leusanne

Les publications ont eu lieu à Leusanne, le 8, à Maggiora, le 27  
septembre, et à Lorentino, le 1<sup>er</sup> novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Autorisation des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Maggiora et Lorentino, avec cer-  
tificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Leusanne (en deux exemplaires).

## Les époux :

Pigazzini Giovanni  
Thérèse Pigazzini

## Les témoins :

Coronna Lucia  
Gussoni Edouard

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 505  
 Jeanmonod  
 Perdizat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod, Paul  
 célibataire  
 jardinier  
 originaire de Provence domicilié à  
 Lausanne né à  
 Montalchez (Neuchâtel) le vingt-quatre novembre  
 mil huit cent cinquante-six fils de  
 Charles Jeanmonod et de  
 Constance née Raviller, les deux décédés

2. Perdizat née George, Rosine-Marguerite-Eugénie  
 veuve de Louis-César Perdizat, dès le 17 août 1913  
 ménagée  
 originaire de Onnens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Moudon le treize novembre  
 mil huit cent soixante-neuf fille de  
 Rosine-Caroline George, à Tavay et de

Comme témoins :  
 1. Edouard Porloy, agent de police, à Lausanne  
 2. Charles Jeanmonod, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Provence et Onnens, le 20  
 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.  
 Acte de décès de Louis-César Perdizat.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Provence et Onnens.

## Les époux :

Jeanmonod Paul  
 et Jeanmonod

## Les témoins :

Ed. Porloy  
 Ch. Jeanmonod

Communiqué à l'état civil de Provence  
 et de Concise.

L'officier de l'état civil :

Fucet

## Registre des mariages A.

No 506  
Crot  
et  
Chapuis

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 16 mars 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 18 avril  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 avril 1914  
L'officier de l'état civil:

Pucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Charles - André

célibataire

cariste

originaire de Forel et Savigny domicilié à

Lausanne né à

Cully le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri Crot, décédé et de

Judic Vasouze née Mercanton, à Cully

2. Chapuis, Bertha - Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles - Jean - Emile Chapuis, charpentier et de

Constance née Pissat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Constance Chapuis, ménagère, à Lausanne

2. Louis Chapuis, conducteur d'imprimerie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Savigny, le 23,  
à Forel et à Epalinges le 24 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Savigny, Forel et Epalinges.

## Les époux :

André Crot

Jeanne Crot

## Les témoins :

Constance Chapuis

Louis Chapuis

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
Forel et Epalinges.

N<sup>o</sup> 507

Mora

et  
Quendoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mora, Jean-Louis

célibataire

maçon

originaire de Bolzano (Novare), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Penay (Ain), France le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean-Baptiste Mora

et de

Josephine nie Poncetto, les deux décédés

2. Quendoz, Hélène-Sophie

célibataire

ménagère

originaire de Turin (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Maximin-Siverin Quendoz, décédé

et de

Rose nie Tifferini, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Quendoz, négociant, à Lausanne  
2. Gerudence Mora, maçon, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 octobre, à Turin  
et à Bolzano, le 1<sup>er</sup> novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Turin et Bolzano, avec certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en deux exemplaires).

## Les époux :

Mora Jean  
Hélène Mora

## Les témoins :

Ernest Quendoz  
Mora Gerudence

L'officier de l'état civil :

Fuat

N° 508  
Jeanmaire  
Graf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmaire, Henri-Lucien

célibataire

cinquant

originaire des Brenets (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Edouard Jeanmaire, artiste-peintre et de

Eugénie née Laval, à Genève

2. Graf, Elisa

célibataire

couturière

originaire de Aeschi (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Johannes Graf, décédé et de

Marie-Adèle née Guerber, à Chambulien (Neuchâtel)

Comme témoins : 1. Henri Bonnard, employé de commerce, à Lausanne  
2. Ida Bonnard, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Brenets et Aeschi, le  
19 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Les Brenets et Aeschi

Les époux :

H. L. Jeanmaire  
Elisa Jeanmaire

Les témoins :

Ida Bonnard  
Bonnard

L'officier de l'état civil :  
Fuat

Communiqué à l'officier de l'état civil  
des Brenets et d'Aeschi.

N° 509  
Amiguet  
et  
Besson

Par jugement du Tribunal des  
districts de Lausanne rendu  
en date du 15 octobre 1914 déclaré  
définitif et exécutoire le 15 novembre  
1914, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 22 novembre 1914.  
L'officier de l'état civil :

*Jucel*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Frédéric-Philippe  
célibataire  
candidat en théologie  
originaire de Olon domicilié à  
Lausanne né à  
Moudon le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Pierre-Frédéric-Henri Amiguet, négociant et de  
Elisa nie Schmidt, à Noyes

2. Besson, Mariann  
célibataire

interne des hôpitaux de Paris  
originaire de d'origine française domiciliée à  
Paris, 8<sup>e</sup> arr. née à  
Strasbourg le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Edouard-Henri Besson, professeur au Lycée Condorcet, à Paris et de  
Jeanne-Marguerite nie Walther, décédée

Comme témoins :  
1. Robert Walther, ingénieur, à Berne  
2. Frank Raymond, étudiant en théologie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, le 9, à Lausanne, le 10, à  
Olon et à Hérimoz, le 11 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père de la fiancée.  
Acte de décès de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Paris 8<sup>e</sup> arr., Olon et Hérimoz.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
F-P-Amiguet  
Mariann Amiguet

Les témoins :  
*Frank Raymond*  
Frank Raymond

Communiqué à l'état civil d'Olon et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
*Jucel*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 510  
Andreen  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andreen, Charles-Emile-Alcide

célibataire

architecte

originaire de Neuchâtel domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le vingt-huit octobre

mil-huit cent quatre-vingt fils de

Charles Andreen et de

Cécile-Louise nie Deloy, les deux décédés

2. Rochat, Jeanne-Louise

célibataire

originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit février

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Louis-Sigismond Rochat et de

Barbara nie Hilty, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Henirey, notaire, à Lausanne

2. Rodolphe Rochat, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Neuchâtel, L'Abbaye et Le Lieu, le 16 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Neuchâtel, L'Abbaye et Le Lieu.

## Les époux :

W. Henirey  
Jeanne Rochat

## Les témoins :

A. Henirey  
R. Rochat

## L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel, de L'Abbaye et du Lieu.



N<sup>o</sup> 511  
Barraud  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Victor - Auguste  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Villars - Tiercelin et Romange. domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Ernest Barraud, décédé et de  
Bertha - Euphronne née Mäder, à Lausanne

2. Clément, Marceline - Stéphanie  
célibataire  
modeste  
originaire de Ependes (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ependes le quinze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Nicolas - Péat Clément, tailleur, à Ependes et de  
Cézarine - Françoise née Bidmann, à Lausanne

Comme témoins :  
1. César Nicco, peintre, à Lausanne  
2. Ernest Fessler, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Villars - Tiercelin, Romange et Ependes (Fribourg), le 18 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lausanne, Villars - Tiercelin, Romange et Ependes.

Les époux :  
V. Barraud  
M. Barraud

Les témoins :  
C. Nicco  
E. Fessler

Communiqué à l'état civil de Bottons, à Solize - le - Grand, de Naudon et d'Ependes (Fribourg).

L'officier de l'état civil :  
Fucal

Par Jugement du Tribunal...  
de Schallens, rendu  
en date du 13 février 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 5 mai  
1914... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a joint à deux ans... le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 14 mai 1914.  
L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Le Tribunal a décidé  
que l'épouse pourra, aussitôt  
le jugement devenu définitif,  
contracter un nouveau  
mariage.

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

R. de 19. 7. 1914.

## Registre des mariages A.

No 512  
Schitlowsky  
et  
Bourgeois

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 19 avril 1945, déclaré définitif et exécutoire le 27 avril 1945, le mariage inscrit et contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 22 mai 1945

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schitlowsky, Michael  
cibataire  
médecin  
originaire de Stettlen (Berne) domicilié à  
Berne né à  
Plainpalais (Genève) le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

D<sup>r</sup> Schitlowsky, Chaim, écrivain et de  
Wera Lechoff, à Berne

2. Bourgeois née Grenier, Eva-Juliette  
veuve de Jean-Conrad Bourgeois, dès le 8 septembre 1901

originaire de Grandson, Yverdon et Bonwillas domiciliée à  
Corcelles v. Grandson née à  
Lausanne le vingt-six septembre

mil huit cent septante-six fille de  
William-Auguste Grenier, professeur, à Lausanne et de  
Julie-Elisabeth-anna von Steiger, diécide

Comme témoins : 1. Madame Max de Cécenville, à Lausanne  
2. René Auberginois, artiste peintre, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Berne, le 24, à Stettlen, Grandson, Yverdon et Lausanne, le 25, et à Bonwillas, le 26 août 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent quarante

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Berne.

Les époux :

Mich. Schitlowsky  
Eva Schitlowsky

Les témoins :

M. de Cécenville  
René Auberginois

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Stettlen, de Berne, de Grandson, d'Yverdon et de Bonwillas.

N° 513  
Gilliard  
et  
Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard, Jean-Frédéric  
Célibataire  
employé de commerce  
originaire de Mézières et Montpreveyres domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Jean-Frédéric Gilliard, ancien jardinier et de  
Marie-Fanny-Rosine née Gimpert, à Lausanne

2. Grivel, Hortense  
Célibataire  
reparuse  
originaire de Bourneville domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Louis-Jules Grivel, jardinier et de  
Lina née Cornu à Lausanne

Comme témoins :  
1. Victor Barraud, employé de commerce, à Lausanne  
2. Ernest Fessler, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Mézières et à Bourneville, le 16, à Montpreveyres, le 18 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Mézières, Bourneville et Montpreveyres.

Les époux :

Jean-Frédéric Gilliard  
Hortense Gilliard

Les témoins :

V. Barraud  
E. Fessler

L'officier de l'état civil :

Grivel

Communiqué à l'état civil de Mézières, de Gully et de Corcelles, à Ropraz

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 514  
Stadler  
et  
Lang

Par jugement du Tribunal du  
District d'Arcan, rendu  
en date du 30 juin  
1920, le mariage a été déclaré  
annulé et le mariage  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a déclaré en le  
délai prescrit par la loi  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 17 juillet 1920  
L'officier de l'état civil

Jucel  
Révisé le 13. VII. 20.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadler, Albert

célibataire

fabricant

originaire de Flawil (St-Gall) domicilié à

Arcan né à

Herisau (Appenzell Rh. Ext.) le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Conrad Stadler, brodeur et de

Maria-Josefa née Zumbühl, à Gossau (St-Gall)

2. Lang, Emilie-Luise

célibataire

originaire de Utzenstorf (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jean-Charles Lang, maître boulanger et de

Reina née Reister, les deux à Lausanne

Comme témoins : 1. Benoît Lang, fonctionnaire fédéral, à Berne  
2. Louis Percey, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Arcan, le 17, à Flawil et à Utzenstorf, le 18, à Lausanne, le 19 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Arcan.

Les époux :

Alb. Stadler

E. Lang

Les témoins :

A. P. Jucel

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Flawil,  
d'Arcan et d'Utzenstorf.

N<sup>o</sup> 515  
Jeanmonod  
Apothélor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod, Eugène-Edouard  
célibataire  
machiniste  
originaire de Provence domicilié à  
Lausanne né à  
Provence le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Eugène-Edouard Jeanmonod, marchand, à Lausanne, et de  
Marianne-Louise Favre née Paris, décédée

2. Apothélor, Hortense  
célibataire  
ménagère  
originaire de Omnes et Romanton domiciliée à  
Lausanne née à  
Omnes le quatorze mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François-Louis Apothélor, décédé et de  
Louise Jeanmonod née Berzencan, à Omnes

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Perceyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Provence, le 5, à Omnes, le 6, à Romanton, le 7 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Provence, Omnes et  
Romanton

Les époux :

Eugène Jeanmonod  
Hortense Jeanmonod

Les témoins :

H. Bocion  
L. Perceyre

Communiqué à l'état civil de Provence,  
de Concarneau et de Champagne

L'officier de l'état civil :

Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 516  
Ecuyer  
et  
Marquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecuyer, Justin-Alfred

célibataire

marchand-foirain

originaire de Envy

Lausanne

domicilié à

né à

La Sarraz

le vingt octobre

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Justin Ecuyer, journalier

et de

Pauline née Bachofer, à Lausanne

2. Marquet, Jeanne-Elisa

célibataire

marchande-foiraine

originaire de Dommarin

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Emile-Alexandre Marquet, journalier

et de

Elisa-Marie née Bolloy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Ecuyer, employé de magasin, à Lausanne

2. Jeanne Mayor, chapeuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Envy et à Dommarin, le 15 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Consentement des parents de la fiancée  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Envy et Dommarin.

Les époux :

Ecuyer Alfred,  
Jeanne Ecuyer.

Les témoins :

Henri Ecuyer  
Jeanne Mayor

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Romarin  
môtier et de Pully, à Solothurn-le-Grand.

N<sup>o</sup> 517  
Dessonnaz  
Gourwitz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessonnaz, Georges  
célibataire  
étudiant chimiste  
originaire de Yverches domicilié à  
Lausanne né à  
Moscou (Russie) le vingt-deux septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Julius-Constant Dessonnaz, professeur et de  
Léontine-Louise née Kocimanski, à Lausanne

2. Gourwitz née Némicowsky, Fénaïde  
divorcée de Evghy-Echel Gourwitz, le 18 avril 1913  
cand. med.  
originaire de Rostov sur Don (Russie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rostov sur Don (Russie) le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Joseph Némicowsky, pharmacien, à Sléviansk (Kharkov), Russie et de  
Adélaïde Némicowsky, décédée

Comme témoins :  
1. Dr Auguste Lammue, médecin, à Lausanne  
2. M<sup>me</sup> Eugénie Lammue, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à Yverches, le  
26 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Déclaration connue tenant lieu  
d'acte de naissance de la fiancée.  
Acte de divorce, avec traduction.  
Certificat de capacité.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et  
à Yverches.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Engagement à mariage religieux

Communiqué à l'état civil d'Yverches.

Les époux :

Georges Dessonnaz  
Fénaïde Dessonnaz

Les témoins :

A. Lammue  
E. Lammue

L'officier de l'état civil :

Jucet

No 518  
Ghirlanda  
et  
Gros

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ghirlanda, Anselme-Leopold  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Ternate (Tessin) et Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Philippe Ghirlanda, décédé et de  
Marie-Rose née Debischer, à Fribourg

2. Gros, Louise-Alice-Adèle  
célibataire  
originaire de Montbéliard (Doubs), France domiciliée à  
Soleure née à  
Bienne le vingt-sept septembre  
mil huit cent soixante-quinze fille de  
Paul Gros, horloger et de  
Luise Pauline née Canal, à Soleure

Comme témoins : 1. Charles-Joseph Ketzler, rentier, à Delle  
2. Séverin Villard, géomètre officiel, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Fribourg et à  
Soleure, le 15, à Ternate, le 16 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Fribourg, Soleure et Ter-  
nate.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
Ghirlanda  
Alice Ghirlanda

Les témoins :  
Ch. Ketzler  
S. Villard

L'officier de l'état civil :  
Fucet

Communiqué à l'état civil de Fribourg,  
de Soleure et de Ternate, ainsi qu'à  
la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



N<sup>o</sup> 519  
de Rham  
Günther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Rham, Gustave - Maximilien dit Max  
célibataire  
architecte  
originaire de Giez — domicilié à  
Lausanne — né à  
Montrossieux (Savoie) — le vingt-huit juin  
mil huit cent septante-trois — fils de  
William - Jules - André de Rham — et de  
Anna - Sophie née de Tausser, les deux décédés

2. Günther, Marcelle - Alice  
célibataire  
originaire de Francfort s/M. (Prusse) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Lausanne — le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de  
Henry - Maurice Günther, banquier — et de  
Julie - Alice née Marcel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Robert de Rham, syndic de Courtenay  
2. Max Günther, commerçant, à Yveroy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Giez, le 18, et à  
Francfort s/M., le 24 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Giez et Francfort s/M.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

M. de Rham  
Marcelle de Rham

## Les témoins :

R. de Rham  
Max Günther

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Grandson,  
ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 520  
Rapit  
et  
Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapit, Alimé

célibataire

postillon

originaire de Bicy - Magnoux

domicilié à

Oron-la-Ville

né à

Orens

le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Jules-Alimé Rapit

et de

Nancy née Amy, décédée

2. Marchand, Berthe-Mariette

célibataire

ménagère

originaire de Fugelles-la-Mothe

domiciliée à

Lausanne

née à

M Grandson

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Emile Marchand, employé de bureau

et de

Thérèse née Honroy, à Chailly Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Chappuis, employé C. F. F., à Lausanne

2. Henri Marchand, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, le 13, à Bicy-Magnoux, à Fugelles-la-Mothe et à Lausanne, le 14 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Oron.

Les époux :

Rapit Alimé

Marchand Berthe

Les témoins :

M. Marchand

H. Chappuis

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Moudon, à Donnelaye, d'Oron-la-Ville et de Montagny.

N<sup>o</sup> 521  
Hörnig  
Stoßer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hörnig, Auguste-Georges  
célibataire  
tailleur  
originaire de Burgim (Bavière) domicilié à  
Lausanne né à  
Burgim le premier avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Johann Hörnig, décédé et de  
Euphrasie née Kistner, à Burgim

2. Stoßer, Maria-Walburga  
célibataire  
couturière  
originaire de Echwil-Mägenwil (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Zürich le dix-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Joseph-Johann Stoßer, commissionnaire et de  
Maria née Sorg, à Zürich

Comme témoins : 1. Laurent Bohnert, tailleur, à Lausanne  
2. Arthur Schönfelder, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Mägenwil, le 29,  
et à Burgim, le 31 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Mägenwil et Burgim.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

## Les époux :

Auguste Georges Hörnig  
Maria Hörnig

## Les témoins :

Laurent Bohnert  
Arthur Schönfelder

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Mägenwil et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 522  
Badoux  
et  
Caron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Badoux, François**  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Moudon, Curtilles et Cremin  
Lausanne domicilié à  
Corcelles-le-Jorat né à  
le vingt juillet  
mil huit cent quatre vingt un fils de  
François Badoux, agriculteur et de  
Julie née Perchet, ménagère, à Corcelles-le-Jorat

2. **Caron, Marie-Florentine**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Fully (Valais) domiciliée à  
Fully née à  
Fully le dix-sept août  
mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Fridéric Caron, agriculteur, à Fully et de  
Marie-Louise née Maret, dédicée

Comme témoins :  
1. Henri Besson, notaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Moudon et à Fully, le 18, à Curtilles et à Cremin, le 19 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Moudon, Fully, Curtilles et Cremin.

## Les époux :

François Badoux  
Florentine Caron

## Les témoins :

H. Besson  
A. Gantin

L'officier de l'état civil :

Guéret

Communiqué à l'état civil de Moudon, Fully et Lucens.

N<sup>o</sup> 523  
Genton  
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Charles  
 célibataire  
 electricien  
 originaire de Puidoux et Chardonne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Aloy Genton, machiniste et de  
Thérèse-Hélène née Perrin, à Lausanne

2. Gaillard, Marie-Brigitte  
 célibataire  
 repassée  
 originaire de La Roche (Fribourg) domiciliée à  
Fribourg née à  
Courst (Fribourg) le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Charles Gaillard, cordonnier, à Fribourg et de  
Elisabeth née Hett, décédée

Comme témoins : } 1. Célestin Toffel, electricien, à Lausanne  
 } 2. Philippe Grani, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Puidoux et Fribourg, le 5,  
à Chardonne et à La Roche, le 6 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Puidoux, Fribourg, Chardonne et La Roche

Les époux :

Genton  
B. Genton

Les témoins :

C. Toffel  
Ph. Grani

L'officier de l'état civil :

Guéro!

Communiqué à l'état civil de St-Léonard,  
à Chablens, de Fribourg, de Courst et  
de La Roche.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 524  
Cuany  
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuany, Jules - David  
divorcé de Léa-Elisa Blanc, dès le 18 juillet 1908  
tailleur  
originaire de Cherroux domicilié à  
Lausanne né à  
Cherroux le vingt-neuf septembre

mil huit cent soixante-neuf fils de  
Auguste - David Cuany et de  
Rose - Louise née Bonny, les deux décédés

2. Dubois, Ren - Maria - Anna  
célibataire  
ménagère  
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Vienne (Autriche) le douze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Luce - Clara Dubois, à Vienne et de

Comme témoins : } 1. Francis Benoit, facteur postal, à Lausanne  
} 2. Charles Ducrot, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Cherroux, le 4, et  
à La Chaux-de-Fonds, le 5 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Cherroux et La Chaux-de-Fonds.  
Pour l'acte du premier mariage du fiancé,  
avec mention du divorce, voir vol. 18,  
fol. 428.

## Les époux :

J Cuany  
R Cuany

## Les témoins :

F Benoit  
Lucien Ch

Communiqué à l'état civil de Grandcour  
et de La Chaux-de-Fonds.

L'officier de l'état civil :

Juret

Par jugement du Tribunal civil I  
de Neuchâtel rendu  
en date du 8 février 1914,  
déclaré définitif et exécutoire le 26  
février 1914, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 15 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

Juret

N<sup>o</sup> 525  
Meyer  
et  
Wymann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Henri-Hermann  
célibataire  
cocher  
originaire de Foutemagne (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Foutemagne le dix-neuf août  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Franz Meyer, cafetier, à Foutemagne et de  
Larica née Schmidt, décédée

2. Wymann, Emma-Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Wysachen (Berne) le vingt-cinq avril  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jakob Wymann, à Wassen et de  
Marianna née Jörg, décédée

Comme témoins :  
1. Ulrich Engler, cocher, à Lausanne  
2. M<sup>me</sup> Frieda Roulet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Foutemagne et Sumiswald  
le 26 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Foutemagne et Sumiswald.

Les époux :

Meyer Henri  
Emma Meyer

Les témoins :

Ulrich Engler  
F. Roulet

Communiqué à l'état civil de Foutemagne  
et de Sumiswald

L'officier de l'état civil :

Jacq.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 526  
Vittoz  
Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vittoz, Hermann - Louis

célibataire

charron

originaire de Froidville domicilié à

Lausanne né à

Froidville le dix-neuf septembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules Vittoz, charron et de

Eugénie - Elin née Ravey, à Breigny - Morrens

2. Keller, Alice - Marguerite - Luisa

célibataire

lingère

originaire de Dotnacht (Thurgovie) domiciliée à

Lausanne née à

La Tour-de-Peilz le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Emile Keller et de

Louisa - Fanny née Gruetz, les deux décédés

Comme témoins :

1. Fernand Vittoz, boulanger, à Breigny - Morrens

2. François Visinand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Froidville et à

Dotnacht, le 29 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Froidville et Dotnacht.

## Les époux :

Hermann Vittoz  
Alice Vittoz

## Les témoins :

Fernand Vittoz  
Visinand François

L'officier de l'état civil :

Juvet

Communiqué à l'état civil de Bottens,  
à Soliez-le-Grand, et de Hugelschopf.



N<sup>o</sup> 527  
 Courvoisier-Clément  
 et  
 Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier-Clément, Paul-Edouard  
 célibataire  
 typographe  
 originaire de Monthierod et du Locle domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le six avril  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 Marc-Edouard Courvoisier-Clément, décédé et de  
 Louise née Tailens, à Lausanne

2. Baudin, Julia-Véra  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Mollens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt-deux décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
 Emile Baudin, jardinier et de  
 Emma née Wyss, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Marius Baudin, électricien, à Lausanne  
 2. Emile Matile, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Locle, le 1<sup>er</sup>, à  
 Monthierod et à Mollens, le 2 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication du mariage à  
 Lausanne, Le Locle, Monthierod  
 et Mollens.

## Les époux :

Edouard Courvoisier-Clément  
 Julia Courvoisier-Clément

## Les témoins :

M. Matile

M. Baudin

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Gimel,  
 du Locle et de Ballens, à Mollens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 528  
Vinardet  
Baumeister

## Adoption

Madame Veuve Jeanne Vinard -  
Baumeister a été adoptée le 15 octobre  
1948 par les époux Greiser, Karl Ludwig  
Hermann et Maria née Baumeister,

originaires de Zurich.

Elle porte désormais le nom de  
Greiser tout en restant exclusivement  
originaires de Chevroix.

Lausanne, le 23 novembre 1950.  
L'officier de l'état civil :

*Amédée*  
C. Gué au Dép.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vinard, Charles

célibataire

coiffeur

originaire de Chevroix

domicilié à

Lausanne, Cau,

né à

Montelice (Fribourg) le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Auguste Vinard, décédé et de

Louise née Scheidegger, ménagère, à Lausanne

2. Baumeister, Jeanne

célibataire

lingère

originaire de Langwied (Münich), Allemagne

domiciliée à

Zürich

née à

Münich le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Michel Baumeister, décédé et de

Thérèse née Reiter, ménagère, à Zürich

Comme témoins :

1. Henri Vinard, coiffeur, à Grandson

2. Louise Vinard, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Chevroix, le 4,  
à Zürich, le 5, et à Langwied, le 6 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Chevroix, Zürich et Langwied.  
Certificat de capacité de la fiancée  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Ch. Vinard

Jeanne Vinard

## Les témoins :

Henri Vinard

Louise Vinard

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de Grandson  
de Zürich, ainsi qu'à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 529  
Gaillard  
et  
Addor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Alphonse - Emile

célibataire

ébéniste

originaire de Bullet

domicilié à

Lausanne, Cour

né à

aux Rasses rue Bullet le quinze juin

mil huit cent septante-huit

fils de

Auguste Gaillard

et de

Catherine - Elisabeth née Fischer, les deux décédés

2. Addor, Julie

célibataire

cuisinière

originaire de Ste Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Ste Croix

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Justin - Alfred Addor, ébéniste

et de

Jenny - Hina née Bugnon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edouard Morandi, menuisier, à Lausanne  
2. Franz Hofleitner, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Bullet, Ste Croix  
et Grange de Ste Croix, le 25 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Bullet, Ste Croix et Grange-  
de-Ste Croix.

Les époux :

Emile Gaillard  
Julie Gaillard

Les témoins :

Edouard Morandi  
Hofleitner Franz

Communiqué à l'état civil de Bullet  
et de Ste Croix

L'officier de l'état civil :

Jouet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 530  
Cuennet  
Bastian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuennet, Louis-Philippe**

célibataire

mason

originaire de **Billens (Fribourg)** domicilié à

**Lausanne** né à

**Lausanne**

le deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

**Jonas-Maurice Cuennet** et de

**Florence-Clémentine née Emery**, les deux dédés

2. **Bastian, Suzanne**

célibataire

repasseuse

originaire de **Lutry et Forcl (Savoie)** domiciliée à

**Lutry** née à

**Lutry**

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

**François-Gabriel Bastian, mason** et de

**Fanchette-Fanny née Paschoud, à Lutry**

Comme témoins :

1. **Ettore Rigli, mason, à Lausanne**

2. **Henri Boisson, cultivateur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 28, à Billens, le 29, à Forcl, le 30 novembre, et à Lutry, le 1<sup>er</sup> décembre 1914**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent quatorze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à **Lausanne, Billens, Forcl et Lutry.**

Les époux :

**Cuennet Louis**  
**Suzanne Cuennet**

Les témoins :

**Rigli Ettore**  
**H Boisson**

L'officier de l'état civil :

**Fucel**

Communiqué à l'état civil de **Billens, de Forcl et de Lutry.**

N<sup>o</sup> 531  
Crotta  
Chautems

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crotta, John-Henri-Vincent  
veuf de Louise née Junod, dès le 31 janvier 1912  
agriculteur

originaire de St-Bathélemy domicilié à  
St-Oyens né à  
Pompales le dix-huit mars

mil huit cent septante-un fils de  
Jean-Henri Crotta, agriculteur, à Tolochenaz et de  
Félicie-Venus-Georgette née Williams, séduite

2. Chautems, Marie  
célibataire

originaire de Champvent domiciliée à  
Champvent née à  
Champvent le huit janvier

mil huit cent septante-neuf fille de  
Julos Chautems, agriculteur et de  
Jeanette-Lina de Blainville, à Champvent

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Oyens, le 24, à St-Bathélemy &  
à Champvent, le 25 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Gimel.

Les époux :

John Crotta  
Marie Crotta

Les témoins :

H. Bocion  
E. Dubois

L'officier de l'état civil :  
F. J. J.

Communiqué à l'état civil d'Eschallens,  
de Gimel et de Method.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 532  
Gabet  
et  
Auguet

Selon certificat signé M<sup>e</sup>  
Bailly, notaire, à Chambéry, les  
époux désignés ci-dessous ont passé  
le seize décembre \*1914, un contrat  
de mariage devant le dit notaire.

Inscrit avec l'autorisation du  
Département de Justice et Police.

Lausanne, le 23 décembre 1914.

L'officier de l'état civil :

Jucel

\* lire : mil neuf cent quatorze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. baron Gabet, François-Marie dit Francisque  
veuf de Adélaïde Eugénie née Marion, dès le 3 juillet 1906  
agent de change honoraire  
originaire de Chambéry (Savoie), France domicilié à  
Lyon, 6<sup>e</sup>, 10, Place Morand né à  
Chambéry le vingt-quatre novembre  
mil huit cent quarante-six fils de

Alcisé Gabet et de  
Victorine-Françoise née Milliet de St-Alban, les deux décédés

2. Auguet, Hélène-Alice  
célibataire

originaire de Paris, 12<sup>e</sup> domiciliée à  
Lausanne, av. d'Ecchy 24 née à  
Paris, 12<sup>e</sup> le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Emile-Charles-Lucien Auguet et de  
Marie-Blanche née Tombrion, les deux décédés

Comme témoins : 1. Professeur D<sup>r</sup> Paul Deméville, à Lausanne  
2. D<sup>r</sup> Jules Genin, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lyon, 6<sup>e</sup>, le 20, et à Lausanne, le 21  
novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la précédente femme du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lyon et à  
Lausanne.

Certificat de capacité des fiancés.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.  
Certificat du notaire Bailly et lettre du Dé-  
partement, du 21 décembre 1914, autorisant l'inscription  
communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

*Gabet*  
Alcisé Gabet.

## Les témoins :

*Deméville*  
D<sup>r</sup> Deméville  
*Genin*  
D<sup>r</sup> Genin

L'officier de l'état civil :

Jucel

N<sup>o</sup> 533  
Metzger  
Bretsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Metzger, Franz

célibataire

ébéniste

originaire de Stein (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Bâle

le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Franz Metzger, ouvrier de ville

et de

Bertha née Plummer, à Bâle

2. Bretsch, Maria-Emma-Louisa

célibataire

couturière

originaire de Grosswangen (Lucerne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Littau (Lucerne)

le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Joseph Bretsch, dévideur

et de

Elisabeth née Linbach, à Meggis

Comme témoins :

1. Erwin Metzger, ouvrier, à Bâle

2. Frieda Bretsch, cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Stein, le 29, et à Grosswangen, le 30 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages de  
Lausanne, Stein et Grosswangen.

Les époux :

Franz Metzger  
Emma Metzger

Les témoins :

Erwin Metzger  
Frieda Bretsch

Registre des familles vol. 24 fol. 148.

Communiqué à l'état civil de Stein  
et de Grosswangen.

L'officier de l'état civil :

Juret

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 534  
Rossy  
et  
Dessaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossy, Auguste - Isaac - Henri

célibataire

employé aux F.-L.

originaire de La Chaux

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux

le quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Louis - Philippe - Henri Rossy, décédé

et de

Louise - Henriette née Guex, à La Chaux

2. Dessaux, Hélène - Fanny

célibataire

couturière

originaire de Saint - Prix

domiciliée à

La Chaux

née à

St Prix

le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Jean - Alphonse Dessaux, agriculteur

et de

Rose - Julie - Alice née Berthold, à La Chaux

Comme témoins :

1. Gustave Abetel, employé F.-L., à Lausanne

2. Constant Duvoisin, employé F.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à La Chaux, le 11,  
et à St Prix, le 12 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, La Chaux et St Prix.

Les époux :

Rossy Aug.  
Hélène Rossy

Les témoins :

C. Duvoisin,  
G. Abetel

Communiqué à l'état civil de Comvray  
et de St Prix, à Etiez.

L'officier de l'état civil :

Jucel



N<sup>o</sup> 535  
Reymond  
et  
Descorges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond**, Arthur - Alphonse  
divorcé, dès le 28 octobre 1912, de Maria - Eugénie Schneider  
contrôleur aux T. - T.  
originaire de Prétigny, L'Abbaye et Le Chenit domicilié à  
Lausanne né à  
Ecublens le quatre avril  
mil huit cent septante - six fils de  
François Reymond, à Lausanne et de  
Euphrasie née Delacrausaz, décédée

2. **Descorges**, Alice  
divorcée, dès le 2 octobre 1913, de Ulysse Berenson  
ménagère  
originaire de Donneloye domiciliée à  
Lausanne née à  
vieux Couray le vingt - un octobre  
mil huit cent vingt - dix fille de  
Christian - Frédéric Descorges et de  
Emilie née Deppeaux, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Perreye, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye, Le Lontier  
et Le Prémis, le 8, à Prétigny et à Donneloye, le 9 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - six décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées ;

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée, avec mention  
de divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
L'Abbaye, Le Lontier, Le Prémis,  
Prétigny et Donneloye.  
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec  
mention du divorce, voir vol. 25, fol. 112.

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye  
du Lontier, de Prémis, à Police le Grand  
et de Helodier, à Donneloye.

Les époux :

Arthur Reymond  
Alice Descorges

Les témoins :

H. Bodion  
L. Perreye

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 536  
Métray  
et  
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métray, Lucien

célibataire

riches

originaire de Loèche et Albion (Valais) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean Métray, décédé

et de

Yvonne-Marie née Herrscher, à Lausanne

2. Bovard, Hélène-Emilie

célibataire

blanchisseuse

originaire de Epone

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Emile-Charles Bovard, journalier

et de

Jenny née Grand, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Mingard, agent de police, à Lausanne

2. Jules Widmann, couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Albion et à Epone,  
le 11, à Loèche, le 12 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Albion, Epone et Loèche

Les époux :

Métray Lucien  
Hélène Métray

Les témoins :

Mingard Jules  
Widmann Jules

Communiqué à l'état civil d'Albion,  
de Cully et de Loèche.

L'officier de l'état civil :

Fucet

N<sup>o</sup> 537  
Blanc  
Michaud

1914-189

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Marcel - Ami

célibataire

étudiant

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le vingt-deux mars

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Georges - Louis Blanc, agent d'assurance

et de

Rachel née Vermeir, à Lausanne

2. Michaud, Marguerite - Pauline - Antonine

célibataire

originaire de

La Terraz

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le cinq août

mil-huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Paul - Léon Michaud, mécanicien C.F.F.

et de

Genevieve née Decosterd, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Pilliard, ancien tapissier, à Yverdon

2. Antonie Pilliard, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Terraz, le 5 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et La Terraz.

Les époux :

Marcel Blanc  
Antonine Blanc

Les témoins :

F. Pilliard  
A. Pilliard

Communiqué à l'état civil de La Terraz.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

No 538  
Menétrey  
et  
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey, Alfred-Théophile

célibataire

notaire

originaire de Poliez-le-Grand domicilié à

Lausanne

né à

Poliez-le-Grand le dix-neuf août

mil huit cent soixante-dix-huit fils de

Jean Menétrey et de

Rosine-Madeline née Tanchaud, décédée

2. Crausaz née Pache, Blanche-Mariette-Louise  
divorcée de Alois Crausaz, dès le 17 novembre 1910

originaire de Chavannes sur Moudon domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Henri Pache, décédé et de

Fanny-Mariette née Griottier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Cherbulliez, négociant, à Lausanne

2. Jules Bonny, contrôleur du Crédit foncier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Poliez-le-Grand  
et à Chavannes, le 14 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Poliez-le-Grand et Chavannes.

Pour l'acte de naissance de la fiancée,

voir vol. 7, fol. 79.

Sur son acte de mariage, avec mention  
de divorce, voir vol. 24, fol. 224.

Les époux :

A. Menétrey

B. Crausaz

Les témoins :

H. Cherbulliez

J. Bonny.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Bottens,  
à Poliez-le-Grand, et de Moudon.

N<sup>o</sup> 533  
Favre-Perrod  
et  
Repond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre-Perrod, Louis-David  
divorcé, en secondes noces, de Emma Jaquillard, dès le 21 novembre 1913  
agriculteur  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Rougemont né à  
Rougemont le dix-neuf mars  
mil huit cent soixante-un fils de  
Abraham-David Favre-Perrod et de  
Marie-Antoinette née Schwitzguébel, décédés

2. Repond, Marie-Angèle  
célibataire  
domestique  
originaire de Charney et Villarvolard (Fribourg) domiciliée à  
Rougemont née à  
Charney le quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Joseph-Laurent Repond, décédé et de  
Marie-Clémence née Andrey, à Charney

Comme témoins : 1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne  
2. Louis Peneveyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 2, à Château-d'Oex et  
à Villarvolard, le 3, à Charney, le 4 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze


Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de Rougemont

Les époux :

Favre Perrod Louis  
Marie Favre Perrod

Les témoins :

Gantin 

L'officier de l'état civil :

Fucet 

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Oex, de Rougemont, de Charney  
(Gruyères) et de Villarvolard.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 540  
Schmidle  
et  
Mermillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidle, Emile

célibataire

représentant de commerce

originnaire de Frick (Argovie) et de Bâle domicilié à  
Lausanne né à

Frick le quatorze juin  
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Albert-Henri-Louis Schmidle, retraité C. F. F., à Bâle et de  
Marie-Pauline née Kösch, décédée

2. Mermillod, Alma-Marie

célibataire

originnaire de Coirins domiciliée à  
Lausanne née à

Grandson le neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Louvent Mermillod, maître-sabonneur, à Grandson et de  
Emma-Hélène née Senn, décédée

Comme témoins :

1. Jules Ceille, voyageur de la brasserie du Cardinal, à Lausanne
2. Jean Leuenberger, boulanger, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Frick, Bâle et  
Coirins, le 9 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Frick, Bâle et Coirins.

Les époux :

E. Schmidle  
Alma Marie Schmidle

Les témoins :

H. Haide  
J. Leuenberger

L'officier de l'état civil :

F. Juch

Communiqué à l'état civil de Frick,  
Bâle et Coirins (Argovie).

Registre des familles vol. 18 fol. 160

N<sup>o</sup> 541  
Redalié  
Kovatcheff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redalié, Léo

célibataire

étudiant

originaire de Odessa (Russie) domicilié à

Chailly / Lausanne né à

Odessa le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Uron-Mercha-Leibowitz Redalié, médecin et de

Manna Nic Lempert, à Odessa

2. Kovatcheff, Ekra

célibataire

étudiante

originaire de Belogratchik (Bulgarie) domiciliée à

Lausanne née à

Belogratchik le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Mardimie Kovatcheff, délégué et de

Catherine née Damianova, à Sofia

Comme témoins : 1. Mme Zoia Lounkevitch, à Chailly / Lausanne  
2. Vitalis-Joseph Daffa, étudiant, à Chailly / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication du mariage à Lausanne.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.  
Engagement à mariage religieux.

Les époux :

L. Redalié  
E. Kovatcheff

Les témoins :

Zoi Lounkevitch  
Vitalis Daffa

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 542  
Richard  
et  
Cruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Jules  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Savigny et Ford (Lavaux) domicilié à  
Lausanne né à  
Savigny le vingt-deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Jean-Daniel Richard et de  
Louise née Delvert, les deux décédés

2. Cruchet, Rose-Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Pully domiciliée à  
Lausanne née à  
L'Abergement le vingt-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Gustave-Louis Cruchet et de  
Emmy-Louise née Gauthier, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Zahn, coiffeur, à Pully  
2. Constant Lavanchoy, Cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Savigny et à Pully,  
le 2, à Ford, le 3 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-et-un décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Savigny, Pully et Ford.

## Les époux :

Jules Richard  
Rose Richard

## Les témoins :

Alfred Zahn  
et Lavanchoy Blanc

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
de Marrens et de Ford.

Par Jugement du Tribunal de  
Lausanne rendu  
en date du 21 avril 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 juin  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an... le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr — contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 4 juillet 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucci



N<sup>o</sup> 543  
Parisod  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Jean-Henri

célibataire

pâture

originaire de Villette, Grandvaux et Lutry domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Juline Parisod, décédée et de

2. Müller née Durgniat, Mariamne dite Anna

veuve de Jean-Jonni dit Fernand Müller, dès le 5 janvier 1912

reparceuse

originaire de St-Antoni (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Geneve le quatorze septembre

mil huit cent soixante-sept fille de

David-François Durgniat, décédé et de

Marie-Adèle née Nicodier, à Férey

Comme témoins : 1. Albert Zbinden, employé postal, à Lausanne

2. Albert Dumont, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Villette, Grandvaux,

Lutry et St-Antony, le 29 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée.  
acte de décès du premier mari de la fiancée.  
actes de publication de mariage à Lausanne,  
Villette, Grandvaux, Lutry et St-Antoni.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 9, fol. 28.

Communiqué à l'état civil de Cully,  
de Lutry et de St-Antoni.

Les époux :

Parisod Henri  
Anna Parisod

Les témoins :

A. Zbinden  
A. Dumont

L'officier de l'état civil :

Frey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 514  
Grimm  
et  
Bolomey

Par jugement du Tribunal civil de  
Neuchâtel, à Besançon, rendu  
en date du 16 mai 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ..... an.... le  
délai pendant lequel l.....  
ne pourr..... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 7 août 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Baillif

à 9<sup>h</sup> à Trubschachen,  
Lutry et Forel (Lausanne).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grimm, Henri-Alcide

célibataire

vannier

originaire de Trubschachen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Besançon (Doubs), France le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis-Alcide Grimm, décédé et de

Emilie-Pauline née Gamois, à Besançon

2. Bolomey, Henriette-Marie

célibataire

couturière

originaire de Lutry et Forel domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jules-Noé Bolomey, plâtrier-peintre et de

Georgine-Marie Roine née Combernoux, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marie Bolomey, repasseuse, à Lausanne

2. Henri Dutry, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Trubschachen, Lu-  
try et Forel, le 16 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de consentement des parents de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Trubschachen, Lutry et  
Forel.

Les époux :

Grimm Henri  
et  
H. Grimm

Les témoins :

Marie Bolomey  
et  
H. Dutry

L'officier de l'état civil :

Guad

Communiqué à l'état civil de Trub-  
schachen, de Lutry et de Forel.

N<sup>o</sup> 545  
Gobet  
et  
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gobet, Antoine - Joseph - Alphonse  
veuf de Anna - Léa née Margot, des le 5 mai 1905  
ouvrier chocolatier  
originaire de Villars St Pierre (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Villars St Pierre le deux septembre  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Pierre - Félix Gobet et de  
Marie - Josephine née Genoud, décédés

2. Zbinden née Bolomey, Marie - Louise - Julie  
veuve de Théophile Zbinden, des le 15 septembre 1913  
maîtresse de pension  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Corna au Lutry le vingt-six juillet  
mil huit cent soixante-huit fille de  
Jean - Isaac Bolomey et de  
Marie née Cardinaux, les deux décédés

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Villars St Pierre  
et à Guggisberg, le 15 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents conjoints.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Villars St Pierre et Guggisberg.

Les époux :

Gobet Alphonse  
Julie Gobet

Les témoins :

H. Bocion  
L. Penveyre

Communiqué à l'état civil de Villars-  
St Pierre et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :  
Fuerst

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 10 juillet 1924, déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an., le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 5 décembre 1924. L'officier de l'état civil :

D. Baillif

R. du 11.12.24.

## Registre des mariages A.

N° 546  
Cattin  
et  
Reiff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cattin, Emile  
divorcé de Anna-Henriette Berret, dès le 4 janvier 1911  
municipal  
originaire de Les Bois (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Renan (Berne) le cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Joseph-Hippolyte Cattin, décédé et de  
Anna-Maria-Thérèse née Bayard, à Neuchâtel

2. Reiff, Clara  
célibataire  
municipale  
originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rüeggisberg le vingt-six mars  
mil huit cent dix-huit fille de  
Samuel Reiff et de  
Marquaire née Hylar, les deux décédés

Comme témoins : 1. Joseph Savary, percepteur, à Lausanne  
2. Maurice Meyer, fermier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Rüeggisberg, le 12, à Les Bois, le 16 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
acte du premier mariage des fiancés,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Rüeggisberg et Les Bois.

## Les époux :

Emile Cattin  
Clara Cattin

## Les témoins :

Savary Joseph  
Maurice Meyer

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Rüeggisberg  
et de Les Bois.

Par jugement du Tribunal cantonal  
de Neuchâtel rendu  
en date du 3 avril 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 mai  
1920, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> janvier 1923.

L'officier de l'état civil :

Ballif

Le numéro 546 à la page  
89 est celui de la dernière in-  
scription faite dans l'année  
1914. Les deux doubles du présent  
registre sont conformes à que  
nous certifions.

Lausanne, le 31 décembre 1914

L'officier de l'état civil :

Fucci

N<sup>o</sup> 1  
Belet  
et  
Vaney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Belet, Emile-Benjamin**  
 célibataire  
 infirmier  
 originaire del Mont ne Lausanne domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-cinq mai  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Jean-Abram-Henri Belet, décédé et de  
 Marie-Louise Porchet ne Maccarud, à Lausanne

2. **Vaney, Mathilde-Rosalie**  
 célibataire (mineure)  
 cuisinière  
 originaire de Cugy et Bottens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Noudon le seize janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Jules-Samuel Vaney, entrepreneur et de  
 Louise-Melvina nee Germond, à Lucens

Comme témoins :  
 1. Emile Muller, appavelles, à Lausanne  
 2. Alfred Kohler, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Cugy et à  
 Bottens, le 11, au Mont et à Lucens, le 12 Décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des parents de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Cugy, Bottens, Le Mont et Lucens.

Les époux :

Emile Belet  
 Mathilde Belet

Les témoins :

Emile Muller  
 Alfred Kohler

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Bottens,  
 à Poliez-le-Grand, de Romanel, à  
 Prilly, et de Lucens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Zurkinden  
et  
Bavaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurkinden, Maurice

célibataire

ouvrier

originaire de Fribourg

domicilié à

Lausanne

né à

Fribourg

le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Philippe-Antoine Zurkinden, manouvrier

et de

Marie-Elisabeth Folly, à Fribourg

2. Bavaud, Elisa-Cécile

célibataire

couturière

originaire de Pottens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Marc-Emmanuel Bavaud, cordonnier, à Lausanne

et de

Adèle-Elisabeth Bavaud, d'écuyer

Comme témoins :

1. Henri Delisle, employé de magasin, à Lausanne

2. Marguerite Menoud (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Fribourg, le 20,  
et à Pottens, le 21 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Fribourg et Pottens.

Registre des familles vol. 23 fol. 284.

Communiqué à l'état civil de Pottens,  
à Soliez-le-Grand, et de Fribourg.

Les époux :

Zurkinden Maurice  
Zurkinden Cécile

Les témoins :

H. Delisle

M. Menoud.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

N<sup>o</sup> 3  
Pahud  
Deluchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Alphonse-Eugène

célibataire

graveur sur verre

originaire de Pibley - Magnoue

domicilié à

Lausanne

né à

Pibley - Magnoue

le treize janvier

mil-huit cent septante-un

fils de

Emile Pahud, garde de triage, à Pibley - Magnoue

et de

Rosette née Burnand, Lucidee

2. Deluchi, Albina-Giulia

célibataire

couturière

originaire de Mularzo (Mara-Corvara), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Mularzo

le trois avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Angiola Deluchi, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. Gaspard Putschler, cafetier, à Lausanne

2. Auguste Jaccaud, forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Pibley - Magnoue, le 12, et à Mularzo, le 29 novembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pibley - Magnoue et Mularzo.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Eugène Pahud  
Albina Pahud

Les témoins :

G. Putschler  
Auguste Jaccaud

L'officier de l'état civil :

Jaccaud

Communiqué à l'état civil de Moudon, à Doyrolaye, et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

No 4  
Pot  
et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pot**, Marcelin - Théophile  
veuf de Louise - Hélène née Perrod, des le 1<sup>er</sup> mars 1913  
conducteur de travaux  
originaire de Koury (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Koury le dix-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Quence Pot, décédé et de  
Sophie née Marchand, ménagère, à Tublier / Evian

2. **Rey**, Marie - Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Montana (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ormont - domus le dix-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jérémie Rey, décédé et de  
Geneviève née Devantery, ménagère, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Rey, représentant, à Lausanne  
2. Emma Rey, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Koury et à Montana, le 16 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Koury et Montana.

## Les époux :

Marcelin Pot  
Louise Pot

## Les témoins :

Louis Rey  
Emma Rey

Communiqué à l'état civil de Koury et de Montana.

L'officier de l'état civil :  
Fruet



N<sup>o</sup> 5  
Pasche  
et  
Calmelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Vincent - Robert  
célibataire  
appareilleur  
originaire de Servion domicilié à  
Lausanne né à  
au Landuon (Neuchâtel) le trente septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Henri Pasche, manoeuvre et de  
Louise-Adèle née Mottier, à Lausanne

2. Calmelet, Marie - Edouard  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de L'Isle sur le Doubs (France) domiciliée à  
Lausanne née à  
Vilars (Neuchâtel) le premier septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Edouard Calmelet et de  
Marie - Julie née Charrière, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Paul Wüthrich, typographe, à Lausanne  
2. Georges Droz, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Servion, le 4 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Servion.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

V. Pasche  
M. Pasche

Les témoins :

Georges Droz  
Paul Wüthrich

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-Ville et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Pasche  
et  
Mutzemberg

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 25 janvier 1917, déclaré définitif et exécutoire le 4 avril 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 avril 1917.  
L'officier de l'état civil :

*Pucel*

R. du 13.5.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Charles-Auguste  
divorcé de Alice Mutzenberg, dès le 23 juin 1913  
conféau  
originaire de Oron-la-Ville domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jean-Daniel Pasche, décédé et de  
Sophie-Elionore née Jaquier, à Lausanne

2. Mutzenberg, Alice  
divorcée de Charles-Auguste Pasche, dès le 23 juin 1913  
ménagère  
originaire de Oron-la-Ville domiciliée à  
Lausanne née à

Oron le trente août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François Mutzenberg, machiniste et de  
Marie-Louise née Fabrod, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Faillens, jardinier, à Lausanne  
2. Jules Magnin, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Oron-la-Ville, le 4 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Autorisation du Tribunal.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Oron-la-Ville.  
Pour l'acte de mariage, avec mention du di-  
voce, voir vol. 35, fol. 264.

## Les époux :

Pasche  
Pukhe A.

## Les témoins :

H. Caillors  
Magnin

L'officier de l'état civil :

*Pucel*

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-Ville.

N<sup>o</sup> 7  
Dunghi  
et  
Essenti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dunghi, Charles-Louis  
célibataire  
tailleur de pierres  
originaire de Saltris (Côme), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Scuppes (Seine et Oise), France, le huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Paul Dunghi, tailleur de pierres, à Saltris et de  
Angèle née Basilio, décédée

2. Essenti, Marie-Melie-Augustine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Masnago (Côme), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Masnago le vingt-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Ernest Essenti, manoeuvre et de  
Anna-Maria née Nicora, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Chevalier R. Zanoni, Agent consulaire d'Italie, à Lausanne  
2. Chevalier Borgatta, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 octobre, à Saltris et  
à Masnago, le 15 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
actes de publication de mariage à Lausanne,  
Saltris et Masnago, avec certificats de capacité.  
Intervention du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Les époux :  
Dunghi Charles  
Marie Dunghi  
Les témoins :  
Jean  
Gr. Borgatta  
L'officier de l'état civil :  
Fucci

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
Vifian  
Köchli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vifian, Louis - Emile - Jean  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Alfred - Joseph Vifian, décédé et de  
Louise - Henriette - Augustine née Noverratz, à Lausanne

2. Köchli, Anna - Emma  
célibataire  
reparceuse  
originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Charles - Friedrich Köchli, facteur, à Berne et de  
Anna - Maria née von Niederhäusern, décédée

Comme témoins : 1. Matthias Basse, seruaire, à Lausanne  
2. Henri Daccord, fleuriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Guggisberg, le  
16, et à Mühleberg, le 17 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Guggisberg et Mühleberg.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 20, fol. 276.

## Les époux :

Louis Vifian  
Anna Vifian

## Les témoins :

Basse Matthias  
Daccord Henri

Communiqué à l'état civil de Guggisberg  
et de Mühleberg.

L'officier de l'état civil :  
Fuerst

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 28 mai 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 septembre  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage. \* des le 30 septembre 1925  
Lausanne, le 31 octobre 1925.

L'officier de l'état civil:

H. Prallif

N<sup>o</sup> 9  
Jordan  
Gleyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Fernand-Louis  
célibataire  
gendarme  
originaire de Carrouge domicilié à  
Lausanne né à  
Carrouge le vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Julio Jordan, décédé et de  
Julie née Magniaux, à Oster-Mündingen (Berne)

2. Gleyre, Bertha-Henny  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chevilly domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Granges-le-Ste Croix le quatorze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Marie-Louise Gleyre, à Ste Croix et de

Comme témoins :  
1. Philippe Jordan, agriculteur, à Carrouge  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Carrouge et à Chevilly, le 14 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Carrouge et Chevilly.

Les époux :

Fernand Jordan  
Bertha Jordan

Les témoins :

Philippe Jordan,  
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Mézières  
et de La Sarraz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10  
Imhoff  
et  
Goncet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhoff, César - Jules  
célibataire  
mécanicien - électricien  
originaire de Moutach - Buchen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Jules - César Imhoff, chef de service aux T. L., à Lausanne, et de  
Hélène - Bertha née Pignone, décédée

2. Goncet, Germaine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Besançon (Doubs), France domiciliée à  
St-Ouen (Seine) née à  
Besançon le seize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Marie - Louise Goncet, sans domicile connu et de

Comme témoins :  
1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. Francis Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Scherrenegg, le  
28 novembre, et à Saint-Ouen, le 4 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Scherrenegg et St-Ouen.  
Déclaration d'absence de la mère de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Lettre du Consul Général de France à Genève,  
du 23 décembre 1914.  
Lettre du King de paix de Genève, du 30 décembre 1914.  
Lettre du Département de Justice et Police de  
Genève, du 15 janvier 1915.  
Communiqué à l'état civil de Scherrenegg  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Imhoff César  
Imhoff Germaine

## Les témoins :

Ch. Vallotton  
Pamblanc

Officier de l'état civil :  
Goncet

N<sup>o</sup> 11  
Clot  
Wechlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Eugène

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Curtille.

domicilié à

Lausanne

né à

Curtille

le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Eugène Clot, décédé

et de

Rhine - Léocadie née Kernoz, à Curtille

2. Wechlin, Adeline - Marguerite

célibataire

blanchisseuse

originaire de Mullheim (Baden)

domiciliée à

Payerne

née à

Payerne

le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Ernest Wechlin, décédé

et de

Adeline - Anna Ocholi née Guerber, à Payerne

Comme témoins : 1. Eugène Schneider, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Héli Pahud, agriculteur, à Curtille

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Payerne, le 4, à Curtille, le 5, et à Mullheim, le 8 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Payerne, Curtille et Mullheim, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Clot Eugène  
Marguerite Clot

Les témoins :

Eugène Schneider  
Héli Pahud

L'officier de l'état civil :

Fuad

Communiqué à l'état civil de Payerne et de Curtille (Lucerne), ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

Form 3.

N<sup>o</sup> 12  
Galliati  
et  
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galliati, Gioni

célibataire

tailleur

originaire de Luisago (Como), Italie domicilié à

Lausanne né à

Luisago le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Gerolamo Galliati, agriculteur, à Cantù et de

Maria née Ballerini, décédée

2. Durussel, Bertha

célibataire

couturière

originaire de Chesalles sur Moudon domiciliée à

Chesalles née à

Chesalles le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Constant Durussel, agriculteur et de

Elixa née Corthens, à Chesalles

Comme témoins :

1. Oscar Naillat, chauffeur d'autos, à Lausanne

2. Guelfo Croari, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Chesalles sur Moudon, le 13 novembre, et à Cantù, le 13 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement du père du fiancé.

Acte de décès de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Chesalles sur Moudon et Cantù, avec certificat de capacité.

Pratification du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice de Solle.

Communiqué à l'état civil de Luarno et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

G Galliati

B Galliati

Les témoins :

Croari Guelfo

Naillat Oscar

L'officier de l'état civil :

Fucci



N° 13  
Genier  
et  
Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier, Eugène - Louis - Dénis  
Célibataire  
sculpteur  
originaire de Thierrens  
Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de Jules - François Genier, décédé et de Louise née Bron, à Lausanne

2. Grivel, Eugénie  
Célibataire  
femme de chambre  
originaire de Bourenns  
Lausanne domiciliée à Lausanne née à Lausanne le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Louis - Jules Grivel, journalier et de Lina née Cornu, à Lausanne

Comme témoins : 1. Constant Genier, valet de chambre, à Lausanne  
2. Louis Grivel, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Thierrens et à Bourenns, le 26 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père du fiancé.  
Consentement de son tuteur et de sa mère.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Thierrens et Bourenns.

Les époux :

Louis Genier.  
Eugénie Genier

Les témoins :

Constant Genier  
Eugène G

L'officier de l'état civil :

Lucer

Communiqué à l'état civil de St-Croix et de Fullens.

Prisère du 21.12.20  
Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 1<sup>er</sup> avril 1924, déclaré définitif et exécutoire le 8 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Inscrit le 18 juin 1920  
L'officier de l'état civil  
Lucer

## Registre des mariages A.

No. 14  
Regamey  
et  
Chaouy

8-145  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Paul - Hector  
veuf de Adeline née Schryber, dès le 15 juillet 1914  
employé de bureau  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à

Chailly sur Lausanne le six décembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Auguste Regamey, garde-champêtre et de  
Jenny née Pache, à Lausanne

2. Chaouy, Marguerite  
célibataire

originaire de Yverdon domiciliée à  
Yverdon née à

Yverdon le premier juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Etienne - François Chaouy, diocèse et de  
Hélène - Thérèse - Arnette née Goy, à Yverdon

Comme témoins : 1. Louis Weber, employé Services industriels, à Lausanne  
2. Samuel Burnier, Commis Services industriels, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon, le 21 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
à Yverdon.

Acte de naissance du fiancé, voir vol  
12, fol. 96.

Acte de décès de femme Regamey, voir  
vol. 45, fol. 16.

## Les époux :

Regamey  
Marguerite Regamey

## Les témoins :

Louis Weber  
S. Burnier

L'officier de l'état civil :

Fuciel

Communiqué à l'état civil de Villars-  
sur-Yverdon.

N<sup>o</sup> 15  
Bolle  
et  
Champoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolle, Henri-Ernest

célibataire

négociant en vins

originaire de Verrières et La Côte-aux-Fies (Nuchâtel) domicilié à

Morges

né à

Morges

le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alphonse Bolle, négociant en vins

et de

Lucille-Rosa Fatten, décédée

2. Champoud, Marguerite-Antoinette-Adèle

célibataire

originaire de Comoray

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverne

le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Eugénie-Amélie-Antoinette Champoud, veuve, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Louis Bolle, négociant en vins, à Morges

2. Henri Panchaud, employé de banque, à Morges

Les publications ont eu lieu à Comoray, le 26 décembre, aux Verrières et à La Côte-aux-Fies, le 28, à Lausanne, le 29 décembre 1914, et à Morges, le 2 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Morges.

Les époux :

H. Bolle

Marguerite Bolle

Les témoins :

L. Bolle

H. Panchaud

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil des Verrières, de La Côte-aux-Fies, de Morges et de Comoray.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16  
Chevalley  
Battaglia

Par jugement du Tribunal...  
en date du 11 novembre 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 décembre  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 31 décembre 1914.

L'officier de l'état civil:

*Guat*  
Président du J. I. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Henri-Emile  
veuf de Julie-Ida née Chevalley, ds le 16 juin 1914  
chauffeur

originaire de Champtauvez \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Granges \_\_\_\_\_ le dix-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jean Chevalley, menuisier, à Granges-Morand \_\_\_\_\_ et de  
Fanny née Bastian, décédée

2. Battaglia, Jeanne-Amélie  
célibataire

cuisinière  
originaire de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lutry \_\_\_\_\_ le dix-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de

Victor-Christian Battaglia, employé C. F. F., à Genève \_\_\_\_\_ et de  
Léon-Henri née Beckmann, décédée

Comme témoins : 1. Jean Pfefferle, pâtissier, à Lausanne  
2. Sylvain Buttin, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Genève, le 23,  
et à Champtauvez, le 25 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Genève et Champtauvez.

Les époux :

Henri Chevalley  
Jeanne Chevalley

Les témoins :

J. Pfefferle  
Sylvain Buttin

L'officier de l'état civil :

*Guat*

Communiqué à l'état civil de Genève  
et de Combremont.

N<sup>o</sup> 17  
Demartines  
et  
Ramelet

Divorce. Par arrêt du Tribunal fédéral du 3 mars 1955, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 26 avril 1955  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demartines, Maurice - Emile - Henri  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Rolle domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
François - Emile Demartines, employé de banque et de  
Léonie - Louise - Adeline née Crevy, à Lausanne

2. Ramelet, Henriette - Julie - Sophie  
célibataire

originaire de Orbe domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Antoine - Louis - Jean - James Ramelet, maître ferronnier, et de  
Louise - Emmy née Böhy, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Ramelet, employé de commerce, à Lausanne  
2. Charles Demartines, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Orbe, le 6, et à Rolle, le 7 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Orbe et Rolle.

Les époux :

M. Demartines  
H. Demartines.

Les témoins :

L. Ramelet  
Ch. Demartines

Communiqué à l'état civil d'Orbe et de Rolle.

L'officier de l'état civil :  
Fucal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 18  
Bolomey  
et  
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Victor-Rodolphe  
veuf de Louise-Julie Blanc, dès le 2 novembre 1913  
conducteur au L.-P.  
originaire de Lutry et Forel domicilié à  
Lausanne né à  
Belmont & Pully le deux mai  
mil huit cent septante-deux fils de  
Rodolphe Bolomey et de  
Henriette-Rodolphine née Martin, décédée

2. Carrard née Baillif, Elisabeth  
divorcée de François-Louis Carrard, dès le 21 novembre 1915  
blanchisseuse  
originaire de Solothurn-Pittet domiciliée à  
Lausanne née à  
Emmettlingen-Ober Boden (Nidwalden) le dix-neuf février  
mil-huit cent quatre-vingt fille de  
Henri Baillif, vignier et de  
Anna-Maie née Eluxer, à Bourrens

Comme témoins : 1. Henri Baillif, vignier, à Bourrens  
2. Edouard Deléchat, chauffeur C<sup>g</sup>. N., à Cou-

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 3, à  
Forel et à Solothurn-Pittet, le 4 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée, avec  
mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Lutry, Forel et Solothurn-Pittet.  
Sous l'acte de décès de dame Bolomey, voir  
vol. 44, fol. 56.

## Les époux :

Victor Bolomey  
& Elisabeth Carrard

## Les témoins :

Henri Baillif  
& Edouard Deléchat

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Forel et de Prottons, à Solothurn-  
le-Grand.

N<sup>o</sup> 19  
Gret  
et  
Taccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gret, Georges - Ami  
Célibataire

Municipal

originaire de Ste Croix domicilié à

Ste Croix né à

Ste Croix le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Samuel dit François Gret, décédé et de

Dulie - Henriette - Louise née Marsens, à Ste Croix

2. Taccard, Gabrielle  
Célibataire

originaire de Ste Croix domiciliée à

Ste Croix née à

Ste Croix le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Ami - Jules - Samuel Taccard, décédé et de

Elix - Antoinette née Eumod, à Ste Croix

Comme témoins :  
1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne  
2. Louis Penneyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ste Croix et aux Granges-de Ste Croix  
le 21 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ste Croix

Les époux :

Georges Gret  
Gabrielle Gret

Les témoins :

Pamblanc  
Penneyre

Communiqué à l'état civil de Ste Croix

L'officier de l'état civil :

Prud

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
Benoit  
et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit, John  
veuf de Laure née Gerillet, dès le 20 mars 1913  
jardinier  
originaire de Mont-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Mont-le-Grand le trente octobre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Jules-Esme Benoit et de  
Marie-Louise née Cuany, les deux décédés

2. Pache, Adèle-Eugénie  
célibataire  
gardiennage-malades  
originaire de Bournens et Chapelles-Moudon domiciliée à  
Bournens née à  
Bournens le vingt-deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Eugène Pache, décédé et de  
Françoise-Jeanette née Neuschwander, à Bournens

Comme témoins : 1. Louis Benoit, sergent-major de gendarmerie, à Lausanne  
2. Emile Maget, facteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 décembre 1914, à  
Bournens, le 1<sup>er</sup>, à Chapelles, le 2, et à Mont-le-Grand, le  
4 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Bournens, Chapelles et Mont-  
le-Grand.

## Les époux :

John Benoit  
Eugénie Benoit

## Les témoins :

L. Benoit  
E. Maget

Communiqué à l'état civil de Gully,  
de St-Cyr et de Rolle.

L'officier de l'état civil :

Jucel



N<sup>o</sup> 21  
Nebel  
Wild

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nebel, Johann-Anton  
veuf de Bertha née Waldvogel, déc. le 19 mai 1912  
médecin  
originaire de Oesch (Bâle-Campagne) domicilié à  
Lausanne né à  
Oesch le sept juin  
mil huit cent soixante-dix fils de  
Joseph Nebel, décédé et de  
Elisabeth née Lutz, à Oesch

2. Wild, Madeleine-Harriette  
célibataire  
originaire de S<sup>t</sup> Gall domiciliée à  
Lausanne née à  
Dumont-dessous le douze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Emmanuel Wild, décédé et de  
Marie-Mathilde née Berthoz, à Oyle

Comme témoins : 1. Stephan Barrie, curé, à Lausanne  
2. Alfred Wild, ingénieur-chimiste, à Oyle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Oesch, le 25,  
et à S<sup>t</sup> Gall, le 26 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Oesch et S<sup>t</sup> Gall.  
Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 42, fol.  
191.

Les époux :

J. Nebel  
Madeleine Nebel

Les témoins :

Stephan Barrie  
Alfred Wild

L'officier de l'état civil :

J. Fucel

Communiqué à l'état civil d'Oesch  
et de S<sup>t</sup> Gall.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 22  
Tanner  
et  
Kaufmann

Par jugement du Tribunal du district  
de Lucerne, 2<sup>e</sup> chambre, rendu  
en date du 7 juillet 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 7 juillet  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 28 octobre 1922.

L'officier de l'état civil:

Jucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanner, Hans-Otto

célibataire

hôtelier

originaire de Richterswil (Zürich) domicilié à

Lausanne né à

Richterswil le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulrich Tanner et de

Selina née Witz, à Richterswil

2. Kaufmann, Amelia

célibataire

gouvernante d'hôtel

originaire de Etziken (Soleure) domiciliée à

Derendingen (Soleure) née à

Derendingen le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Carl Kaufmann, décédé et de

Christine veuve Bamert, à Derendingen

Comme témoins : 1. M<sup>me</sup> Rose Dunin, à Lausanne

2. Louis Schilling, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Etziken et à

Derendingen, le 8, à Richterswil, le 9 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage à Lausanne, Etziken, Derendingen et

Richterswil

Les époux :

Hans-Otto Tanner  
Amelia Tanner-Kaufmann

Les témoins :

M<sup>me</sup> Rose Dunin

Louis Schilling

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil d'Etziken,  
de Derendingen et de Richterswil.

N<sup>o</sup> 23  
Weber  
et  
Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Ulysse  
célibataire  
garde-malade  
originaire de Brüttelen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Crisier le neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Pierre-François Weber, agriculteur, à Crisier et de  
Swame-Moniette née Richard, décédée

2. Dougoud, Irma-Almyre  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Torny-le-Grand (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Torny-le-Grand le vingt-trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François Dougoud et de  
Ulyse née Pury, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Félix Camoletto, manoeuvre, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Aret et à Torny-le-Grand, le 6 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, à Aret et à Torny-le-Grand.

## Les époux :

Weber Ulysse  
Irma Weber

## Les témoins :

Camoletto Felix  
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Fueri

Communiqué à l'état civil d'Aret et  
de Torny-le-Grand.

## Registre des mariages A.

No 24  
Graz  
et  
Mann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graz, Louis-Ulysse  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Cuttilles domicilié à  
Leuvenne né à  
Moudon le vingt-sept septembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Ulysse Graz, charpentier et de  
Wilma née Dutoit, à Lausanne

2. Mann, Marie-Emma  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à  
Chavannes & Morges née à  
Lausanne le vingt-quatre septembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jacques Mann, charpentier et de  
Marie-Françoise née Blanc, à Chavannes & Morges

Comme témoins :  
 1. Charles Pallotton, secrétaire, à Lausanne  
 2. François Tamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leuvenne, le 5, à Eggwil et à Cha-  
vannes, le 6, à Cuttilles, le 8 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement des parents de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Eggwil, Chavannes et  
 Cuttilles.

## Les époux :

Graz L.  
Marie Graz

## Les témoins :

Tamblanc  
Ch. Pallotton

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil d'Eggwil,  
 d'Escublens et de Lucerne.

N<sup>o</sup> 25  
Crot  
et  
Oberli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Gustave

célibataire

mécanicien

originaire de Lutry et Forel (Lausanne) domicilié à  
Lausanne né à

Lucons le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Sélon Crot, horloger, à Granges-Morand et de  
Félicie née Ferrin, décédée

2. Oberli, Elisabeth

célibataire

originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Payerne née à

Clavaleyres (Berne) le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Emile Oberli, agriculteur et de  
Anna née Helfer, à Payerne

Comme témoins :

1. Jules Thieroz, gendarme, à Lausanne (départ)

2. Gustave Pasteur, gendarme, à Lausanne (départ)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Forel, le 27, à  
Lutry, Sumiswald et Payerne, le 28 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lausanne,  
Forel, Lutry, Sumiswald et Payerne.

Les époux :

Gustave Crot.  
Elisabeth Crot

Les témoins :

Jules Thieroz  
Gustave Pasteur

Communiqué à l'état civil de Forel,  
de Lutry, de Sumiswald et de Payerne

L'officier de l'état civil :  
Furet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 26  
Capelletrie  
Rudolph

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capelletrie, Pierre-Marie-Raymond

célibataire

coiffeur

originaire de Libourne (Gironde), France domicilié à

Lausanne

né à

Libourne

le vingt-huit novembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jean-Edmond Capelletrie, négociant et de

Marie-Gabrielle Pelletier, à Libourne

2. Rudolph, Hélène-Gertrude

célibataire

coiffeuse

originaire de Deuben (Saxe) domiciliée à

Lausanne

née à

Deuben

le seize juin

mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de

Charles-Auguste Rudolph, décédé et de

Amalie-Ernestine née Tentsch, à Weisdorf près Dresde

Comme témoins :

1. Emile Baumgartner, couturier, à Lausanne

2. Edouard Garraux, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Notification aux père et mère du fiancé.

Certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat, avec

dispense de publication en Allemagne.

Permis de mariage du Département de

Justice et Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

R. Capelletrie

H. Rudolph

Les témoins :

E. Baumgartner  
E. Garraux

L'officier de l'état civil :

J. Furet

N<sup>o</sup> 27  
Berthoud  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud, Alexis-François  
cibataire  
employé C.F.F.  
originaire de Profflens domicilié à  
Lausanne né à  
Profflens le dix-huit décembre  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Alexis-Henri Berthoud et de  
Suzette née Magninat, les deux décédés

2. Marguerat, Marguerite-Pauline  
cibataire  
lingère  
originaire de Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Lutry le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Charles Marguerat, décédé et de  
Suranne-Marie Villiers née Pochet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Mea, cordonnier, à Lausanne  
2. Alice Mea, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Lutry, le 8, et à  
Profflens, le 9 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lutry et Profflens.

Les époux :

Alexis F<sup>is</sup> Berthoud  
Marguerite Berthoud

Les témoins :

me  
Alice Mea

Communiqué à l'état civil de Lutry  
et de Rembmattier.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

## Registre des mariages A.

No 23  
Pantet  
Tardy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pantet, Emile

célibataire

concecteur F.-I.

originnaire de Chavornay

domicilié à

Lausanne

né à

Pompaples

le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jean-Louis Pantet, agriculteur

et de

Elix-Henriette née Gillard, à Martigny

2. Tardy, Berthe-Marie

célibataire

ouvrière

originnaire de Pampigny

domiciliée à

Lausanne

née à

Pampigny

le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Frédéric Tardy, marchand

et de

Adèle née Perchins, à Pampigny

Comme témoins :

1. Henri Chanot, manoeuvre, à Lausanne

2. Elime Genève, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Pampigny, le 6,  
et à Chavornay, le 7 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pampigny et Chavornay

Les époux :

Pantet Emile

Berthe Pantet

Les témoins :

Alexandre Rossier  
Chanot H<sup>m</sup>

Communiqué à l'état civil de Pam-  
pigny et de Chavornay.

L'officier de l'état civil :

Fuerst



N<sup>o</sup> 29  
Willemin  
et  
Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willemin, Henri  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Cougrevaux (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Cougrevaux le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean-Samuel Willemin, charpentier et de  
Elise née Maillard, à Cougrevaux

2. Riesen, Ida  
célibataire  
cultivatrice  
originaire de Rüscheegg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Graben le vingt octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Friedrich Riesen, boulanger, à Rüscheegg et de  
Elisabeth née Spring, d'écidée

Comme témoins :  
1. Jean Willemin, charpentier, à Cougrevaux  
2. Rodolphe Gutmann, garde-malades, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Rüscheegg, le 6,  
et à Cougrevaux, le 7 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rüscheegg et Cougrevaux

Les époux :  
Willemin Henri  
Riesen Ida

Les témoins :  
Willemin J.  
Rodolphe Gutmann

Communiqué à l'état civil de Rüscheegg  
et de Meyriez.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 30  
Dufour  
et  
Taccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Louis

célibataire

jardinier

originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Jules-Marc-Elie Dufour, agriculteur et de

Emy nie Giraudet, à Goumoëns-la-Ville

2. Taccoud, Ida

célibataire

femme de chambre

originaire de Puidoux domiciliée à

Lausanne née à

Puidoux-Bramard le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Constant Taccoud, cordonnier et de

Emma-Uline nie Taccoud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Burnier, municipal, à Lausanne

2. Jules Dufour, agriculteur, à Goumoëns-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Goumoëns-la-Ville,

le 11, et à Puidoux, le 12 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Goumoëns-la-Ville et Puidoux.

## Les époux :

Louis Dufour

Ida Taccoud

## Les témoins :

Ch. Burnier

Jules Dufour

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil d'Ecublens et de St-Saphorin, à Chebres.

N<sup>o</sup> 31  
Gillieron  
et  
Gorjat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, André - Louis

employé de banque  
célibataire

originaire de Riva et Servion domicilié à

Genève né à

Beex le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François-Louis Gillieron, commerçant, à Beex et de

Anna-Maria née Picce, décédée

2. Gorjat, Estelle - Alice - Augusta

célibataire

originaire de Cully, Kilette et Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Cully le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Monsieur Auguste Gorjat, chef de service et de

Monsieur Alice née Gay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Auguste Gorjat, chef de service, à Lausanne  
2. François Pontblanc, Reunion, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 11, à Lausanne, le 12, à Servion, Cully, Kilette et Lutry, le 13, à Riva, le 14 janvier et le 15

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève-ville.

Les époux :

André Gillieron  
Estelle Gillieron

Les témoins :

Auguste Gorjat  
François Pontblanc

L'officier de l'état civil :

Gueret

Communiqué à l'état civil de St-Gabriel, à Chablais, d'Oron-la-Ville, de Genève, de Cully et de Lutry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 32  
Butticaz  
Kartwig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butticaz, Charles - Antoine - Louis  
divorcé de Claudine Béguin, dès le 13 mars 1896  
représentant de commerce  
originaire de Tongny et de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
cité Eau-Vives le quatre février  
mil huit cent soixante-sept fils de  
Jean - Louis Butticaz et de  
Swanne - Louise née Favre, les deux décédés

2. Kartwig née Kuhn, Odette  
veuve de Charles Kartwig, dès le 22 février 1896  
gouvernante  
originaire de Vich domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le dix-huit novembre  
mil huit cent septante-sept fille de  
Edouard Kuhn, décédé et de  
Louise - Marie née Chavan, à La Conversion

Comme témoins : 1. Rodolphe Fomey, charcutier, à Lausanne  
2. Charles Kurz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Genève, le 15, à  
Tongny et à Vich, le 16 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention  
du divorce.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Genève, Tongny et Vich.

## Les époux :

Butticaz  
Odette Butticaz

## Les témoins :

Rod. Fomey  
Kurz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Genève,  
de Conin et de Vich (Béguin).

N<sup>o</sup> 33  
 Michoud  
 et  
 Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Léon - Victor - Emmanuel  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Chevannes-le-Chêne domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Constant Michoud, employé C. F. F. et de  
 Marguerite dite Marie née Godel, à Lausanne

2. Girardet, Lina - Odèle  
 célibataire  
 originaire de Pully domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Pully

le vingt-trois juin  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 François - André Girardet, décédé et de  
 Louise - Odèle née Perche, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Arnold Schaufelberger, employé postal, à Genève  
 2. Robert Schmoeker, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Pully, le 6, et à  
 Chevannes-le-Chêne, le 7 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages à  
 Lausanne, Pully et Chevannes-le-  
 Chêne.

Les époux :

Léon Michoud  
 Lina Michoud

Les témoins :

A. Schaufelberger  
 R. Schmoeker

Communiqué à l'état civil de Romand,  
 à Pully, et de Yvernaud.

L'officier de l'état civil :

J. Guet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 34  
Loutz  
Casin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loutz, Isaac

célibataire

typographe

originaire de Chavannes-de-Bogis

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit septembre

mil huit cent septante-neuf

fils de

Marie - Isaline Loutz, décédée

et de

2. Casin, Marie-Mathilde

célibataire

cuisinière

originaire de Thulliers

domiciliée à

Tuchersens

née à

Thulliers

le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jules Casin, cordonnier

et de

Elline née Barraud, à Tuchersens

Comme témoins :

1. Henri Brocion, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Feneux, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Chavannes-de-Bogis, Thulliers et Tuchersens, le 14 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Chavannes-de-Bogis, Thulliers et Tuchersens.

Les époux :

I. Loutz

M. Loutz

Les témoins :

H. Brocion

Communiqué à l'état civil de Crans, de Mézières et de Moudon.

L'officier de l'état civil :

Furet

N<sup>o</sup> 35  
Crausaz  
Deschenaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Marc - François  
célibataire  
horticulteur  
originaire de Lutry et Hermenches domicilié à  
Lausanne né à  
Lutry le trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Etienne Crausaz, agriculteur et de  
Marie - Charlotte née Picard, aux Drillettes / Pully

2. Deschenaux, Stile - Louise  
célébataire  
commelière  
originaire de Ury (Fribourg) domiciliée à  
La Foue-de-Peitz née à  
Ury le premier janvier  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Antoine - Auguste Deschenaux, délégué et de  
Marie - Justine née Menoud, à Esmond près Ury

Comme témoins : 1. Emmanuel Reymond, agriculteur, à Lausanne  
2. Elie Delerret, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Lutry, Her-  
menches et Ury, le 18 janvier 1915, à La Foue-de-Peitz, le dit  
jour

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lutry, Hermenches, Ury  
et La Foue-de-Peitz.

Les époux :  
Crausaz François  
Stile Crausaz

Les témoins :  
E. Delerret  
E. Reymond

Communiqué à l'état civil de Lutry  
Hermenches, Ury et La Foue-de-Peitz

L'officier de l'état civil :  
Guery

No 35  
Menz  
et  
Ramusz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menz, Ernest - Adolphe  
célibataire  
fouisseur  
originaire de Genève domicilié à  
Vevey né à  
Genève le quinze février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Charles - Jules Menz et de  
Marianne née Blatter, à Genève

2. Ramusz, Rosa  
célibataire  
couturière  
originaire de Sullens domiciliée à  
Lausanne née à  
Morges le cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jules - Henri Ramusz et de  
Françoise - Marguerite née Tseroz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Clara Liechti, à Lausanne  
2. Mathie Jordan, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sullens, le 10, à Vevey et à Genève,  
le 11, à Lausanne, le 12 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vevey.

Les époux :

Menz Ernest  
Menz Rosa

Les témoins :

M. Jordan  
M<sup>me</sup> Liechti Jordan

Communiqué à l'état civil de Genève,  
de Vevey et de Sullens.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant



N<sup>o</sup> 37  
Duruz  
et  
Gruber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz, Alfred  
célibataire  
jardinier  
originaire de Genay domicilié à  
Lausanne né à  
Genay le quatorze avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Louis-Maximilien Duruz, décédé et de  
Sylvie née Bulloz, ménagère, à Lausanne

2. Gruber, Bertha  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Kilderswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Matten (Berne) le neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Friedrich Gruber, décédé et de  
Elinbeth née Berger, ménagère, à Matten

Comme témoins : 1. Eugène Boyet, manoeuvre, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Interlaken, le 13, et à Genay, le 15 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Interlaken et Genay.

Les époux :  
Duruz Alfred  
Bertha Gruber

Les témoins :  
Eugène Boyet

Communiqué à l'état civil d'Interlaken et de Genay (Molandin à Domlège).

L'officier de l'état civil :  
Pucet

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 30 juin 1914, déclaré définitif et exécutoire le 3 septembre 1914, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1915  
L'officier de l'état civil :

Pucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 33  
Grillet  
et  
Debonnevillle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grillet, Charles-Frédéric  
divorcé de Jenny-Rosine née Albreton, dès le 10 septembre 1903  
feublaite  
originaire de Chardonnay & Coys. domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux août  
mil huit cent septante-neuf fils de  
François-Samuel Grillet et de  
Emma-Julie née Choncaux, les deux décédés

2. Debonnevillle née Croix, Alice-Amélie  
veuve de Frank-Victor Debonnevillle, dès le 27 juillet 1913  
ingèle  
originaire de Gimel domiciliée à  
Lausanne née à  
Gilly le six mars  
mil huit cent septante-huit fille de  
Marc-Jean-François Croix, décédé et de  
Louise-Suzanne Lounoud née Jorcion, à Clabonne

Comme témoins : 1. Frédéric Regamey, percepteur, à Lausanne  
2. Marcel Corraon, licoureur, à Cully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Chardonnay, le 14, et à Gimel, le 15 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de décès de son premier mari.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chardonnay et Gimel.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 5, fol. 129.  
Pour l'acte du premier mariage du fiancé, avec mention de divorce, voir vol. 22, fol. 436.  
Communiqué à l'état civil de Villars-ys-Yens et de Gimel.

## Les époux :

É Grillet  
Alice Grillet

## Les témoins :

Frédéric Regamey  
Marcel Corraon

L'officier de l'état civil :

Grillet

N<sup>o</sup> 39  
Dizerens  
et  
Bach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Edmond-Henri  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Prudox domicilié à  
Lausanne né à

Norges le quatorze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Julie-Marie Dizerens, décédée et de

2. Bach, Louise-Ida  
célibataire  
lingère  
originaire de Gessenay (Boège) domiciliée à  
Norges née à

Chévalles d'Oron le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Gottlieb Bach, laitier et de  
Anna née Corboz, à Norges

Comme témoins :  
1. Touss Chioléro, coiffeur, à Lausanne  
2. Ernst Bach, comm. C.F.F., à Morat

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Prudox, Gessenay  
et Norges, le 6 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Prudox, Gessenay et Norges.

Les époux :

Dizerens Edmond  
Dizerens Ida

Les témoins :

Touss Chioléro  
Ernst Bach

L'officier de l'état civil :  
Fuerst

Communiqué à l'état civil de Prudox  
(Pully), de Gessenay et de Norges.

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 24 novembre 1938  
déclaré définitif et exécutoire le  
23 décembre 1938  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
23 décembre 1938, le délai pendant  
lequel l'un  
ne pourrait contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 30 décembre 1938

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 40  
Krähenbühl  
et  
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krähenbühl, Léon

célibataire

exercice poëtic

originaire de Schlosswil (Borne)

domicilié à

Lausanne

né à

Oranches

le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

filz de

Jean Krähenbühl, employé C. F. F.

et de

Elisabeth dite Elise née Gagnaux, à Oranches

2. Jeanmonod née Meyer, Marie-Céline

divorcée de François Jeanmonod, dès le 28 septembre 1910

ménagère

originaire de Provence

domiciliée à

Lausanne

née à

Charmey (Fribourg)

le vingt-huit octobre

mil huit cent dix-sept

fille de

François-Davier Meyer, cordonnier, à La Tour-de-Trême, et de

Marie-Elise née Bonard, décédée

Comme témoins :

1. Henri Poisson, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Tenevreyre, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Provence, le 20,  
et à Schlosswil, le 21 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage des fiancés.

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage de la fiancée, avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Provence et Schlosswil.

Les époux :

Krähenbühl Léon

Marie Krähenbühl

Les témoins :

H. Poisson

Communiqué à l'état civil de Provence  
et de Schlosswil.

L'officier de l'état civil :

Jucod

N<sup>o</sup> 41  
Colla  
Mai<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colla, Robert - Louis

célibataire

boucher

originaire de Oggebbio (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf juin

mil huit cent quatre - vingt - onze fils de

Ignace - Paul - Napoléon Colla, maçon et de

Waldbrugga - Crescentia née Hischer, à Lausanne

2. Mai, Albertine - Cécile - Helwina

célibataire

couturière

originaire de Neuchâtel domiciliée à

Lausanne née à

la Rouvenaz - Montcoux le vingt - six mai

mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de

Wilhelm Mai, cordonnier et de

Albertine - Cécile née Berger, à Clavens

Comme témoins : 1. Wilhelm Mai, cordonnier, à Clavens

2. Elie Delesert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Neuchâtel, le 10 décembre 1914, et à Oggebbio, le 10 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Neuchâtel et Oggebbio, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Sampigny et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Robert Colla  
Albertine Colla

Les témoins :

Wih. Mai  
E. Delesert

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 42  
Lüthy  
et  
Gränicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lüthy, Jean**  
veuf de Marguerite née Dubois, d<sup>éc</sup> le 27 novembre 1912  
seul  
originaire de Thierachem (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Aciement (Berne) le deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Gottfried Lüthy, manoeuvre, à La Chaux-de-Fonds et de  
Reine née Michel, d<sup>éc</sup>d<sup>e</sup>

2. **Gränicher, Ida**  
célibataire  
ménagée  
originaire de Wanzwil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Jacob-Edouard Gränicher, journalier et de  
Elise-Caroline née Courvoisier-Pot, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : 1. Hermann Rogron, commissionnaire-facteur, à Lausanne  
2. Henri Soquel, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Thierachem et à  
Hergogenbuchsee, le 25 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Thierachem et Hergogenbuchsee  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 42, fol. 1336.

## Les époux :

Lüthy Jean  
Ida Lüthy

## Les témoins :

H. Rogron  
Henri Soquel

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'état civil de Thierachem  
et de Hergogenbuchsee.

N<sup>o</sup> 43  
 Erhart  
 Wolff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erhart, Alfred

célibataire

employé de banque

originaire de Schaffhouse domicilié à

Lausanne né à

Schaffhouse le douze avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de

Lion Erhart, décédé et de

Maria-Ursula née Pecholin, à Schaffhouse

2. Wolff, Nelly-Mina

célibataire

originaire des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à

Lausanne née à

Genève le vingt-neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Andreas Wolff, décédé et de

Lia-Elisa née Brunner, à Lausanne

Comme témoins : 1. Max Doucart, ingénieur, à Lausanne

2. Jeanne Wolff, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Schaffhouse, le 30 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne et Schaffhouse.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Alfred Erhart  
 Nelly Erhart

Les témoins :

Max Doucart  
 Jeanne Wolff

Communiqué à l'état civil de Schaff-  
 house

L'officier de l'état civil :  
 Juret

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
Ogney  
et  
Agosto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogney, David-Henri

veuf de Adeline-Octavie Cottet, dès le 16 décembre 1912

Menuisier

originaire de Osmont-dessous domicilié à

Lausanne

né à

Braccio-Nerzoso (Italie) le vingt-six avril

mil huit cent soixante-quatorze fils de

Théodore-Vincent Ogney et de

Julie-Mixie née Monod, les deux décédés

2. Agosto née Piretti, Rosine

veuve de Cornelio-Marcellino Agosto, dès le 22 janvier 1913

Couturière

originaire de Tronzano-Vercellese (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Donneloye le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Fortuné-Georges Piretti, ferblantier, à Payerne et de

Angélique-Madelaine née Garbatz, décédée

Comme témoins :

1. Alfred Sonet, brigadier de police, à Lausanne

2. Albert Dumont, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Osmont-dessous, le 31 décembre 1914, à Tronzano-Vercellese, le 17 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents conjoints.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Osmont-dessous et Tronzano-Vercellese, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Henri Ogney

Rosine Ogney

Les témoins :

Alfred Sonet

Albert Dumont

Communiqué à l'état civil d'Osmont-dessous, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Jucel



N<sup>o</sup> 45  
Gnägi  
Gnägi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gnägi, Hans-Ernest  
divorcé de Louise-Jenna Gindroz, dès le 18 mars 1909  
fonctionnaire aux C. F. F.  
originaire de Belmont (Besse) domicilié à  
Lausanne né à  
Belmont le dix-neuf mars  
mil huit cent soixante-quinze fils de  
Jean-Pierre Gnägi, agriculteur, à Belmont et de  
Catherine-Augustine née Kocher, décédée

2. Gnägi, Emma  
célibataire  
originaire de Belmont (Besse) domiciliée à  
Lausanne née à  
Belmont le trente-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Frédéric Gnägi, décédé et de  
Elisabeth née Hauwer, à Montreux

Comme témoins : 1. Charles Gysin, commis de bureau, à Lausanne  
2. Edouard Helfer, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Nidau, le 3  
février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés,  
Acte du premier mariage du fiancé,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Nidau.

Les époux :  
H. Gnägi  
E. Gnägi  
Les témoins :  
C. Gysin  
E. Helfer

Communiqué à l'état civil de Nidau.

L'officier de l'état civil :  
F. J. J.

N<sup>o</sup> 45  
Paganini  
Winkler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paganini, Enrico

célibataire

apothicaire

originaire de Caneggio (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à

Caneggio le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Francesco Paganini, décédé et de

Reina née Ziffi, à Caneggio

2. Winkler, Philomena-Ludewika

célibataire

cuisinière

originaire de Dürdingen (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Dürdingen le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Jost-Joseph Winkler et de

Anna née Obischer, les deux décédés

Comme témoins : 1. Etienne Ricci, cafetier, à Lausanne  
2. Georges Mirazzi, ferblantier, à Vevay (Italie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Dürdingen, le 29  
janvier, et à Caneggio, le 1<sup>er</sup> février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent quinze

Pièces déposées : Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Dürdingen et Caneggio.

Les époux : Henri Paganini  
Philomena Paganini

Les témoins : Etienne Ricci  
Georges Mirazzi

Communiqué à l'état civil de Dürdingen  
et de Caneggio.

L'officier de l'état civil : J. J. J.

N<sup>o</sup> 47

Brizon

Bouvensien De Valmont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brizon, Marie - Jean - Victor - Henri  
célibataire

originaire de Périgueux (Dordogne), France domicilié à

Lausanne, précédemment à Paris, VIII<sup>e</sup>, Champs Elysees, 114 né à Périgueux le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Marie - Louis - René Brizon, décédé et de Henriette - Rachel née Konarski, à Paris, VII<sup>e</sup>

2. Bouvensien De Valmont, Madeleine - Marie  
célibataire

originaire de Cherbourg (Manche), France domiciliée à

Lausanne, précédemment à Paris, XVI<sup>e</sup>, Villa Victor Hugo 1 née à Cherbourg le dix-huit novembre

mil huit cent soixante-dix-huit fille de

Marie - Omond - Jules - Arthur Bouvensien De Valmont, décédé, et de Marie - Eléonore née Schier, à Bernichet

Comme témoins : 1. Amédée Gomboni, avocat, à Lausanne  
2. Francis Gomboni, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Paris, 8<sup>e</sup>, et à Paris, 16<sup>e</sup>, le 25 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication du mariage à Lausanne, Paris, 8<sup>e</sup>, et Paris, 16<sup>e</sup>.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Note de Comité Général de France.
- Mémoire-recours de l'avocat Gomboni.
- Lettre du Comité Général de France.
- Permis de mariage du Département de Justice & Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

M. Brizon  
Madeleine Brizon

Les témoins :

Amédée Gomboni  
Francis Gomboni

L'officier de l'état civil :

Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 48  
Mignot  
et  
Schneider

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 28 juin 1914...  
déclaré définitif et exécutoire le 24  
juillet 1914, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 13 août 1914.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mignot, Fernand-Alfred-Paul

célibataire

employé de bureau

originaire de Pully

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le dix-sept juin

mil huit cent quatorze-vingt-onze

fils de

Ferdinand-Marius-Paul Mignot, gypsaire

et de

Jeanne-Marie née Collet, à Lausanne

2. Schneider, Emma- Johanna

divorcée de Jakob Büchi, dès le 21 décembre 1912

originaire de Schüpfen (Borne)

domiciliée à

Madretsch (Borne)

née à

Pöthen

le quatorze septembre

mil huit cent quatorze-vingt-dix

fille de

Fritz Schneider

et de

Emma née Gerber, les deux décédés

Comme témoins:

1. Ferdinand Mignot, gypsaire-peintre, à Lausanne

2. Albert Meystre, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Pully et à Schüpfen, le 18, à Madretsch, le 22 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent quinze

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pully, Schüpfen et Madretsch.

Les époux:

F. Mignot

Emma Mignot

Les témoins:

Mignot Ferdinand

Albert Meystre

L'officier de l'état civil:

Furet

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Pully, de Schüpfen et de Madretsch.

N<sup>o</sup> 49  
Schmiedt  
Felber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmiedt, Charles  
célibataire  
coupeur-tailleur  
originaire de Chardonnay ne Morge domicilié à  
Lausanne né à  
Rabersdorf (Autriche) le vingt-sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Charles Schmiedt, agriculteur et de  
Rosalia nie Frankpisch, à Rabersdorf

2. Felber, Marie-Thérèse  
célibataire  
originaire de Wehr (Baden) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Gustave Felber, ferblantier et de  
Odile-Liduvine nie Pifferini, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Felber, ferblantier, à Lausanne  
2. Robert Felber, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Chardonnay, le 22,  
et à Wehr, le 23 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil, les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Chardonnay et Wehr, avec cer-  
tificat de capacité.  
Autourndion du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ch Schmiedt  
Marie Schmiedt

Les témoins :

G. Felber  
Robert Felber

L'officier de l'état civil :  
Guerez

Communiqué à l'état civil de Villars/s  
Yver, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 50  
Lavanchy  
Schafroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Robert

célibataire

charcutier

originaire de Lutry et Montpreveyres domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

François Lavanchy, apiculteur

et de

Lucie née Roussel, à Montblémy & Lausanne

2. Schafroth, Frida

célibataire

cuisinière

originaire de Lützelflüh (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Pully

le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Karl-Rudolf Schafroth

et de

Beatha née Eggimann, les deux décédés

Comme témoins :

1. Alfred Meista, laitier, à Lausanne

2. Paul Lavanchy, apiculteur, à Montblémy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Lutry, le 3, à Montpreveyres et à Lützelflüh, le 4 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Montpreveyres et Lützelflüh.

Les époux :

Robert Lavanchy

Frida Lavanchy

Les témoins :

Meista Jules

Lavanchy Paul

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de Lutry, de Coralle, à Ropraz, et de Lützelflüh.

N<sup>o</sup> 51  
Pittet  
et  
Planche

Par jugement du Tribunal du dis-  
trict de Lausanne rendu  
en date du 14 décembre 1946  
déclaré définitif et exécutoire le 26  
décembre 1946. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 13 janvier 1947  
à l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Louis-Georges-Maurice  
veuf de Alice-Marie née Chamot, dès le 10 octobre 1911  
cafétier  
originaire de Pampigny domicilié à  
Lausanne né à  
Pampigny le vingt-huit mai  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Omond-Ernest Pittet, négociant, à Pully et de  
Elix-Marie-Louise née Guex, décédée

2. Planche, Lina  
célibataire  
commerçante  
originaire de Grosy domiciliée à  
Pully née à  
Pully le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Auguste Planche, agriculteur et de  
Fabry née Pelloux, à Pully

Comme témoins : 1. Simon Berloz, restaurateur, à Lausanne  
2. Georges Mermoud, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 décembre 1944, à  
Pampigny, le 1<sup>er</sup>, à Grosy et à Pully, le 2 janvier 1945.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil, les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pampigny, Grosy et  
Pully.  
Copie de l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, visé vol. 41, fol. 145.

Les époux :

Maurice Pittet  
Lina Pittet

Les témoins :

Simon Berloz  
Mermoud

L'officier de l'état civil :

Guex

Communiqué à l'état civil de Pampigny,  
de Belmont, d'Yverdon et de Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 52  
Vernex  
Mathys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernex, Adrien - Aimé

célibataire

boucher

originaire de Villars - Brémard

domicilié à

Lausanne

né à

Moudon

le dix-huit février

mil-huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Constant Vernex, décédé

et de

Marie - Louise née Meyster, à Lausanne

2. Mathys, René - Romain

célibataire

ménagère

originaire de Eriswil (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Moudon

le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

André Mathys

et de

Anna née Rothoz, les deux décédés

Comme témoins :

1. Alois Croix, employé aux F.-L., à Lausanne

2. François Visinand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Villars - Brémard  
et à Eriswil, le 6 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Villars - Brémard et Eriswil.

Les époux :

et. Vernex  
R. Vernex

Les témoins :

Visinand François  
et Louis

Communiqué à l'état civil de Villars  
et d'Eriswil.

L'officier de l'état civil :

Jucou



N<sup>o</sup> 53  
Cavin  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Auguste-Edmond

célibataire

télégraphiste

originaire de Tucherens

domicilié à

Lausanne

né à

Neuchâtel

le neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

M. Henri-Auguste Cavin, décédé

et de

N. Maria née Guthrecht, à Lausanne

2. Richard, Laure-Fanny

célibataire

originaire de Riez et de Lutry

domiciliée à

Lutry

née à

Lutry

le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

M. Jules Richard, décédé

et de

N. Emma née Dierens, à Lutry

Comme témoins :

1. Charles Cavin, représentant de commerce, à Lausanne

2. Paul Cavin, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Tucherens, Riez et Lutry, le 3 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Tucherens, Riez et  
Lutry.

Les époux :

Cavin  
Laure Cavin

Les témoins :

Charles Cavin  
Paul Cavin

Communiqué à l'état civil de Moudon,  
de Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Jacob

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 54  
Barjansky  
Konstantinowsky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barjansky, Alexandre  
célibataire  
violoncelliste virtuose  
originaire de Odessa (Russie) domicilié à  
Lausanne né à  
Odessa le trois décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Michel Barjansky, décédé et de  
Rosa Barjansky, à Odessa

2. Konstantinowsky, Catharine  
célibataire  
artiste peintre  
originaire de Odessa (Russie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Odessa le dix-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Léon Konstantinowsky, rentier et de  
Sophie Konstantinowsky, à Odessa

Comme témoins : 1. Alexandre Sakharoff, artiste dramatique, à Lausanne  
2. Francis Terriblan, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des deux fiancés  
acte de publication de mariage à Lausanne  
Déclaration de la Légation de Russie à Bern  
Lettre du remplaçant du Grand Rabbin de Genève  
Déclaration des fiancés  
Autorisation du Conseil d'Etat  
Permis de mariage du Département de Justice  
& Police

Communiqué

## Les époux :

Alexandre Barjansky  
Catherine Barjansky

## Les témoins :

Alexandre Sakharoff  
Francis Terriblan

L'officier de l'état civil :

Pucel

N<sup>o</sup> 55  
Favez  
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Emile  
 célibataire  
 aide-jardinier  
 originaire de Ponthévaz domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ponthévaz le vingt mai  
 mil huit cent quatre-vingt  
 fils de  
 Samuel Favez et de  
 Sophie vic Delaprat, les deux décédés

2. Grandchamp, Anna  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Puidoux domiciliée à  
 Oron-la-Ville née à  
 Oron-la-Ville le seize septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix  
 fille de  
 Eugène Grandchamp et de  
 Elise vic Dufey, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Félix Cisa, peintre, à Lausanne  
 2. Charles Parrod, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Ponthévaz, Puidoux  
 et Oron-la-Ville, le 13 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Ponthévaz, Puidoux et  
 Oron-la-Ville.

Les époux :  
 Favez Emile  
 Anna Favez

Les témoins :  
 F. Cisa  
 Parrod Charles

Communiqué à l'état civil de Ponthévaz  
 de St-Saphorin, à Châbles, et d'Oron-  
 la-Ville.

L'officier de l'état civil :  
 H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 56  
Ferry  
Schwitzgäbel

Par jugement du Tribunal...  
d'arrondissement de Fessey, rendu  
en date du 20 mars 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 juin  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'ex-mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 1924  
L'officier de l'état civil:

L. Jauff

R. du 10.7.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferry, Edoard - Albert

célibataire

colporteur

originaire de Saint-Georges domicilié à  
Lausanne né à

Myon

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules-André Ferry, décédé

et de

Henriette-Elise née Duplan, à Myon

2. Schwitzgäbel, Henriette - Maria

célibataire

mineure

originaire de Lausanne (Pérene) domiciliée à  
Lausanne née à

Genève

le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean-Auguste Schwitzgäbel, décédé

et de

Marie-Félicie née Paret, à Porren

Comme témoins :

1. Alfred Pilet, manœuvre, à Fribourg

2. Edoard Porloz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à St-Georges, le  
13 février 1925, et à Lausanne, le dit-jour

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St-Georges et Lausanne.

Les époux :

Ferry Albert  
Maria Ferry

Les témoins :

Pilet Alfred  
E. Porloz

Communiqué à l'état civil de Longjumeau  
et de Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N<sup>o</sup> 57  
 Segurri  
 et  
 Dubreuil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Segurri, Emmanuel - Victor**  
 célibataire  
 comptable  
 originaire de Vall'Alta (Bergame), Italie domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le treize février  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Maxime Segurri, entrepreneur et de  
 Madeline-Secondine née Gross, à Lausanne

2. **Dubreuil, Marie - Léonie**  
 célibataire  
 originaire des Châtelet (Cher), France domiciliée à  
 au Châtelet née à  
 au Châtelet le seize novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Jean-Louis Dubreuil, charpentier et de  
 Marie-Amélie née Dubailly, au Châtelet

Comme témoins : 1. Louis Heber, employé S. T., à Pully  
 2. Auguste Blanc, sous-chef judiciaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 décembre 1914, au  
 Châtelet, le 24 dit, et à Vall'Alta, le 10 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage de la fiancée.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Châtelet & Vall'Alta, avec certificat de capacité.  
 Consentement des parents des deux fiancés.  
 Certificat de capacité de la fiancée.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Justice  
 & Police.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Emmanuel Segurri  
 Léonie Dubreuil

Les témoins :

Louis Heber  
 Auguste Blanc

L'officier de l'état civil :

Heber

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 58  
Cottier  
Faillens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cottier, Charles-Henri**  
veuf de Julie Berger, dès le 6 février 1914  
sous-chef jardinier de la ville  
originaire de Rougemont et de Dailens, domicilié à  
Lausanne, né à  
Lausanne le trois juillet  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
François-Louis Cottier et de  
Jeanette née Duruz, les deux décédés

2. **Faillens née Dégallier, Albertine-Henriette**  
veuve de Charles-Auguste Faillens, dès le 13 janvier 1914  
ménagère  
originaire de Lausanne, domiciliée à  
Lausanne, née à  
Trilly le treize mars  
mil huit cent soixante-treize fille de  
Jean Dégallier et de  
Caroline née Dégallier, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Auguste Blanc, sous-chef jardinier, à Lausanne  
2. François Thuillard, chef-jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Rougemont et à  
Dailens, le 15 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
Rougemont et Dailens.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 19, fol. 125  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 44, fol. 220.  
Pour l'acte de décès du premier mari de la  
fiancée, voir vol. 44, fol. 173.  
Communiqué à l'état civil de Rougemont  
et de Dailens.

## Les époux :

C. Cottier  
A. Cottier

## Les témoins :

F. Thuillard  
Aug. Blanc

L'officier de l'état civil :

Juce!

N<sup>o</sup> 59  
Meylan  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Jules - Auguste - François  
divorcé, en secondes noces, de Justine Terquier, dès le 31 août 1911.  
voyageur de commerce  
originaire de Lieu et de L'Abbergement domicilié à  
Orbe né à  
L'Abbergement le dix-huit août  
mil huit cent septante-un fils de  
Auguste - Pierre Meylan et de  
Rose née Grasset, les deux décédés.

2. Martin, Marguerite - Lina  
célibataire  
originaire de Ste Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Ste Croix le six octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Charles - Auguste Martin, rubricé en musique et de  
Elisa - Lina née Junod, à Ste Croix

Comme témoins : 1. Constant Junod, viticulteur, à Lausanne  
2. Florian Gavillet, marchand, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, au Lieu et à Ste Croix, le  
12, à L'Abbergement, à Lausanne et aux Granges de - Ste Croix,  
le 13 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Orbe.

Les époux :

J. Meylan  
M. Meylan

Les témoins :

Gavillet Florian  
Constant Junod

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil du Lieu,  
de Lignerolles, d'Orbe et de Ste  
Croix.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 60  
 Saccard  
 et  
 Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saccard, Emile - Ernest

célibataire

ingénieur

originaire de Ste Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Ste Croix

le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Georges - Arthur Saccard, boucher

et de

Julie - Sophie née Saccard, à Ste Croix

2. Clément née Clérici, Julie - Lucie - Blanche

veuve de Henri - Louis Clément, dès le 19 janvier 1911

originaire de Granges (Croyone)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Angèle - Philippe Clérici, décédé

et de

Julie - Marie née Chevally, à Lausanne

Comme témoins :

1. Natal Cerey, artiste, à Lausanne

2. Louis Clérici, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ste Croix, aux Granges-de-Ste Croix, et à Granges, le 6 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Première de mariage du fiancé.

Acte de naissance du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Granges.

Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 7, fol. 104.

Pour l'acte de décès du premier mari de la fiancée, voir vol. 40, fol. 71.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix et de Granges.

## Les époux :

E. Saccard in

B. Saccard

## Les témoins :

M. Cerey.

Louis Clérici

L'officier de l'état civil :

Fleury



N<sup>o</sup> 61  
Rügger  
et  
Serra

**RECTIFICATION**

Par décision du 3 juillet 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription visée  
en ce sens que l'intéressé soit  
désigné sous le patronyme  
"Rügger" et non Rügger.

Lausanne, le 9 juillet 1956  
L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, par l'office de l'état civil  
de Berg (Thurgovie)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rügger, Alfred  
divorcé de Genica née Redington, dès le 6 juillet 1914  
employé de banque  
originaire de Maurin (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Torcy le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Henri Rügger et de  
Anna-Maria née Kindler, les deux décédés

2. Serra, Olga-Lydia  
célibataire  
originaire de Esolla (province de Gerona); Espagne domiciliée à  
Lausanne née à  
Zürich le trente avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Gerónimo Serra et de  
Vida-Bertha née Schmid, les deux décédés

Comme témoins : 1. Louis Pittet, encaisseur B. F., à Lausanne  
2. François Perrin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, et à Maurin, le 9  
février 1955

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent quinze

**Pièces déposées :**

- Actes de naissance des fiancés.
- Pièce tenant lieu d'acte de mariage pour le fiancé.
- Extrait de jugement de divorce.
- Actes de décès des père et mère de la fiancée.
- Consentement du tuteur de la fiancée.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Maurin.
- Certificat de capacité et autorisation du Conseil d'état.
- Communiqué à l'état civil de Berg et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

**Les époux :**

Alfred Rügger  
Olga Ruediger

**Les témoins :**

L. Pittet  
F. Perrin

L'officier de l'état civil :

P. Picot

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 62  
Crausaz  
et  
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Edmond-Henri  
célibataire  
laïc  
originaire de Frey domicilié à  
Dallaigue né à  
au Bois de Frey vers Orp. le huit septembre  
mil-huit cent septante-sept fils de  
Henri Crausaz, agriculteur, à Dallaigue et de  
Louise née Tiquet, décédée

2. Crausaz, Mathé-Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Frey domiciliée à  
L'Abbergement, au Vailloud née à  
Lardet la Cour (Orp), France le premier décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Charles Crausaz, agriculteur et de  
Marie née Martin, à L'Abbergement

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dallaigue, le 18, à Frey, à L'Abbergement, le 20 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Subrointion de l'état civil de  
Dallaigue.

Les époux :

Edmond Crausaz  
Mathé Crausaz

Les témoins :

*[Signatures]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Frey,  
de Dallaigue et de Lignecolte.

N° 63  
Dutoit  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit, Marcel-Louis-David  
célibataire  
employé postal  
originaire de Chavannes et Noudon domicilié à  
Lausanne né à  
Cortilles le treize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Alexis Dutoit, décédé et de  
Eugénie née Estobey, ménagère, à Vers-chez-le-Blanc & Lausanne

2. Dutoit, Rose-Suzanne  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Noudon et Chavannes domiciliée à  
Lausanne née à  
Saint-Cierges le vingt-cinq août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jules-Daniel Dutoit, agriculteur et de  
Justine née Crennai, à Chavannes & Noudon

Comme témoins :  
1. Fritz Doléres, ouvrier de ville, à Lausanne  
2. Samuel Weber, encaisseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Chavannes et  
à Noudon, le 2 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chavannes et Noudon.

Les époux :

M. Dutoit  
R. Dutoit

Les témoins :

Doléres Fritz  
S. Weber

Communiqué à l'état civil de Noudon.

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 64  
Guex  
Berdoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, François-Louis-Henri

célibataire

artiste-acrobate

originaire de St-Légier-La Chèze domicilié à  
Lausanne né à

St-Légier le huit mars

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
François-David Guex, décédé et de  
Marie née Guex, à Lausanne

2. Berdoz née Blanchut, Sophie-Elise  
divorcée de Constant Berdoz, dès le 29 décembre 1910

originaire de Rominée domiciliée à  
Lausanne née à

Rominée le vingt-trois décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de

Jean-François Blanchut, décédé et de  
Marie-Louise née Kuster, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Procion, secrétaire, à Lausanne
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à St-Légier, le  
3, et à Rominée, le 4 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de fiancé, signée à Berthoud.  
Acte de naissance du fiancé.  
Acte de mariage de la fiancée, avec  
mention du divorce.  
Lettre du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St-Légier et Rominée.

Les époux :

François Guex.  
Elise Guex

Les témoins :


Communiqué à l'état civil de St-Légier  
et de Rominée.

L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 65  
Schopfer  
et  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer, Louis  
veuf de Sophie-Louisa-Julie Détraix née Digny, déc. le 3  
mai 1914, employé postal  
originaire de Lauenen (Borne) domicilié à  
Lausanne né à  
Villars s/ Yens le vingt-neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jean-François Schopfer et de  
Henriette-Josephine née Noël, décédée

2. Müller, Lina-Ernestine  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Yens domiciliée à  
Lausanne née à  
Yens le quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jules-Louis-Ernest Müller, décédé et de  
Henriette-Elisa née Aubert, à Rolle

Comme témoins : 1. François Müller, jardinier, à Pignaux / Rolle  
2. Elisa Müller, ménagère, à Pignaux / Rolle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Yens, le 3, et à  
Lauenen, le 4 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Yens et Lauenen.  
Pour l'acte de décès de dame Schopfer,  
voir vol. 44, fol. 369.

Les époux :

Schopfer Louis  
Louis Schopfer

Les témoins :

François Müller  
Elisa Müller

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Villars-  
s/ Yens et de Lauenen.

## Registre des mariages A.

No 66  
Meister  
et  
Lambelet

## RECTIFICATION

Par décision du 12 octobre 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le père de l'intéressé  
soit désigné sous les prénoms : —  
" Jacob Conrad " et non " Conrad "  
seulement.

Lausanne, le 15 octobre 1956.  
L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, aux offices de l'état civil  
de Benken (Zürich) et Cully.

4-182

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meister, Jacob

célibataire

bachelier

originaire de Benken (Zürich) domicilié à

Lausanne

né à

Benken

le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Conrad Meister

et de

Barbara née Meister, les deux décédés

2. Lambelet, Rosalie

célibataire

originaire de Cully

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacques-Louis Lambelet, agriculteur

et de

Fanny Dufour née Curat, à Vers-chez-les-Blanc

Comme témoins :

1. Louis Lambelet, agriculteur, à Vers-chez-les-Blanc

2. Julia Bavier, ménagère, à Villarzel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Benken et à

Cully, le 11 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Promesse du fiancé.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Benken et Cully.

## Les époux :

Jacob Meister

Rosalie Meister

## Les témoins :

Louis Lambelet

Julia Bavier

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Benken  
et de Cully.

N<sup>o</sup> 67  
Schüler dit Pierre Alin  
Kirk

Par jugement du Tribunal de Lausanne du 21.12.14, rendu en date du 11.12.14, déclaré définitif et exécutoire le ... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30. août 1915.  
L'officier de l'état civil:  
Schäfer

Qu'à l'état civil à Bienna.  
Révisé du 3.9.21.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüler, Pierre-Gustave-Albert, dit Pierre Alin, célibataire, homme de lettres

originaire de Bienna (Beane) domicilié à Lausanne né à St-Amier (Beane) le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

Edouard-Louis-Pierre Schüler, à Eclépens et de Anna-Marie-Pauline née Locher, d'écidé

2. Kirk, Daisy, divorcée de Hiram-E. Foster, le 24 septembre 1914, nous professeur

originaire de New-York (Etat-Unis d'Amérique) domiciliée à Lausanne née à New-York le six janvier mil huit cent soixante-dix-neuf fille de

Harford B. Kirk, d'écidé et de Mary-J. née Cowles, sa veuve, à New-York

Comme témoins : 1. Paul Descoullages, avocat, à Lausanne 2. Henri Schüler, fabricant, à Eclépens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, et à Bienna, le 26 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées:

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de mariage et extrait de jugement de divorce de la fiancée, avec traductions.
- Extrait de jugement autorisant le mariage.
- Acte de publication de mariage à Lausanne et à Bienna.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Bienna.

Les époux:

Pierre Schüler dit Pierre Alin  
Daisy Schüler

Les témoins:

D<sup>r</sup> P. Descoullages, av<sup>t</sup>  
H Schüler

L'officier de l'état civil:

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 68  
Riskine  
et  
Galperine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riskine, Isaac  
célibataire  
étudiant  
originaire de Moscou (Russie) domicilié à  
Lausanne né à  
Moscou le six décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Mendel Riskine, négociant et de  
Khana Riskine née Diener, à Vitebsk (Russie)

2. Galperine, Machlia  
célibataire  
étudiante  
originaire de Kichineff (Bessarabie), Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Kichineff le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Elic Galperine, décédé et de  
Narison Galperine née Perlmountère, à Kichineff

Comme témoins : 1. Bron Lehmann, ministre d'État, à Lausanne  
2. Sidore Dreyfuss, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, avec traduction.  
Déclaration tenant lieu de l'acte de naissance pour la fiancée, avec lettre du Département.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificat de capacité. Engagement à mariage religieux.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département.  
Communiqué

## Les époux :

Isaac Riskine  
Machlia Riskine

## Les témoins :

J. Meyer  
H. Meyer

L'officier de l'état civil :

J. Meyer



N<sup>o</sup> 69  
 Croptier  
 et  
 Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Croptier, Henri-Philippe  
 veuf de Clara-Nantha née Rochat, dès le 25 mars 1914  
 manoeuvre  
 originaire de Olon domicilié à  
 Lausanne né à  
 Olon le vingt-deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Henri-Samuel Croptier, serrurier et de  
 Suzanne-Henriette née Cornioley, à Olon

2. Grandchamp, Lydia-Blanche  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Chebres domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt août  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Louis-David Grandchamp et de  
 Louise-Emma née Blanc, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Lucien Blanc, menuisier, à Lausanne  
 2. Louis Blanc, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Olon et à  
 Hérisson, le 15, et à Chebres, le 16 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Olon, Hérisson et  
 Chebres.

Les époux :

M<sup>rs</sup> Croptier  
 Blanche Croptier

Les témoins :

Lucien Blanc  
 Blanc Louis

L'officier de l'état civil :

Fuerer

Communiqué à l'état civil d'Olon  
 et de St Saphorin, à Chebres.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 70  
 Michod  
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Daniel-Charles

célibataire

employé postal

originaire de Lucens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit novembre

mit-huit cent quatre-vingt-huit

fil de

Jacques-Louis Michod, décédé

et de

Georgette-Annette-Caroline née Pestuz, à Lausanne

2. Blanc, Tommy-Lucie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Belmont rue Lausanne

domiciliée à

La Conversion rue Lutry

née à

Grandvaux

le onze juillet

mit-huit cent quatre-vingt-onze

fille de

François-Gustave Blanc, chef de gare

et de

Thérèse-Jeanne née Hennyl, à La Conversion

Comme témoins :

1. Elise Michod, à Lausanne

2. Gustave Blanc, chef de gare, La Conversion

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Lutry, le 3,  
 à Lucens et à Belmont, le 4 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Lucens et Belmont.

Les époux :

Michod. Charles  
 Lucie Michod

Les témoins :

E. Michod  
 G. Blanc

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
 de Lucens et deully.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 71  
Bertotti  
Balma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertotti, Henri-Jacques-François

célibataire

plâtrier-peintre

originaire de Fara-Noraise (Norve), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt - juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jacques Bertotti, décédé et de

Marie-Françoise née Grobel, à Lausanne

2. Balma, Thérèse-Marie

célibataire

sommelière

originaire de Albiano d'Ivrea (Turin), Italie domiciliée à

Albiano d'Ivrea

née à

Albiano d'Ivrea

le treize février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Pierre Balma, décédé et de

Marie née Pisone à Albiano d'Ivrea

Comme témoins :

1. Henri Roulet, boucher, à Lausanne

2. Jean Franzi, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Fara-Noraise, le 17, et à Albiano d'Ivrea, le 24 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée

Acte de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage à Lausanne, Fara-Noraise et Albiano d'Ivrea, avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Henri Bertotti

Thérèse Bertotti

Les témoins :

Henri Roulet

Jean Franzi

L'officier de l'état civil :

Fueri

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 72  
Nussbaum  
et  
Chaubert

Dans sa séance du 6 mai 1915, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que l'époux doit être indiqué comme né à Tiflis, le 24 septembre / 6 octobre 1889, et que les prénoms des parents de l'époux sont Pierre Justin Nussbaum, et Madeleine Berthe Garon.

Imprimé sur ordre du Département de Justice et Police, le 10 mai 1915.

L'Officier de l'état civil:  
Fucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nussbaum, Ludovic - Louis  
cibataire  
ingénieur  
originaire de Glesshöchstetten (Suisse) domicilié à  
Genève né à  
Tiflis (Russie) le vingt-quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Justin Nussbaum, décédé et de  
Berthe née Garon, sa veuve, à Cigugny (Gard)

2. Chaubert, Rosa-Céline  
cibataire  
originaire de Corsica sur Vevey domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris (Seine) le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
George - Francis - Marc - Louis Chaubert, restaurateur, à Lausanne et de  
Marie - Louise - Honorine Carras, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Chaubert, restaurateur, à Lausanne  
2. Ernest Papin, fils, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 20, à Glesshöchstetten, à Corsica et à Lausanne, le 23 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Genève.

Les époux :

*[Signature]*  
Ludovic Nussbaum

Les témoins :

Louis Chaubert  
Ernest Papin

Communiqué à l'état civil de Glesshöchstetten, de Genève et de Corsica.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

N<sup>o</sup> 73  
 Jacquat  
 et  
 Voruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jacquat, Henri-Fritz-Suma**  
 célibataire  
 télégraphiste  
 originaire de Fontenais (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Villars-sur-Fontenais le vingt avril  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Jules-François-Ernest Jacquat, hôteger et de  
 Marie-Laure née Wyzard, à Villars/Fontenais.

2. **Voruz, Berthe-Susanne**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Moudon et de Sottens domiciliée à  
 Riez née à  
 Riez le vingt-deux juin  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Henri-Emile Voruz, viticulteur, à Riez et de  
 Hélène née Duflon, d'ici.

Comme témoins :  
 1. Louise Déglon (dame), à Lausanne  
 2. Paul Chappuis, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Moudon, le 26,  
 à Fontenais, Sottens et Riez, le 27 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Moudon, Fontenais, Sottens et Riez.

Les époux :  
 Henri Jacquat  
 Berthe Jacquat.

Les témoins :  
 L<sup>ds</sup> Déglon  
 Paul Chappuis

Communiqué à l'état civil de Fontenais, de Moudon, de St-Cierge et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
 Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 74  
Bally  
et  
Lederey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Charles - Samuel  
veuf de Louise - Augustine Gallin, dès le 16 mai 1914  
manœuvre  
originaire de Bousrens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six mars  
mil huit cent septante-trois fils de  
Samuel - Elie - Daniel Bally, manœuvre et de  
Louise - Marie - Françoise née Grobety, à Lausanne

2. Lederey née Cordey, Lydie - Jenny - Julie  
veuve de Emile - Marc Lederey, dès le 14 juin 1911  
ménagère  
originaire de Lutry et de Grandvaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Savigny le seize juillet  
mil huit cent septante-un fille de  
Marc - Auguste Cordey, décédé et de  
Lucie née Pache, à Vers-chez-les-Blanc

Comme témoins : 1. Louis Frein, chef de réseau à la ville, à Lausanne  
2. François Vissman, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Lutry, le 4,  
à Bousrens et à Grandvaux, le 5 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Lutry, Bousrens et Grandvaux.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol.  
21, fol. 283.  
Pour l'acte de décès de sa femme, voir vol. 44,  
fol. 385.  
Pour l'acte de décès de son premier mari de la  
fiancée, voir vol. 40, fol. 366.  
Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Gully et de Cully.

## Les époux :

C. Bally  
Lydie Bally

## Les témoins :

Vissman François  
Frein Louis

L'officier de l'état civil :

Frein

N<sup>o</sup> 75  
Pache  
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Eugène  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chapelle \_\_\_\_\_ domicilié à  
Eggenens \_\_\_\_\_ né à  
Eggenens \_\_\_\_\_ le dix-neuf septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Auguste Pache \_\_\_\_\_ et de  
Julie-Louise née Decorges, décédée

2. Pahud née Piot, Julie  
veuve de Louis-Constant Pahud, dès le 24 septembre 1913  
ménagère  
originaire de Eggenens et Piroley - Magnouze \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Eggenens \_\_\_\_\_ née à  
Pirilly \_\_\_\_\_ le six-huit juillet  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Constant Piot, à Pirilly \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Oline née Achmond, décédée

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Eggenens, le 24, à Eggenens et à Chapelle,  
le 25, à Piroley - Magnouze, le 26 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil d'Ussins.

Les époux :

Eugène Pache  
Julie Pache

Les témoins :

*[Signatures of witnesses]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature of officier de l'état civil]*

Communiqué à l'état civil de St-Cier-  
ges, d'Ussins et de Domjuloy.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 78  
 Gerbex  
 et  
 Corday

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerbex, Ami

célibataire

agent de police

originaire de Fontaines, Lutry, St-Saphorin et Epaves — domicilié à  
 Lausanne — né à

Pully / Puidoux le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix — fils de

Eulie - Euphrase Gerbex, journalier — et de  
 Julie - Félicie née Faccand, à Chablais

2. Corday, Julia

célibataire

couturière

originaire de Savigny — domiciliée à

Savigny — née à

Savigny le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize — fille de

Charles - François Corday, décédé — et de  
 Clara née Corday à Savigny

Comme témoins :

1. Charles Corday, officier de l'état civil, à Savigny

2. Jean Nissem, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Fontaines,

Lutry, Epaves et Savigny, le 15, à St-Saphorin, le 16  
 janvier 1895

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Fontaines, Lutry, Epaves,  
 Savigny et St-Saphorin.

Les époux :

Gerbex Ami

Julia Gerbex

Les témoins :

Ch. Corday

Jean Nissem

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Fiez,  
 de Lutry, de Cully, de Savigny  
 et de St-Saphorin, à Chablais.



N<sup>o</sup> 77  
Blanc  
et  
Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jules - Frédéric - Louis

célibataire

employé de commerce

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente - un décembre

mil huit cent quatre - vingt - sept fils de

Jules - Henri - François Blanc, marchand, à Lausanne et de

Élisabeth Boudet née Meyer, décédée

2. Chambaz née Eberhardt, Marie - Adèle

veuve de Jules Chambaz, dis le 3 août 1913

commerçante

originaire de Cully et de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize mai

mil huit cent septante - six fille de

Jacob Eberhardt et de

Adèle née Fiebrugg, les deux décédés

Comme témoins : 1. Armand Ravussin, concierge, à Lausanne

2. Charles Amy, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Cully et à

Lutry, le 4 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - trois mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Cully et Lutry

Pour l'acte de naissance de la fiancée,

voir vol. 1, fol. 179.

Pour l'acte de décès de son premier mari

voir vol. 43, fol. 328.

Communiqué à l'état civil de Cully

et de Lutry.

## Les époux :

J. Blanc

Marie Blanc

## Les témoins :

Ravussin Armand

Ch. Amy

L'officier de l'état civil :

Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 78  
Aquet  
et  
Farin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aquet, Charles-Louis-Edouard

célibataire

architecte

originaire de Sullens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Charles-Louis Aquet, entrepreneur

et de

Elix-Augusta née Bonnard, à Lausanne

2. Farin, Julia-Françoise

divorcée de Edmond-Albert Charles, dis le 24 février 1913

professeur de français

originaire de Genève (ville)

domiciliée à

Lausanne

née à

Tannay

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Jean-Auguste-Jules Farin

et de

Marie-Françoise née Perron, à Genève

Comme témoins :

1. Charles Pallotton, secrétaire, à Lausanne

2. Francis Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 23, à Sullens, le 24 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés,  
acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Genève et Sullens.

Les époux :

Aquet  
Julia Aquet

Les témoins :

Ch. Pallotton

Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Genève et de Sullens.

N<sup>o</sup> 79  
Jacot Descombes  
et  
Bosson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot Descombes, Paul-Fritz  
célibataire  
garçon de magasin  
originaire de Loche et de La Chaux-du-Milieu domicilié à  
Lausanne né à  
au Loche le trois juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Charles Jacot Descombes, fondue et de  
Henriette née Soussa, à La Chaux-de-Fonds

2. Bosson, Julienne-Fanny  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Ganderon-Combes (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
St Imier le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Joseph-Théodore Bosson, chef de gare et de  
Adèle-Julie née Stegmans, à St Imier

Comme témoins :  
1. Edouard Libert, mécanicien, à Lausanne  
2. Charles Favre, décorateur-étalagiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, au Loche, à La  
Chaux-du-Milieu et à Ganderon, le 19 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Le Loche, La Chaux-du-  
Milieu et Ganderon.

Les époux :  
Paul Jacot  
Julienne Jacot

Les témoins :  
Charles Favre  
E. Libert

Communiqué à l'état civil du Loche,  
de La Chaux-du-Milieu et de Ganderon.

L'officier de l'état civil :  
Favre

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève, rendu en date du 21 octobre 1936 déclaré définitif et exécutoire le 11 décembre 1936 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le force. Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 11 décembre 1936, le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 décembre 1936  
L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 80  
Thonney  
et  
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney, Alois

célibataire

employé au pénitencier

originnaire de Fullions

domicilié à

Lausanne

né à

Forel (Lavauze)

le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Constant Thonney, agriculteur

et de

Elix née Gilléron, à Fullions

2. Jaquier, Marie

célibataire

cuinière

originnaire de Kucheron

domiciliée à

Lausanne

née à

Romengis

le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Henri Jaquier, agriculteur

et de

Anna-Elisabeth née Jost, à Kucheron

Comme témoins :

1. Lucien Carin, brigadier de police, à Lausanne

2. Gustave Carin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Kucheron, le 22, et à Fullions, le 23 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Kucheron et Fullions.

Les époux :

Alois Thonney  
Marie Thonney

Les témoins :

Carin Lucien  
G. Carin

Communiqué à l'état civil de Moudon  
et de Mézières.

L'officier de l'état civil :

Fucci

N<sup>o</sup> 81  
*Guaz*  
 et  
*Roy*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Guaz, Frédéric - Henri*  
 célibataire  
 contrôleur aux *F. - L.*  
 originaire de *L'Isle* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Genève* le *vingt-huit octobre*  
*mil huit cent quatre-vingt-un* fils de  
*Marie - Louise Guaz, à Lausanne* et de

2. *Roy, Oline - Julie*  
 célibataire  
 originaire de *Premier* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Villars Bozon / L'Isle* le *dix-neuf juin*  
*mil huit cent soixante-treize* fille de  
*Charles - François Roy, agriculteur, à L'Isle* et de  
*Oline - Henriette - Julie Von Sidenthal, d'ici*

Comme témoins : } 1. *Octavie Baud (dame), à Yfflens*  
 } 2. *Eugène Roy, agriculteur, à L'Isle*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 4, à L'Isle et à Premier, le 6 mars 1915*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-cinq mars mil neuf cent quinze*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage à Lau-*  
*sanne, L'Isle et Premier.*

Les époux :

*Frédéric Guaz*  
*Oline Guaz*

Les témoins :

*O. Baud*  
*Eugène Roy*

L'officier de l'état civil :

*Fucini*

Communiqué à l'état civil de *L'Isle*  
 et de *Romainmotier*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 82  
Berney  
et  
Guerry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney, Eugène

célibataire

fonctionnaire C. F. F.

originaire de Saubraz et L'Abbaye

domicilié à

Lausanne

né à

Gollion

le premier octobre

mil-huit cent vingt-seize

fils de

William - Auguste Berney, décédé

et de

Henriette - Anna - Elise née Guex, à Gollion

2. Guerry née Devenoge, Nancy

veuve de Alfred - Léon - Alexis Guerry, des le 7 février 1909

originaire de Lurney et Rufflens-la-Ville

domiciliée à

Lausanne

née à

Dizy

le sept avril

mil-huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Alban - Marc Devenoge

et de

Henriette - Julie - Amélie née Gleyre, décédée

Comme témoins :

1. Anita Devenoge (d<sup>lle</sup>), à Dizy

2. Auguste Berney, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à l'Abbaye, le 26, à Saubraz, Lurney et Rufflens-la-Ville, le 27 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, L'Abbaye, Saubraz, Lurney et Rufflens-la-Ville.

Les époux :

Berney  
Guerry

Les témoins :

A. Devenoge  
A. Berney

L'officier de l'état civil :

Guerry

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye, de Gimel, de La Perroz et de Rufflens.

No 83  
Viret  
et  
Charmoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret, Héli-Eugène  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Villars-Tiercelin domicilié à  
Corcelles-le-Jorat né à  
Corcelles-le-Jorat le six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean-Emile Viret, agriculteur et de  
Sixte-Oline née Blanc, à Corcelles-le-Jorat

2. Charmoy, Berthe  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Ecoteaux domiciliée à  
Hermance née à  
Wilais-Creek (Etats-Unis) le trois février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Luis Charmoy, décédé et de  
Rosine née Stuby, sa veuve, à Hermance

Comme témoins :  
 1. Lydia Jaccard, couturière, à Lausanne  
 2. Luis Fenevyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, le 3, à Villars-Tiercelin, le 4, à Hermance et à Ecoteaux, le 5 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Corcelles-le-Jorat.

Les époux :  
E. Viret  
B. Viret

Les témoins :  
L. Jaccard  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Bettono, à Poliez-le-Grand, de Corcelles-le-Jorat, à Ropraz, de Palézieux et de Moudon.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 84  
Desmeules  
et  
Debonnevillle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Auguste  
célibataire  
agent de police  
originaire de Ropraz domicilié à  
Lausanne né à  
Ropraz le quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Samuel - David Desmeules et de  
Rosalie née Libot, les deux décédés

2. Debonnevillle, Louise - Tola  
célibataire  
originaire de Gimel domiciliée à  
Lausanne née à  
Gimel le treize juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Julien Debonnevillle, décédé et de  
Maria née Scheidegger, à Gimel

Comme témoins : 1. Alfred Gonet, brigadier de police, à Lausanne  
2. Jules Vingard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Ropraz et à  
Gimel, le 11 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ropraz et Gimel.

## Les époux :

Desmeules  
Debonnevillle

## Les témoins :

Alfred Gonet  
Jules Vingard

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Ecalle,  
le-Dorat, à Ropraz, et de Gimel.



N<sup>o</sup> 85  
Baumgartner  
et  
Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner, Ernst  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Liestal (Bâle-Campagne) domicilié à  
Lausanne né à  
Fayenne le trois mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jacques Baumgartner, décédé et de  
Nancy née Müller, à Fayenne

2. Marchand, Jeanne-Marie  
célibataire

originaire de Villefranche (Rhône), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix février

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jean Marchand, vitrier-encadreur et de  
Louise née Faucher, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Marchand, encadreur, à Lausanne  
2. Charles Fauchier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, et à Liestal, le  
18 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Liestal.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Liestal  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

E. Baumgartner  
Jeanne Baumgartner

## Les témoins :

J. Marchand  
Ch. Fauchier

L'officier de l'état civil :

Fuchs

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 86  
Corminboeuf  
et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corminboeuf, Joseph-Emile

célibataire

menuisier

originaire de Dombidier (Fribourg) domicilié à

Lausanne

né à

Dombidier

le treize décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

François-Cyprien Corminboeuf, oraganier et de

Lydie-Céline née Corminboeuf, à Lausanne

2. Pache, Josephine - Jeanne

célibataire

couturière

originaire de Ecublens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne

née à

Ecublens

le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Jean-Antonin Pache, tailleur de pierre, à Vevey et de

Marie-Emilie née Ferret, décédée

Comme témoins :

1. Joseph Piccone, menuisier, à Lausanne

2. Prosper Chardonnens, garçon de laboratoire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dombidier et Romanel,

le 13 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Dombidier et Romanel.

Les époux :

Corminboeuf Emile  
Corminboeuf Josephine

Les témoins :

Joseph Piccone  
P. Chardonnens

Communiqué à l'état civil de Dombidier et de Romanel.

L'officier de l'état civil :

Juret

N<sup>o</sup> 87  
Borella  
et  
Vianoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borella, Rocco-Amelitto  
célibataire  
muniiciel  
originaire de Uzzano Inferiore (Nore), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Uzzano Inferiore le neuf mars  
mil huit cent septante-trois fils de  
Francesco Borella et de  
Marianna née Borella, les deux décédés

2. Vianoli, Carolina  
célibataire  
muniicielle  
originaire de Uzzano Inferiore (Nore), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Uzzano Inferiore le huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Battista Vianoli et de  
Lucia née Vianoli, les deux décédés

Comme témoins :  
1. de Resibus, Vitale, tailleur, à Lausanne  
2. Alfred Estoppey, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 décembre 1914, et  
à Uzzano Superiore le 17 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deuxième mars mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Uzzano Superiore,  
avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Les époux :

Rocco Borella  
Carolina Borella

## Les témoins :

de: Resibus Vitale  
Estoppey Alfred

L'officier de l'état civil :

Fucini

N<sup>o</sup> 88  
Janisch  
et  
Kaas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janisch, Robert - Pierre

célibataire

originaire de Paris, XVII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

Lausanne domicilié à

Paris, XVII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

reconnu de Joseph - Charles Janisch sans domicile connu et de

Emmette - Gabrielle - Odile Schaub, à Paris, IV<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

2. Kaas, Marie - Apollonia - Karolina

célibataire

originaire de Regensburg (Bavière)

Paris, XV<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, 3, rue Clodion, actuellement en séjour à Lausanne, née à

Regensburg le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

Joseph Kaas et de

Caroline née Pöschl, sans domicile connu

Comme témoins :  
1. Charles Kallottou, secrétaire, à Lausanne  
2. François Lamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Paris, XV<sup>e</sup>, et à Regensburg, le 13 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Paris, IV<sup>e</sup>, et Regensburg.
- Contrat, mot de la mère du fiancé et acte de notoriété.
- Certificats de capacité.
- 2 lettres du Consulat Gén. de France.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Procès de mariage du Département de Justice & Police.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat, (en deux exemplaires).

Les époux :

Robert Janisch  
Marie Janisch

Les témoins :

Lamblanc  
Ch. Kallottou

L'officier de l'état civil :

Fucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 89  
Cuénod  
et  
Stouky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénod, Aric - André

célibataire

employé de banque

originaire de Fèves et de Corsier

domicilié à

Lausanne

né à

Berne

le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Gustave Cuénod, ingénieur

et de

Louise Roy, à Lausanne

2. Stouky, Charlotte - Hélène - Conny

célibataire

originaire de Pexins et de Röttenbach (S. Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Charles - Auguste - Louis Stouky, banquier

et de

Adèle - Léontine, née Bergier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Dumur, ingénieur, à Lausanne  
2. Henri Rodière, pasteur, à Pexins - gare

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Fèves, Corsier, Pexins et Röttenbach, le 8 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Fèves, Corsier, Röttenbach et Pexins.

Les époux :

Aric Cuénod.  
Hélène Cuénod

Les témoins :

Victor Dumur  
Henri Rodière

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Fèves,  
de Corsier, de Pexins et de  
Röttenbach.

## Registre des mariages A.

No 90  
Regamey  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Henri-Edouard

célibataire

employé de bureau

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Veis-chez-les-Blanc

le quatorze juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Louis-François Regamey, à Veis-chez-les-Blanc

et de

Louise-Julie née Regamey, décédée

2. Regamey, Elise-Emma

célibataire

modeste

originaire de Lausanne

domiciliée à

au Chalet-à-Gobet

née à

au Chalet-à-Gobet

le sept juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Henri-Noël Regamey, agriculteur

et de

Elise née Thuillier, à deux au Chalet-à-Gobet

Comme témoins :

1. Maurice Pesson, Directeur, à Lausanne

2. René Benoît, ministre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage à Lau-  
sanne

Les époux :

Henri Regamey  
Emma Regamey

Les témoins :

M. Baume, p.  
R. Benoît, p.

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Furet

N<sup>o</sup> 91  
Hirschy  
Verz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirschy, Auguste  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Trub (Bern) domicilié à  
Lausanne né à  
Branges (Saône-et-Loire), France, le vingt juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Philippe - Auguste Hirschy, décédé et de  
Claudine née Trudont, à Lausanne

2. Verz, Marie-Louise-Adèle  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Cheseaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Friedric-Jean-Louis Verz, décédé et de  
Marie née Dixon, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Arnold Schmassmann, litographe, à Lausanne  
 2. Louis Verz, jardinier, à Lausanne, Malley

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Trub, le 10, et à  
Cheseaux, le 14 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Trub et Cheseaux.

Les époux :

A. Hirschy  
Marie Hirschy

Les témoins :

A. Schmassmann  
L. Verz.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Trub  
 et de Romanet, à Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 92  
Jaquillard  
et  
Delay

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 30 avril 1915, déclaré définitif et exécutoire le 14 juillet 1915, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 juillet 1915.  
L'officier de l'état civil:

L. Bauffe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquillard, Marc-Louis

célibataire

apparié

originaire de Rougemont domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jean-Jules Jacquillard, décédé et de

Denise-Heune née Schmidt, à Lausanne

2. Delay, Rose-Lucy

célibataire

mineure

originaire de Fribourg domiciliée à

Lausanne

née à

Paulmes

le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jean Delay, menuisier et de

Marie-Alexandrine née Eicher, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Jacquillard, menuisier, à Lausanne

2. Berthe Jacquillard (dame), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Rougemont, le 3, et à Fribourg, le 4 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont et Fribourg.

Les époux :

Marc Jacquillard

Rose Jacquillard

Les témoins :

B. Jacquillard

J. Jacquillard

Communiqué à l'état civil de Rougemont et de Fribourg.

L'officier de l'état civil :

F. F. F.



N<sup>o</sup> 93  
Fayet.  
et  
Ciana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fayet, Jules-Eugène**  
 célibataire  
 charpentier  
 originaire de Lutry et Forel domicilié à  
 Lausanne né à  
 Prangins le premier août  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Eugène Fayet, charpentier et de  
 Fanny née Viennot, à Lausanne

2. **Ciana, Elyse-Palmie**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Envy domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Romainmôtte le trente octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Baptiste Ciana, gâprier et de  
 Marie née Gilbert, à Romainmôtte

Comme témoins :  
 1. Marie Recordon-Fayet, ménagère, à Lausanne  
 2. Emma Fayet, cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Lutry, Forel  
 et Envy, le 19 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Lutry, Forel et Envy

Les époux :

J. Fayet  
 E. Fayet

Les témoins :

Emma Fayet  
 Marie Recordon-Fayet

Communiqué à l'état civil de Lutry  
 de Forel et de Romainmôtte.

L'officier de l'état civil :

Fucal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 94  
Steinhauser  
et  
Paquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steinhauser, François-Albert

célibataire

garçon de café

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lennox le vingt-quatre octobre

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Charles-Frédéric Steinhauser, terrassier et de

Elix-Maie née Sulz, à Lennox

2. Paquier, Ida

célibataire

commerçante

originaire de Dergez domiciliée à

Lausanne née à

Nyon le dix-sept octobre

mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de

Narc-Louis-Henri Paquier, marchand, à Genève et de

Julie née Rouvroux, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Porloz, agent de police, à Lausanne

2. Ulysse Monnerat, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Guggisberg et à Dergez, le 11 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Guggisberg et Dergez.

Les époux :

Steinhauser Albert

Steinhauser Ida

Les témoins :

Ed Porloz

Monnerat Ulysse

L'officier de l'état civil :

Guérol

Communiqué à l'état civil de Guggis-  
berg et de Lennox, à Echandens.

N<sup>o</sup> 95  
Chabloz  
Imobendorf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chabloz, Emile-Henri**  
 célibataire  
 correspondant  
 originaire de **Faugondry** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**St<sup>e</sup> Croix** le vingt-quatre avril  
 mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de  
**Emile-Henri Chabloz, musicien** et de  
**Marie-Louise née Romier, à St<sup>e</sup> Croix**

2. **Imobendorf née Aeschbacher, Louise**  
 veuve de **Vigile Imobendorf, dès le 26 avril 1914**

originaire de **Brigue (Valais)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Neuchâtel** le vingt-sept octobre  
 mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de  
**Jean-Gaspard Aeschbacher, à Bègne** et de  
**Elisabeth née Lüder, décédée**

Comme témoins :  
 1. **Emile Chabloz, mécanicien, à St<sup>e</sup> Croix**  
 2. **Jules Peget, fonctionnaire postal, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 18, à Briggell, le 19,**  
**et à Faugondry, le 20 mars 1915**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Brigue et Faugondry.  
 Plus l'acte de décès du premier mari de  
 la fiancée, voir vol. 44, fol. 357.

Les époux :

**M. Chabloz**  
**Louise Chabloz**

Les témoins :

**Emile Chabloz, Rossier**  
**Jules Peget**

L'officier de l'état civil :

**Jucal**

Communiqué à l'état civil de Brigue  
 et de Champagne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 96  
Colomb  
et  
Auckenthaler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colomb, Charles-Auguste  
célibataire  
chef-adjoint au contentieux des C. F. F.  
originaire de Provence domicilié à  
Lausanne né à  
Orléans le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Louis-Gustave Colomb, décédé et de  
Uline-Marie-Peterson-Ménestier née Duplan, à Lausanne

2. Auckenthaler, Elisabeth-Marie-Christine-Blanche  
célibataire  
originaire de Pully domiciliée à  
Lausanne-Duchy née à  
Lausanne le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Christian-Maximilian-Erich Auckenthaler, chef d'institut, et de  
Nathilde-Friedrich-Marie-Nicholine née de Kohler, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Col. Div. L.-M. Bernard, à Lausanne  
2. M. Jacques Kohler, fabricant, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Provence et à  
Pully, le 10 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Provence et Pully.

Les époux :

C. Colomb  
Blanche Colomb

Les témoins :

L. H. Bernard  
V. Kohler

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Provence  
et de Pully.

N<sup>o</sup> 97  
Isenegger  
et  
Wolff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isenegger, René-Edmond  
célibataire  
médecin - chirurgien  
originaire de Bülendorf (Sâle-Campagne) domicilié à  
Lausanne né à  
Nallera (Suisse) le trente-un janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Gottfried-Albert Isenegger, directeur de fabrique, à Beauvoisin, et de  
Marie-Eugénie née Aggi, décédée

2. Wolff, Jeanne  
célibataire

originaire des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à  
Lausanne née à

Genève le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Andreas Wolff, décédé et de  
Lia-Elisabeth Brummer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Nelly Erhart (dame), à Lausanne  
2. Albert Isenegger, directeur, à Beauvoisin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à Bülendorf,  
le 14 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Bülendorf.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

R. Isenegger  
Jeanne Isenegger

Les témoins :

A. Isenegger  
Nelly Erhart.

Communiqué à l'état civil de Bülendorf.

L'officier de l'état civil :

Juce!

Par jugement du Tribunal des  
districts de Lausanne, rendu  
en date du 13 janvier 1920 déclaré  
définitif et exécutoire le 14 mars  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 30 mars 1920.

L'officier de l'état civil:

Juce!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 95  
Eich  
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eich, Justin

célibataire

négociant

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Echichens

le dix-huit novembre

mil huit cent soixante-dix-sept

fils de

Jean Eich, cordonnier

et de

Marie née Guin, à Yverdon

2. Dubois, Louis-Elisabeth

célibataire

cultivée

originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle (Neuchâtel), domiciliée à

Lausanne

née à

Ermondèche (Neuchâtel)

le quinze septembre

mil huit cent soixante-dix-huit

fille de

Charles-Gustave Dubois, horloger

et de

Caroline-Amanda née Quattier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Dubois, horloger, à Lausanne

2. Gustave Eich, négociant, à Chailly/Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, le 23, à Echichens, le 24 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, La Chaux-de-Fonds,  
Le Locle et Echichens.

Les époux :

Eich Justin  
Elisabeth Eich

Les témoins :

L<sup>s</sup> Dubois  
Eich Gustave

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de La  
Chaux-de-Fonds, du Locle et  
de Yverdon-le-Château, à Annemur.

N<sup>o</sup> 99  
Sermet  
Chuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sermet, William - Hermann  
célibataire  
agent de police  
originaire de Dombresson (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Dombresson le treize juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de  
Henri-Ulysse Sermet, ancien horloger, au Paquier et de  
Lucie née Romier, décédée

2. Chuard, Julia  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Oranches domiciliée à  
Lausanne née à  
Oranches le huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Julien-Edouard-Samuel-Frédéric Chuard, agriculteur, et de  
Louise née Ducaux, à Oranches

Comme témoins : } 1. Alois Fardy, chef manœuvre C.F.F., à Lausanne  
2. Emile Manigley, ouvrier C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dombresson et Oranches,  
le 13 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Dombresson et Oranches.

## Les époux :

Hermann Sermet  
Julia Sermet

## Les témoins :

Fardy Alois  
Manigley Emile

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Dom-  
bresson et d'Oranches.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 100  
 Avanthay  
 et  
 Jenne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Avanthay, Lucien-Damien  
 veuf de Marie-Euse Monnon, de le 29 août 1913  
 menuisier  
 originaire de Champéry (Valais) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Champéry le vingt-sept mai  
 mil huit cent soixante-huit fils de  
 Joseph Avanthay et de  
 Marie-Immaculée née Escou, les deux décédés

2. Jenne, Rosa-Jeanne  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Sainte-Croix domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Saint-Pierre le quatre janvier  
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Jean-Samuel Jenne, cordonnier et de  
 Fanny-Jenny née Tarcy, à St-Pierre

Comme témoins : 1. Alfred Gillieron, cafetier, à Lausanne  
 2. Louis Jungo, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Champéry, le 7, à  
 St-Croix et aux Granges-de-St-Croix, le 8 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Champéry, St-Croix et  
 Granges-de-St-Croix.  
 Pour l'acte de décès de la première femme  
 du fiancé, voir vol. 43, fol. 367.

## Les époux :

Avanthay Damien  
 Avanthay Rosa

## Les témoins :

Alf Gillieron  
 Jungo L.

Communiqué à l'état civil de Champéry  
 et de St-Croix.

L'officier de l'état civil :  
 Pucel



N<sup>o</sup> 101  
Durussel  
et  
Cugni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, John - Emile

célibataire

gendarme

originaire de Seignieux

domicilié à

Lausanne - Cuchy

né à

La Sarraz

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Emile - Julien Durussel, agriculteur

et de

Louise née Corbaz, à Pompaples

2. Cugni, Lucie - Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Ferreyres

domiciliée à

Ferreyres

née à

Ferreyres

le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Charles - Edouard Cugni, agriculteur

et de

Emilie née Bonzon, à Ferreyres

Comme témoins :

1. Edouard Cugni, agriculteur, à Ferreyres

2. Louise Durussel, ménagère, à Pompaples

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Seignieux et à Ferreyres, le 20 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Seignieux et Ferreyres.

Les époux :

Durussel John

Lucie Durussel

Les témoins :

G. Cugni

Louise Durussel

Communiqué à l'état civil de Villarsel  
et de La Sarraz.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 102  
Baud  
et  
Agassis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Ernest - Albert

célibataire

aide-géomètre

originaire de Montricher \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Montricher \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Uline - Amélie Baud, décédée \_\_\_\_\_ et de

2. Agassis, Céline :

célibataire

ménagère

originaire de Bavois \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Penthalaz \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Agassis, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Henri n<sup>o</sup> 12 Dubuit, à Courmayeur - gare

Comme témoins :

1. John Gouffon, conducteur F.-L., à Lausanne

2. Louis Girard, commissionnaire-facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Montricher et à Bavois, le 20 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Montricher et Bavois.

Les époux :

Ernest Baud  
Céline Baud

Les témoins :

J. H. Gouffon  
L. Girard

Communiqué à l'état civil de L'Isle et de Chavornay.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N<sup>o</sup> 103  
Bonelli  
Flück

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonelli, Mario-Angelo-Enea  
célibataire  
chef pâtissier  
originaire de Bellano (Côme), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Bellano le dix septembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Orste Bonelli, employé de commerce et de  
Emilia nie Cora, à Milan

2. Flück, Klara  
célibataire  
couturière  
originaire de Brienz (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Gündlischwand (Berne) le dix novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Henri Flück, diocèse et de  
Rosa nie Schütz, à Gündlischwand

Comme témoins : } 1. Joseph Fotri, cuisinier, à Lausanne  
} 2. Léon Roy, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Brienz, le 2, à Bellano, le 28 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lausanne, Brienz et Bellano, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Brienz et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Bonelli Mario  
Klara Bonelli

## Les témoins :

Fotri  
Roy

L'officier de l'état civil :

Flück

N<sup>o</sup> 101  
Gex  
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gex, Henri  
célibataire  
jardinier  
originaire de Dailles, Haut et Chézard St-Martin (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Martin le trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Edouard Gex et de  
Mlle née Hurty, les deux décédés

2. Bolomey, Valentine  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Savigny et Forcl domiciliée à  
Moudon née à  
Suisse & Quindoux le dix décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Henri Bolomey, décédé et de  
Eva née Paley, à Moudon

Comme témoins :  
1. Albert Oberhofer, jardinier, à Lausanne  
2. César Guillard, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Chézard, Savigny,  
Forcl et Moudon, le 19, à Dailles, le 20 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Chézard, Savigny, Forcl, Mou-  
don & Dailles.

Les époux :

Gex Henri  
Gex Valentine

Les témoins :

Albert Oberhofer  
Guillard César

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Chézard,  
de Savigny, de Forcl, de Moudon  
et de Dailles.

N<sup>o</sup> 105  
Deriaz  
Doy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriaz, Marcel-Léon  
célibataire  
photographe  
originaire de Paulmes domicilié à Paulmes né à Paulmes le cinq août mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de Jules-Edouard Deriaz, agriculteur et de Emma née Taccard, à Paulmes.

2. Doy, Germaine-Julie  
célibataire  
originaire de Ballaigues domiciliée à Ballaigues née à Ballaigues le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-huit fille de Auguste-Louis Doy et de Emma née Lerouche, à Ballaigues.

Comme témoins : 1. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Paulmes et à Ballaigues, le 27 février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Paulmes.

Les époux :  
Marcel Deriaz  
Germaine Doy

Les témoins :

H. Besson  
L. Penveyre

Communiqué à l'état civil de Paulmes et de Ballaigues.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 105  
Schmutz  
Thuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmutz, René-Henri

célibataire

employé de banque

originaire de Téchigen (Borne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lozère (Borne)

le seize octobre

mil-huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Edouard-Ami Schmutz, aubergiste, à Reconaillier et de  
Julie-Elise née Schlappach, décédée

2. Thuillard, Alice-Nancy

célibataire

originaire de Froidville

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six juin

mil-huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Emtant Thuillard, décédé et de

Antoinette née Gausaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marc Jaccard, fabricant, à Lausanne

2. Louis Nicollier, conducteur C.F.F., à Reconaillier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Téchigen, le 4,  
et à Froidville, le 5 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Téchigen et Froidville.

Les époux :

R. Schmutz  
A. Thuillard

Les témoins :

Marc Jaccard  
Nicollier Louis

L'officier de l'état civil :

Jaccard

Communiqué à l'état civil de Téchigen,  
à Urdigen, et de Pottens, à Poliez-  
le-Grand.

N<sup>o</sup> 107  
Perey  
Sahli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perey, Henri-Louis  
 célibataire  
 électricien  
 originaire de Orrens domicilié à  
Lausanne - Duchy né à  
Repos le vingt-un mars  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Marie Perey, décédée et de

2. Sahli, Lina-Ida  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à  
Lausanne - Duchy née à  
La Kullittas, Lausanne le vingt-six mai  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jacob Sahli, agriculteur et de  
Anna-Maria née Wittroce, à La Gollas

Comme témoins :  
 1. Louis Menétray, manoeuvre, à Lausanne  
 2. Constant Savanchy, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Wohlen, le 17, et  
 à Orrens, le 18 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Wohlen et Orrens.

Les époux :  
H. Perey,  
Lina Perey

Les témoins :  
et Savanchy Jean  
et Menétray

Communiqué à l'état civil de Wohlen  
 et de Orrens.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boissier, Fernand

banquier

divorcé de Germaine Favre, dès le 24 juin 1914

originaire de Genève (ville) domicilié à

Plainpalais né à

Genève le seize février

mil huit cent quatre-vingt fils de

Emile Boissier et de

Nathalie née Durval, les deux décédés

2. Watson-Gottlieb, Mary

célibataire

originaire des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à

aux Eaux-Vives née à

Baltimore (Maryland) le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Friedrich-G. Gottlieb, à Baltimore et de

Christin Gottlieb née Butterfield, décédée

Comme témoins : 1. Gustave Boissier, maire de Cologny

2. Konrad P. H. Feding von Beckhous, à Genève

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, Genève et aux Eaux-Vives,

le 24 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Plainpalais.

## Les époux :

Mary Boissier

Fering

## Les témoins :

G. Boissier

Konrad Beckhous

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué au Bureau cantonal de l'état civil à Genève.

N<sup>o</sup> 108  
Boissier  
Watson-Gottlieb



N<sup>o</sup> 109  
Jaunin  
Rattaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaunin, Eugène  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Feÿ domicilié à  
Rueyres né à  
Feÿ le six mai  
mil-huit cent septante-huit fils de  
Samuel Jaunin, décédé et de  
Eugénie née Recordon, à Feÿ

2. Rattaz née Decooges, Justine  
veuve de Alexandre-Pierre Rattaz, dès le 22 janvier 1914  
ménagère  
originaire de Villeneuve (Fribourg) domiciliée à  
Feÿ née à  
Oppens le dix-sept avril  
mil huit cent septante-trois fille de  
Eugène Decooges, décédé et de  
Harmonie née Suberson, décédée

Comme témoins : 1. Louis Feneberg, secrétaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Feÿ, Rueyres et Villeneuve, le 4 mars  
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Feÿ

Les époux :

Eugène Jaunin  
Justine Jaunin

Les témoins :

Feneberg  
Gantin

Communiqué à l'état civil de Feÿ et  
de Surpierre

L'officier de l'état civil :  
Ficed

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 110  
Graud  
et  
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graud, Francis-Aimé

célibataire

cariste

originaire de Pottens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Alfred Graud, chef aiguilleur C.F.F. et de

Julie née Gret, sa femme, à Lausanne

2. Mayor, Jeanne

célibataire

reputée

originaire de Echallens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Georges Mayor, cultivateur et de

Marie-Julie-Portia née Ducrot, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Mayor, portier honoraire, à Lausanne

2. Jeanne Eugène-Marguerite, marchande-frais, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Pottens et à

Echallens, le 22 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pottens et Echallens.

## Les époux :

Graud Francis  
Jeanne Graud.

## Les témoins :

Jeanne Eugène.  
L' Mayor

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Pottens,  
à Poliez-le-Grand, et d'Echallens.

N<sup>o</sup> 111  
Mayer  
et  
Pomraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Ernest - Hippolyte  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Olbon (Flandre) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix juin  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Adolphe Mayer, chef du téléphone et de  
Elyzée Magniaux, à Lausanne

2. Pomraz, Marguerite  
célébataire  
originaire de Lutry et Cully domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Eugène - Frédéric Pomraz, décédé et de  
Eugénie - Sophie née Tarchand, à Lausanne

Comme témoins : 1. Adolphe Mayer, chef du téléphone, à Lausanne  
2. Ernest Pomraz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Olbon, Lutry et Cully, le 2 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Olbon, Lutry et Cully.

Les époux :  
Mayer  
M. Mayer

Les témoins :  
Amayn  
E. Pomraz

Communiqué à l'état civil d'Olbon  
de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

N<sup>o</sup> 112  
Demièrre  
et  
Paccand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demièrre, Louis-Joseph  
célibataire  
stucateur  
originaire de Billens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Penthaz le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Marie-Louise Demièrre, décédée et de

2. Paccand, Julia-Mathilde  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Pivronloup domiciliée à  
Lausanne née à  
Pivronloup le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Julio Paccand, agriculteur et de  
Marie-Sophie née Sugnane, à Romont

Comme témoins : 1. Carlo Franchini, cafetier, à Lausanne  
2. Marianna Albertoni-Jolay, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Billens, le 24,  
et à Pivronloup, le 25 mars 1885

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Billens et Pivronloup.

## Les époux :

Louis Demièrre  
Julia Demièrre

## Les témoins :

Franchini Carlo  
Marie Albertoni

Communiqué à l'état civil de Billens  
et de Lucens.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

N<sup>o</sup> 113  
*Verz*  
 et  
*Jöhr*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Verz, François-Louis*  
 célibataire  
 jardinier-maraîcher  
 originaire de *Cheseaux* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Lausanne* le *vingt-huit février*  
*mil huit cent quatre-vingt-quatre* fils de  
*Frédéric-Jean-Louis Verz, décédé* et de  
*Marie née Dierens, à Lausanne*

2. *Jöhr, Louise-Emma*  
 célibataire  
 gilette  
 originaire de *Immettens (Berne)* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Lausanne* le *dix avril*  
*mil huit cent quatre-vingt-sept* fille de  
*Christian Jöhr, décédé* et de  
*Julie-Rosine née Laurent, à Lausanne*

Comme témoins :  
 1. *Jules Laurent, instituteur, Haut-Kully*  
 2. *Henri Pavin, écrivain, à Gland*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 23, à Cheseaux et à Lin-*  
*den, le 24 février 1915.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *quinze avril mil neuf cent quinze*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage à Lau-*  
*sanne, Cheseaux et Lindey.*

Les époux :  
*Ls Verz*  
*L<sup>se</sup> Verz*

Les témoins :  
*H. Pavin*  
*Jules Laurent*

Communiqué à l'état civil de *Romanel, à*  
*Gilly, et Kuzzenberg, à Lindey.*

L'officier de l'état civil :  
*Fruet*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 114  
Magnenat  
Thévenaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Emile-Louis  
célibataire  
jardinier  
originaire de Veulion domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le onze février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Emile Magnenat, menuisier, à Yverdon et de  
Catherine-Caroline née Brügger, d'ici

2. Thévenaz, Suzanne-Marie  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Bullét domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Arnold-Constant Thévenaz, horticole, à Yverdon et de  
Annette-Marie-Louise née Schmidhauser, d'ici

Comme témoins : 1. Jules Gailloud, sericier, à Lausanne  
2. Paul Gilliéron, saureur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Veulion et à  
Bullét, le 24 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Veulion et Bullét.

Les époux :  
Magnenat Emile  
Suzanne Magnenat  
Les témoins :  
Gilliéron Paul  
Gailloud Jules

Communiqué à l'état civil de Veulion  
et de Bullét.

L'officier de l'état civil :  
Pucet

N<sup>o</sup> 115  
Groux  
et  
Fiaux

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 28 août 1916, déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 septembre 1916.  
L'officier de l'état civil:

*Fucci*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux, Jean  
célibataire  
infirme  
originaire de Payerne domicilié à Lausanne né à Payerne le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de Jean Groux, journalier, à Lausanne et de Louise-Jeanne née Dufay, décédée

2. Fiaux, Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Hermance domiciliée à Lausanne née à au Mont / Lausanne le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de Pierre-Samuel Fiaux et de Louise née Omélie, les deux décédés

Comme témoins : 1. Chas. Berthoud, mécanicien, à Lausanne  
2. Marc Brunner, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Payerne, le 19, et à Hermance, le 20 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Payerne et Hermance.

Les époux :  
Groux Jean  
Lina Grouse

Les témoins :  
C. Berthoud  
Marc Brunner

Communiqué à l'état civil de Payerne et de Moudon.

L'officier de l'état civil :  
*Fucci*

Registre des mariages A.

N° 116  
Guillerat  
et  
Leubarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillerat, Charles-Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Rebovelier (Bienne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean-Baptiste Guillerat, ancien notaire et de  
Suzette-Françoise-Lina née Clerc, à Lausanne

2. Leubarz, Marie-Alice  
célébataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Comonay domiciliée à  
Chavannes près Revens née à  
Chavannes le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
François-Louis Leubarz, agriculteur et de  
Henriette née Collet, à Chavannes.

Comme témoins : 1. Pierre Ottone, menuisier, à Lausanne  
2. Albert Heltschi, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Undervelier, Comonay et  
Chavannes, le 26 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Undervelier, Comonay et Cha-  
vannes.

Les époux :  
C. Guillerat  
J. Leubarz

Les témoins :  
Pierre Ottone  
Heltschi

Communiqué à l'état civil d'Undervelier,  
de Comonay et d'Ecublens.

L'officier de l'état civil :  
Puciel

Reçu par le 12.12.18

Par jugement du Tribunal des  
districts de Fribourg, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> novembre 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 2<sup>ème</sup> novembre  
1918, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 2 décembre 1918  
L'officier de l'état civil :  
Puciel



N<sup>o</sup> 117,  
Nicole  
et  
Prain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Charles - Frédéric - Auguste  
 célibataire  
 négociant  
 originaire de Lieu domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Emile - Pierre Nicole, négociant et de  
Léonie née Gris, à Lausanne

2. Prain, Médienne - Elix  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Satigny (Genève) domiciliée à  
Lausanne née à  
Baudigny (Genève) le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles - Louis Prain, docteur et de  
Jenny née Lavant, à Genève

Comme témoins :  
 1. Emile Nicole, négociant, à Lausanne  
 2. François Buerens, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, au Lieu et à Sa-  
tigny, le 12 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Le Lieu et Satigny.

## Les époux :

Ch Nicole  
Et Nicole

## Les témoins :

Em Nicole  
Buerens

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil du Lieu  
 et de Satigny.

N<sup>o</sup> 118  
Hartmann  
et  
Magniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hartmann, Hans-Ulrich  
célibataire  
pharmacien  
originaire de Steckborn (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Steckborn le six décembre  
mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Paul-Septimus Hartmann et de  
Margretha née Herzog, le deux décembre

2. Magniaux, Valentine  
célibataire

originaire de Tucherens domiciliée à  
Lausanne née à  
Domblaye le vingt-huit novembre  
mit huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Edouard Magniaux et de  
Reine née Demay, le deux décembre

Comme témoins : 1. Armand Magniaux, electricien, à Lausanne  
2. Samuel Demay, inspecteur d'armes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Steckborn et  
à Tucherens, le 22 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Steckborn et Tucherens.

Les époux :

H. Hartmann  
V. Hartmann

Les témoins :

S. Demay  
Armand Magniaux

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Steckborn  
et de Moudon.

N<sup>o</sup> 119  
Paris

Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paris, Paul  
 célibataire  
 ouvrier-jardinier  
 originaire de Concise domicilié à  
 Lausanne né à  
 Orrens le trente-un août  
 mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 François-Louis-Charles Paris, agriculteur et de  
 Jenny née Dagon, à Orrens

2. Borgeaud, Emma  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Mores et Montcherand domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Champagne le douze mai  
 mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Auguste-Justin Borgeaud, agriculteur et de  
 Emma-Julie née Charin, à Champagne

Comme témoins :  
 1. Fritz Charin, commissionnaire, à Lausanne  
 2. Julien Ducrot, monteur électricien, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Concise, Mores et Montcherand, le 29 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Concise, Mores et Montcherand.

Les époux :  
 Paul Paris  
 Emma Paris

Les témoins :  
 Fritz Charin  
 Julien Ducrot

Communiqué à l'état civil de Concise, Bottem, à Poliez-le-Grand, et d'Orbe

L'officier de l'état civil :  
 Jucot

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 120  
Jordan  
et  
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Aimé  
veuf de Henriette Laurent  
agriculteur  
originaire de Rucyres — domicilié à  
Filly — né à  
Rucyres — le vingt-six septembre  
mil huit cent cinquante-sept — fils de  
Daniel-Samuel Jordan — et de  
Léonie nie Péclard, les deux décédés.

2. Viquerat, Elise-Rosine  
célibataire  
cultivatrice  
originaire de Combremont-le-Grand — domiciliée à  
Luxens-les-Bains — née à  
Lausanne — le treize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze — fille de  
Thérèse-Louise Viquerat, à Genève — et de

Comme témoins : 1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Pérocyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Filly et à Combremont-le-Grand, le 7,  
à Fey, le 8, et à Filly, le 9. avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Rucyres.

Les époux :

Aimé Jordan  
Elise Jordan

Les témoins :

Eugène Dubois  
Louis Pérocyre

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de Fey,  
de Rucyres, de Combremont-le-Grand  
et de Romanel, à Filly.

N<sup>o</sup> 121  
 Graff  
 et  
 Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graff, Emile-Narc-Alphonse  
 Chef de Pensionnaire-Violette-Marie née Zenoï, dès le 30 mars 1914  
 inspecteur forestier  
 originaire de Genève et du Châtelard (Montreux) domicilié à  
 Nigle né à  
 rue Eau-Vive (Genève) le premier janvier  
 mil huit cent septante-sept fils de  
 Charles-Gideon Graff, à Genève et de  
 Henriette-Elisa née Evéque, décédée

2. Chambaz, Augusta-Henriette  
 célibataire

originaire de Cully et Lutry domiciliée à  
 Epex née à  
 Cully le trente mai  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Louis-Auguste Chambaz et de  
 Reine née Ballif, à Epex

Comme témoins : 1. Louis-Auguste Chambaz, employé postal, à Epex  
 2. Charles-Gideon Graff, propriétaire, à Genève

Les publications ont eu lieu à Nigle, Genève, Châtelard, Cully et Epex, le 7 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état civil d'Nigle.

Les époux :  
Emile Graff  
Augusta Graff

Les témoins :  
Auguste Chambaz  
Emile Graff

Communiqué à l'état civil de Genève, de Montreux, d'Nigle, de Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 122  
Boulenaz  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz, Georges - Auguste

célibataire

secours

originaire de Corsier domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de

Marc - François - Simion Boulenaz

et de

Fanny - Elise née Jeanmonod, les deux décédés

2. Favre, Jeanne - Léonie

célibataire

originaire de Yvernaud domiciliée à

Lausanne

née à

Genève

le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Friedrich - Léon Favre, chef de train retraite

et de

Marie - François née Schittenhelm, à Lausanne

Comme témoins :

1. Léon Favre, chef de train retraite, à Lausanne

2. Charles Ritterler, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Corsier et à Yvernaud, le 5 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Corsier et Yvernaud.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 14, fol. 386.

Les époux :

G. Boulenaz  
Jeanne Boulenaz

Les témoins :

Léon Favre

Ch. Ritterler

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Corsier et d'Yvernaud.

N<sup>o</sup> 123  
 Bayard  
 et  
 Eichenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bayard, Adolphe - Charles  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Yverne (Valais) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le douze mai  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Victor Bayard, décédé et de  
 Julie - Louise - Emma née Baataud, à Lausanne

2. Eichenberger, Frieda  
 célibataire

originaire de Burg (Argovie) domiciliée à  
 Burg née à  
 Burg le seize août  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Gottlieb Eichenberger, employé de fabrique et de  
 Marie née Sommerhalder, à Burg

Comme témoins : 1. Louis Corbat, agent retraite des C.F.F., à Lausanne  
 2. Edmond Delaj, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Yverne et à  
 Burg, le 24 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages à  
 Lausanne, Yverne et Burg.

## Les époux :

A. Bayard  
 Frieda Bayard

## Les témoins :

Louis Corbat  
 Delaj Edmond

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Yverne et  
 de Burg.

N<sup>o</sup> 124  
Favrod  
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrod, Louis dit Ami  
cibataire  
instituteur  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Château-d'Oex né à  
Domach (Alsace) le seize août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Julis-Emile Favrod et de  
Lina nie Mottier, les deux décédés

2. Mottier, Marie-Elvina  
cibataire  
gardi-malades  
originaire de Cernant-dessous domiciliée à  
Château-d'Oex née à  
Château-d'Oex le dix février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Louis-David Mottier, agriculteur et de  
Marie-Louise nie Favre, à Château-d'Oex

Comme témoins :  
1. Charles Chevallaaz, fabricant, à Lausanne  
2. George Chevallaaz, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 25, et à Cernant-dessous, le 27 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

A. Favrod.

M. Favrod

Les témoins :

C. Chevallaaz

G. Chevallaaz

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex et de Cernant-dessous.



N° 125  
Asselborn  
et  
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Asselborn, garçon - Edmond  
veuf de Clotilde-Louise née Tardelle, dès le 23 octobre 1912  
menuisier  
originaire de Reims (Marne), France domicilié à  
Lausanne né à  
Reims le seize décembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Adam-Auguste Asselborn, contre-maître et de  
Marie-Félicité Michon, à Reims

2. Besson, Berthe - Andrea - Marie  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Bellin (Hte Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
François-Marie Besson et de  
Claudine née Blanchamp, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Albert Robichon, comptable, à Lausanne  
2. Emile Fasnacht, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Actes de décès des parents de la fiancée.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Asselborn  
Berthe Asselborn

## Les témoins :

Albert Robichon  
Emile Fasnacht

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N° 126  
Roberti  
et  
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roberti, Alfred - Paul - Aimé  
célibataire  
commis à la banque  
originaire de Noudon domicilié à  
Bâle né à  
Givins le douze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean - Charles - François Roberti, décédé et de  
Eleanore dite Claire née Chapuis, à Farel / Cluses

2. Burnier, Adèle - Sophie  
célibataire  
sans profession  
originaire de Ormont - Genève domiciliée à  
Lausanne née à  
Sâles - Le Châtelard le dix-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Louis - Gabriel Burnier, camionneur et de  
Elix née Rouge, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Chapuis, instituteur, à Lausanne  
2. Henri Rouge, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Ormont - Genève, le 20, à  
Noudon et à Lausanne, le 21 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Bâle - Ville

Les époux :

Roberti  
Adèle Roberti

Les témoins :

Chapuis, Inst  
H. Rouge

L'officier de l'état civil :  
Juret

Communiqué à l'état civil de Bâle,  
d'Ormont - Genève et de Noudon.

Le 8 juillet 1926,  
Alfred - Paul - Aimé  
Roberti, a été reçu, avec  
sa famille, citoyen  
bâlois, bourgeois de la  
ville de Bâle.

Lausanne, le 11 octobre 1926.  
L'officier de l'état civil :

H. Baillif

R. du 24. 3. 27.

N<sup>o</sup> 127  
Loutan  
et  
Fauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loutan, Alphonse - Victor  
cibataire  
concoleur aux F.-L.  
originaire de Cheyres (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le trois janvier  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Alphonse - Remy Loutan, seruide, à Lausanne et de  
Marie - Théodora née Kemoly, Secidée

2. Fauxe, Anna - Eugénie  
cibataire  
blanchisseuse  
originaire de Ormont - demours et Leyrin domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Monts sur Pex le seize août  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
François Fauxe, agriculteur et de  
Marie - Julie née Petter, à Pex

Comme témoins : 1. Ami Ramuz, conducteur T.-L., à Lausanne  
2. Ulysse Débarz, conducteur T.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheyres et Leyrin, le  
13, à Ormont - demours, le 14 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Cheyres, Leyrin et Ormont-  
demours.

Les époux :  
Loutan Alphonse  
Eugénie Loutan

Les témoins :  
Ramuz Ami  
Débarz Ulysse

Communiqué à l'état civil de Cheyres,  
de Leyrin et d'Ormont-demours.

L'officier de l'état civil :  
Furet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 128  
Dorner  
et  
Faouchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorner, Marcel-René  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de St Etienne (Beune) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six avril

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Christian Dorner, négociant et de  
Josephine-Henriette née Raymond, à Lausanne

2. Faouchs, Pathe-Hélène  
célibataire  
ménagère  
originaire de Coinins domiciliée à  
Lausanne née à  
Ovenches le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Auguste-Jules Faouchs, manoeuvre et de  
Hélène-Arienne née Noet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Berrand, docteur, à Lausanne  
2. Henri Cornut, droguiste, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à St Etienne, le  
9, et à Coinins, le 10 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre-avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Certificat des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, St Etienne et Coinins.

Les époux :  
G. Dorner  
Pathe Dorner

Les témoins :  
Ch Berrand  
H Cornut

Communiqué à l'état civil de St Etienne  
et de Begnins.

L'officier de l'état civil :  
Bouffier

Par décision du 20 février 1932,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu' le nom de famille  
écrit par erreur, Faouchs  
soit orthographié Fauchs

Lausanne, le 22 février 1931.  
L'officier de l'état civil :  
Bouffier  
à qui a été remis et  
Begnins.

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 avril 1941  
déclaré définitif et exécutoire le 20  
mai 1941, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 9 février 1944.  
L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 129  
Gilliard  
et  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard, Antoine - Jules

célibataire

secours

originaire de Nézires et Montpreveyres domicilié à

Lausanne

né à

Moudon

le dix-neuf septembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jules Gilliard, décédé

et de

Justine née Martin, ménagère, à Oranches

2. Müller, Marguerite - Louise

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Pully

le vingt-deux février

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Eugène - Emile Müller, décédé

et de

Elisabeth - Eugénie née Bongard, ménagère, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Zimmermann, secours, à Lausanne

2. Edouard Cuérel, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Nézires et à

Sigriswil, le 10, à Montpreveyres, le 11 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Nézires, Sigriswil et Montpre-  
veyres.

Les époux :

Gilliard Antoine  
Gilliard Marguerite

Les témoins :

J. Zimmermann  
Edouard Cuérel

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Nézires,  
de Montpreveyres (Cécille à Replat) et de  
Sigriswil

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 130  
Giuglieri  
et  
Schneiter

RECTIFICATION

Par décision du 6 novembre 1961  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que le nom de fa-  
mille de l'époux et de son père  
soit orthographié "Giuglieri"  
et non "Giugliéri".

Lausanne, le 17 novembre 1961

L'officier de l'état civil:

Eug. ROD  
Suppléant

Communiqué à l'office de l'état civil  
de Pécia et au dpt. de justice et po-  
lice à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giuglieri, Charles

Célibataire

électricien

originaire de Pécia (Tessin) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles-Jules-François Giuglieri, comptable et de

Louise née Curched, à Lausanne

2. Schneiter, Emma

Célibataire

cuisinière

originaire de Amoldingen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Froidenille le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Emile-Louis Schneiter, journalier et de

Emilie-Rosine née Thuillier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Zimmermann, serurier, à Lausanne

2. Edouard Quérel, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Amoldingen,  
le 12, et à Pécia, le 13 février 1965

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Amoldingen et Pécia.

Les époux :

C. Giuglieri  
E. Giuglieri

Les témoins :

J. Zimmermann  
Edouard Quérel

L'officier de l'état civil :

Rued

Communiqué à l'état civil d'Amoldingen  
et de Pécia.

N°131  
Henny  
Stierli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henny, Théodore - Florian  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Mont sur Lausanne domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept avril  
mil huit cent quinze - vingt-six fils de  
Théodore Henny, négociant et de  
Louise - Ronne - Henriette - Henny née Chauvy, à Lausanne

2. Stierli, Ida - Hélène  
célibataire  
originaire de Oberrdorf (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Henri Stierli, rentier et de  
Lina née Kallen, à Lausanne

Comme témoins : 1. Théodore Henny, négociant, à Lausanne  
2. Henri Stierli, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, au Mont et à  
Oberrdorf, le 11 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Mont et Oberrdorf  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 17, fol. 362.

Les époux :  
D<sup>r</sup> T. Henny  
Hélène Henny  
Les témoins :  
Théodore Henny  
H. Stierli

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Trilly, et de Oberrdorf.

L'officier de l'état civil :  
Puce

Par décision de la Direc-  
tion de l'Intérieur du Canton  
de Zurich, du 23 juin 1915 le  
nom de famille de Henri  
Stierli, allié Fallon, doit  
être modifié et écrit Stierli.  
Lausanne, le 11 janvier 1920  
L'officier de l'état civil :  
H. Lichant  
Copie à l'état civil à Trilly, et  
Oberrdorf.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

No 132  
Pellet  
Ruchonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellet, Camille-Joseph  
célibataire  
gardi-frontière  
originaire de Saint-Livres domicilié à  
Lausanne né à  
Saint-Livres le vingt-cinq novembre  
mil-huit cent quatre-vingt fils de  
Rodolphe-François Pellet, décédé et de  
Jeanne-Suzette née Bojard, à St-Livres

2. Ruchonnet, Elise  
célibataire  
couturière  
originaire de St-Saphorin (Lausanne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne - Ouchy le quatorze mai  
mil-huit cent quatre-vingt-un fille de  
Eugène Ruchonnet, décédé et de  
Marie Brun - Gallo dit Lencour, à Ouchy

Comme témoins :  
1. François Bonzon, garde-frontière, à Ouchy  
2. Auguste Magnin, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à St-Saphorin, le 5,  
et à St-Livres, le 6 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
St-Saphorin & St-Livres.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 7, fol. 148.

Les époux :

Camille Pellet  
Elise Pellet

Les témoins :

F. Bonzon  
Magnin

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de St-Saphorin, à Chebres, et d'Aubonne.



N<sup>o</sup> 133  
Bourgeois  
et  
Hercod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bourgeois, Paul-Amand**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Ballaigues domicilié à Ballaigues  
 né à Ballaigues le vingt-sept octobre mil-huit cent quatre-vingt-seize  
 fils de Jules-Samuel Bourgeois, agriculteur et de Fanny-Victorine née Balay, à Ballaigues.

2. **Hercod, Alice-Ida**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire des Clés et de Château-d'Oex domiciliée à la Rusille  
 née à la Rusille le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-treize  
 fille de Louis-Jules Hercod, agriculteur et de Fanny-Emma née Cochod, à la Rusille.

Comme témoins :  
 1. Louisa Hercod, à la Rusille (Les Clés)  
 2. Louis Péneryre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 3, à Romanelmotier, le 4, et à Château-d'Oex, le 5 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état civil de Ballaigues

Les époux :  
 Bourgeois Paul  
 Bourgeois Alice

Les témoins :  
 Louisa Hercod  
 Péneryre

Communiqué à l'état civil de Ballaigues, de Romanelmotier et de Château-d'Oex

L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 134  
Bessat  
Contesse<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessat, Eugène  
veuf d'Emma née Maillard, dès le 2<sup>e</sup> juillet 1913  
célibataire  
originaire de Lutry et de Foch domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois juillet  
mit huit cent soixante-neuf fils de  
François Bessat et de  
Suamie-Catherine née Zeller, les deux décédés

2. Contesse, Marguerite-Suzanne  
célibataire  
résidente  
originaire de Daillens domiciliée à  
Lausanne née à  
Frey le dix octobre  
mit huit cent septante-trois fille de  
Samuel Contesse et de  
Charlotten-Tenny née Chabrot, les deux décédés

Comme témoins :

1. Esther Guille, domestique de magasin, à Lausanne
2. Eugène Delacretaz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Lutry et à Foch  
le 9, à Daillens, le 10 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Foch et Daillens.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 19, fol. 132.  
Pour l'acte de décès de sa première femme, voir vol. 43, fol. 318.

Les époux :

Eugène Bessat  
Marguerite Bessat.

Les témoins :

Esther Guille  
Eugène Delacretaz

L'officier de l'état civil :

Guille

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Foch et de Daillens.

N<sup>o</sup> 135  
Formica  
Ducotterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Formica, Emile-Antoine  
célibataire  
typographe  
originaire de Turin (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Joseph-Charles-Désiré Formica, cordonnier et de  
Claudine-Emilie-Augustine née Rovi, à Lausanne

2. Ducotterd, Marie-Louise  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Léchelles (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le cinq septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Antonin-Ernest Ducotterd, fumiste et de  
Marie-Grégoire Guinand née Nicolet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Joseph Formica, maître charpentier, à Lausanne  
2. Antoine Bertotti, plâtrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Léchelles, le 4, à  
à Turin, le 14 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Consentements des parents des deux fiancés,  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Léchelles et Turin, avec certificat de capacité,  
Autorisation du Conseil d'Etat,  
Permis de mariage du Département de Jus-  
tice et Police.

Communiqué à l'état civil de Léchelles et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Formica  
No Formica

## Les témoins :

Antoine Bertotti  
Formica Grigory

L'officier de l'état civil :

Guar!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 136  
Rapin  
Fontannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin, *Natal - Auguste*  
*civilitaire*  
*médecinier*  
 originaire de *Fayence* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Fayence* le *cinq avril*  
*mil huit cent quatre-vingt-troize* fils de  
*Henri Rapin, Alcade* et de  
*Marie-Louise née Sommeur, ménagère, à Fayence*

2. Fontannaz, *Lina*  
*civilitaire*  
*femme de chambre*  
 originaire de *Bettens et Daillens* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Bettens* le *huit octobre*  
*mil huit cent quatre-vingt-troize* fille de  
*Victor-Charles-Louis Fontannaz, Alcade* et de  
*Jenny-Fanny née Coeytaux, ménagère, à Bettens*

Comme témoins : 1. *Fanny Fontannaz, ménagère, à Bettens*  
 2. *Julie Fontannaz, fonctionnaire postal, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *8*, à *Fayence* le *9*, à  
*Bettens et à Daillens* le *10 avril 1915*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-huit avril mil neuf cent quinze*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage à*  
*Lausanne, Fayence, Bettens et*  
*Daillens.*

Les époux :

*M<sup>r</sup> Rapin.*  
*L. Rapin*

Les témoins :

*Fanny Fontannaz*  
*Fontannaz*

L'officier de l'état civil :

*Fucet*

Communiqué à l'état civil de *Fayence*  
 et de *Daillens*.

N<sup>o</sup> 137  
Estoppey  
et  
Leuenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estoppey, Louis  
célibataire  
conducteur aux C. F. F.  
originaire de Grange  
Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Charonay le vingt-cinq août  
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Jul. - Charles - François Estoppey, décédé et de  
Fanny née Cerf, à Lausanne

2. Leuenberger, Marie-Rosa  
célibataire  
originaire de Dürrenroth (Bâle)  
Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le deux novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Jean - Gottfried dit Théophile Leuenberger, décédé et de  
Marie née Schacher, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Schacher, cafetier, à Lully  
2. Fanny Estoppey, ménagère, à Bonens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Grange, le 19,  
et à Dürrenroth, le 20 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Grange et Dürrenroth.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 11, fol. 43.

Les époux :  
Estoppey Louis  
Marie Estoppey

Les témoins :  
J. Schacher  
J. Estoppey

L'officier de l'état civil :  
P. Borel

Communiqué à l'état civil de Grange et  
de Dürrenroth.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N° 138  
Casin  
Mottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Casin, Edmond  
célibataire  
conducteur aux F.-L.  
originaire de Tulliens domicilié à  
Lausanne né à  
Tulliens le onze jour de  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
David Casin, décédé et de  
Rosalie née Casin, à Tulliens

2. Mottet, Rose  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Henniez domiciliée à  
Lausanne née à  
Collinges, Haute Savoie, France le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt dix fille de  
Jules Mottet, tailleur et de  
Madeline née Koechli, à Favre

Comme témoins : 1. Lucien Casin, brigadier de police, à Lausanne  
2. Gustave Casin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Tulliens, le 7, et  
à Henniez, le 8 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Tulliens et Henniez.

Les époux :  
Casin Edmond  
Rose Casin

Les témoins :  
Casin Lucien  
J. Casin

Communiqué à l'état civil de Nézieres  
et de Grange.

L'officier de l'état civil :  
Pruce

N<sup>o</sup> 139  
Pierrehumbert  
et  
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pierrehumbert, Paul-Auguste  
célibataire  
facteur social  
originaire de St-Aubin - Surges (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept août  
mil huit cent septante - six fils de  
Charles-Auguste Pierrehumbert, décédé et de  
Anna née Spring, à Lausanne

2. Diserens, Julie-Jenny  
célibataire  
originaire de Sarigny domiciliée à  
Saruit ou Lutry née à  
Saruit le dix-huit janvier  
mil huit cent septante-neuf fille de  
François Diserens et de  
Jeanne-Louise Bunnier née Corday, les deux décédés

Comme témoins : 1. Alfred Blanc, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Adrien Kunz, caféier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à St-Aubin, et à  
Lutry, le 27, à Sarigny, le 28 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, St-Aubin, Lutry et Sarigny.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol.  
1, fol. 292.

Les époux :  
Paul Pierrehumbert  
Julie Diserens

Les témoins :  
A. Kunz  
A. Blanc

Communiqué à l'état civil de St-Aubin,  
de Lutry et de Sarigny.

L'officier de l'état civil :  
Pucet

Imprimerie Vuodloise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 140  
Ruchat  
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchat, Fritz

célibataire

ouvrier aux F.-L.

originaire de Grandcour

domicilié à

Lausanne

né à

Resudens

le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Emile Ruchat

et de

Louise Mayor née Cuany, les deux décédés

2. Michel, Maria

célibataire

cuisinière

originaire de Sönigen (Bene)

domiciliée à

Lausanne

née à

Sönigen

le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Maria Michel, à Sur

et de

Comme témoins :

1. Sante Pavi, cafetier, à Lausanne

2. Joseph Fischer, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Grandcour et à  
Interlaken, le 29 mars 1885

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Grandcour et Interlaken.

Les époux :

Fritz Ruchat.  
Maria Ruchat

Les témoins :

Sante Pavi  
Joseph Fischer

Communiqué à l'état civil de Grand-  
cour et d'Interlaken.

L'officier de l'état civil :

Pucet



15.171

N<sup>o</sup> 141  
Haslebacher  
et  
Rohrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haslebacher, Rosa-Elis-Rodolphe  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Amier le vingt-neuf août  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Emile-Philippine Haslebacher, comptable et de  
Marie-Louise née Biguelin, à Lausanne

2. Rohrer, Anna  
célibataire  
originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à  
Ollschensdorf, cant. de Koppigen (Berne) née à  
Ollschensdorf le quatre janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Friedrich Rohrer, agriculteur et de  
Anna née Tost, à Ollschensdorf

Comme témoins : 1. Emile Haslebacher, employé de commerce à Lausanne  
2. Louis Kuhn, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Sumiswald, Bolligen et Koppigen, le 19 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sumiswald, Bolligen et  
Koppigen.

Les époux :  
Rosa Haslebacher  
Anna Haslebacher

Les témoins :  
E. Haslebacher,  
L. Kuhn

Communiqué à l'état civil de Koppigen,  
de Sumiswald et de Bolligen

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 142  
Beausire  
et  
Baumgart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beausire, Marcel  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Grandson domicilié à  
Lausanne né à  
Pese le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Louis Beausire, décédé et de  
Luis-Henriette-Hélène née Germain, à Lausanne

2. Baumgart, Rosalie-Elisabeth  
célibataire  
tricoteuse  
originaire de Mühleberg (Bâle) domiciliée à  
Lausanne née à  
Epalinges le vingt-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Gottfried Baumgart, employé et de  
Elix-Rosine née Regamey, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Karbel, négociant, à Lausanne  
2. Gottfried Baumgart, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grandson, le 13, à Mühleberg, le 15 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Grandson et Mühleberg.

## Les époux :

Beausire  
R. Beausire

## Les témoins :

quale  
G. Baumgart

L'officier de l'état civil :  
Fuchs

Communiqué à l'état civil de Grandson  
et de Mühleberg.

N<sup>o</sup> 143  
Gillard  
Mäder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillard, Joseph-Alexandre  
veuf de Louis-Étienne Donzella, des le 29 mai 1909  
agriculteur  
originaire de Lussy (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Lussy le dix-neuf mars  
mil huit cent cinquante fils de  
Pierre-Joseph Gillard et de  
Marie-Marguerite née Jacquat, décédée

2. Mäder, Bertha  
célibataire  
ménagère  
originaire de Mühleberg (Bienne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Mühleberg le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Samuel Mäder, décédé et de  
Nadeline née Regenthaler, à Riggisberg

Comme témoins : 1. Elie Petter, coiffeur, à Lausanne  
2. Adolphe Gantlin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mühleberg, le 15, et  
à Lussy, le 16 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Mühleberg et Lussy.

Les époux :

Gillard Alexandre  
Bertha Gillard

Les témoins :

Elie Petter

Gantlin

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Mühleberg  
et de Lussy - St Pierre.

Mu le 2 mai 1915.  
H. Régnard préfet.

## Registre des mariages A.

No 144

Meyer  
et  
Auckenthaler

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne rendu  
en date du 25 janvier 1943  
déclaré définitif et exécutoire le 27  
janvier 1943 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 17 février 1943.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Maurice-Etienne

célibataire

docteur en droit

originaire de Carborough (Argovie) domicilié à  
Lausanne né àLausanne le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Louis-Etienne Meyer, avocat et deEmilie-Moniette née Bauwerd, sa femme, à Lausanne

2. Auckenthaler, Marie-Beatrice

célibataire

originaire de Pully domiciliée àLausanne-Duchy née àLausanne - Duchy le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Christian-Maximilien-Erich Auckenthaler, chef d'institut, et deMathilde-Friederike-Marie-Wilhelmine née de Knebel, sa femme, àComme témoins : 1. Colonel-Div. L.-H. Bourard, Lausanne2. Lion-Eugène-Alexandre Girardet, D<sup>r</sup> en droit, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Carborough et à  
Pully, le 16 avril 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Carborough et Pully

Les époux :

Maurice Meyer

et Marie-Beatrice Meyer

Les témoins :

L. H. Bourard

D<sup>r</sup> A. Girardet.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil à Carborough  
et de Pully.

N<sup>o</sup> 145  
Potterat  
et  
Devenoge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat, Victor-Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Norrens

domicilié à

Norrand - Camarès, sur Lausanne

né à

Norrand - Camarès le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Marc-Samuel Potterat, décédé

et de

Sophie née Marguet, à Lausanne

2. Devenoge, Emma-Rose

célibataire

communière

originaire de Ferreyres

domiciliée à

Cheseaux

née à

Genève le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Jean-Victor Devenoge

et de

Métra née Bolomay, les deux décédés

Comme témoins :

1. Louis Bolomay, cafetier, à Cheseaux

2. Charles Michoud, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Norrens, Ferreyres et Cheseaux, le 10 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Norrens, Ferreyres et Cheseaux

Les époux :

Potterat Samuel  
Potterat Emma

Les témoins :

C. Michoud

L. Bolomay

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Pottem,  
à Poliez-le-Grand, de La Sarraz  
et de Romanel, à Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 146  
Pelichet  
et  
Racine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelichet, Justin - Félix

célibataire

employé postal

originaire de Fullières

domicilié à

Lausanne

né à

Fullières

le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Louis-Auguste Pelichet, jardinier

et de

Céline-Lucie née Henry, à Lausanne

2. Racine, Alice-Lucie

célibataire

cuisinière

originaire de Lamboing (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lamboing

le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Léon Racine, icologue

et de

Sophie-Maria née Bourquin, à Lamboing

Comme témoins :

1. Auguste Pelichet, ancien de ville, à Lausanne

2. Eugène Gallat, employé C. F. F., à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Fullières et à Dière, le 14 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Fullières et Dière.

Les époux :

Pelichet Justin  
Lucie Pelichet

Les témoins :

Pelichet Auguste  
Gallat Eugène

L'officier de l'état civil :

Guéri

Communiqué à l'état civil de Fullières et de Dière.

N<sup>o</sup> 147  
Gillieron  
et  
Sanz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Robert - Francis  
célibataire  
emballer  
originaire de Corcelles-le-Tort domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis Gillieron, décédé et de  
Adèle-Louise née Jaquillard, à Lausanne

2. Sanz, Rosa  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Gondiswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Véronique Sanz, décédée et de

Comme témoins :  
1. Ferdinand Concini, employé T.-L., à Lausanne  
2. Julie Concini, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Corcelles-le-Tort  
et à Gondiswil, le 8 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Corcelles-le-Tort et Gon-  
diswil.  
Page l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 16, fol. 218.

Les époux :

R. Gillieron  
R. Sanz

Les témoins :

Concini  
Concini

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Corcelles-  
le-Tort, à Ropraz, et de Gondiswil.

N<sup>o</sup> 148  
Steiert  
Glauss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiert, Joseph-Robert

célibataire

chef de cuisine

originaire de Zurich domicilié à

Lausanne né à

Zurich le vingt-sept juillet

mil-huit cent septante-huit fils de

Robert Steiert, décédé et de

Walpurga vic Huber, à Zurich

2. Glauss, Juliette

Métairie

gouvernante

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Corgémont (Berne) le quatorze juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Frédéric Glauss et de

Elinbeth vic Madorn, à Berne

Comme témoins : 1. Guillaume-Henri Boulibent, tapissier-décorateur, à Lausanne  
2. Olga Boulibent (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Guggisberg, le 14, et à Zurich, le 15 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Guggisberg et Zurich.

Les époux :

Robert Steiert  
Juliette Steiert

Les témoins :

G. Boulibent  
Boulibent

L'officier de l'état civil :  
Pucci

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Zurich.



N<sup>o</sup> 149  
Morel  
Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Charles - Emile

célibataire

curier de ville

originaire de Romanges

domicilié à

Lausanne

né à

Romanges

le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Edouard - Samuel Morel, décédé

et de

Rosine - Aline née Magniaux, à Romanges

2. Cherix, Berthe

célibataire

cuisinière

originaire de Pex

domiciliée à

Lausanne

née à

Pex

le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

François - Auguste Cherix, agriculteur

et de

Marie née Rapaz, à Pex

Comme témoins :

1. Aline Morel, ménagère, à Romanges

2. Louis Magniaux, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pex, le 17, à Romanges, le 18 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pex et Romanges.

Les époux :

Morel Charles  
Berthe Morel.

Les témoins :

Aline Morel  
L. Magniaux

Communiqué à l'état civil de Pex et  
de Moudon.

L'officier de l'état civil :

Pex

N<sup>o</sup> 150  
Desmeules  
et  
Seubatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Henri-Louis

célibataire

agent de police

originaire de Ropraz

domicilié à

Lausanne

né à

Daillens

le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Eduard Desmeules, menuisier

et de

Charlotte-Elise-Nancy née Delacuisse, à Daillens

2. Seubatz, Julie-Alice

célibataire

cuisinière

originaire de Romanel / Morges

domiciliée à

Lausanne

née à

Delémont

le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Victor-Alfred Seubatz, agriculteur, à Delémont

et de

Alice née Pichomat, décédée

Comme témoins :

1. Eduard Porloz, agent de police, à Lausanne

2. Ami Raymond, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Ropraz et à

Romanel, le 11 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lausanne, Ropraz et Romanel.

Les époux :

M<sup>re</sup> Desmeules  
Julie Desmeules

Les témoins :

Ed. Porloz  
Ami Raymond

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, à Ropraz, et de Collombier, à Villiers.

N° 151  
Gonard  
et  
Govaere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonard, Armand-Louis  
veuf de Suzette-Marie née Chevalier

originaire de Ependes (Vaud) domicilié à  
Ependes né à  
Suzins le vingt-sept juin

mil huit cent cinquante-un fils de  
Jean-Louis Gonard et de  
Jeanne-Marie née Reymond, les deux décédés

2. Govaere née Girardet, Hélène  
veuve de Léon-Comil-François Govaere, des le 5 octobre 1915

originaire de d'origine française domiciliée à  
Ependes née à  
Guchy le vingt-un octobre

mil huit cent vingt-un fille de  
Emmanuel-Auguste Girardet et de  
Jeannette née Pittet, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Penveyre, employé, à Lausanne  
2. Jules Blanc, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ependes, le 4, et à Clémentina (Nord),  
France, le 11 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Bel-  
mont (Gvaudois).

Les époux :  
Armand Gonard  
Hélène Govaere

Les témoins :  
Penveyre  
J. Blanc

Communiqué à l'état civil de Belmont.

L'officier de l'état civil :  
Puere

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 152  
 Mercier  
 et  
 de Loriol

p. 1-131

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Georges-Pierre-Aloys

célibataire

architecte

originaire de Lausanne

domicilié à

Paris, VII<sup>e</sup>

né à

Lausanne

le dix-neuf mars

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean-Jacques-Félix Mercier, propriétaire

et de

Amélie-Anne-Marie-Charlotte née De Nolin, à Fère (Valais)

2. de Loriol, Nadeline-Cécile

célibataire

originaire de Etoy

domiciliée à

Cologny - Fontenay

née à

l'Île Napoléon (Allach), Alsace le sept avril

mil-huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Charles-Olivier de Loriol, décédé

et de

Cécile née Zuber, à Genève

Comme témoins :

1. Louis Rivier, peintre, à Etoy

2. Jean de Loriol, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Etoy et à Cologny, le 21, à Paris, VII<sup>e</sup>, le 30 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Etoy, Cologny et  
 Paris, VII<sup>e</sup>.

Les époux :

M<sup>ad</sup>. Mercier  
 Georges Mercier.

Les témoins :

Louis Rivier

Jean de Loriol

L'officier de l'état civil :

G. H. H.

Communiqué à l'état civil de St-Pierre,  
 à Etoy, et de Cologny.

N<sup>o</sup> 153  
Simon  
Kocher

Par jugement du Tribunal du  
canton de Lausanne, rendu  
en date du 17 février 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mars  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 mars 1930.

L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Oremelius - Lattinus  
célibataire  
violoncelliste  
originaire de Gimrehon en Bavel (Brabant du Nord), Pays-Bas, domicilié à  
Lausanne né à

Gimrehon en Bavel le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jan - Léonard Simon, officier retraité et de  
Henriette - Jacobine Blumé, à Nispen (Pays-Bas)

2. Kocher, Fira - Marie  
célibataire  
originaire de Degerten (Bare) domiciliée à  
Lausanne née à

Pierne (Bare) le sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Charles Kocher, représentant et de  
Elise - Marie née Fischer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean - Léonard Simon, officier retraité, à Nispen  
2. Charles Kocher, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Brugg, le 11 avril 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et à Brugg.  
Certificats de célibat.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Les époux :  
Emile Simon  
Fira Simon

Les témoins :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Brugg et à  
la Chancellerie cantonale.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 154  
Fischer  
et  
Schmann

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 7 octobre 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 novembre  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 novembre 1926.  
Lausanne, le 24 novembre 1926.  
L'officier de l'état civil:

H. Bauff

R. du 10.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Adolphe-Ernest

célibataire

peintre en lettres

originaire de Meisterschwanden (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à

Genève le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Adolphe Fischer, tapissier et de

Elisabeth née Gerber, à Genève

2. Schmann, Marie

célibataire

modiste

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis Schmann, décédé et de

Madelaine-Mélanie née Devesin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Mélanie Schmann, ménagère, à Lausanne  
2. Henri Schmann, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Meisterschwanden et à Langnau, le 17 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lausanne, Meisterschwanden et Langnau.

## Les époux :

A. Fischer  
M. Fischer

## Les témoins :

Mélanie Schmann Devesin  
Schmann

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil de Meisterschwanden et de Langnau.

N<sup>o</sup> 155  
Keheli  
et  
Domenjor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keheli, Henri-Raoul  
célibataire  
veuf  
originaire de Gadmor (Sonne) domicilié à  
Lausanne né à  
Paris (9<sup>e</sup> arrt.) le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt six fils de  
Barbara Keheli, à Paris et de

2. Domenjor, Marie-Louise  
célibataire  
originaire de Pully domiciliée à  
Pully née à  
Churame le vingt-deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt six fille de  
François-Louis Domenjor, comptable, à Pully et de  
Dorothée-Marie nic Gatabin, à Genève

Comme témoins :  
1. Franche Domenjor (dame), à Pully  
2. René Kohler, infirmier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Gadmor et à  
Pully, le 26 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Gadmor et Pully.

Registre des familles vol. 22 fol. 34.

Communiqué à l'état civil de Gadmor  
et de Pully.

## Les époux :

Henri-Raoul Keheli  
Marie-Louise Domenjor

## Les témoins :

F. Domenjor  
R. Kohler

L'officier de l'état civil :

Pucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 156  
Mignot  
et  
Bayard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Georges-Edouard

célibataire

plâtrier-peintre

originaire de Pully

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Ferdinand-Marius-Paul Mignot, plâtrier-peintre

et de

Stamie-Marie née Collat, à Lausanne

2. Bayard, Violette

célibataire

couturière

originaire de Niedergesteln (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jean-Joseph-Ignace-Louis-Martin dit Antoine Bayard, manoeuvre, et de

Louise-Charlotte Clavel née Polomey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gustave Saugeon, électricien, à Vevey

2. Samuel Rochat, artiste-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 16, à Lausanne, le 15, et à Niedergesteln, le 16 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pully et Niedergesteln.

Les époux :

Mignot Georges  
Violette Mignot

Les témoins :

Samuel Rochat  
G. Saugeon

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Pully, et de Niedergesteln.



N<sup>o</sup> 157  
Chessex  
et  
Renner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex, Daniel

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Planches domicilié à

Clarens, commune du Châtelard né à

Clarens le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Adolphe Chessex et de

Elisabeth née Palmer, décédée

2. Renner, Marie-Elisabeth-Adèle

célibataire

téléphoniste

originaire de Genève domiciliée à

Lausanne née à

Ferrey le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Adolphe Renner, décédé et de

Adèle-Caroline née Delajoux, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Mauris, fonctionnaire au téléphone, à Lausanne

2. Charles Renner, fonctionnaire au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, à Lausanne, au Châtelard et aux Planches, le 1<sup>er</sup> avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux

Les époux :

D. Chessex

E. Elisabeth Chessex

Les témoins :

H. Mauris

Ch. Renner

Communiqué à l'état civil de Montreux et de Genève.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 158  
Pièce  
et  
Grillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pièce, Henri-Marius-Jules-Elie  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Pex  
Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Louis-Charles-Ferdinand Pièce, menuisier, à Lausanne et de  
Caroline née Blanchoud, décédée

2. Grillet, Marguerite-Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Chardonnay Morges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Marc-Louis Grillet, décédé et de  
Louise-Marie-Georgine née Grillet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Pièce, menuisier, à Lausanne  
2. Ferdinand Pièce, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Chardonnay Morges,  
le 14, et à Pex, le 15 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Chardonnay Morges et Pex.

## Les époux :

Henri Pièce  
Marguerite Pièce

## Les témoins :

Louis Pièce  
Ferdinand Pièce

Communiqué à l'état civil de Villars Morges  
et de Pex.

L'officier de l'état civil :

Puch

N<sup>o</sup> 159  
Dupuis  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Henri  
célibataire  
aspirant agent de police  
originaire de Penthéziatz domicilié à  
Lausanne né à  
Penthéziatz le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Reine Dupuis, à Orbe et de

2. Favre, Elise-Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Corcelles / Chavornay domiciliée à  
Corcelles / Chavornay née à  
Corcelles le cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Emile-Louis Favre, agriculteur et de  
Emilie née Mercier, à Corcelles

Comme témoins : 1. Louis Theintz, agent de police, à Lausanne  
2. Jean Warem, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Penthéziatz, le 12,  
et à Corcelles / Chavornay, le 13 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Penthéziatz et Corcelles / Chavornay.

Les époux :

Dupuis Henri  
Dupuis Elise

Les témoins :

Louis Theintz  
Jean Warem

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Penthéziatz  
et de Chavornay.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 160  
 Perreten  
 et  
 Berruex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Perreten, Albert-Alexis*  
 célibataire  
 Charpentier  
 originaire de *Lauren (Beene)* domicilié à  
*Ormont-dessus* né à  
*Ormont-dessus* le *quatorze mai*  
*mil huit cent quatre-vingt-huit* fils de  
*Albert-Alexis Perreten* et de  
*Sophie Favre à Ormont-dessus*

2. *Berruex, Dora-Hélène*  
 célibataire  
 originaire de *Ormont-dessus* domiciliée à  
*Ormont-dessus* née à  
*Ormont-dessus* le *treize décembre*  
*mil huit cent quatre-vingt-treize* fille de  
*François-Louis Berruex* et de  
*Marie-Sophie Perret, à Ormont-dessus*

Comme témoins :  
 1. *Charles Chapuis, allumeur de gaz, à Lausanne*  
 2. *Jean Basem, agent de police, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessus* le *1<sup>er</sup>*, et à *Lauren*, le  
*2 mai 1915*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent quinze*

## Pièces déposées :

*Autorisation de l'état civil d'Or-*  
*mont-dessus.*

## Les époux :

*Alexis Perreten*  
*Dora Perreten*

## Les témoins :

*Jean Basem*  
*Chs Chapuis*

*Communiqué à l'état civil de Lauren*  
*et d'Ormont-dessus.*

L'officier de l'état civil :

*Fucel*

N<sup>o</sup> 161  
Laurent  
et  
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Robert  
célibataire  
notaire  
originaire de Fey domicilié à  
Payerne né à  
Fey le vingt-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Ulric Laurent, à Paris et de

2. Curchod, Mathilde-Jenny  
célibataire  
institutrice  
originaire de Dommarin et Villars-Fiercelin domiciliée à  
Ollon née à  
Ollon le trois août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis-Constant Curchod et de  
Ida-Louise-Adeline née Pittet, à Ollon

Comme témoins :  
1. Fernand Jacquenod, maître secondaire, à Moudon  
2. Edouard Curchod, négociant, à Ollon

Les publications ont eu lieu à Payerne, le 24, à Fey, le 25, à Dom-  
marin, à Ollon et à Villars-Fiercelin, le 26 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Payerne

Les époux :  
R. Laurent  
M. Laurent

Les témoins :  
F. Jacquenod  
E. Curchod

Communiqué à l'état civil de Fey, de  
Payerne, de Solier-le-Grand et  
d'Ollon.

L'officier de l'état civil :  
J. Guat

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 162  
Amacker  
Seibundgut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amacker, Jean-Emile

divorcé de Hélène-Battra Bindith, dès le 18 mai 1911

célibataire

originaire de Kasol (St Gall) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-sept juin

mil-huit cent dix-sept

fil de

Gottlieb Amacker, décédé et de

Marquise née Michel, à Lausanne

2. Seibundgut, Térèse

célibataire

veuve

originaire de Rüeppau (Bern) domiciliée à

Lausanne née à

Conté (Fribourg) le six janvier

mil-huit cent dix-sept fille de

Michel Seibundgut et de

Justine-Cécile née Oudrey, les deux décédés

Comme témoins :

1. Théophile Schenkel, mécanicien, à Lausanne

2. Emile Funder, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Rüeppau, le 11,  
et à Rappel, le 12 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rüeppau et Rappel.

Les époux :

J. Amacker  
V. Amacker

Les témoins :

E. Funder  
H. Schenkel

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Rüeppau  
et de Rappel.

N<sup>o</sup> 163  
 Lederrey  
 et  
 Crot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lederrey, Charles - Emile

célibataire

apprenti

originaire de Lutry et Grandvaux domicilié à

Lausanne né à

Pully le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Paul - Alfred - Jules Lederrey, décédé et de

Marie - Louise née Denis, à Lausanne

2. Crot, Jeanne - Marie

célibataire

coûtureuse

originaire de Lutry et Epesses domiciliée à

Lausanne née à

au Mont au Lausanne le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Louis - Félix - Samuel Crot, machiniste et de

Rose - Marguerite née Galadey, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Victor Panchon, agent de police, à Lausanne  
 2. Jules Lederrey, ouvrier au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Grandvaux et Epesses, le 27 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
 Consentement des parents de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Grandvaux et Epesses.

Les époux :

Chs Lederrey  
 Jeanne Lederrey

Les témoins :

Jules Lederrey  
 Victor Panchon

Communiqué à l'état civil de Lutry  
 de Pully.

L'officier de l'état civil :

F. Gué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 164  
Meyer  
et  
Mändly

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 22. juin 1915, déclaré définitif et exécutoire le 30. août 1915, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Meyer, Jules  
célibataire  
bachelier  
originaire de Ulmitz (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Troy le quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jules Meyer, décédé  
Elisabeth née Kopp, ménagère, à Lausanne

2. Mändly, Marie-Thérèse  
célibataire  
originaire de Trey (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Payerne le vingt-six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jean-Jacques Mändly, cordonnier, à Lausanne et de  
Marie-Thérèse née Dupin, ménagère, à Troy

Comme témoins: 1. Sidore Mändly, cordonnier, à Lausanne  
2. Louis Tilloud, bûcheron, à Châtel-St-Denis

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Ulmitz et à  
Troy, le 18 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent quinze

## Pièces déposées:

Cotes de naissance des fiancés,  
Autorisations des parents de la fiancée,  
Cotes de publication de mariage à  
Lausanne, Ulmitz et Troy.

## Les époux:

Jules Meyer  
Thérèse Meyer

## Les témoins:

Mändly  
L. Tilloud

Communiqué à l'état civil de Bâchelen  
et de Cuy.

L'officier de l'état civil:

Fucet



N<sup>o</sup> 165  
Jaquet  
et  
Devaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaquet, François - Auguste**  
divorcé de Marie - Adélaïde Wehli, dès le 22 mai 1909  
négociant  
originaire de Granges-de-Tessin (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Granges-sous-Trey le dix juin  
mil huit cent soixante - six fils de  
François - Etienne Jaquet, décédé et de  
Jeanne née Estoppes, à Granges-sous-Trey

2. **Devaud, Ida**  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Servion et des Cullayes domiciliée à  
Lausanne née à  
Vulliens le seize mai  
mil huit cent quatre - vingt - sept fille de  
Charles Devaud, agriculteur et de  
Elise née Fenthoray, à Vulliens

Comme témoins :  
1. Paul Morot, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Alfred Schittel, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Granges-de-Tessin,  
Servion et Les Cullayes, le 26 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Granges-de-Tessin, Servion et Les Cullayes.  
Copie l'acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce, voir vol. 116, fol. 263.

Les époux :

Jaquet  
Ida Jaquet

Les témoins :

Morot  
Schittel

L'officier de l'état civil :

Jaquet

Communiqué à l'état civil d'Aumont,  
d'Oron-la-Ville et de Mézières.

## Registre des mariages A.

No 166  
Vicher  
et  
Dessauges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vicher, Francisque - Alcide**  
veuf de Marguerite - Mathie née Marcelon, dès le 7 février 1910  
ouvrier - imprimeur  
originaire de Grenoble (Isère), France domicilié à  
Lausanne né à  
Grenoble le vingt-cinq mai  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
Caroline Vicher, décédée et de

2. **Dessauges, Alice**  
célibataire  
reparue  
originaire de Natz domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Dennis Dessauges, charpentier, à Genève et de  
Elisbée Chappuis, décédée

Comme témoins :

1. Ellysé Monnerat, agent de police, à Lausanne
2. Gustave Carvin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, et à Natz, le 29  
mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et à Natz.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.  
Communiqué à l'état civil de Fey et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Francisque Alcide Vicher  
Alice Vicher

Les témoins :

Gustave Carvin  
Monnerat Ellysé

L'officier de l'état civil :

Fuorel

N<sup>o</sup> 167

Cani

Morini<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cani, Achille

célibataire

tailleur

originaire de Pegognaga (Mantoue), Italie domicilié à  
Lausanne né à

Pegognaga le vingt-sept janvier

mil-huit cent quatre-vingt-un fils de

Ercolo Cani, tailleur, à Pegognaga et de

Rosa nie Braia, décédée

2. Morini, Giulietta

célibataire

ménagère

originaire de Codogno (Milan) Italie domiciliée à  
Lausanne née à

Codogno le trois février

mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de

Romeo Morini, chapelier et de

Ernesta nie Falchetti, à Genève

Comme témoins :  
1. Natale Mandino, abbé italien, à Lausanne  
2. Gustave Carvin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 novembre, à Pegognaga, le 6, et à Codogno, le 13 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Pegognaga et Codogno, avec  
- certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

## Les époux :

Cani Achille

Cani Giulietta

## Les témoins :

Natale Mandino

Gustave Carvin

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 168  
Charmoy  
et  
Paley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charmoy, Emile  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Ecoteaux domicilié à  
Hermonches né à  
Vidour Ecoteux, canton de Nyon, le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Louis Charmoy, décédé et de  
Reine née Gully, sa veuve, à Hermonches

2. Paley, Blanche-Rose  
célibataire  
originaire de Vidourx domiciliée à  
Pully née à  
Pully le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis Paley, marchand et de  
Elise née Chapuis, à Pully

Comme témoins :

1. Ulysse Borel, ferblantier, à Lausanne
2. Edolphe Ganjin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, Hermonches, Vidourx et  
Pully, le 24 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autant de l'état civil de Noudon.

Les époux :

Charmoy Emile  
Charmoy Blanche

Les témoins :

U. Borel.  
Ganjin

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de Palézieux  
de Noudon, de Chaux et de Pully.

N<sup>o</sup> 169  
Fache  
et  
Ducraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fache, Henri - Robert

célibataire

appareilleur

originaire de Epalinges

domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le seize octobre

mil-huit cent quatre-vingt-cinq

fil de

Jean - Jules - Alexandre Fache, appareilleur

et de

Jeanne née Dorner, à Lausanne

2. Ducraux, Henriette

célibataire

giletteuse

originaire de St-Légier

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit avril

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Henri Ducraux, giletteuse

et de

Sophie née Köpfer, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Ducraux, giletteuse, à Lausanne

2. Louis Ducraux, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à St-Légier, le 24, à Epalinges le 28 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Légier et Epalinges.

Les époux :

Henri Fache  
Henriette Fache

Les témoins :

H Ducraux  
Ducraux

Communiqué à l'état civil de St-Légier et à Epalinges.

L'officier de l'état civil :

Fache

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 170  
Cochet  
Sauteur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochet, Auguste-Louis-Emile

célibataire

mécanicien

originaire de Apples

domicilié à

Lausanne

né à

Apples

le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Louis-Emile Cochet, ancien laitier

et de

Julie-Emma née Demont, à Bougy-Villars

2. Sauteur, Marie-Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Berensens et Fiaugères (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Berensens

le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Acide Sauteur, agriculteur

et de

Acidie née Genoud, à Berensens

Comme témoins :

1. François Gilliard, serrurier, à Lausanne

2. Martha Schmidt-Pachoud, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Apples, le 28,  
à Berensens et à Fiaugères, le 29 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Apples et Berensens et Fiaugères.

Les époux :

*A. Cochet*

Marie Cochet

Les témoins :

Gilliard François

Martha Schmidt

Communiqué à l'état civil d'Apples et de St-Martin (Fribourg).

L'officier de l'état civil :

*Pruch*

N<sup>o</sup> 171  
Keller  
et  
Gygax

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Otto

célibataire

concierge

originnaire de Oberendingen (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Oberendingen le seize novembre

mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de

Gottfried Keller, décédé et de

Helena née Spula, à Oberendingen

2. Gygax, Louise

célibataire

gouvernante

originnaire de Seberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Seberg le vingt-huit juillet

mil-huit cent dix-huit fille de

Johann-Friedrich Gygax et de

Anna-Elisabeth née Pauli, les deux décédés

Comme témoins : 1. Edouard Vairiol, cafetier, Crêt-d'Ouchy

2. Jacques Imfeld, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Oberendingen et à Seberg, le 21 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne Oberendingen et Seberg.

Les époux :

O Keller  
L Keller

Les témoins :

Jacques Imfeld  
Edouard Vairiol

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil à Oberendingen et de Seberg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 172  
Veillard  
Métraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veillard, Henri-Paul

célibataire

laitier

originaire de Yverne

domicilié à

Lausanne

né à

Yverne

le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de

Henri Veillard, décédé

et de

Julie-Euphémie née Delacrotte, à Yverne

2. Métraux, Marie-Alice

célibataire

originaire de Pailly

domiciliée à

Lausanne

née à

Pailly

le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Louis Métraux, agriculteur, à Pailly

et de

Edèle-Lévy née Gallandot, décédée

Comme témoins :

1. Jean Buffat, agriculteur, à Mursmagne

2. Louis Métraux, agriculteur, à Pailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Pailly, le 28, et à Yverne, le 29 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pailly et Yverne.

Les époux :

Henri Veillard  
Alice Veillard

Les témoins :

Jean Buffat  
Louis Métraux

Communiqué à l'état civil de Mursmagne et d'Aigle.

L'officier de l'état civil :

Rueff



N<sup>o</sup> 173  
**Götschin**  
 et  
**Biollay**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Götschin, Maximilien - Gustave**  
 célibataire  
 plâtrier - peintre  
 originaire de **Ricken (Bâle-Ville)** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
**Gustave Götschin, pharmacien** et de  
**Marie - Louise - Sophie Meynet née Deybach, à Lausanne**

2. **Biollay, Marie - Victoire**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de **Moronjean (Valis)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Moronjean** le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
**Cécile Biollay, à Moronjean** et de

Comme témoins :  
 1. **Gustave Götschin, pharmacien, à Lausanne**  
 2. **Emile Cruchet, employé de commerce, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 1<sup>er</sup>, à **Moronjean**, le 2<sup>e</sup>,  
 et à **Bâle**, le 3 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du tuteur de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Moronjean et Bâle.

Les époux :  
**M. Götschin**  
**Marie Götschin**

Les témoins :  
**G. Götschin**  
**E. Cruchet**

Communiqué à l'état civil de **Moronjean**  
 et de **Bâle**.

L'officier de l'état civil :  
**Ruedi**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 174  
Borgeaud  
et  
Janin

Par jugement du Tribunal de  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 30 avril 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 septembre  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 septembre 1928.  
Lausanne, le 15 janvier 1929.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Edouard-Emile  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Norrens domicilié à  
Lausanne né à  
Etagnières le dix-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Henri Borgeaud et de  
Marie-Thérèse dite Elix née Dufay, les deux décédés

2. Janin, Elix  
célibataire  
originaire de Norrens domiciliée à  
Norrens née à  
Norrens le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean-Victor Janin, agriculteur, à Norrens et de  
Uline née Châtelain, décédée

Comme témoins : 1. Léon Desport, cafetier, à Lausanne  
2. Alfred Sève, marchand de comestibles, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, et à Norrens, le 7  
mai 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Norrens.

Les époux :

Emile Borgeaud  
Elix Borgeaud

Les témoins :

Alfred Sève  
Léon Desport

Communiqué à l'état civil de Pattens  
à Soliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Pucci

N<sup>o</sup> 175  
Steiner  
et  
Picco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner, Charles  
célibataire  
cocher  
originaire de Walterwil (Zoug) domicilié à  
Lausanne né à  
Coppet le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Friedric Steiner, maréchal et de  
Elisbeth née Noemann, à Coppet

2. Picco, Rose-Julie  
célibataire  
blanchisseuse  
originaire de Borgogna (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Orye le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Simon-Ernie-Alexis Picco et de  
Julie-Henriette née Ferryaux, les deux de l'étranger

Comme témoins : 1. Paul Steiner, jardinier, à Coppet  
2. Suzanne Picco, à Bottens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Walterwil, le 12,  
et à Borgogna, le vingt-cinq avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Walterwil et Borgogna, avec  
certificat de capacité  
Autorisation du Conseil d'Etat

Les époux :  
Ch. Steiner  
Rose Steiner  
Les témoins :  
Steiner Paul  
Suzanne Picco

Communiqué à l'état civil de Walterwil  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
Picco

Révisé au 00.1.22

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> février 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 mars  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à 1 an, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 23 mars 1922  
L'officier de l'état civil:  
H. Schaub  
1922

Registre des mariages A.

N° 176  
Peyrot  
et  
Jouve

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peyrot, Jean-Baptiste

célibataire

industriel

originaire de Belmont sur Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit février

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Baptiste Peyrot, négociant et de

Domènica née Giachetti, à Lausanne

2. Jouve, Corinne-Henriette-Marcelle

célibataire

originaire de Orignon (Vaud), France domiciliée à

Lausanne née à

Orignon le vingt-neuf octobre

mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de

Pierre-Hippolyte-Aimé-Maurice Jouve, médecin à et de

Marie-Thérèse-Léopoldine-Arcoincette née Bonet, à

Comme témoins : 1. Henri Lee, négociant, à Lausanne

2. Clémence Michel (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Belmont, le 4 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentements des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lau-

sanne et à Belmont.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

J. Peyrot

Marcelle Jouve

Les témoins :

J. Lee

Clémence Michel

Henri Lee

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Pully  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

recopie du no 176

Par jugement du Tribunal des  
distribs de Lausanne, rendu  
en date du 11 février 1915, déclaré  
définitif et exécutoire le 17 mars  
1915, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne peut à nouveau contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 14 mars 1915

L'officier de l'état civil :

Jucel

N<sup>o</sup> 177  
Meltzer  
et  
Tatzky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meltzer, Friedrich-Johann  
veuf de Sophie-Christine Tatzky, dis le 5 mars 1815  
célibataire  
originaire de Pétrograd (Russie) domicilié à  
Lausanne né à  
Pétrograd le cinq octobre  
mil huit cent trente-un fils de  
Heinrich Meltzer et de  
Catharina née Scheuch, les deux décédés

2. Tatzky, Marie-Nagdalene-Emilie  
célibataire  
originaire de Pétrograd (Russie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pétrograd le premier janvier  
mil huit cent cinquante fille de  
Christian-Friedrich Tatzky et de  
Catharina-Marie née Tischner, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Henri Bocien, employé au greffe municipal, à Lausanne  
2. Louis Pénoveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés, légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage à  
Lausanne.  
Acte du premier mariage du fiancé.  
Acte de décès de sa première femme.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.  
Communiqué

Les époux :

Friedrich Meltzer  
Marie Meltzer

Les témoins :

Pénoveyre  
H. Bocien

L'officier de l'état civil :

Rucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 178  
Magniaux  
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magniaux, Edmond-Bernard  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Tucherens — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de  
Olivier Magniaux, employé aux T.-G. — et de  
Bertha née Zurbuchen, à Lausanne

2. Pittet, Thérèse-Louise-Augustine  
célébataire  
couturière  
originaire de Villars-le-Ferrière — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Villars-le-Ferrière — le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fille de  
Vincent-Emile Pittet, agriculteur — et de  
Marie-Matthe née Martin, à Villars-le-Ferrière

Comme témoins : 1. Joseph Jurien, agriculteur, à Villars-le-Ferrière  
2. Henri Pittet, agriculteur, à Villars-le-Ferrière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tucherens et Villars-le-Ferrière, le 11 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Tucherens et Villars-le-Ferrière.

Les époux :  
Magniaux  
& Magniaux

Les témoins :  
Henri Pittet  
Joseph Jurien

Communiqué à l'état civil de Moudon  
et d'Échallens.

L'officier de l'état civil :  
Pittet

Réponse du 17.11.15

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 30 septembre 1914, déclaré définitif et irrévocable le 3 octobre 1914, le mariage suscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 novembre 1915.  
L'officier de l'état civil :  
H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N<sup>o</sup> 179  
 Minghelli  
 et  
 Bresciani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Minghelli, Ciro - Adelardo - Marcello**  
 célibataire  
 manoeuvre  
 originaire de Castel d'Aiano (Bologne) Italie domicilié à  
 Lausanne né à  
 Castel d'Aiano le quatorze janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Alfonso Minghelli, manoeuvre et de  
 Maria née Morotti, à Castel d'Aiano

2. **Bresciani, Elise - Catherine**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Seriate (Bergame), Italie domiciliée à  
 Lausanne née à  
 St-Sulpice (Vaud) le vingt-deux novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 François-Jean Bresciani, charretier à Revens et de  
 Maria-Catherine née Pegurri, décédée

Comme témoins :  
 1. Sante Bovi, cafetier, à Lausanne  
 2. César Berdoz, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 mars, à Castel  
 d'Aiano et à Seriate, le 18 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père de la fiancée.  
 Acte de décès de sa mère.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Castel d'Aiano et Seriate, avec  
 certificats de comparution.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
 Justice & Police.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Minghelli Ciro  
 Minghelli Elise

Les témoins :

Bovi Sank  
 C. Berdoz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 180  
Dupraz  
Dresset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz, Constant  
célibataire  
employé de douane  
originaire de Dubins près Echallens domicilié à  
aux Brenets (Neuchâtel) né à  
Villars-Sz Crax le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Victor-Jean-Louis Dupraz et de  
Lina née Gillieron, à Eclebens-gare

2. Dresset, Marie-Louise  
célibataire  
originaire de Coppet domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le vingt-un février  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Justin-Louis Dresset, coutelier, Yverdon et de  
Adèle-Angéline née Decoppet, d'Ecclie

Comme témoins :  
1. Jean Kattermieder, étudiant ingénieur, à Lausanne  
2. François Tamblanc, huissier municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Brenets, à Culons, à Coppet et à Lau-  
sanne, les 18, 20 et 21 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil des Brenets.

Les époux :

Dupraz Constant  
Dupraz Marie

Les témoins :

J. Kattermieder  
Tamblanc

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil des Brenets,  
d'Echallens et de Coppet.



N<sup>o</sup> 181  
Collet  
Brot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Alois-Auguste  
cibataire  
agriculteur  
originaire de Penthieraz et de Suchy domicilié à  
Penthieraz né à  
Penthieraz le deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Emile Collet, agriculteur et de  
Julie née Mercier, à Penthieraz

2. Brot, Ida  
cibataire  
ménagère  
originaire de Muerens et de Lausanne domiciliée à  
Muerens née à  
Muerens le trente juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Constant Brot, agriculteur et de  
Hélène née Thonney, à Muerens

Comme témoins : 1. Louis Penneyre, employé, à Lausanne  
2. Robert Pombiane, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Penthieraz, le 12, à Muerens, le 14,  
à Lausanne et à Suchy, le 15 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certification de l'état civil de Pen-  
thieraz.

Les époux :

Alois Collet

Ida Collet

Les témoins :

Penneyre  
Pombiane

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de Pen-  
thieraz, de Belmont d'Yverdon et  
de Muerens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 182  
 Ungricht  
 et  
 Trübendorfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ungricht, Johann-Heinrich

célibataire

charron

originaire de Dietikon (Zürich) domicilié à  
 Lausanne né à

Oberdorf (Zürich) le trente-un mai  
 mil-huit cent quatre-vingt-six fils de

Felix Ungricht, tailleur et de

Elisabeth, née Fein, à Oberdorf

2. Trübendorfer, Christiane-Katherine dite Anna

célibataire

cuisinière

originaire de Waldenburg (Seringen), Wurtemberg domiciliée à  
 Oberdorf (Zürich) née à

Waldenburg le neuf juin  
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Karl Trübendorfer, ouvrier de chemin de fer et de

Christiane-Rosine née Wieland, à Kuffelszell

Comme témoins :

1. Louis Penneyre, employé, à Lausanne

2. Robert Parablanc, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Dietikon et  
 à Waldenburg, le 3 mai 1915, à Oberdorf, le 2 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée  
 Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication des mariages à Lau-  
 sanne, Dietikon, Waldenburg et Ober-  
 dorf  
 Certificat de capacité de la fiancée  
 Autorisation du Conseil d'Etat

Les époux :

Johann Ungricht

Anna Ungricht

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Dietikon  
 d'Oberdorf, ainsi qu'à la Chancellerie  
 d'Etat, à Lausanne.

N° 183  
Zimmermann  
et  
Köhler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Joseph

célibataire

cocher

originaire de Hausen-Bellikon (Argovie) domicilié à Lausanne né à Hausen-Bellikon

le six septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Joseph Zimmermann, agriculteur, à Hausen-Bellikon et de Teresia-Anna née Netter, d'ici

2. Köhler, Maria-Anna

célibataire

ménagère

originaire de Lüsslingen (Soleure) domiciliée à Lausanne née à Lüsslingen

le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Friedrich Köhler et de Barbara née Flückiger, les deux d'ici

Comme témoins : 1. Marie Blanc (dame), conciage, à Lausanne  
2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellikon et Kernighofen le 15 mai 1885

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil huit cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Bellikon et Kernighofen.

Les époux :

Joseph Zimmermann  
Anna Zimmermann

Les témoins :

Marie Blanc  
Gantier

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Bellikon et de Kernighofen.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 184  
Griset  
Sedani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griset, Michele

célibataire

tailleur d'habit

originaire de Brusalla (Gênes), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Brusalla

le trois février

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Battista Griset, décédé

et de

Francesca nie Olivo, à Telle (Novare)

2. Sedani, Luigia-Santa

célibataire

ménagère

originaire de Cesana (Forlì), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Cesatico (Forlì)

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

parents inconnus

et de

Comme témoins :

1. Auguste Hirsbrunner, tailleur, à Lausanne

2. Martin Bertinetti, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mars, à Brusalla et à Cesana, le 18 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement du Conseil de famille de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Brusalla et Cesana, avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Griset Michele

Griset Luigia

Les témoins :

Martin Bertinetti

Auguste Hirsbrunner

L'officier de l'état civil :

Pucci

N<sup>o</sup> 185  
Sahli  
et  
Tinguely

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sahli, Charles-Henri  
célibataire  
batelier  
originaire de Wohlen (Berne) domicilié à  
Lausanne - Duchy né à  
Lausanne le onze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Thomas Sahli, décédé et de  
Suzanne née Serli, à Duchy

2. Tinguely, Lina-Iséline  
divorcée de Léon Blanch, dès le 11 octobre 1912  
ménagère  
originaire de Ornet (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le vingt-cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Joseph-Maxime Tinguely, décédé et de  
Anna-Genovefa née Richli, à Duchy

Comme témoins : 1. Albert Trollet, employé au téléphone, à Renens  
2. Hermann Thoni, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Wohlen et à  
Ins, le 14 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Wohlen et Ins.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 16, fol. 97.

Communiqué à l'état civil de Wohlen  
et d'Ins.

Les époux :

cf. Sahli  
Lina Sahli

Les témoins :

H. Thoni

A. Trollet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186  
Thöni  
et  
Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thöni, Albert

célibataire

employé au téléphone

originaire de Brienz (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Félicie Thöni, cordonnier

et de

Marie née Stoll, à Lausanne

2. Mouron, Marie-Louise

célibataire

couturière

originaire de Chardonne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Louis-François Mouron, employé au téléphone

et de

Louise née Steillard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Trolliet, employé au téléphone, à Lennoy

2. Hermann Thöni, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 avril, à Brienz, le 1<sup>er</sup> mai 1915, et à Chardonne, le 3 dit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Consentement des père et mère de la fiancée  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Brienz et Chardonne.

Les époux :

Thöni A.

Marie Thöni

Les témoins :

H. Thöni

A. Trolliet

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil de Brienz  
et de Corrier.

N<sup>o</sup> 187  
Drisse  
et  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drisse, Harman - Victor \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

pharmacien \_\_\_\_\_

originaire de \_\_\_\_\_ sujet britannique \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Londres \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Hackney (Middlesex), Angleterre, le trente-un août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Charles-Léon-Joseph Drisse, couturier, à Londres \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Thérèse née Ewins, décédée \_\_\_\_\_

2. Clément, Marguerite \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Granges près Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Orbe \_\_\_\_\_ le quatorze septembre \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Eugène Clément, décédé \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Emma-Caroline née Hermon, à Duchy \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. André Clément, pharmacien, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Philippe Clément, commerçant, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Granges, le 17, et à Lausanne, le 18 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent quinze \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Granges.  
Certificat de capacité.  
Certificat de nationalité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.  
Communiqué à l'état civil de Granges (Fribourg).

Les époux :

J. H. Drisse

M. Drisse

Les témoins :

A. Clément, Harman

Ph. Clément

L'officier de l'état civil :

J. H. Drisse

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 188  
Sachat  
et  
Donzé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sachat, Joseph-Adolphe  
célibataire  
docteur  
originaire de La Schulte (Prerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le quinze décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Urs - Joseph Sachat et de  
Therese née Weber, à Bâle

2. Donzé, Marie-Pernadette  
célibataire  
originaire de Breuleux (Prerne) domiciliée à  
au Landeron (Neuchâtel) née à  
au Landeron le trois mars  
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules-Félicien Donzé et de  
Marie-Emilie-Félicie née Monnot, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Edouard Donzé, négociant, au Landeron  
2. Adrien Donzé, négociant, au Landeron

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Landeron, le 12  
à Nevelier et aux Breuleux, le 14 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Landeron, Nevelier et Les  
Breuleux.

## Les époux :

J. Sachat  
Pernadette Sachat

## Les témoins :

Ad. Monnot  
Edmond Donzé

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Landeron  
de Nevelier et des Breuleux.



N<sup>o</sup> 189  
 Aubert  
 Bähler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aubert, Louis-Paul-Samuel**  
 célibataire  
 commis porteur  
 originaire des Chouits domicilié à  
 Lausanne né à  
 aux Piquet-Dorons le vingt-un juin  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Paul-Emile Aubert, négociant et de  
 Suzanne-Amélie née Meylan, au Brans

2. **Bähler, Rose-Emma**  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Hebeschi (Reine) domiciliée à  
 Sully née à  
 La Brévine (Neuchâtel) le dix-sept juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Friedrich Bähler, diocèse et de  
 Fina-Julie née Kulle, à Sully

Comme témoins :  
 1. François Samblanc, huissier, à Lausanne  
 2. Louis Penvergne, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Brans, le 18, au  
 Sentier, à Thierachon et à Sully, le 19 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Le Brans, Le Sentier,  
 Thierachon et Sully.

Les époux :  
 L. Aubert  
 Rose Aubert

Les témoins :  
 Samblanc  
 Penvergne

Communiqué à l'état civil du Sentier,  
 de Thierachon et de Sully.

L'officier de l'état civil :  
 Guod

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 190  
Page  
et  
Fragnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Page, Robert - Auguste

militaire

célibataire

originaire de Chatonnay (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Chatonnay le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Isidore Page, agriculteur, à Bülle et de

Marie née Péllet, décédée

2. Fragnière, Nonique - Cécile

célibataire

cuisinière

originaire de Gumefens et Sorens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Gumefens le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

François-Hippolyte Fragnière, agriculteur et de

Amélie-Albatine née Genoud, à Gumefens

Comme témoins :

1. Arthur Oubernet, électricien, à Lausanne

2. Robert Rossier, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Chatonnay, le 19, à Sorens, le 20, et à Gumefens, le 21 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chatonnay, Sorens et  
Gumefens.

Les époux :

R. Page

M. Page

Les témoins :

Oubernet Arthur

Rossier Robert

L'officier de l'état civil :

Pucier

Communiqué à l'état civil de Chatonnay,  
de Sorens et d'Argy-devant-Font.

N<sup>o</sup> 191  
End  
et  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. End, François-Louis-André  
 célibataire  
 employé au téléphone  
 originaire de Hitzkirch (Lucerne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Concise le trois novembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Anna End, cuisinière, à Pierre et de

2. Clément, Marie-Érédine  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Epende (Fribourg) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Fribourg le vingt-neuf août  
 mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Charles-Alphonse Clément et de  
 Anna née Boetticher, les deux déçédés.

Comme témoins :  
 1. Robert Zbinden, courrier au téléphone, à Lausanne  
 2. Charles Andrist, courrier au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 avril, à Hitzkirch  
 le 30 dit, et à Epende, le 1<sup>er</sup> mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Hitzkirch et Epende.

Les époux :

F. End  
 M. Clément

Les témoins :

Zbinden R.  
 Andrist Ch.

L'officier de l'état civil :  
 P. P.

Communiqué à l'état civil de Hitzkirch  
 et d'Epende.

## Registre des mariages A.

N° 192  
Ayer  
et  
Néglon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ayer, Louis-Adolphe

célibataire

appareilleur

originaire de Romont (Fribourg) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Clément-Joseph Ayer, menuisier et de

Marie-Hélène-Norique née Purnier, à Lausanne

2. Néglon, Marie-Louise-Renne

célibataire

modiste

originaire de Cutilles domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-Oscar-Auguste Néglon, séculier et de

Betty-Marie née Dewald, à Lausanne

Comme témoins :

1. Juvénat Remulet, fabricant, à Lausanne

2. Gustave Robert, garçon de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Romont, le 25, à Cutilles, le 26 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme, et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère de la fiancée.  
Pour l'acte de décès de son père, voir vol.  
35, fol. 114.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Romont et Cutilles.

## Les époux :

Ayer Louis

Marie Ayer

## Les témoins :

J. Robert

J. Remulet

L'officier de l'état civil :

Rucce

Communiqué à l'état civil de Romont et de Lucens.

Registre des familles vol. 18 fol. 214

## RECTIFICATION

Par décision du 25 avril 1957 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'intéressé soit désigné comme étant originaire de "Romont et Sorens (Fribourg)" et non de Romont (Fribourg) seulement.

Lausanne, le 29 avril 1957

L'officier de l'état civil :

Rucce

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux Offices d'état civil de Romont et Sorens (Fribourg) et de Lucens.

15-127

N<sup>o</sup> 193  
Steiner  
Seimgruber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner, Henri  
célibataire  
tailleur pour dames  
originaire de Altshofen (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Meyerskappel (Lucerne) le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Roman Steiner, négociant et de  
Anna née Müller, à Sursee (Lucerne)

2. Seimgruber, Anna-Emma  
célibataire  
originaire de Herznach (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Sarnen (Aargau) le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Ulois Seimgruber, retraité C. F. F. et de  
Agatha née Niedbeyer, à Sarnen

Comme témoins :  
1. Hermann von Esch, tailleur, à Lausanne  
2. Albert Ziltner, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Altshofen et  
à Herznach, le 17 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Altshofen et Herznach.

Les époux :  
Henri Steiner  
Anna Steiner

Les témoins :  
Hermann von Esch  
M<sup>r</sup>. Albert Ziltner

Communiqué à l'état civil d'Altshofen  
et de Herznach.

L'officier de l'état civil :  
Fucini

## Registre des mariages A.

N° 194  
 Longchamp  
 et  
 Mergozzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longchamp, Armand-Joseph-Ernest

célibataire

commis aux C. F. F.

originaire de Bottem

domicilié à

Lausanne

né à

Echallens

le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Eugène-François-Simon Longchamp, décédé

et de

Elix-Alexandrine née Baud, à Lausanne

2. Mergozzi, Louis-Alexis

célibataire

contraint

originaire de Sentino (Nevre), Italie

domiciliée à

Echallens

née à

Echallens

le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Elix Mergozzi, entrepreneur

et de

Rosa née Ferini, à Echallens

Comme témoins :

1. Robert Longchamp, architecte, à Lausanne

2. François Mergozzi, entrepreneur, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens, le 23 février, à Bottem, le 24 dit, à Sentino, le 14 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.

Autorisation des parents de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Echallens, Bottem et Sentino, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Longchamp

L. Longchamp

Les témoins :

R. Longchamp

F. Mergozzi

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil d'Echallens de Bottem, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 195  
 Maccand  
 Chatelan<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Maccand, Marius - Louis**  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Echallens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Cisma le dix novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Louis - Frédéric Maccand, agriculteur et de  
 Marie - Susanne - Louise née Seroucky, à Lausanne

2. **Chatelan, Marie - Amélie**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Bretigny/Morrens domiciliée à  
 Bretigny/Morrens née à  
 Bretigny/Morrens le dix-huit décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
 Henri Chatelan, agriculteur et de  
 Lina-Eva née Krinsky, à Bretigny/Morrens

Comme témoins :  
 1. Eugène Chatelan, agriculteur, à Bretigny/Morrens  
 2. John Maccand, frongier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens et Bretigny/Morrens, le 31 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Echallens et Bretigny/Morrens.

Les époux :

Maccand Marius  
 Amélie Chatelan

Les témoins :

John Maccand  
 Eugène Chatelan

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil d'Echallens et  
 de Bretigny, à Griez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N° 196  
Dufey  
et  
Schneck

## RECTIFICATION

Par décision du 22 mai 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'intéressée —  
soit désignée sous le patronyme  
"Schlegg" et non "Schneck"

Lausanne, le 24 mai 1956

L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, sous-offices de l'état-  
civil de Zéziwyl (Morat) s/bren.

Par devant l'officier de l'état-civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Robert - Auguste

célibataire

bandagiste

originaire de Palézieux

domicilié à

Lausanne

né à

Neve

le premier février

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de

Marc - Louis - Auguste Dufey, instituteur

et de

Alexandrine - Fanny - Augustine née Magnin, à Neve

2. Schneck, Louise - Berthe

célibataire

originaire de Zéziwyl (Morat)

domiciliée à

Vallorbe

née à

Vallorbe

le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Georges - Edouard Schneck, décédé

et de

Emmeline - Fanny née Lerusche, à Vallorbe

Comme témoins :

1. Alfred Grosjean, technicien, à Vallorbe

2. David Brillard, architecte, à Neudor

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Palézieux, Gross-  
röschstetten et Vallorbe, le 5 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la fiancée.

Consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Palézieux, Grossröschstetten et  
Vallorbe.

Les époux :

R. Dufey  
L. Schneck

Les témoins :

A. Grosjean  
J. Brillard

L'officier de l'état civil :

F. Guex

Communiqué à l'état civil de Palézieux,  
de Grossröschstetten et de Vallorbe.



N<sup>o</sup> 197  
Barbey  
et  
Schwar

Par décision du 25 novembre 1948  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que, le nom patrony-  
mique soit orthographié Schwarz  
et non pas Schwar

Lausanne, le 30 novembre 1948,  
L'officier de l'état civil:

qui à Granges et Schwarzenegg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Adrien - Henri  
célibataire  
instituteur  
originaire de Granges (Suisse) domicilié à  
Neyruz né à  
Eclépens le douze juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Adrien Barbey, employé au pénitencier et de  
Adèle-Léonie née Paccard, à Lausanne

2. Schwar, Berthe - Alice  
célibataire  
lingère  
originaire de Oberlangenegg (Suisse) domiciliée à  
Yverdon née à  
La Joux le vingt-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
James-Edouard dit Edmond Schwarz, décédé et de  
Marie-Berthe Peytraquet, décédée

Comme témoins : 1. Robert Barbey, employé de bureau, à Lausanne  
2. Louis Ponceyre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neyruz, le 26, à Granges et à Ober-  
langenegg, le 27, à Yverdon, le 28 mai 1948

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Denezey

Les époux :  
Adrien Barbey  
Alice Barbey

Les témoins :  
R. Barbey. Ponceyre

Communiqué à l'état civil de Granges,  
de Denezey, de Schwarzenegg et  
d'Yverdon.

L'officier de l'état civil :  
Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 198  
 Reymond  
 et  
 Vuillety

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Auguste-Albert  
 veuf de Louise-Rodolphine née Monthomme, dès le 17 mai 1914  
 mécanicien  
 originaire de Rolle, Perroy et Brogy-Villars domicilié à  
 Lausanne né à  
 Paris le vingt janvier  
 mil huit cent soixante fils de  
 Rodolphine Reymond, décédée et de

2. Vuillety née Burri, Alice-Pauline  
 veuve de Jean-Louis Vuillety, dès le 12 octobre 1913  
 chapelière  
 originaire de Oulens près Lucens domiciliée à  
 Plainpalais (Genève) née à  
 Nyon le premier mai  
 mil huit cent septante-six fille de  
 Ami Burri, décédé et de  
 Julie-Marie-Françoise née Derogent, à Plainpalais

Comme témoins : 1. Louis Mayor, mécanicien, à Reconvens  
 2. Constant Pidoux, employé à l'éclo de chèvres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Plainpalais, le 5, à  
 Rolle, Perroy, Brogy-Villars et Oulens, le 6 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de décès des précédents conjoints.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Plainpalais, Rolle, Perroy, Brogy-  
 Villars et Oulens.

## Les époux :

Auguste Reymond  
 Alice Reymond

## Les témoins :

Mayor  
 C. Pidoux

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Plainpalais,  
 de Rolle, d'Aubonne et de Lucens.

N<sup>o</sup> 199  
Gaillet  
Vuille-dit-Bille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillet, Auguste  
Célibataire

employé de magasin  
originaire de Haut-Vully (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Kerzers (Fribourg) le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Auguste Gaillet décédé et de  
Elise née Aider, à Payame

2. Vuille-dit-Bille, Berthe-Fanny-Léa  
célibataire

reparreux  
originaire de La Sagne (Neuchâtel) et Tramelan-doux (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

aux Planchettes (Neuchâtel) le dix-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Emile-Auguste Vuille-dit-Bille, fadaux, aux Planchettes et de  
Constance-Philomine née Deoz, décédée

Comme témoins : 1. Auguste Forestier, employé au téléphone, à Lausanne  
2. Ernest Delisle, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, au Haut-Vully  
et à Tramelan, le 12, à La Sagne, le 13 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Haut-Vully, Tramelan et La Sagne.

## Les époux :

Augst Gaillet  
Léa Gaillet

## Les témoins :

Augst Forestier.  
E. Delisle

Communiqué à l'état civil de Môtias,  
de Tramelan et de La Sagne.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 200  
Delacretaz  
et  
Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, René-John  
célibataire  
mécanicien-dentiste  
originaire de La Traz et Yverne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Louis-John Delacretaz et de  
Louise née Nègre, les deux décédés.

2. Wenger, Clara-Ray  
célibataire  
horlogère  
originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Gottlieb Wenger, commissionnaire et de  
Marguerite née Bangerter, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gabriel Gavard, mécanicien-dentiste, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Wohlen, le 28,  
à La Traz et Yverne, le 29 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Wohlen, La Traz et Yverne.

Les époux :

René Delacretaz  
Clara Delacretaz

Les témoins :

G. Gavard.

L'officier de l'état civil :

Pueri

Communiqué à l'état civil de Schönen-  
brunn, de Rommetschwil et d'Alpnach.

N<sup>o</sup> 201  
Aerny  
Flückiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aerny, Emile  
veuf de Marguerite - Caroline née Flückiger, décédé le 10 février 1913  
mémorant  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Sublime le dix-neuf mai  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Georges - Louis Aerny, décédé et de  
Julie - Victoire née Giddey, à Yverdon

2. Flückiger, Jeanne  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Huttwil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Brent / Montreux le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jonas Flückiger, serrurier, à Fontenivert / Montreux et de  
Cécile née Roche, décédée

Comme témoins : 1. Georges Flückiger, serrurier, à Montreux  
2. Charles Hubert, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Ste Croix,  
Granges-de-Ste Croix et Huttwil, le 31 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Acte de décès de la précédente femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix  
et Huttwil.

## Les époux :

E. Aerny  
J. Aerny

## Les témoins :

Georges Flückiger  
Charles Hubert

Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
et de Huttwil.

L'officier de l'état civil :

Jucis

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 202  
Johannot  
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johannot, Louis - Edouard

célibataire

agent de police

originaire de Tolochenaz

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Emile Johannot, décédé

et de

Louise - Sophie née Pomratz, à Lausanne

2. Viret, Rosa - Jeanne

célibataire

originaire de

Gollion et Villars - Piercelin

domiciliée à

Gollion

née à

Gollion

le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Auguste - Eugène Viret, agriculteur

et de

Nancy née Chapuisat, à Gollion

Comme témoins :

1. Edouard Barbat, secrétaire, à Lausanne

2. Sophie Johannot, sœur aînée de l'époux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 29, à Tolochenaz, -  
Gollion et Villars - Piercelin, le 31 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Tolochenaz, Gollion et Villars - Piercelin.

Les époux :

Louis - Edouard Johannot  
Rosa Johannot

Les témoins :

Sophie Johannot  
Edouard Barbat

Communiqué à l'état civil de Morges,  
de Comau, et de Prétigny, à  
Giez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Fucet

N<sup>o</sup> 203  
Gfeller  
et  
Jost

R. du 27.7.25.

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 23 avril 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 juillet  
1925. le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 juillet 1925  
L'officier de l'état civil

L. J. Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gfeller, Gottlieb

Célibataire

commercier

originaire de Bümpliz (Berne)

domicilié à

Berne

né à

Berne

le neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Christian Gfeller, camionneur

et de

Anna Kammüller née Wenger, à Berne

2. Jost, Bertha

Célibataire

originaire de Rüegsau (Berne)

domiciliée à

Berne

née à

Lutabach (Soleure)

le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-deux

filie de

Edouard Jost, typographe, à Soleure

et de

Bertha Moser, à Fribourg

Comme témoins :

1. Louis Jaccoud, employé postal, à Lausanne

2. Louise Jaccoud, (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 27 avril, à Bümpliz et  
à Rüegsau, le 28 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisatin de l'état civil de  
Berne.

Les époux :

G. Gfeller

Bertha Gfeller

Les témoins :

L. Jaccoud

L. Jaccoud

L'officier de l'état civil :

Jaccoud

Communiqué à l'état civil de Bümpliz  
de Berne et de Rüegsau.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 204  
 Rochat  
 et  
 Ponnaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Eugène-Frédéric

célibataire

chauffeur - brasseur

originaire de L'Abbaye domicilié à

Lausanne né à

Chailly / Lausanne le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Georges Rochat, chauffeur et de

Suzanne - Emma née Blanc, à Lausanne

2. Ponnaz, Louise-Henriette

célibataire

cuisinière

originaire de Cully et Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Louis Ponnaz, vigneron, à La Croix / Lutry et de

Louise - Marie née Perinod, d'écublée

Comme témoins :

1. Charles Hussenon, employé F.-L., à Lausanne

2. Louis Ponnaz, vigneron, à La Croix / Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à L'Abbaye,

Cully et Lutry, le 4 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, L'Abbaye, Cully et  
 Lutry.

Les époux :

Eugène Rochat

Louise Rochat

Les témoins :

M<sup>r</sup> Hussenon

Louis Ponnaz.

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,  
 de Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Muehl



N<sup>o</sup> 205  
Wildi  
et  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wildi, Ernest

célibataire

destinataire

originaire de Suhr (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Orbe le vingt-sept juin

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Rodolphe Wildi, confiseur et de

Henriette - Emma née Mercier, à Orbe

2. Porchet, Paëthe - Eva

célibataire

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à

Lausanne née à

Oron-la-Ville le dix septembre

mil-huit cent quatre-vingt-six fille de

Louis Porchet, docteur et de

Adèle - Louise née Pelichet, à Oron-la-Ville

Comme témoins : 1. Rodolphe Wildi, confiseur, à Orbe  
2. Adolphe Wildi, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Suhr, le 28, et à Corcelles-le-Jorat, le 30 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Suhr et Corcelles-le-Jorat.

Les époux :

E. Wildi  
Eva Wildi

Les témoins :

Rod. Wildi  
A. Wildi

L'officier de l'état civil :

Jacobi

Communiqué à l'état civil de Suhr et de Corcelles-le-Jorat, à Propiaz

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 206  
Faiiletta  
M<sup>orier</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faiiletta, Eugène - Louis dit Louis  
célibataire  
employé postal  
originaire de L'Isle domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Abraham - Louis Faiiletta et de  
Hélène née Dumauthier, les deux célibataires

2. Morier, Stella - Marie - Louise  
célibataire  
épousée  
originaire de Château - d'Orx domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Julien - Louis - Daniel Morier, marchand et de  
Fanny - Louise née Desponds, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Julien Morier, père, marchand, à Lausanne  
2. Julien - Charles Morier, fils, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à L'Isle et à  
Château - d'Orx, le 4 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, L'Isle et Château-d'Orx.

Les époux :

Louis Faiiletta  
Stella Faiiletta

Les témoins :

J. Morier  
J. Morier

L'officier de l'état civil :

J. Morier

Communiqué à l'état civil de L'Isle  
et de Château-d'Orx.

N° 207

Carrasco  
et  
Dupieris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrasco, Alfred  
célibataire  
docteur en médecine  
originaire de Malaga (Espagne) domicilié à  
Leyrin né à  
Malaga le dix-sept juin  
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Manuel Carrasco et de  
Gracia née Martinez de Castilla, à Lausanne

2. Dupieris, Germaine-Marie  
célibataire  
originaire de Paris domiciliée à  
Paris, rue Duménil née à  
Paris le vingt-huit février  
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Joseph Dupieris et de  
Céline-Louise née Lepauteur, à Paris

Comme témoins : 1. Léon Schmidt, médecin, à Lausanne  
2. Fritz Leu, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 5, et à Paris, le 14 mai  
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Leyrin.

Les époux :

D. Carrasco  
G. Carrasco.

Les témoins :

Léon Schmidt  
Fritz Leu

L'officier de l'état civil :

Ruec.

Communiqué à la Chancellerie cantonale  
(en 2 exemplaires) et à l'état civil de  
Leyrin.

Imprimerie Vaufoissac, Lausanne, 600 f. d.

Par lettre de bourgeoisie reçue  
Piquet, notaire, à Lausanne,  
le 26 janvier 1920, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Alfred Carrasco,  
mentionné ci contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Chavannes-sur-Morges.  
Inscrit le 27 avril 1920  
L'officier de l'état civil :  
Ruec.  
A qui à Habénil à Beblens  
et Leyrin.

Reçu par le M. V. 20.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208  
Bron  
et  
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Oscar - Louis

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Lutry et Epaves

domicilié à

Lausanne

né à

Cornier rue Lutry le deux février

mil-huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Charles - Paul - Bron, à Lutry

et de

Louise - Adèle née Buchonnet, décédée

2. Bolomey, Fanny - Charlotte

célibataire

négociante

originaire de Lutry et Forel

domiciliée à

Lutry

née à

Lutry le deux octobre

mil-huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Marc - Henri Bolomey, facteur, à Lutry

et de

Marie née Certhier, décédée

Comme témoins :

1. Henri Nottaris, comptable, à Lausanne

2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Lutry, Epaves et Forel,  
le 12 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Lutry, Epaves et Forel.

Les époux :

Bron Oscar

Fanny Bron

Les témoins :

H. Nottaris

E. Dubois

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
Cully et Forel.

N<sup>o</sup> 209  
 Subilia  
 et  
 Dusserre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Subilia, Charles-Edouard**  
 célibataire  
 pasteur  
 originaire de **Lucens et Villars-Berquin** domicilié à  
**Granges** né à  
**Fiez** le vingt-sept juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
**Charles-César Subilia, pasteur** et de  
**Louise-Adèle née Pochillier, à Buissony**

2. **Dusserre, Louise-Adèle**  
 célibataire  
 originaire de **Renens** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Renens** le vingt-un octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
**Narc-Charles Dusserre, chimiste** et de  
**Adèle-Elisabeth née Dufflon, à Lausanne**

Comme témoins :  
 1. **Charlotte Dusserre, à Lausanne**  
 2. **Jacques Huguenin-Subilia, à Buissony**

Les publications ont eu lieu à **Granges, le 4, à Lucens, Fiez, Lau-**  
**sanne et Renens, le 5 juin 1915**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **vingt-trois juin mil neuf cent quinze**

Pièces déposées :  
**Autorisation de l'état civil de**  
**Granges.**

Les époux :  
**ED Subilia pasteur**  
**L. Subilia**

Les témoins :  
**Ch. Dusserre**  
**Jacques Huguenin-Subilia**

Communiqué à l'état civil de **Lucens,**  
**de Fiez, de Granges et de Romanel,**  
**à Prilly.**

L'officier de l'état civil :  
**Picard**

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 210  
Amaudruz  
Sthioul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Louis-Adrien

célibataire

négociant

originaire de Lutry

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix janvier

mil-huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Samuel Amaudruz, négociant

et de

Thérèse née Meyer, à Lausanne

2. Sthioul, Augusta-Jenny

célibataire

employée de commerce

originaire de Pex

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze septembre

mil-huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Henri-Louis Sthioul, employé de banque

et de

Rosine-Julie née Dubois, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Moser, caissier, à Lausanne

2. Eugène Kellenberger, docteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Lutry, le 4,  
et à Pex, le 5 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry et Pex.

Les époux :

L. Amaudruz  
A. Amaudruz

Les témoins :

Moser  
Kellenberger.

Communiqué à l'état civil de Lutry  
et de Pex.

L'officier de l'état civil :

Piccol.

N<sup>o</sup> 211  
Kopf  
Kühni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kopf, Charles - Edouard  
célibataire  
agent de police  
originaire de Crémrin sur Lucens domicilié à  
Lausanne né à  
Bercher le vingt-cinq novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Friedrich Kopf, décédé et de  
Odile née Falud, à Lausanne

2. Kühni, Henriette - Lydia  
célibataire  
ménagère  
originaire de Bière et Lauperswil (Bière) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bière le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Jakob - Ludwig Kühni et de  
Marie - Julie née Weber, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Otto Kühni, marchand-tailleur, à Lausanne  
2. Robert Kühni, négociant, à Bière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bière et Lauperswil,  
le 5, à Crémrin, le 6 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Bière, Lauperswil et Crémrin.

Les époux :

Kopf Edouard  
Lydia Kopf

Les témoins :

Otto Kühni  
R. Kühni

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Bière,  
de Lauperswil et de Lucens.

Registre des mariages A.

7-217.

N° 212  
Perrin  
et  
Blandenier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Maurice - Georges - François - Louis  
célibataire  
métier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf juin

mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Maurice - Félix - Auguste - Louis Perrin et de  
Louise - Jenny - Sophie - Fanny née Barraud, les deux décédés

2. Blandenier, Catherine - Caroline - Angèle  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Villiers (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à

Alexandrie (Egypte) le dix juillet  
mil huit cent quatre vingt dix fille de  
Christe - Ernest Blandenier, professeur à Alexandrie et de  
Louise née Brunner, décédée

Comme témoins : 1. Francis Belvisi, peintre de lettres, à Lausanne  
2. Robert Kuhlenthal, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Dombresson,  
le 4 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne et à Dombresson.

Les époux :  
Maurice Perrin  
Angèle Perrin

Les témoins :  
Francis Belvisi  
Robert Kuhlenthal  
L'officier de l'état civil :  
Fucel

Communiqué à l'état civil de Dombresson



N<sup>o</sup> 213  
 Manigley  
 et  
 Ducraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manigley, Charles - Emile  
 célibataire  
 employé C. F. F.  
 originaire des Tavernes domicilié à  
Lausanne né à  
La Thioleyre sur Cully le dix-sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Francis - Louis Manigley, vigneron et de  
Rosalie née Pasche, à Grandvaux

2. Ducraux, Marie - Emilie  
 célibataire  
 originaire de St-Léger-la-Chiésaz domiciliée à  
Collombia / Morges née à  
Chavornay le quatorze janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Charles - François - Daniel Ducraux (décédé) et de  
Elline née Ouberson, à Collombia / Morges

Comme témoins :  
 1. Francis - Louis Manigley, vigneron, à Grandvaux  
 2. Emile Margot, négociant, à Collombia / Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à St-Léger, le 28,  
aux Tavernes et à Collombia, le 29 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St-Léger, Les Tavernes  
et Collombia.

Les époux :  
Emile Manigley  
Marie Manigley

Les témoins :  
Louis Manigley  
Emile Margot

Communiqué à l'état civil de St-Léger,  
d'Oron et de Collombia, à Villiers.

L'officier de l'état civil :  
Ducru

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 214  
Hennard  
et  
Dumuid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard, Oscar-Jules

célibataire

agent de train C. F. F.

originaire de Cugy et de Boulens

domicilié à

Revens (gare)

né à

Lausanne

le quatre septembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Jules Hennard, blanchisseur, à Lausanne

et de

Emma-Louise née Mayor, sa femme

2. Dumuid, Hélène-Jenny

célibataire

originaire de Monnaz

domiciliée à

Nyon

née à

Céligny

le dix-huit juin

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Félix-Jules Dumuid, horticulteur, à Nyon

et de

Marie née Bischoff, sa femme

Comme témoins :

1. Jules Hennard, blanchisseur, à Lausanne

2. Emma Hennard, blanchisseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Revens, Nyon et Monnaz, le 12, à Cugy et à Boulens, le 14 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Romanet.

Les époux :

Hennard Oscar  
Hélène Hennard

Les témoins :

Jules Hennard  
Emma Hennard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Bottemin, Poliez-le-Grand, de St-Cespe, de Romanet, à Prilly, de Tuffeno-le-Château, à Monnaz, et de Nyon.

N<sup>o</sup> 215  
Burdet  
Pillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Erontant - Eugène  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Method domicilié à  
Suchy né à  
Palens le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis - Alexis - David Burdet, agriculteur et de  
Mme - Louise née Jeunin, à Suchy

2. Pillet, Hélène  
 célibataire  
 originaire de Suchy domiciliée à  
Suchy née à  
Suchy le vingt-cinq novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Alexis Pillet, agriculteur et de  
Elisa née Collet, à Suchy

Comme témoins : } 1. Ulysse Schopfa, agent de police, à Lausanne  
 } 2. Rosine Schopfa, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Suchy et à Method, le 14 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Belmont.

Les époux :

Eugène Burdet  
Hélène Burdet

Les témoins :

Schopfer Ulysse  
Rosine Schopfer

Communiqué à l'état civil de Method  
et de Belmont.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

## Registre des mariages A.

N° 216  
Gostkowski  
Klein

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 9 octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 21 novembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à ..... an(s) le délai pendant lequel l'..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 5 décembre 1928

L'officier de l'état civil:

Is Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gostkowski, Georges-Vincent-Stanislas

célibataire

artiste dramatique

originaire de Genève (ville)

domicilié à

Genève

né à

Genève

le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Charles-Daniel Gostkowski, directeur d'assurance

et de

Marie-Emilie Forest, sa femme, à Genève

2. Klein, Yvette

célibataire

artiste dramatique

originaire de Chaumont (Hte Saône)

domiciliée à

Genève

née à

Genève

le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jules Klein, décédé

et de

Marie-Léonie Lacharme, sa veuve, à Genève

Comme témoins : 1. veuve Marie-Léonie Klein, à Genève  
2. Jacques-Antoine Huygen, act. dram., à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève, le 3, et à Chaumont, le 6 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève-ville.

Les époux :

Georges Gostkowski  
Yvette Gostkowski

Les témoins :

Ad Hugon  
Jules Klein

Communiqué à l'état civil de Genève et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
Puce!

N<sup>o</sup> 217  
Gruffel  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruffel, Albert  
divorcé de Lionie - Susanne Rochat, dès le 16 juin 1914  
employé de commerce  
originaire de Bussigny & Morges domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un avril  
mil huit cent soixante-six fils de  
Louis - Marc - François Gruffel et de  
Louise née Cuvel, les deux décédés

2. Barraud née Valet, Lina  
veuve de Henri - Constant Barraud, dès le 11 juillet 1904  
ménagère  
originaire de Bussigny et Villars - Fiercelin domiciliée à  
Lausanne née à  
Mœre le vingt-quatre juin  
mil huit cent soixante-huit fille de  
Jean - François Valet et de  
Louise - Augustine née Corbat, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Alfred Wüster, employé de commerce, à Lausanne  
2. veuve Hélène Manera, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Bussigny, le 18,  
et à Villars - Fiercelin, le 19 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Bussigny et Villars - Fiercelin.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 17, fol. 157.  
Pour l'acte de son premier mariage, voir  
vol. 12, fol. 214.  
Pour l'acte de décès du premier mari de la  
fiancée, voir vol. 31, fol. 31.  
Communiqué à l'état civil de Bussigny  
et de Pottens, à Solothurn - Grand.

## Les époux :

Albert Gruffel  
Lina Gruffel

## Les témoins :

Hélène Manera Valet  
Alfred Wüster

L'officier de l'état civil :

Hubert

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 218  
Tschumi  
et  
Reyh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschumi, Louis - Isaac

célibataire

chimiste

originaire de Weidlisbach (Bienne) domicilié à

Lausanne

né à

Moudon

le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean - Louis Tschumi

et de

Gabrielle - Agnès - Emilie née Clerc, les deux décédés

2. Reyh, Germaine - Marguerite - Henriette

célibataire

originaire de Genève

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Albert - Auguste Reyh, commis de port

et de

Suzanne - Marie - Marguerite née Kovratz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Kovratz, fonctionnaire L.-O., à Lausanne

2. Louis Jacquier, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Oberliff, le 6, et à Genève, le 7 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Oberliff et Genève.

Les époux :

L. Tschumi

Germaine Tschumi

Les témoins :

Kovratz Emile

Jaquier

L'officier de l'état civil :

Guarcel

Communiqué à l'état civil d'Oberliff et de Genève.

N<sup>o</sup> 219  
Bähler  
et  
Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bähler, Céca - Rodolphe

célibataire

cuisinier

originaire de Längerbühl (Pérou) domicilié à

Lausanne né à

Carroz (France) le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Hans-Céca Bähler, cuisinier et de

Ros-Lauronce née Reynard, à Montcuse

2. Morel, Catharine - Bernadette

célibataire

filles de salle

originaire de Lentigny & Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Lentigny le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Claude-Alfred Morel, agriculteur et de

Marie-Guillemme née Lutzelschwalb, à Fribourg

Comme témoins : 1. Jean Eugster, employé d'hôtel, à Lausanne

2. Erwin Dürren, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Amoltingen et Len-  
tigny, le 15 juin 1915, à Fribourg, le dit jour

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Amoltingen, Lentigny  
et Fribourg.

Les époux :

C. R. Bähler.

C. Bähler.

Les témoins :

Jean Eugster  
& Kuhn

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil d'Amoltingen,  
de Lentigny et de Fribourg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 220  
Winkelmann  
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winkelmann, Jean  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Siselen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
aux Tuileries de Grandson le trente-un août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean Winkelmann, décédé et de  
Madeleine nie Wyder, ménagère, à Lausanne

2. Michel, Batha  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Köniz (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Oberwangen (Berne) le dix-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Albrecht Michel, décédé et de  
Anna nie Burri, ménagère, à Oberwangen

Comme témoins :  
1. Henri Gysler, chauffeur d'autos, à Lausanne  
2. Jacob Messer, charpentier, à Châtres (Gruyère)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Siselen et Köniz, le  
25 mai 1915

Registre des familles vol. A7 fol. 342

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Siselen et Köniz.

Les époux :

Jean Winkelmann  
Batha Winkelmann

Les témoins :

Gysler Henri  
Messer Jakob

Communiqué à l'état civil de Siselen  
et de Köniz.

L'officier de l'état civil :

Fuchs



N<sup>o</sup> 221  
 Dupertuis  
 et  
 Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis, Gustave-Eugène  
 célibataire  
 employé C. F. F.  
 originaire de Ormont-dessous domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-cinq novembre  
 mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 François-Louis-Gustave Dupertuis et de  
 Luise-Léonie née Chabrier, à Lausanne

2. Bezençon, Emma  
 célibataire  
 lingère  
 originaire de Donneloye domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Donneloye le vingt-trois octobre  
 mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de  
 Jean-Emile Bezençon et de  
 Eugénie née Rahud, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Paul Dupertuis, menuisier, à Lausanne  
 2. Charles Haller, marchand-frais, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Ormont-dessous  
 et à Donneloye, le 21 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Ormont-dessous et Donneloye.

Les époux :  
 Gustave Dupertuis  
 Emma Dupertuis

Les témoins :  
 Paul Dupertuis  
 Charles Haller

Communiqué à l'état civil d'Ormont-  
 dessous et de Molodun, à Donneloye

L'officier de l'état civil :  
 Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 222  
Daccord  
Gutner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Daccord, Jules-Henri

célibataire

flleuriste

originaire de Lutry et Cully domicilié à

Lausanne né à

Epex le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis-Emile Daccord, jardinier et de

Thérèse-Augustine née Destratz, à Lausanne

2. Gutner, Ida-Louise

célibataire

cuisinière

originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

aux Râpes sur Lausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jean Gutner, agriculteur, à Vers-chez-les-Blanc et de

Marie née Blanc, décédée

Comme témoins : 1. François Ravessoud, employé de commerce, à Lausanne  
2. Gaston Destratz, conducteur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Cully, le 15, à Wohlen, le 16 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Cully et Wohlen.

Les époux :

Jules Daccord  
Ida Daccord.

Les témoins :

François Ravessoud  
Gaston Destratz

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Cully et de Wohlen.

L'officier de l'état civil :  
P. [Signature]

N<sup>o</sup> 223  
Matthey  
et  
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey, Henri - Adrien  
veuf de Nélonie - Louise née Grobet, dès le 17 août 1910  
libre

originaire de Vallorbe domicilié à  
Vallorbe né à  
Vallorbe le huit janvier  
mil huit cent soixante-trois fils de

Julien - Emile Matthey et de  
Rox - Caroline née Fillion, décédée

2. Jaquet, Berthe - Madelaine - Clémence  
célibataire

originaire de Vallorbe domiciliée à  
Vallorbe née à  
Vallorbe le neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Alfred - Louis Jaquet et de  
Alice - Lina née Falcy, à Vallorbe

Comme témoins : 1. Charles Kallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 11 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vallorbe

Les époux :

H. Matthey  
M. Matthey

Les témoins :

Ch. Kallotton

Louis Penneyre

L'officier de l'état civil :

J. Pucco

Communiqué à l'état civil de Vallorbe

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 13 janvier 1917, déclaré définitif et exécutoire le 27 mars 1917, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 juillet 1915  
L'officier de l'état civil :  
Pucco

N<sup>o</sup> 224  
Herberz  
et  
Secheyres

Le 1<sup>er</sup> septembre 1915 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Suzanne Fam. della Herberz nie La'cheyres, mentionnée ci-dessus dans la liste de la commune de Faud et de la commune de Lovatens

Lausanne, le 19 septembre 1915.  
L'officier de l'état civil:

H. Ballif

de l'état civil à Lucens.  
le 29.9.15.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herberz, Isaac - Jacob - Friedrich  
célibataire  
originaire de Herdingen (Crefeld) Prusse domicilié à  
Lausanne né à  
Herdingen le dix-sept juin  
mil-huit cent quarante-quatre fils de  
Jacob Herberz et de  
Marie - Anne nie Mauritz, les deux décédés

2. Secheyres, Fanchette  
célibataire  
originaire de Lovatens domiciliée à  
Lausanne née à  
La Tour-de-Peilz le dix-neuf juin  
mil-huit cent soixante-six fille de  
François - Isaac - Henri Secheyres, décédé et de  
Jeanne - Louise nie Gerton, à La Tour-de-Peilz

Comme témoins : 1. Fritz - Arthur Gattolliat, employé de bureau, à Lausanne  
2. Louis Decher, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Lovatens, le 4, et à Herdingen, le 12 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lovatens et Herdingen.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Les époux :

A. Herberz  
F. Secheyres

Les témoins :

F. Gattolliat  
L. Decher

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à l'état civil de Lucens et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 225  
Roulier  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier, Gustave - Henri

célibataire

jardinier

originaire de Yvonand

domicilié à

Lausanne

né à

Yvonand

le deux juillet

mil huit cent septante - quatre

fils de

Jean - François - Henri Roulier

et de

Marianne née Guillet, les deux décédés

2. Chevalley, Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Thierrens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quinze mai

mil huit cent soixante - sept

fille de

François Chevalley, homme de peine, à Lausanne

et de

Marie - Adèle née Regard, décédée

Comme témoins :

1. Robert Chavan, employé postal, à Lausanne

2. François Chevalley, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Yvonand, le 2<sup>e</sup>,  
et à Thierrens, le 3 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Yvonand et Thierrens.

Les époux :

Roulier Gustave  
Hélène Roulier

Les témoins :

François Chevalley  
Robert Chavan

Communiqué à l'état civil d'Yvonand  
et de Thierrens (9<sup>e</sup> Circonscription).

L'officier de l'état civil :

Guar

N<sup>o</sup> 226  
Nedelkovitch  
et  
Ciechanowska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nedelkovitch, Yoram  
cibitain  
étudiant en médecine  
originaire de Gouvernats (Kragujevatz), Serbie domicilié à  
Lausanne né à  
Gouvernats le vingt juin / douze juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Nladimir Nedelkovitch, négociant et de  
Dostana née Tomitch, à Gouvernats

2. Ciechanowska, Marie-Céline-Edwige  
cibitaine  
étudiante en médecine  
originaire de Wlona (Mehilow), Pologne russe domiciliée à  
Lausanne née à  
Wlona (Russie) le premier / quatorze mars  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Mieczyslaw Ciechanowski et de  
Stankawa née Wlodko, les deux décédés

Comme témoins : } 1. D<sup>e</sup> Charlotte Olivier, à Lausanne  
2. D<sup>e</sup> Louis Paret, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificats de capacité des Consuls de Serbie  
et de Russie, à Genève, et de l'archimandrite  
de l'Eglise Grecque orthodoxe, à Lausanne.  
Contributions du Conseil d'Etat et permis de  
mariage du Département de Justice et Police.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Les époux :

J. Nedelkovitch  
Marie Nedelkovitch

## Les témoins :

M. Olivier  
L. Paret

L'officier de l'état civil :  
Paret

N<sup>o</sup> 227  
 Nowak  
 et  
 Schöber

rép le 19. 1. 54  
 réf. le 14. 11. 55

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nowak, Rudolf-Vincent (Gaston)  
 célibataire  
 chancelier du Consulat d'Autriche  
 originaire de Vienne (Autriche) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Paris le dix août  
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
 Antonie Nowak, décédée et de

2. Schober, Rosalia-Albina  
 célibataire  
 originaire de Vienne (Autriche) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Vienne le dix juin  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Gustav-Franz Schober, commerçant et de  
 Marie-Magdalena née Job, à Vienne

Comme témoins :  
 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
 2. Louis Peneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, et à Vienne, le 24  
 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne  
 et à Vienne.  
 Déclaration de majorité de la fiancée.  
 Certificat de célibat.  
 Quittance du Consul d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Paris  
 et Police.

Les époux :

R. Nowak  
Rosalie Nowak

Les témoins :

H. Bocion  
L. Peneyre

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne.

L'officier de l'état civil :

P. J. ...

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 228  
Porchet  
et  
Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Gustave

célibataire

travailleux

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à

Lausanne né à

Bourrens le seize janvier

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Louis-Jean-François Porchet, Adèle et de

Jenny-Adèle née Meylan, à Lausanne

2. Piot, Nancy

célibataire

employée à l'Hôpital cantonal

originaire de Thierrens domiciliée à

Lausanne née à

Lorattens le dix-huit novembre

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri Piot, charbon et de

Marie-Lina née Deylon, à Lorattens

Comme témoins : 1. Henri Mesnager, employé aux Caves, à Lausanne  
2. Fernand Porchet, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat et Thierrens, le 17 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Corcelles-le-Jorat et Thierrens

## Les époux :

Gustave Porchet  
Nancy Porchet,

## Les témoins :

H. Mesnager  
F. Porchet.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Corcelles,  
à Nopraz, et de St-Cierges.



N<sup>o</sup> 229  
 Henning  
 Wicht

Le 8 avril 1916, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Rosine Henning née Wicht, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité de canton de Fribourg et de la commune de Serrières.

Lausanne, le 7 mai 1916.  
 L'officier de l'état civil:

L. Baum

à l'avis de l'Etat de Serrières le 24.8.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henning, Auguste-Gottfried  
 célibataire  
 pelletier  
 originaire de Löwenstein (D. A. Weinsberg), Wurtemberg domicilié à  
 Lausanne né à  
 Löwenstein le premier juin  
 mil huit cent soixante-six fils de  
 Heinrich-Christian Henning et de  
 Caroline née Gauth, les deux légitimes

2. Wicht, Rosine  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Serrières (Fribourg) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Belfaux (Fribourg) le vingt-deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 Pierre-Etienne Wicht, agriculteur, à Remont et de  
 Anne-Marie-Séverine née Cordeux, légitime

Comme témoins : 1. Samuel Wullschleger, fabricant, à Lausanne  
 2. Robert Fross, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Serrières, le 17, à  
 Löwenstein, le 18 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage à  
 Lausanne, Serrières et Löwenstein.  
 Certificat de capacité du fiancé.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
 Justice & Police.

Les époux :

Aug. Henning  
 Rosine Henning

Les témoins :

S. Wullschleger  
 Robert Fross

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'état civil d'Espèdes  
 (Fribourg) et à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne.

No 230  
Mamie  
et  
Fontannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mamie, René - Remi - Jules  
célibataire  
pharmacien  
originaire de Bonfol (Pex) domicilié à  
Lausanne né à  
Bonfol le vingt-huit janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jules - Joseph Mamie, cultivateur et de  
Eugénie - Marguerite née Mamie, à Bonfol

2. Fontannaz née Hiltner, Anna - Elise  
veuve de Alfred - Louis - Alexandre Fontannaz, dès le 27 mai 1909

originaire de Pex domiciliée à  
Lausanne née à  
Pex le trente octobre  
mil-huit cent soixante-dix-huit fille de  
Jacques - Louis Hiltner et de  
Elise née Zumbrennen, les deux décédés

Comme témoins : 1. Antoine Forcale, Juge cantonal suppléant, La Concession  
2. Violette Forcale (d<sup>e</sup>lle), à La Concession

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pex, le 15, à Bonfol  
le 17 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Pex et Bonfol.

## Les époux :

R. Mamie  
A. Mamie

## Les témoins :

A. Forcale

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Pex  
et de Bonfol.

N<sup>o</sup> 231  
 Déverin  
 et  
 Dupéret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déverin, Henri-François-Alois  
 célibataire  
 appauvri  
 originaire de Bottens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf mai  
mil-huit cent septante-cinq fils de  
François-Louis-Henri Déverin et de  
Anna-Louise-Marie ne Dutoit, les deux décédés

2. Dupéret, Elise-Marie  
 célibataire  
 plieuse  
 originaire de Royemont domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit février  
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Louise Dupéret, à Lausanne et de

Comme témoins :  
 1. Francis Genoud, négociant, à Lausanne  
 2. Victorine Forestier, couturière, à Pillotte

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Royemont, le 22, à  
Bottens, le 23 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
 vol. 23, fol. 88.  
 Pour celui de la fiancée, voir vol. 21,  
 fol. 146.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Royemont et Bottens.

Communiqué à l'état civil de Royemont  
 et de Bottens, à Plioz-le-Grand.

Les époux :

Déverin Alois  
Marie Déverin

Les témoins :

F. Genoud  
V. Forestier

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 232  
Blanc  
et  
Besson

Par jugement du Tribunal...  
diocèse de Lausanne, rendu  
en date du 5 mai 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 juillet  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 15 juillet 1927.  
Lausanne, le 24 août 1927.  
L'officier de l'état civil:

L. Bauff

R. du 24.10.27.

2-341  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Alphonse - Marie - Henri  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Nyon le vingt-six mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Antoine Louis - Etienne Blanc, employé communal et de  
Hortense née Chapel, à Lausanne

2. Besson, Marguerite - Renée  
célibataire  
ménagère  
originaire de Berolle domiciliée à  
Berolle née à  
Berolle le vingt-quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Lucien Besson, fromager et de  
Julie - Charlotte - Ana Dauphin née Fleury, à Berolle

Comme témoins : 1. Louis Rogivue, bûcheron, à Lausanne  
2. Georges Guex - Crosier, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, et à Berolle, le 28  
mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne & Berolle.

Les époux :  
Blanc Alphonse  
Besson Marguerite

Les témoins :  
Rogivue Louis  
Guex. Crosier. Georges

Communiqué à l'état civil de Pière.

L'officier de l'état civil :  
Puce!

N° 233  
 Bonjour  
 Pouly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Ernest  
 célibataire  
 fonctionnaire postal  
 originaire de Lignières (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Grandson le douze décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
 Gustave Bonjour, décédé et de  
 Marie née Banderet, à Grandson

2. Pouly, Alice  
 célibataire  
 originaire des Cullages et Montpreveyres domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le dix-sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Ernest Pouly, sergent de police et de  
 Marie née Emery, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Ernest Pouly, sergent de police, à Lausanne  
 2. Gustave Bonjour, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Lignières,  
 Les Cullages et Montpreveyres, le 1<sup>er</sup> juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Lignières, Les Cullages et Montpreveyres.

Les époux :  
 Ernest Bonjour  
 Alice Bonjour

Les témoins :  
 E. Pouly  
 G. Bonjour

L'officier de l'état civil :  
 Pucel

Communiqué à l'état civil de Lignières,  
 de Lignières et de Cullages, à Repey.

## Registre des mariages A.

15-145

N<sup>o</sup> 234  
Fiechter  
et  
Quazzola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiechter, Edolphe - Oscar

célibataire

mécanicien

originaire de Dürrenroth (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jacob Fiechter, mécanicien et de

Rosalie née Thüchler, à Lausanne

2. Quazzola, Catharine - Clara - Madeleine

célibataire

Couvrière

originaire de Zerello (Nove), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Joseph - Antoine - Marie Quazzola, serrurier et de

Léonie née Pontems, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Feutiger, maître, à Lausanne

2. Ernest Blanc, ajusteur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Dürrenroth, le 1<sup>er</sup>, à Zerello, le 8 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Dürrenroth et Zerello, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Oscar Fiechter.

C. Fiechter

Les témoins :

Feutiger

Blanc

Communiqué à l'état civil de Dürrenroth et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Fiechter

N<sup>o</sup> 235  
 Herrig  
 et  
 Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herrig, Hans  
 célibataire  
 menuisier  
 originaire de Lotzwil (Deme) domicilié à  
Lausanne né à  
Lotzwil le vingt-neuf décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Johannes Herrig et de

Elise née Ingold, les deux décédés  
 2. Simon, Hélène-Alice  
 célibataire  
 menuisier  
 originaire de Mauborget domiciliée à  
Lausanne née à  
Mauborget le vingt-quatre janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
François Simon et de  
Elise née Bertollet, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Alfred Rouge, menuisier, à Lausanne  
 } 2. Florian Wicht, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Lotzwil et  
à Mauborget, le 2 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Lotzwil et Mauborget.

Les époux :  
Hans Herrig,  
Hélène Herrig

Les témoins :  
Florian Wicht  
A. Rouge

Communiqué à l'état civil de Lotzwil  
et de Fiez.

L'officier de l'état civil :  
Pucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 236  
Meyer  
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Albert

célibataire

tailleur

originaire de Reims (Seine) domicilié à

Lausanne né à

Pully le quatre juin

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Friedrich Meyer, décédé et de

Pauline - Mathine née Binder, à Lausanne

2. Michaud, Marguerite-Rosalie

célibataire

lingère

originaire de La Sarraz domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis-Henri Michaud, employé de commerce et de

Cécile née Margairaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Escae Meyer, évangéliste, à La Chaux-de-Fonds

2. Gustave Michaud, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Melchnau & La Sarraz, le

17 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Melchnau et La Sarraz.

Les époux :

Meyer  
Marguerite Meyer

Les témoins :

Escae  
G. Michaud

Communiqué à l'état civil de Melchnau  
et de La Sarraz.

L'officier de l'état civil :

Pucet



N<sup>o</sup> 237  
Singer  
et  
Schwarzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Singer, Henri

célibataire

étudiant

originaire de Gantchedty (Bessarabie), Russie domicilié à

Lausanne

né à

Gantchedty

le trente novembre

mit huit cent quatre-vingt-troize fils de

Clément Singer, industriel et de

Brona née Russakowsky, à Kichineff

2. Schwarzmann, Marie

célibataire

étudiante

originaire de Belgrad (Bessarabie), Russie domiciliée à

Lausanne

née à

Belgrad

le cinq novembre

mit huit cent quatre-vingt-douze fille de

Salomon Schwarzmann, industriel et de

Emette Schwarzmann, à Belgrad

Comme témoins :

1. Léon Felde, étudiant, à Lausanne

2. Tatiana Felde (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée  
Actes de naissance des fiancés, avec traduction  
Certificat de capacité de ministre israélite  
Certificat de publication à Lausanne  
Autorisation du Conseil d'Etat  
Permis de mariage du Département de Justice & Police  
Engagement à mariage religieux

Communiqué

Les époux :

H. Singer

M. Singer

Les témoins :

Tatiana Felde

Léon Felde

L'officier de l'état civil :

Fucini

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 238  
Bernasconi  
et  
Dinghi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi, Carlo  
célibataire  
mouiste  
originaire de Malnate (Côme), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Malnate le seize mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Pietro Bernasconi, agriculteur et de  
Maria née Brogginii, à Malnate

2. Dinghi, Judith  
célibataire  
catholique  
originaire de Saltrio (Côme), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Scuppes (Seine-et-Marne), France le onze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Paul Dinghi, tailleur de pierres, à Saltrio et de  
Angèle née Danilo, séculière

Comme témoins : 1. Joseph Ghirlanda, maître cimentier, à Lausanne  
2. Daniel Bernasconi, mouiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 avril, à Malnate, le 9,  
et à Saltrio, le 20 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Malnate et Saltrio, avec certi-  
ficats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
(en 2 exemplaires).

## Les époux :

Carlo Bernasconi  
Judith Bernasconi

## Les témoins :

Joseph Ghirlanda  
Bernasconi Daniel

L'officier de l'état civil :

Pieret

N<sup>o</sup> 239  
Ducrot  
et  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot, Aimé-Albert  
célibataire  
magasinier - linier  
originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Henri-Albert Ducrot, employé C. F. F. et de  
Marie-Augustine née Michelat, à Lausanne

2. Clément, Angèle-Louise  
célibataire  
journalière  
originaire de Epende (Fribourg) domiciliée à  
Morges née à  
Morges le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Rodolphe Clément, décédé et de  
Marie-Arrestine née Oberon, à Morges

Comme témoins :  
1. Albert Ducrot, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Jules Oberon, garçon de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste-Croix et Epende, le 17, à Morges, le 19 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste  
Croix, Epende et Morges.

Les époux :

Albert Ducrot  
Angèle Ducrot

Les témoins :

Ducrot Albert  
Jules Oberon

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué à l'état civil de Ste Croix,  
Epende et Morges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 240  
Stauffer  
et  
Capt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer, Ernest

célibataire

écrivain

originaire de Steffisburg (Borne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Johann-Gottfried Stauffer, graveur et de

Johann-Friedrich vic Schaal, à La Chaux-de-Fonds

2. Capt, Hélène-Louise

célibataire

demoiselle de magasin

originaire des Cheris domiciliée à

Renens née à

Lucens le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jules-Auguste Capt, commerçant et de

Mévy vic Badoux, à Renens

Comme témoins : 1. François Chevalley, à Lausanne, Bignon &  
2. Théodore Alschimann, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Brémis, le 3, au Lancy et à Renens, le 5, à Steffisburg, le 7 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication à Lausanne, Le Brémis, Le Lancy, Renens et Steffisburg.

## Les époux :

Ernest Stauffer  
Hélène Stauffer

## Les témoins :

François Chevalley  
Théodore Alschimann

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à l'état civil du Pontier, de Romanel, à Pully, et de Steffisburg.

N<sup>o</sup> 241  
Laurent  
et  
Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Louis-Ulysse  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Fey domicilié à  
Fey né à  
Prilly le trente mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Louis-Ulysse Laurent, décédé et de  
Henriette née Cruchet, ménagère, à Fey

2. Thomas, Marie-Augusta  
célibataire  
ménagère  
originaire de Fey domiciliée à  
Fey née à  
Fey le vingt-trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Louis Thomas, agriculteur, à Fey et de  
Lina née Dupuis, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fey, le 14 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Fey

Les époux :  
Louis Ulysse Laurent  
Marie Laurent

Les témoins :  
[Signature]  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Fey.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 212  
 Ducret  
 Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Robert - Emile

célibataire

emballeur

originaire de Chardonne domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le dix janvier

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Emile - François Ducret, commissionnaire - facteur et de  
 Marie - Bertha née Meyroud, à Lausanne

2. Zwahlen, Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Rüscheegg (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

S<sup>t</sup> Sulpice (Kuchâtel)

le trois novembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Christian Zwahlen et de  
 Barbara - Rosalie née Ballmann, les deux dédés

Comme témoins :

1. Emile Ducret, commissionnaire, à Lausanne

2. Paul Zwahlen, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Rüscheegg, le  
 26 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Chardonne et Rüscheegg.

Les époux :

Ducrot Robert

Ducrot Bertha

Les témoins :

so. Duerch

P. Zwahlen

Communiqué à l'état civil de Corrier et  
 de Rüscheegg.

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N<sup>o</sup> 243  
Dousse  
et  
Descloux

Par jugement du Tribunal de la  
canton de Genève, rendu  
en date du 31 octobre 1929, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 janvier  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 28 janvier 1930.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dousse, Denis-Auguste  
célibataire  
manœuvre  
originaire de Eret (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Eret le vingt-trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Pierre-Joseph-Alphonse Dousse et de  
Marie-Joséphine née Roulin, les deux décédés.

2. Descloux, Séraphine-Hélène  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Echallens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
au Petit-Lacorne (Genève) le vingt-trois août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Louis Descloux, agriculteur et de  
Marie-Marguerite née Déford, à Echallens.

Comme témoins :  
1. Jeanne Paccialanza, ménagère, à Lausanne  
2. Alice Descloux, ménagère, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Eret et à Echallens,  
le 16 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Eret et Echallens.

Les époux :

Denis Dousse  
Séraphine Dousse

Les témoins :

M<sup>me</sup> Jeanne Paccialanza  
Alice Descloux

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Treyvaux  
et d'Echallens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 244  
 Perrin  
 Péclard<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Alfred  
 célibataire  
 maurichet  
 originaire de Tuitchouf domicilié à  
 Lausanne né à  
 Ste Croix le premier août  
 mil huit cent soixante-dix fils de  
 Marie Perrin, décédée et de

2. Péclard, Batha  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Montcherand domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le dix décembre  
 mil huit cent soixante-dix fille de  
 Louis-Henriette Péclard née Blanc et de

Comme témoins :  
 1. Emile Gallo, employé de commerce, à Lausanne  
 2. François Vinard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Tuitchouf et à  
 Montcherand, le 12 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Tuitchouf et Montcherand.

## Les époux :

Alfred Perrin  
 Batha Péclard

## Les témoins :

François Vinard  
 E. Gallo

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil de Paulmes  
 et d'Orbe.



N<sup>o</sup> 245  
Gallo  
et  
Reimann

Le 23 octobre 1917, les  
époux mentionnés ci-contre  
ont été reçus au nombre  
des bourgeois de la commune  
de Stein (Argovie).  
Lausanne, le 23 novembre 1917.  
L'officier de l'état civil:  
Pucce.  
Lequel a l'état civil à Stein  
et à Wölflinswil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallo, Jean-Emile  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Saluggia (Abruzzo), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Cervera (Abruzzo) le vingt septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Joseph Gallo, maçon  
et de  
Antoinette née Dupanloup, aux Eaux-Vives (Genève)

2. Reimann, Marie-Hélène  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Wölflinswil (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Laufenberg (Argovie) le six janvier  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Hermann Reimann  
et de  
Marie née H. Curviker, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. François Vissinane, agent de police, à Lausanne  
2. Jean Gallo, maçon, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Wölflinswil, le 18 mai,  
et à Saluggia, le 6 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Wölflinswil et Saluggia, avec  
certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et de Police.

Les époux :  
Emile Gallo  
Marie Gallo

Les témoins :  
François Vissinane  
Jean Gallo

Communiqué à l'état civil de Wölflinswil  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Pucce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 246  
Biagi  
et  
Bianchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biagi, Amedeo - Federico - Angelo

célibataire

commercier

originaire de Fontanelice (Bologne), Italie domicilié à

Lausanne - Cuchy né à

Fontanelice le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Giuseppe Biagi, décédé et de

mère non dénommée

2. Bianchi, Marianna - Luigia

célibataire

ménagère

originaire de Magliaso (Tessin) domiciliée à

Lausanne - Cuchy née à

Magliaso le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Luigi Bianchi, agriculteur, à Magliaso et de

Maria née Rusca, décédée

Comme témoins :

1. Gabriel Silvestrini, cordonnier, à Lausanne

2. Constant Sandrini, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Magliaso, le 10, à Fontanelice, le 25 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Magliaso et Fontanelice, avec  
autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Les époux :

Biagi Amedeo

Biagi Luigia

Les témoins :

Silvestrini Gabriel  
Sandrini Constante

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué à l'état civil de Magliaso  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

No 247  
Bertschi  
et  
Jost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertschi, Ernest  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Zurich domicilié à  
Lausanne né à  
Berne

le vingt juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Albert Bertschi, employé de tramways et de  
Mariame née Brömmmann, à Ollikon (Zurich)

2. Jost, Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Seeburg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pätterkinden (Berne) le trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze

filles de  
Friedrich Jost, chauffeur et de  
Julia née Christen, à Utzenstorf (Berne)

Comme témoins : 1. Louis Penckysse, receveur, à Lausanne  
2. Emile Jth, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich et Seeburg, le  
14 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil-neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Zurich et Seeburg.

Les époux :  
E. Bertschi  
Lina Bertschi

Les témoins :  
*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Zurich  
et de Seeburg.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Par jugement du Tribunal des  
districts de Zurich (I), rendu  
en date du 13 novembre 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 13 novembre  
1914, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Inscrit le 31 janvier 1920.  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Révisé le 24.1.20

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 218  
Ligeret  
Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ligeret, Henri  
divorcé de Thérèse - Célestine Raymondin, dès le 16 juillet 1913  
employé aux F.-L.  
originaire de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le trois septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent soixante-dix-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Antoine Ligeret \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Duillet, les deux décédés.

2. Kohler, Hélène - Louise  
divorcée de Charles - Henri Cassat, dès le 15 juin 1912  
mariée  
originaire de Lutry et Yvette \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Marc - Charles Kohler \_\_\_\_\_ et de  
Louise - Marie née Bugnion, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Sub. Loosli, aspirant agent de police, à Lausanne  
2. d<sup>lle</sup> Hortense Giddey, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Chexbres et à  
Lutry, le 19, à Yvette, le 20 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Chexbres, Lutry et Yvette.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 21, fol. 343.  
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec  
mention du divorce, voir vol. 25, fol. 7.  
Communiqué à l'état civil de St-Imphair,  
à Chexbres, de Lutry et de Cully

## Les époux :

Henri Ligeret  
Hélène Ligeret

## Les témoins :

Hortense Giddey  
Loosli Jules

L'officier de l'état civil :

Fucel

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 16 octobre 1919, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 décembre  
1919, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 3 janvier 1920.

L'officier de l'état civil :

Fucel

N° 249  
Salto  
et  
Chevalier

Par jugement du Tribunal du  
district du Locle, rendu  
en date du 4. j. 19. 36.,  
déclaré définitif et exécutoire le 4.  
juillet 1936., le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 4. juillet 1936.  
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salto, Jean - Baptiste - Joseph  
célibataire  
cordonnier  
originaire de Caste (Turin), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Caste le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Antoine Salto, décédé et de  
Marie - Dauphine née Jacob, à Taxy

2. Chevalier, Ida - Adélaïde  
célibataire  
ménagère  
originaire de Belmont et Ependes domiciliée à  
Lausanne née à

Les Gras (Dard), France le dix-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Fritz - Louis Chevalier, bûcheron et de  
Flou - Stéphanie née Bourgeois, à La Brière (Neuchâtel)

Comme témoins : 1. Henri Boiron, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Pouveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Belmont et à  
Ependes, le 10, à Caste, le 23 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Belmont, Ependes et Caste,  
avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Belmont  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

## Les époux :

Jean Salto  
Ida Salto

## Les témoins :

H. Boiron

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 250  
Küttel

Blum

## RECTIFICATION

Par décision du 25 janvier 1957  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que l'intéressé soit  
designé comme étant originaire  
de Vitznau (Lucerne) et  
non de Vitznau (Lucerne) et  
Gersau (Schwyz).

Lausanne, le 4 février 1957.  
L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, aux offices de l'état  
civil de Vitznau (Lucerne) et  
Gersau (Schwyz), Roggliswil  
(Lucerne)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küttel, Blasius

célibataire

préparateur

originaire de Vitznau (Lucerne) et Gersau (Schwyz) domicilié à  
Lausanne né à

Vitznau le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Blasius Küttel, à Vitznau et de

Reina née Hagen, décédée

2. Blum, Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Pfaffnau (Lucerne) domiciliée à  
Roggliswil (Lucerne) née à

Roggliswil le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Joseph Blum, décédé et de

Livia née Kuchstuhl, à Roggliswil

Comme témoins :

1. Charles Steit, hôtelier, à Lausanne

2. Christian Steit, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Gersau, Pfaffnau,  
Roggliswil, le 16, à Vitznau, le 17 juillet 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Gersau, Pfaffnau, Roggliswil  
et Vitznau.

Les époux :

Blaise Küttel

Elisa Küttel

Les témoins :

Charles Steit

Christian Steit

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Gersau,  
de Pfaffnau, de Roggliswil et de  
Vitznau.

N° 251  
 Mercanton  
 Ambresin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton, Charles-Edouard  
 célibataire  
 employé aux S. J.  
 originaire de Riox et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Charles-Louis Mercanton, décédé et de  
Reine-Catherine née Risti, ménagère, à Lausanne

2. Ambresin, Marianne-Judith  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Olon domiciliée à  
Lausanne née à  
Olon le quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
David-Samuel Ambresin, agriculteur et de  
Hélène-Aimée-Jenny née Anex, à Olon

Comme témoins : } 1. Jules Barbaz, employé de bureau, à Lausanne  
 } 2. Gustave Mercanton, lithographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Olon, le 13,  
à Hérimoz, le 14, et à Riox, le 17 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Olon, Hé-  
rimoz et Riox

## Les époux :

Charles Mercanton  
Marianne Mercanton

## Les témoins :

Barbaz  
G. Mercanton

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
d'Olon et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 252  
Reynold  
et  
Fornallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynold, Claudius - Rodolphe - César

célibataire

électricien

originaire de Fribourg

domicilié à

Lausanne

né à

Fevry

le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Nicolas - Claude Reynold, professeur de Grammaire

et de

Mathé - Evling - Aline née Paschoard, à Fevry

2. Fornallaz, Ida - Marie

célibataire

originaire de Evanches

domiciliée à

Lutry

née à

Fevry

le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Frédéric Fornallaz, coiffeur, à St-Gulpice

et de

Lucie née Coussa, à Lutry

Comme témoins :

1. Roger Moser, ingénieur, à Lutry

2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evanches et Lutry, le 3, à Fribourg, le 5 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage à Lausanne, Evanches, Lutry et Fribourg.

Les époux :

Claudius Reynold fils

J. Reynold

Les témoins :

Moser

Laurent

L'officier de l'état civil :

Moser

Communiqué à l'état civil d'Evanches, de Lutry et de Fribourg.



N<sup>o</sup> 253  
Schaffroth  
et  
Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaffroth, François-Félic-Eugène  
veuf de Henriette née Burgener, do le 1<sup>er</sup> mars 1913  
cédence-comptable  
originaire de Röttenbach (E. Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize mars

mil huit cent quarante-neuf fils de  
Jacques-Rodolphe Schaffroth et de  
Marie-Marguerite-Gorgette née Corny, décédés

2. Berney, Clarine-Arma  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Aubonne et L'Abbaye domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt fille de  
Henri-Louis-Élie Berney, décédé et de  
Lina-Augusta-Roxette née Meylan, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marc Monnier, employé de commerce, à Lausanne  
2. Edmond Thiebaud, fondé de pouvoirs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Aubonne et L'Abbaye, le 11, à Röttenbach, le 12 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Aubonne, L'Abbaye et Röttenbach (E.).  
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 43, fol. 92.

Les époux :

~~Particuliers~~  
F. Schaffroth

Les témoins :

Marc Monnier  
E. Thiebaud

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Aubonne de L'Abbaye et de Röttenbach.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 254  
de Plan de Sieyes  
de Veynes  
et  
de Buyer-Chaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léo-Dominique-Frédéric-Antoine, comte de Plan  
de Sieyes de Veynes, célibataire

vica-consul de France  
originaire de Valence (Drôme), France domicilié à  
aux Sieyes près Digne (Basses-Alpes), France né à  
Valence le vingt-un avril

mil-huit cent vingt-deux fils de  
Ravoul-Frédéric-Léopold, marquis de Plan de Sieyes de Veynes et de  
Jeanne-Marie de la Conception Joseph d'Indy, aux Sieyes près  
Digne

2. Marie-Alix-Marguerite-Charlotte-Génévieve-Miqueline de  
Buyer-Chaillet, célibataire

originaire de Besançon (Doubs), France domiciliée à  
Lausanne, précédemment au Château du Pin l'Emagny (M<sup>o</sup> de la Côte) née à  
Besançon le vingt-cinq avril

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean-Alphonse-Marie-Georges, marquis de Buyer-Chaillet et de  
Génévieve-Alix-Philomène-Louis-Marie-Ange de Buyer, au Château  
du Pin l'Emagny (M<sup>o</sup> de la Côte)

Comme témoins : 1. Vicomte Vincent d'Indy, composit<sup>eur</sup> de musique, à Paris.  
2. Marquis Pierre de Buyer-Mimeuse, à Dijon

Les publications ont eu lieu aux Sieyes, le 19, à Pin, le 21, et à  
Lausanne, le 25 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
Acte de naissance du fiancé.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage aux Sieyes,  
au Pin et à Lausanne.  
Certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Lettre de mariage du Département de Justice  
& Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Léo de Sieyes de Veynes  
Prés M. de Sieyes de Veynes

## Les témoins :

Vincent d'Indy  
Marquis Pierre de Buyer-Mimeuse

L'officier de l'état civil :

Pucel

N<sup>o</sup> 255  
Giorgetti  
La Mazza

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giorgetti, Alvaro-Ignazio-Carlo

célibataire

tailleur

originaire de Fabriano (Ancone), Italie domicilié à Lausanne né à

Fabriano le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Ciro Giorgetti et de

Maria née Perini, les deux décidés

2. La Mazza, Maria

célibataire

tailleur

originaire de Novara di Sicilia (Messine), Italie domiciliée à Lausanne née à

Novara Sicilia le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Giuseppe La Mazza, négociant et de

Francesca née Ubadema, à Novara Sicilia

Comme témoins :

1. Duilio Settimi, tailleur, à Lausanne

2. Abelmo Tempestini, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Fabriano et à Novara di Sicilia, le 30 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des parents de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Fabriano et Novara di Sicilia,  
avec certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en deux exemplaires).

Les époux :

Giorgetto Alvaro  
Giorgetti Mario

Les témoins :

Settimi Duilio  
Tempestini Abelmo

L'officier de l'état civil :

Fucci

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 256  
Foulachon  
et  
Cuénez

6-1007

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foulachon, Charles-Henri-Louis

célibataire

Commelier

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatorze mars

mil-huit cent quatre-vingt-un fils de

Clément-Félix Foulachon, Commelier, à Lausanne et de

Marie-Louise née Marchand, décédée

2. Cuénez née Jeanneret, Marie-Bertha

veuve de Charles-Auguste Cuénez, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1914

négociante

originaire de Mornaz et de Pizy domiciliée à

Lausanne née à

La Côte-aux-Fées, Neuchâtel le huit avril

mil-huit cent soixante-quatorze fille de

Henri-Auguste Jeanneret, décédé et de

Lydie-Élionore née Favre, à Motiers (Neuchâtel)

Comme témoins : 1. Robert Page, bûcheron, à Lausanne

2. Charles Bally, curier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Mornaz, le 15, à

Pizy, le 17 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Mornaz et Pizy.

Les époux :

C. Foulachon  
Marie Foulachon

Les témoins :

Robert Page  
Chs. Bally

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Yufflon-le-Château, à Mornaz, et de Gimel.

N° 257  
 Donna  
 Guillet

reg. le 14.9.16

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donna, Carlo  
 célibataire  
 portier d'étage  
 originaire de Boletto (Nevise), Italie domicilié à  
 Lausanne né à  
 Althirch (Alma) le vingt-huit novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Paolo Donna, fabricant et de  
 Maddalena née Ghinonni, à Ospach près Althirch

2. Guillet, Emilia  
 célibataire  
 bonne  
 originaire de St-Quentin sur Yve (France) domiciliée à  
 La Chaux-de-Fonds née à  
 St-Quentin sur Yve le dix mai  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Emile Guillet, cultivateur, à St-Quentin sur Yve et de  
 Marie-Louise née Ollard-Jacquin, décédée

Comme témoins : 1. Louis Perweyne, notaire, à Lausanne  
 2. Henri Bosion, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds,  
 le 18, à Boletto, le 30 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Promesse de la fiancée.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père de la fiancée.  
 Acte de décès de sa mère.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 La Chaux-de-Fonds et Boletto, avec  
 certificat de capacité. Certificat de capacité de la  
 fiancée autorisation de Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département.  
 Communiqué à l'état civil de La Chaux-de-  
 Fonds et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne  
 (en 2 exemplaires)

Les époux :  
 Charles Donna  
 Emilia Donna  
 Les témoins :  
 [Signatures]  
 L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

Registre des mariages A.

No 258  
Baré  
et  
Voutaz

Par décision du 9 mars 1949  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le nom patrony-  
mique, soit orthographié  
Baré et non pas Baré...

Lausanne, le 11 mars 1949  
L'officier de l'état civil:

copié. à Bonfol et Aigle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baré, Gustave - Jules - Georges  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Beunois (Bienne) domicilié à  
Lausanne né à  
Porrentruy le premier juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jules - Georges Baré, décédé et de  
Marie - Elise née Bülgey, à Porrentruy

2. Voutaz, Laure - Germaine  
célibataire  
originaire de Oigle domiciliée à  
Lausanne née à  
Bex le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles Voutaz, décédé et de  
Fanny - Julie née Michoud, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Céline Voutaz, couturière, à Lausanne  
2. Henri Péter, sous-secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Bonfol, le 23,  
et à Oigle, le 24 juillet 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent quarante-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Bonfol et Aigle.

Les époux :

Germaine Baré

Les témoins :

Céline Voutaz  
Henri Péter

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Bonfol  
et d'Aigle.

N<sup>o</sup> 259  
 Plomb  
 Willeumier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plomb, Henri-Gustave  
 veuf de Augusta Decogné, dès le 4 mar. 1914  
 professeur de musique  
 originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le trois mars  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Charles-Honoré Plomb et de  
Julie-Antonia née Hochet, les deux décédés.

2. Willeumier, Clotilde-Alice  
 célibataire  
 coiffeuse  
 originaire de Tramelan-desnois (Pleine) et La Fagne (Naudat) domiciliée à  
Lausanne née à  
Morat le dix-sept juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Edouard-Armand Willeumier, horloger, à Morat et de  
Anna-Maria née Gèrri, à Nice

Comme témoins : } 1. Emile Deschoux, commis C. F. F., à Frébois  
 } 2. Charlotte Deschoux, ménagère, à Frébois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Tramelan et  
La Fagne, le 13 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Genève, Tramelan et  
La Fagne.  
 Pour l'acte de décès de la première femme  
 du fiancé, voir vol. 44, fol. 271.

## Les époux :

Henri Plomb  
Alice Plomb

## Les témoins :

Emile Deschoux  
Ch. Deschoux

Communiqué à l'état civil de Genève,  
 de Tramelan et de La Fagne.

L'officier de l'état civil :  
Picard

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 260  
Golaz  
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz, Charles-Louis  
veuf de Charlotte-Julie-Dorine née Rosset, dès le 27 avril 1910.  
voyageur de commerce  
originaire de L'Abbaye domicilié à  
Allaman né à  
Donneloye le quatre août  
mil-huit cent soixante-six fils de  
George-Julien Golaz et de  
Rosalie née Bœvier, les deux décédés

2. Dutoit née Furrer, Amélie-Françoise  
divorcée de Ulysse-Alfred Dutoit, dès le 22 juin 1911  
institutrice  
originaire de Moudon et de Neyruz domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept juillet  
mil-huit cent soixante-dix fille de  
Jean Furrer, employé de commerce et de  
Elisabeth-Marcelle Thorimbert, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Golaz, employé de commerce, à Lausanne  
2. Louis Fenevayre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, Allaman, Moudon  
et Lausanne, le 24, à Neyruz, le 27 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de Rolle.

## Les époux :

C. Golaz  
Amélie Golaz

## Les témoins :

H. Golaz  
L. Fenevayre

L'officier de l'état civil :

F. Quel

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,  
de Rolle, de Moudon et de  
Neyruz.



N<sup>o</sup> 261

Rio

et  
Sagger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rio, Vincenzo  
 célibataire  
 musicien  
 originaire de Buscemi (Siracuse), Italie domicilié à  
Fribourg né à  
Buscemi le vingt-cinq septembre  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
Salvatore Rio et de  
Marie née Pennuto, les deux décédés

2. Sagger née Buchs, Anne-Marie-Marguerite  
 veuve de Louis-Charles-Albert Sagger, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1865  
 rentière  
 originaire de Münster (Valais) domiciliée à  
Fribourg née à  
Fribourg le six avril  
mil huit cent quarante-deux fille de  
Joseph-Nicolas Buchs et de  
Anna née Kaiser, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Thiophile Boshaed, représentant, à Lausanne  
 2. Eda Boshaed, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Buscemi, le 18 octobre, à Münster,  
le 28 novembre 1914 et à Fribourg, le 12 janvier 1915 (opposition  
levée le 5 mars 1915)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Fribourg.

Les époux :

Rio Vincenzo  
Sagger

Les témoins :

T. Boshaed  
J. Boshaed

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne, ainsi qu'à l'état civil  
 de Fribourg et de Münster

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 262  
Gisclon  
et  
Porchet

1-1915  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gisclon, Marc-Auguste

célibataire

comptable

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le treize juin

mil huit cent quatorze-vingt-douze

filis de

Marc-François Gisclon, employé de bureau, à Lausanne et de  
Suzanne-Méline née Chammartin, à Fribourg

2. Porchet, Blanche-Amélie

célibataire

couturière

originaire de Corcelles-le-Vorot

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un avril

mil huit cent quatorze-vingt-neuf

fille de

David Porchet, charpentier et de  
Louise née Pache, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marc Gisclon, employé de bureau, à Lausanne

2. Lion Paul, agriculteur, à Belleroche

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 et à Corcelles-le-Vorot,  
10 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Corcelles-le-Vorot.

Les époux :

Gisclon  
B. Gisclon

Les témoins :

M. Gisclon,  
L. Paul

Communiqué à l'état civil de Corcelles-  
le-Vorot, à Ropraz.

L'officier de l'état civil :

Rue

N<sup>o</sup> 263  
Mantel  
Potterat

RECTIFICATION

Par décision du 11 décembre 1963, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que les prénoms soient désignés comme étant originaires de "Krillberg (Thurgovie)" et non de Wängi (Thurgovie).

Lausanne, le 16 décembre 1963.

L'officier de l'état civil:

*E. Rod*

Eug. ROD  
Suppléant

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux offices de l'état civil de Wängi et Bollens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mantel, Edouard - Albert - Jules  
cibataire  
secrétaire au Département de l'Instruction publique  
originaire de Wängi (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Henri - Albert Mantel, licencié et de  
Marie - Louise - Emilie née Rausserin, à Lausanne

2. Potterat, Nadia - Louisa  
cibataire  
originaire de Morrens domiciliée à  
Pully née à  
Lully le premier décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules - François Potterat, employé de banque et de  
Louise - Emma, née Desfayes, à Pully

Comme témoins : 1. Edouard Gallaz, secrétaire, à Lausanne  
2. Paul Brunner, sous-secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Morrens et à Pully, le 12, à Wängi, le 13 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Morrens, Pully et Wängi.

Les époux :

E. Mantel  
N. Mantel

Les témoins :

Ed. J. Gallaz  
Brunner

L'officier de l'état civil :

*Ruedi*

Communiqué à l'état civil de Bollens,  
à Solier-le-Grand, de Pully et de  
Wängi.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 264  
 Peller  
 et  
 Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peller, Henri-François

célibataire

employé de commerce

originaire de Oigle

Lausanne

domicilié à

né à

Oigle

le vingt-neuf mai

mil-huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Marc-François Peller, décédé

et de

Jenny née Paudy, ménagère, à Oigle

2. Auberson, Nancy

célibataire

institutrice

originaire de Erstines/Yverdon

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux décembre

mil huit cent septante-six

fille de

Daniel Auberson

et de

Anna-Barbara née Remund, les deux décédés

Comme témoins :

1. Marie Jaquier, institutrice, à Oigle

2. Ernest Cantova, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Oigle et à Erstines, le 26 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Oigle et Erstines.

Les époux :

Henri Peller  
 Nancy Peller

Les témoins :

Marie Jaquier  
 E. Cantova

Communiqué à l'état civil d'Oigle et de Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Jacot

N<sup>o</sup> 265  
Gay  
et  
Fivroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay, Robert - César

célibataire

mécanicien

originaire de Eynins

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le dix-huit mai

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alfred Gay, menuisier

et de

Elinor née Allenbach, à Lausanne

2. Fivroz, Berthe - Fida - Marthe

célibataire

originaire de Savel

domiciliée à

Yverdon

née à

Yverdon

le trente-un janvier

mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de

Louis Fivroz, employé C. F. F.

et de

Caroline - Louise née Jossvel, à Yverdon

Comme témoins :

1. Louis Bastian, sergent de feu, à Lausanne

2. Alfred Gonet, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon, le 27, à Eynins et à Savel, le 28 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverdon, Eynins et Savel.

Les époux :

Robert Gay

Les témoins :

Louis Bastian

Alfred Gonet

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil d'Yverdon, de Gexins et de Granges.

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne rendu  
en date du 10 mars 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 juillet  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 15 juillet 1927.  
Lausanne, le 27 juillet 1927.

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

R. du 24.10.27.

No 266  
Moreillon  
et  
Daulte

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne rendu  
en date du 11 octobre 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 décembre  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ..... ans le  
délai pendant lequel l.....  
ne pourr..... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 14 mai 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon, Marcel

veuf de Amélie-Caroline née Massard, dès le 19 février 1915  
employé de commerce

originaire de Pex domicilié à

Lausanne né à

aux Plans / Pex le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Alcibi-Charles-François Moreillon agriculteur et de

Léon-Charlotte-Léopore née Gibaud, à Lausanne

2. Daulte née Felgenhauer, Amalia  
divorcée de Alfred Daulte, dès le 16 décembre 1911

originaire de Neuchâtel (Bienne) et Bâle domiciliée à

Lausanne née à

Felgenhauer (Gr. D. de Bâle) le vingt-sept janvier

mil huit cent dix-huit-treize fille de

Jean Felgenhauer, décédé et de

Josephine Kopf, à Feuathalen (Zürich)

Comme témoins : 1. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Neuchâtel et à  
Bâle, le 28, à Pex, le 29 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Neuchâtel, Bâle et Pex.  
C'est l'acte de décès de la promise femme  
du fiancé, voir vol. 46, fol. 1.  
C'est l'acte du mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce, voir vol. 22,  
fol. 404.

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,  
Bâle et Pex.

Les époux :

Moreillon  
A. Moreillon-Christin

Les témoins :

H. Bodion  
L. Penneyre

L'officier de l'état civil :

P. Ricci

N<sup>o</sup> 267  
Robichon  
et  
Keel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robichon, Joseph - André

célibataire

D<sup>e</sup> en droit stagiaire

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles-Albert Robichon, propriétaire

et de

Léonie - Marie - Louis née Costille, à Lausanne

2. Keel, Anna - Maria - Margh - Elisabetha

célibataire

originaire de Rorschach et Rebstein (St Gall)

domiciliée à

Chamblauds, Pully

née à

Tablat (St Gall)

le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Josef - Scham Keel, 'décédé'

et de

Anna - Maria - Carolina née von Schüringer, à Chamblauds

Comme témoins :

1. Rodolphe Keel, Juge cantonal, à St Fidenz

2. Fernand Hayward, Professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Rorschach, Rebstein et Pully, le 19 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rorschach, Rebstein et  
Pully.

Les époux :

André Robichon

Elisabeth Robichon

Les témoins :

J. R. Keel

Fernand Hayward

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil de Rorschach, de Rebstein et de Pully.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 268  
Ecuycr  
et  
Neusel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecuycr, Paul-Jules-Edouard  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Envy domicilié à  
Lausanne né à  
Yverne le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Constant Ecuycr, charpentier et de  
Maline née Guignard, à Lausanne

2. Neusel, Lucie-Marguerite  
célibataire  
cuinière  
originaire de Darmstadt (Hesse) domiciliée à  
Lausanne née à  
Château-d'Ox le vingt-un août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Auguste-Henri Neusel, décédé et de  
Marie née Niederhausen, à Château-d'Ox

Comme témoins : 1. Edmond Jonin, cordonnier, à Lausanne  
2. Alice Hainard, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Envy, le 24, à Darmstadt, le 26 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
saune, Envy et Darmstadt.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Paul Ecuycr  
Lucie Ecuycr

## Les témoins :

Ed Jonin  
Alice Hainard

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Romanel-  
motier et à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.



N<sup>o</sup> 269  
Guerne  
et  
Daccord

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 24 juillet 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 juillet 1920.  
L'officier de l'état civil.

Révisé, le 20. VII. 20.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guerne, Alfred-Justin  
Célibataire  
charoy  
originaire de Tavannes (Dome) domicilié à  
Lausanne né à  
Cercinilles, commune de Les Epesses (Dome) le vingt-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Emile-Constant Guerne, cultivateur et de  
Marie-Virginie-Léonine Felletête, à Grugy (Dome), France

2. Daccord, Marie  
divorcée de Alphonse Delacour, dès le 29 mai 1913.  
plaine  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Fanny-Louise Daccord, journalière, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Chas. Küffer, terrassier, à Lausanne  
2. Henri Laurent, conciage, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Tavannes, le 21, à Lausanne, le 22, et à Epalinges, le 23 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte du premier mariage de la fiancée, avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à Tavannes, Lausanne et Epalinges.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 15, fol. 85.

Les époux :

Guerne Alfred  
Marie Guerne

Les témoins :

Küffer Charles  
Laurent

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil de Tavannes et d'Epalinges.

N<sup>o</sup> 270  
Crisenza  
et  
Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crisenza, Giuseppe  
veuf de Elisabeth née Meff, des le 17 mars 1914  
célibataire  
originaire de Palermo (Italie) domicilié à  
Lausanne - Ouchy né à  
Palermo le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Antonino Crisenza, décédé et de  
Antonina née Console, à Palermo

2. Bucher, Adèle-Marianne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Kallnach (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Payerne le neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Gustave-Adolphe Bucher et de  
Marguerite-Catherine née Regert, décédés

Comme témoins : 1. Charles Dupontuis, représentant de commerce, à Lausanne  
2. Marie Dupontuis, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Kallnach, le 24  
février, et à Palermo, le 16 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de décès de la première femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Kallnach et Palermo, avec  
certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.  
Communiqué à l'état civil de Kall-  
nach et à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

## Les époux :

Giuseppe Crisenza  
Adèle Crisenza

## Les témoins :

Chs Dupontuis  
M Dupontuis

L'officier de l'état civil :

Fucini

N<sup>o</sup> 271  
Balzarini  
Henrioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balzarini, Angelo-Giuseppe  
célibataire  
tailleur de pièces  
originaire de Cantello (Côme), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Cantello le dix-huit septembre  
mil huit cent soixante-dix fils de  
Felice Balzarini, décédé et de  
Ferra née Molina, à Cantello

2. Henrioud née Allaz, Hélène-Stéphane  
veuve de Gustave-Dominique-Joseph Henrioud, dès le 4 juillet 1913

originaire de Bidey-Orjulaz domiciliée à  
Lausanne née à  
Dommarin le premier septembre  
mil huit cent soixante-troize fille de  
Auguste-Valentin Allaz, négociant et de  
Marie-Rosalie-Hortense née Pittet, à Yvernois

Comme témoins : 1. Elie Allaz, praticien C. F. F., à Lausanne  
2. Edmond Allaz, instituteur, à Yvernois

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bidey-Orjulaz, le  
27 avril, et à Cantello, le 9 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Bidey-Orjulaz et Cantello, avec certifi-  
cat de capacité.  
Autorisation de Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.  
Communiqué à l'état civil d'Échallens  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Joseph Balzarini  
Hélène Balzarini

## Les témoins :

Elie  
Edm. Allaz

L'officier de l'état civil :

Pucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 272  
Bellier  
et  
Grosio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellier, Marc-Jean  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jean-Marie Bellier, décédé et de  
Emma née Blancheray, à Genève

2. Grosio, Cécile-Franciska  
célibataire  
jupière

originaire de Selino (Bergame), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente-un mars

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jean-Baptiste Grosio, grappeur-pâtière et de  
Marie-Madeleine née Maitre, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Bigey, restaurateur, à Lausanne  
2. Jean Fokio, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 27 avril, à  
Selino, le 16 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Genève et Selino, avec certificat de capacité  
d'autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Bellier  
C. Bellier

## Les témoins :

M. Bigey  
J. Fokio

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Genève  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève, rendu  
en date du 2 novembre 1919, déclaré  
définitif et exécutoire le 14 février  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 19 février 1920.

L'officier de l'état civil :

Puce!

N<sup>o</sup> 273  
 Locher  
 Mathis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Locher, Friedrich - Edouard  
 divorcé de Sola - Bertha née Hüllimann, dès le 3 février 1915  
 ingénieur  
 originaire de Zürich domicilié à  
Olten né à  
Zürich le vingt-deux juillet  
 mil huit cent seize-douze fils de  
Heinrich - Edouard Locher et de  
Maria - Emilie née Feuler, les deux décédés

2. Mathis, Anna - Maria - Theresia  
 célibataire  
 originaire de Wolfenschiessen (Nidwald) domiciliée à  
Lausanne née à  
Ingenbohl (Schuz) le seize mai  
 mil huit cent quatre-vingt  
 fille de  
Florian Mathis et de  
Theresia née Hermann, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Berthe Mathis, à Lausanne  
 } 2. Robert Locher, ingénieur, à Olten

Les publications ont eu lieu à Olten et à Zürich, le 6, à Lausanne,  
 le 7, et à Wolfenschiessen, le 8 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Olten.

Les époux :

Ed. Locher

Marionne Mathis

Marionne Loebel

Les témoins :

Berby Mathis

Rob. Locher

Communiqué à l'état civil de Zürich,  
 d'Olten et de Wolfenschiessen.

L'officier de l'état civil :

Pucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 274  
Martin  
Deerce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Jules-Louis

vouf de Lionie nie Emery, des le 6 juin 1914  
cocher

originaire de Froidville domicilié à

Lausanne né à

Olens le vingt-huit juin

mil huit cent quatorze-vingt-un fils de

Jules Martin et de

Jeannette nie Baumgartner, les deux décédés

2. Deerce, Clotilde

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Evian-les-Bains (Haute-Savoie), France domiciliée à

Lausanne née à

Evian-les-Bains le premier juillet

mil huit cent quatorze-vingt-cinq fille de

Louis Deerce, décédé et de

Marie nie Georges, ménagère, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Staub, employé de commerce, à Lausanne

2. Louis Martin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Froidville, le 24

juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Froidville.

Certificat de capacité de la fiancée.

Cultivation du Conseil d'Etat.

Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 45, fol. 23.

## Les époux :

J. Martin

Clotilde Martin

## Les témoins :

Gustave Staub

Martin Louis

L'officier de l'état civil :

Fueh

Communiqué à l'état civil de Protters,  
à Odier-le-Grand, et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 275  
 Voegeli  
 et  
 Guignard

Rectification

Par décision du 8 janvier 1979, le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de Gächlingen (SH) et la Chaux-de-Fonds (NE).

Lausanne, le 15 janvier 1979

L'officier de l'état civil:

14

qu'aux états civils de la Chaux-de-Fonds (NE) et Gächlingen (SH) et à l'état civil cantonal.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voegeli, Jean-Albert  
 célibataire  
 tailleur  
 originaire de Gächlingen (Schaffhouse) domicilié à  
 Lausanne né à

La Ferrière (Berne) le quatre août  
 mil huit cent soixante-dix-huit fils de  
 Jean Voegeli, tailleur, à La Chaux-de-Fonds et de  
 Sophie née Stettler, décédée

2. Guignard, Elise-Hélène  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de L'Abbaye et de Bottens domiciliée à  
 Chapelle d'Abbaye née à  
 Chapelle le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Charles-Agnor Guignard, décédé et de  
 Marie née Fuchs, à Chapelle

Comme témoins : 1. Adolphe Fausel, ferblantier, à Lausanne  
 2. Jules Guignard, jardinier, à Chapelle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye et Chapelle, le 3, à Bottens, le 4, et à Gächlingen, le 5 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, L'Abbaye, Chapelle,  
 Bottens et Gächlingen.

Les époux :  
 Albert Voegeli  
 Elise Voegeli

Les témoins :  
 A. Fausel  
 Jules Guignard

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,  
 de St-Cerges, de Bottens, à Solothurn le  
 Grand St de Gächlingen.

L'officier de l'état civil :  
 Fuchs

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

No 276  
Frey  
Kling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey, Friedrich - Joseph  
divorcé de Maria - Magdalena - Augusta née Faulhaber, dès le 26 mai  
1913  
originaire de Bruchsal (Gr. D. de Bade), Allemagne — domicilié à  
Lausanne — né à  
Bruchsal — le huit octobre  
— mil-huit cent soixante-huit — fils de  
Jesf Frey — et de  
Margaretha Gollinger, les deux décédés.

2. Kling, Margaretha  
divorcée de Konrad - Friedrich Pitteloff, dès le 21 décembre 1908  
originaire de Bretten (Gr. D. de Bade), Allemagne — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Frei - Weinhaim (Horn), Allemagne le vingt-neuf mai  
— mil-huit cent vingt-dix-sept — fille de  
Franz - Joseph Kling, décédé — et de  
Franziska née Schmitt, à Frei - Weinhaim

Comme témoins : 1. Louis Peneyre, secrétaire, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Bruchsal et à  
Bretten, le 22 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de mariage, avec mention de divorce  
Certificat de capacité.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Bruchsal et Bretten.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Friedrich Frey  
Margaretha Frey

## Les témoins :

Pamblanc  
Peneyre

L'officier de l'état civil :

Mucel



N<sup>o</sup> 277  
Devand  
et  
Perin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devand, Fernand  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Servion et des Cullayes domicilié à  
Tullins né à  
Tullins le trente août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Charles Devand et de  
Elin née Fenthoray, à Tullins.

2. Perin, Anna-Lucie  
célibataire  
originaire de Epende domiciliée à  
Tullins née à  
Epende le trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
David Perin, décédé et de  
Elin née Beauvier, à Montagny d'Yverdon.

Comme témoins :  
1. John Desmules, agent de police, à Lausanne  
2. Fritz Burmand, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tullins et Les Cullayes, le 27, à Ser-  
vion et à Epende, le 28 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Mézérieux.

Les époux :  
Devand Fernand  
Devand Lucie

Les témoins :  
Desmules John  
Burmand Fritz

Communiqué à l'état civil d'Oron  
de Mézérieux et de Belmont d'Yverdon.

L'officier de l'état civil :  
Picaud

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 278  
Singer  
et  
Seupi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Singer, Eugène  
célibataire  
capitaine  
originaire de Fruthwiler Z. K. Salenstein (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Fruthwiler le deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Renead-Gerold Singer, décédé et de  
Maria-Katharina née Herzog, à Fruthwiler

2. Seupi, Christine  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Wilihof (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Wilihof (Lucerne) le dix-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Franz Seupi, décédé et de  
Christine née Frei, à Buwon (Lucerne)

Comme témoins : 1. Omand von Esch, tailleur, à Lausanne  
2. Emile Singer, employé de banque, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Fruthwiler et à  
Wilihof, le 6 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Fruthwiler et Wilihof.

## Les époux :

E. Singer  
Ch. Seupi

## Les témoins :

E. Singer  
Hermann von Esch

Communiqué à l'état civil de Salenstein  
et de Wilihof.

L'officier de l'état civil :  
Pucet

N<sup>o</sup> 279  
Hahn  
et  
Imer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hahn, Aimé  
célibataire  
ingénieur  
originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à  
Dornach (Soleure) né à  
Scanderon le sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Charles Hahn, négociant et de  
Ida Lewzinger, à Scanderon

2. Imer, Hélène-Marie-Pauline  
célébataire  
originaire de Neuveville (Berne) et Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuveville le vingt-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Joseph-Louis-Sigismond Imer, Riccié et de  
Viginie-Tréma née Girard, à Lausanne

Comme témoins : 1. D<sup>r</sup> Jean Imer, médecin, à Lausanne  
2. Charles-Emile Nesson, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dornach, le 11, à La Chaux-de-Fonds,  
Neuveville, Neuchâtel et Lausanne, le 12 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Dornach.

Les époux :

A. Hahn  
Hélène Hahn

Les témoins :

J. Imer.

Ch. Nesson

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de La Chaux-  
de-Fonds, de Dornach, de Neuveville  
et de Neuchâtel.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 280  
Wettstein  
et  
De Ronco

Par jugement du Tribunal de la  
canton de Genève, rendu  
en date du 16 juillet 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 septembre  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ ans le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 26 septembre 1915.

L'officier de l'état civil:

*L. Dany*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wettstein, Valentin  
célibataire  
secrétaire d'hôtel  
originaire de Rusikon (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
St. Moritz (Grisons) le douze mois  
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de

Adolphe Wettstein, décédé et de  
Babette (Barbara) née Schimann, à St. Moritz

2. De Ronco soit De Ronco, Blanche-Marguerite  
divorcée de Charles-Eugène Köhli, décédé le 15 mai 1912  
médecin

originaire des Châtel (Berne) et des Eaux-Vives (Genève) domiciliée à  
Lausanne née à  
Plainpalais le treize août  
mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis De Ronco soit De Ronco, négociant et de  
Elin-Laur-Julie née Mignot, aux Eaux-Vives

Comme témoins : } 1. Jean Baggin, Directeur du Bureau de renseignements,  
2. Otto Keller, concierge d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gsteig b. 9. et aux Eaux-  
Vives, le 10, à Rusikon, le 11 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à La-  
usanne, Gsteig b. 9., Eaux-Vives et  
Rusikon.

## Les époux :

Val. Wettstein  
Blanche Wettstein

## Les témoins :

O. Keller  
Jean Baggin

Communiqué à l'état civil de Gsteig b. 9.  
de Eaux-Vives et de Rusikon

L'officier de l'état civil :  
Puech

N<sup>o</sup> 281  
Miauton  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miauton, Daniel - Auguste  
célibataire

employé d'hôtel

originaire de Oleyres domicilié à

Lausanne né à

Oleyres le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Daniel - Elie Miauton, décédé et de

Marie - Adèle née Rubatel, à Oleyres

2. Gillieron, Bathie

célibataire

couturière

originaire de Ropraz domiciliée à

Lausanne née à

Oppens le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Ulysse Gillieron, ouvrier de fabrique à Payerne et de

Adèle née Guanoud, décédée

Comme témoins : 1. Marc Nicollin, cafetier, à Lausanne

2. Gustave Jaquemod, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Oleyres, le 6,  
et à Ropraz, le 7 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Oleyres et Ropraz.

Les époux :

Daniel Miauton  
Bathie Miauton

Les témoins :

M. Nicollin  
Gustave Jaquemod

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil d'Avenche  
et de Ropraz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 282  
 Ferrin  
 et  
 Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin, Norman - Ferdinand  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire des Ponts-de-Martel et Noiraigue (Neuchâtel) domicilié à  
 Berne né à  
 Colombier (Neuchâtel) le vingt-trois février  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
 César Ferrin, négociant et de  
 Anna-Maria-Jela Hartmann, à Colombier

2. Guex, Gabrielle-Marthe  
 célibataire  
 originaire de Moudon et Boudens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le trente mai  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Jules-François Guex, professeur et de  
 Elise Gola, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. François Guex, professeur, à Lausanne  
 2. François Fiaux, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 9, aux Ponts-de-Martel,  
 Noiraigue, Moudon, St-Cierges et Lausanne, le 10 juillet  
 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Berne.

Les époux :

Norman Ferrin  
 Gabrielle Ferrin

Les témoins :

Fiaux

Fiaux  
 L'officier de l'état civil :  
 Fiaux

Communiqué à l'état civil à Les Ponts,  
 à Noiraigue, à Berne, à Moudon  
 et à St-Cierges.

N<sup>o</sup> 283  
Regamey  
Allaz

Par décision du 8 janvier 1954  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'épouse soit désignée  
sous les prénoms "Marie Alberline"  
et son père sous les prénoms "Fe-  
réol Marie".

Lausanne le 11 janvier 1954  
L'officier de l'état civil:

équé à Lutry et Echallens.

240  
4 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Auguste-Henri  
célibataire  
banquier  
originaire de Lausanne et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit septembre  
mil-huit cent soixante-six fils de  
Louis-Auguste Regamey et de  
Jeanne-Elisabeth née De Trey, les deux décédés

2. Allaz, Marie-Albertine dite Mary-Lyett  
célibataire  
institutrice  
originaire de Villars-le-Ferrois domiciliée à  
Pully née à  
Echallens le vingt-trois octobre  
mil huit cent soixante-seize fille de  
Féréol Allaz Féréol Marie et de  
Elisabeth-Albertine née Bonnut, les deux décédés

Comme témoins : 1. Charles Gallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Fenevère, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Villars-le-Ferrois et Pully, le 12 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Villars-le-Ferrois  
et Pully.

Les époux :  
Auguste-Henri Regamey  
Mary-Lyett Regamey

Les témoins :  
Ch. Gallotton

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
d'Echallens et de Romanel, à Pully.

L'officier de l'état civil :  
Pucel

No 284  
 Chewky  
 et  
 Reynolds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chewky, Ahmed-Kémal  
 célibataire  
 attaché de légation  
 originaire de Sujit Atoman domicilié à  
Lausanne né à  
au Caire (Egypte) le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Hassan Chewky Pacha, général de division en retraite et de  
Nout né Moubhtar, décédé

2. Reynolds, Maria-Tama  
 célibataire  
 originaire de Buenos-Aires (République Argentine) domiciliée à  
Paris XVI<sup>e</sup>, avenue Victor Hugo 21 née à  
Buenos-Aires le vingt-deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Francisco Reynolds, Consul général de la République Argentine et de  
Oliver née Baker, à Paris

Comme témoins :  
 1. L. E. Hassan Chewky Pacha, Général de Division  
 2. Général F. Reynolds, Consul Gén. de la République Argentine

Les publications ont eu lieu à Paris, XVI<sup>e</sup>, le 13, et à Lausanne, le 14  
août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
 Permis des fiancés.  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne et Paris, XVI<sup>e</sup>.  
 Certificats de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Police.  
 Engagement à mariage religieux.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en un exemplaire).

Les époux :  
Ah-H. Chewky  
Maria T. Chewky  
 Les témoins :  
Hassan Chewky  
F. Reynolds  
 L'officier de l'état civil :  
Jacot

Par jugement du Tribunal district de Lausanne rendu en date du 15 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 14 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a 3 ans le délai pendant lequel ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 17 juillet 1924.  
 L'officier de l'état civil:

J. Jacot

15. Jan 10.7.24.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.



N<sup>o</sup> 285  
van Trehn  
Krijgsman<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. van Trehn, Alberto - Guglielmo  
célibataire

originaire des Pays-Bas domicilié à  
Lausanne né à

Sanremo (Italie) le vingt-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Albert - François van Trehn, décédé et de  
Sophie - Marguerite née Wynschenk, à Salatiga (Ile de Java)

2. Krijgsman, Georgine - Frederika  
célibataire

originaire des Pays-Bas domiciliée à  
Lausanne née à

Padang (Ile de Sumatra) le dix-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Hendrik - Alexander Krijgsman, rentier et de  
Catherine - Emmeline née Hofland, à Padang

Comme témoins : 1. Maurice Riboni, traducteur C.F.F., à Lausanne  
2. Henri Raymond, professeur de musique, à Orchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Consentement des parents de la fiancée, avec traductions.  
Certificat de capacité.  
Dépense de publication aux Pays-Bas.  
Autorisation du Consul d'Etat.  
Permis de mariage à Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

Les époux :

A. G. van Trehn  
Georgine v. Krijgsman

Les témoins :

Henri Raymond  
M. Riboni

L'officier de l'état civil :

Ricci

N<sup>o</sup> 286  
Luginbühl  
et  
Grobéty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luginbühl, Henri-Daniel  
célibataire  
d'écartsia  
originaire de Oberthal (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Tramelan-Dessus (Berne) le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Christian-Ferdinand Luginbühl, décédé et de  
Marianne née Blumstein, à Lausanne

2. Grobéty, Alice-Emma  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Vallorbe domiciliée à  
Lausanne née à  
Lucens le treize mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Julien-Henri Grobéty, décédé et de  
Julie née Bernas, à Lausanne

Comme témoins : 1. Omond Vuille-Luginbühl, halquier, à Lausanne  
2. Marcel Dornet, commis d'entreprise, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grosshöchstetten et Vallorbe  
le 10 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Grosshöchstetten et Vallorbe.

Les époux :

H. Luginbühl  
Alice Luginbühl

Les témoins :

Mme Vuille  
M. Dornet

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Gross-  
höchstetten et de Vallorbe.

N<sup>o</sup> 287  
 Locco  
 Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Locco, Stefano**  
 célibataire  
 commerçant  
 originaire de **Pollone (Touze), Italie** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Pollone** le **vingt-un janvier**  
**mil huit cent quatre-vingt-neuf** fils de  
**Antonio Locco, brasseur** et de  
**Giorgina née Ramella, à Pollone**

2. **Berthoud, Angela-Louisa-Maria**  
 célibataire  
 demoiselle de magasin  
 originaire de **Châtel-St-Denis (Fribourg)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Bulle (Fribourg)** le **quatre novembre**  
**mil huit cent quatre-vingt-neuf** fille de  
**Pierre-Emile Berthoud, cide** et de  
**Marie-Françoise née Berchet, à Lausanne**

Comme témoins :  
 1. **Fernand Berthoud, télégraphiste, à Lausanne**  
 2. **Bernard Ramella, orthopédiste, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Châtel-St-Denis, le 23, à Lausanne**  
**le 24 juin, et à Pollone, le 1<sup>er</sup> août 1915**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **six septembre mil neuf cent quinze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
**Châtel-St-Denis, Pollone et Lau-**  
**sanne.**  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de  
**Justice et Police.**

Les époux :

**Locco Stefano**  
**Angela Locco**

Les témoins :

**Fernand Berthoud**  
**Bernard Ramella**

L'officier de l'état civil :

**Fucini**

Communiqué à l'état civil de **Châtel-**  
**St-Denis** et à la Chancellerie l'Etat,  
 à **Lausanne.**

N<sup>o</sup> 288  
 El-Hefnaoui  
 et  
 Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. El-Hefnaoui, Hassan  
 célibataire  
 étudiant en médecine  
 originaire de sujet ottoman domicilié à  
 Bone né à  
 au Caire (Egypte) le deux novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Ridwan El-Hefnaoui, décédé et de  
 Fatima Foad, au Caire

2. Vallotton, Marie-Julie  
 célibataire  
 originaire de Vallorbe domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le deux septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Henri-Jules Vallotton, décédé et de  
 Louise-Sophie-Jenny Zellweger, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Cheri Vallotton, D<sup>r</sup> en droit, à Morges  
 2. Mansour El-Kadi, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bone et à Vallorbe, le 6, à Lausanne, le 7 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bone.

## Les époux :

H. el-Hefnaoui  
 M. M. el-Hefnaoui

## Les témoins :

Mansour el-Kadi  
 Cheri Vallotton-Warner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Bone et de Vallorbe.

N<sup>o</sup> 289  
Vergères  
et  
Zurkinden

Révisé par le S. V. 21.

Par jugement du Tribunal... du...  
district de Lausanne, rendu  
en date du... 27 janvier 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 mai...  
1914, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 septembre 1915  
L'officier de l'état civil:  
Fucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vergères, Denis - Antoine  
célibataire  
aide-chimiste  
originaire de Sion (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Sion le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Denis Vergères, décédé et de  
Marie-Louise née Emmonet, à Sion

2. Zurkinden, Marie-Jeanne  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Philippe Zurkinden, ouvrier de ville et de  
Marie née Folly, à Fribourg

Comme témoins :  
1. Charles Bertolotti, négociant, à Lausanne  
2. Auguste Morier, infirmier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Sion et à  
Fribourg, le 16 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sion et Fribourg.

Les époux :  
Vergères  
Zurkinden

Les témoins :  
Charles Bertolotti  
Auguste Morier

Communiqué à l'état civil de Sion  
et de Fribourg.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 290  
Requin  
et  
Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Requin, Gustave - Louis  
veuf de Marie-Louise née Badel, dès le 15 avril 1908  
Judiciaire  
originaire de Chavornay \_\_\_\_\_ domicilié à  
Rolle \_\_\_\_\_ né à  
Begnins \_\_\_\_\_ le trente décembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Requin, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louise Jenny née Bublitz, à Begnins.

2. Schneiter, Maria-Eugénie  
divorcée d'Arthur-Alphonse Raymond, dès le 25 novembre 1912  
Cuisinière  
originaire de Prétigny, L'Abbaye et Le Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Rolle \_\_\_\_\_ née à  
Ballaigues \_\_\_\_\_ le vingt-huit novembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fille de  
François-Louis Schneiter \_\_\_\_\_ et de  
Reine-Emilie Clibert, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rolle, Le Blaus et L'Abbaye, le  
5, au Sentier, le 6, à Prétigny et à Chavornay, le 7 août  
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Rolle.

Les époux :  
Gustave Requin  
Maria Requin

Les témoins :  
H. Bocion  
L. Penveyre

L'officier de l'état civil :  
P. P.

Communiqué à l'état civil de Chavornay,  
de Rolle, de Prattens, à Poliez-le-Grand,  
de L'Abbaye et de Sentier.

Par jugement du Tribunal du  
district de Rolle, rendu  
en date du 17 mai 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 12 juin  
1920, le mariage suscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Inscrit le 5 août 1920.  
L'officier de l'état civil :  
Schneiter

Requis au 6. 20.

N<sup>o</sup> 291  
Vittoz  
et  
Chaubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vittoz, Alfred-Edouard**  
célibataire  
employé postal  
originaire de **Froidewille** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le vingt-deux septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
**Théophile Vittoz, décédé** et de  
**Josephine née Girod, à Lausanne**

2. **Chaubert, Alice-Laine**  
célébataire  
cuisinière  
originaire de **Songny** domiciliée à  
**Pully** née à  
**aux Pâques** le deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
**Jean-Pierre Chaubert, décédé** et de  
**Elise-Zélie née Dubert, aux Pâques**

Comme témoins :  
1. **Theruggott Bertschi, employé postal, à Lausanne**  
2. **Edmond Crausaz, employé postal, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et à Froidewille, le 15, à Songny, le 16, à Pully, le 17 juin 1915**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **quatorze septembre mil neuf cent quinze**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
**Lausanne, Froidewille, Songny et Pully.**

Les époux :

**Vittoz Alfred**  
**Alice Vittoz**

Les témoins :

**Bertschi**  
**E. Crausaz**

L'officier de l'état civil :

**Pucci**

Communiqué à l'état civil de Pottiers, à Poliez-le-Grand, de Corrier et de Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 292  
Schopfer  
et  
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer, Charles-Albert

célibataire

horticulteur

originaire de Chatelet (Préme) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

John dit Albert Schopfer, horticulteur, à Lausanne et de  
Elis-Henriette née Effolter, décédée

2. David, Clara-Hélène

célibataire

négociante

originaire de Charannes-le-Feyron domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Marc-Samuel David et de  
Marie-Charlotte née Gavillet, les deux décédés

Comme témoins :

1. Marc Bicholey, charcutier, à Lausanne

2. Marc Meyster, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Charannes-le-

Feyron, le 28, et à Gsteig b. S., le 29 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Charannes-le-Feyron et  
Gsteig b. S.

Les époux :

M. Schopfer  
Clara Schopfer

Les témoins :

M. Meyster  
Marc Bicholey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Gancy  
et de Gsteig b. S.



N<sup>o</sup> 293  
Hugonnet  
et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonnet, Charles-Adrien  
célibataire  
Lausanne  
originaire de Chavannes-le-Fayon domicilié à  
Lausanne né à  
Corroy le deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Marc Hugonnet et de  
Damie née Pasteur, les deux décédés

2. Pache, Elie  
célébataire  
mariage  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Epalinges le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Jean-Louis Pache, journalier, à Lausanne et de  
Marie-Thérèse-Génévieve née Tétex, décédée

Comme témoins : } 1. Jules-Henri Bourd, jardinier, à Lausanne  
2. Emile Coandier, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Chavannes-le-Fayon  
et à Epalinges, le 5 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chavannes-le-Fayon et  
Epalinges.

## Les époux :

Hugonnet Charles  
Elie Hugonnet

## Les témoins :

Emile Coandier  
Bourd Jules

Communiqué à l'état civil de Grancy  
et d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :  
Pueri

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 294  
Desarzens  
et  
Grec

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens, Charles  
célibataire  
comptable - expert  
originaire de Sarzens domicilié à  
Lausanne né à  
Farel sur Cluses le vingt-six décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de  
François-Daniel Desarzens, chef de la Société électrique F.M.C. et de  
Odile-Henriette-Elise née Dubodet, à Farel/Cluses.

2. Grec, Blanche-Hélène  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Moudon domiciliée à  
Lausanne née à  
Cejonnes St-Léger le dix-neuf septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Henri-Louis Grec, officier de l'état civil et de  
Jenny-Emmette née Menitau, à Moudon.

Comme témoins : } 1. Benjamin Grec, préparateur aux faillites, à Lausanne  
2. Albert Foetisch, facteur de pianos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Moudon, le 20,  
et à Sarzens, le 21 août 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil-neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Moudon et Sarzens.

## Les époux :

Desarzens  
Blanche Desarzens

## Les témoins :

Alb. Foetisch

B. Grec

L'officier de l'état civil :

Grec

Communiqué à l'état civil de Moudon  
et de Sarzens.

N<sup>o</sup> 295  
Barandun  
et  
Manz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barandun, Anton  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Feldis (Gruyère) domicilié à  
Ormont-dans né à  
Schwyz le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Johann Barandun, agriculteur et de  
Anna-Maria nie Mack, à Feldis

2. Manz, Maria-Katharina  
célibataire  
Capitaine  
originaire de Wila (Zürich) domiciliée à  
Berne née à  
Romanshorn (Thurgovie) le dix-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Heinrich Manz, mécanicien-électricien et de  
Maria-Selina nie Meierhaus, à Berne

Comme témoins :  
1. Edwige Conil (d'elle), à Lausanne  
2. Henri Brocion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dans, le 27 août 1915, à  
Berne, Wila et Feldis, le 28 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
d'Ormont-dans

Les époux :  
Anton Barandun  
Maria Barandun-Manz

Les témoins :  
Edwige Conil  
H. Brocion

Communiqué à l'état civil de Feldis,  
d'Ormont-dans, de Wila et de  
Berne

L'officier de l'état civil :  
Pruel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 296  
 Dufour  
 Tobler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Marc - Wilhelm  
 célibataire

employé de banque

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

Dardagny (Genève) le vingt-trois septembre  
 mil huit cent soixante-deux fils de

Jean - Jacques Dufour et de

Symette Huber, ses deux sœurs

2. Tobler, Marguerite  
 célibataire

originaire de Progen (Appenzell) domiciliée à  
 Lausanne née à

Richon (Bâle-Ville) le trente juillet  
 mil huit cent soixante-onze fille de

Alfred Tobler, décédé et de

Anna née Burckhardt, à Lausanne

Comme témoins : 1. Frédéric Navarra, négociant, à Genève  
 2. Robert Gaychoz, professeur de musique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Genève et à  
 Progen, le 4 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Genève et Progen.

Les époux :

M<sup>r</sup> Dufour  
 Marguerite Dufour

Les témoins :

Navarra  
 Robert Gaychoz

Communiqué à l'état civil de Genève  
 et de Progen.

L'officier de l'état civil :  
 Fucini

N° 297  
Schweizer  
et  
Vannini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer, Frédéric - Samuel

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Krauchthal (Savoie) domicilié à

Lausanne né à

Genève le seize décembre

mil-huit cent soixante-dix-huit fils de

Samuel Schweizer et de

Marianne née Walker, les deux décédés

2. Vannini, Rose - Catherine - Angèle

célibataire

couturière

originnaire de Paris, XI<sup>e</sup> domiciliée à

Lausanne, précédemment à Levallois-Perret (Seine) née à

Paris, XI<sup>e</sup> le huit janvier

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Désir Vannini, décédé et de

Angèle Delucchi, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Roulet, boucher, à Lausanne

2. Bartolomeo Corti, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Krauchthal, le 23, et à Levallois-Perret, le 27 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père de la fiancée.
- Consentement de sa mère.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Krauchthal et Levallois-Perret.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Samuel Schweizer  
Rose Schweizer

Les témoins :

Henri Roulet  
Corti Bartolomeo

Communiqué à l'état civil de Krauchthal et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 298  
 Glauser  
 et  
 Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glauser, Paul-Arthur

célibataire

cocher-livreur

originaire de Muri (Bernes)

domicilié à

Lausanne

né à

Chexaux - Nivion

le neuf septembre

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Louis-Albert Glauser, agriculteur

et de

Charlotte-Julie née Pittet, à Chexaux - Nivion

2. Jaton, Julie-Emma

célibataire

garde-malade

originaire de Poney-le-Forat

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le onze janvier

mil-huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Charles-Louis-Henri-Albert-Daniel Jaton, docteur, et de

Odèle née Blanc, à Yverdon

Comme témoins :

1. Jules Berthoud, garçon de magasin, à Lausanne

2. Alexis Chollet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Muri et à Poney-le-Forat, le 6 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lausanne, Muri et Poney-le-Forat.

Les époux :

Arthur Glauser  
 Julie-Emma Glauser

Les témoins :

Berthoud Jules  
 Chollet Alexis

Communiqué à l'état civil de Muri et de Cappelles, à Provenaz.

L'officier de l'état civil :

Fucci

8-351

N<sup>o</sup> 299  
Moulin  
et  
Cordery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulin, Louis - César  
célibataire  
facteur postal  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jean-Louis Moulin, typographe et de  
Fanchette née Fiaux, à Lausanne

2. Cordery, Berthe - Marguerite  
célibataire  
originaire de Lutry domiciliée à  
Chailly / Lausanne née à  
Chailly le vingt-deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Francis Cordery et de  
Milie née Disrens, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Heffermehl, cafetier, à Chailly / Lausanne  
2. Charles Corbaz, agriculteur, à Chailly / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 27 juillet  
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Lutry.

Les époux :

Moulin  
B. Moulin

Les témoins :

H. Heffermehl  
Ch. Corbaz

Communiqué à l'état civil de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Pucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 300  
Desponds  
et  
Dessiex

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 3 mai 1915  
déclaré définitif et exécutoire le 15  
mai 1915 le mariage inscrit  
et contre a été dissous par le divorce  
Lausanne, le 2 janvier 1918  
à l'officier de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Alois  
célibataire  
curia de ville  
originaire de Luxery domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jean-Alexandre Desponds, jardinier et de  
Louise-Henriette née Benoit, à Lausanne

2. Dessiex, Jeanne-Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Begnins domiciliée à  
Lausanne née à  
Begnins le quatorze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Jules-Lucien Dessiex, menuisier et de  
Louise-Marguerite née Vallon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Barbay, contrôleur F.-L., à Lausanne  
2. Julien Desponds, employé F.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Begnins, le 13,  
et à Luxery, le 14 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Begnins et Luxery.

Les époux :

Alois Desponds  
Jeanne Desponds

Les témoins :

Jules Barbay  
Julien Desponds.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Begnins  
et de Lausanne.



N<sup>o</sup> 301  
Held

et  
Débonnaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Held, Henri-André  
célibataire  
imprimeur  
originaire de Heimiswil (Berne) domicilié à  
Lausanne né le  
27 Cornier le vingt-deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Jean Held, menuisier et de  
Marie-Sophie née Büchhard, à Cornier

2. Débonnaire, Laure  
célibataire  
minagère  
originaire de Saint-Maurice (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Nyon le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
François-Maurice Débonnaire, délégué et de  
Marie-Henriette née Borron, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Muller, employé postal, à Lausanne  
2. Lucien Pottecat, agent de recette, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Heimiswil et  
à St-Maurice, le 25 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Heimiswil et St-Maurice.

Les époux :

Henri Held  
Laure Held

Les témoins :

A. Müller  
Pottecat

Communiqué à l'état civil de Heimiswil  
et de St-Maurice.

L'officier de l'état civil :

Fucci

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 302  
Kräuter  
et  
Marti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kräuter, Joseph - Fidelius

célibataire

décorateur

originaire de Müllheim (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Grünegg / Müllheim le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Karl Kräuter, tisserand et de  
Margretha née Casanova, à Müllheim

2. Marti, Maria - Frida

célibataire

employée de bureau

originaire de Dietwil (Argovie) domiciliée à  
S<sup>t</sup> Gall née à

S<sup>t</sup> Gall le treize juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Franz - Xaver Marti et de  
Maria - Aloisia née Bernhardsgrütter, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Henni Boisson, secrétaire, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dietwil et S<sup>t</sup> Gall,  
le 31 août, à Müllheim, le 1<sup>er</sup> septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Dietwil, S<sup>t</sup> Gall et Müllheim.

Registre des familles vol. 25 n<sup>o</sup> 307.

Communiqué à l'état civil de Dietwil,  
de S<sup>t</sup> Gall et de Müllheim.

## Les époux :

Jos. Kräuter  
Frida Kräuter

## Les témoins :

H. Boisson  
R. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

J. Fucini

N<sup>o</sup> 303  
Corday  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corday, Alfred-Louis

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Lavigny domicilié à

Lausanne né à

Colombier le sept mil

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Pierre-Louis Corday, agriculteur, à Echichens et de

Louise-Adèle née Croix, décédée

2. Barraud, Rose-Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Prunigny et Villars-Fiercelin domiciliée à

Lausanne née à

Chexaux le trente-un décembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Albert-Hubert-Alfred Barraud, agriculteur et de

Louise-Emma née Koz, à Chexaux

Comme témoins : 1. François Saugy, cuisinier de ville, à Lausanne  
2. Admand Ischi, facteur au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Prunigny, le 6,  
à Lavigny et à Villars-Fiercelin, le 7 août 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Prunigny, Lavigny et  
Villars-Fiercelin.

Les époux :

Corday Alfred  
Hélène Corday

Les témoins :

François Saugy  
Admand Ischi

L'officier de l'état civil :

Pierre

Communiqué à l'état civil de Prunigny,  
de Villars-sous-Yveroy et de Belleney,  
à Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

8-324

N<sup>o</sup> 304  
Fischer  
et  
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Victor-Edmond

célibataire

employé de banque

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

La Rouvray-Châtelard le quatre mai

mit-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles-Frédéric-Wilhelm Fischer et de

Swanne-Elix née Hiltbrand, à Lausanne

2. Jaccoud, Elix-Aline dite Marguinite

célibataire

ménagère

originaire de Puidoux domiciliée à

Lausanne née à

Hermiez le sept décembre

mit-huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Emile-Daniel Jaccoud, picariste, à Payerne et de

Emma-Adeline née Graf, décédée

Comme témoins :

1. Louise Jaccoud, couturière, à Lausanne

2. Marius Puytriquin, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Puidoux, le 26  
août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage à  
Lausanne et Puidoux.

Les époux :

Fischer  
Marg. Fischer

Les témoins :

Louise Jaccoud.  
Marius Puytriquin

Communiqué à l'état civil de St-Saphorin,  
à Chêbles.

L'officier de l'état civil :

Jaccoud

N<sup>o</sup> 305  
Kohler  
et  
Foglia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Alfred-Julien  
 célibataire  
 fabricant  
 originaire de Buzistain (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Apples le vingt-neuf avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Marc-Louis-Etienne Kohler, décédé et de  
 Henriette-Suzanne née Durrens, mariée, à Lausanne

2. Foglia, Marie-Louise-Charlotte  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Evian-les-Bains (H<sup>te</sup>-Savoie), France domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Evian-les-Bains le cinq septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Jean Foglia, menuisier-ébéniste, à Champéry (Valais) et de  
 Marie née Perrin, décédée

Comme témoins :  
 1. Louis Gaillard, avoué en lim., à Vallorbe  
 2. Marc Kohler, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Mühlthuisen, le  
 6, et à Champéry, le 8 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père de la fiancée.  
 Acte de décès de sa mère.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Mühlthuisen et Champéry.  
 Certificat de célibat de la fiancée.  
 Attestation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Alfred Kohler  
 Charlotte Kohler

Les témoins :

Ls Gaillard  
 Ms Kohler.

Communiqué à l'état civil de Mühl-  
 thuisen et de Champéry, ainsi qu'à la  
 Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Fruet

## Registre des mariages A.

No 306  
Chevalier  
et  
Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Jean-Albert

célibataire

conducteur aux T.-L.

originaire de L'Abbergement domicilié à  
Lausanne né à

Cortailod (Neuchâtel) le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Albert Chevalier, horloger et de  
Marie née Macendatz, à Lausanne

2. Jan, Honoriette-Lucie

célibataire

cuisinière

originaire de Châtillons domiciliée à  
Lausanne née à

Echichens le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Henri Jan, agriculteur et de  
Elix-Julie née Vidoz, à Echichens

Comme témoins :

1. Henri Jan, agriculteur, à Echichens

2. Julie Jan, ménagère, à Echichens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à L'Abbergement,  
le 22, et à Châtillons, le 23 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, L'Abbergement et Châ-  
tillons.

Les époux :

Chevalier Albert

Lucie Chevalier

Les témoins :

Henri Jan

Julie Jan

Communiqué à l'état civil de Ligneville  
et d'Oron.

L'officier de l'état civil :

Jucet

No 307

Hafen

Wylor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hafen, Gustave

célibataire

munière

originaire de Zürich domicilié àLausanne né àZürich - Ouwesihl le vingt-sept de septembremil huit cent quatorze-vingt-sept fils deMoritz Hafen, décédé et deRosa née Fischer, à Rheinau (Zürich)2. Wylor, Rosine

célibataire

domestique

originaire de Gerzensee (Berne) domiciliée àLausanne née àRöthenbach i/E. (Berne) le quinze de juinmil huit cent quatorze-vingt-cinq fille deChristian Wylor, charpentier et deAnna-Maria née Wüthrich, à OberlangneggComme témoins : 1. Rudolf Vogel, tapinier, à Lausanne2. Frida Grüber, cuisinière, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Zürich et Gerzensee, le 31 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept de septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Zürich et Gerzensee.

Les époux :

Hafen Gustave  
Rosine Hafen

Les témoins :

Rudolf Vogel  
Frida GrüberCommuniqué à l'état civil de Zürich et  
de Gerzensee.

L'officier de l'état civil :

Fruch

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 308  
Vogel  
et  
Grether

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogel, Rudolf  
célibataire  
capitaine  
originaire de Kölliken (Suisse) domicilié à  
Lausanne - Duchy né à  
Kölliken le onze avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Samuel Vogel, coiffeur et de  
Elisabeth née Luter, à Kölliken

2. Grether, Frida  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Grogen (Schopfheim), Grand Duché de Bade domiciliée à  
Bâle née à  
Grogen le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Johann-Friedrich Grether, à Fribourg en Briggau et de  
Anna Katharina née Lem, de Bâle

Comme témoins : 1. Gustave Hafen, menuisier, à Lausanne  
2. Rosine Hafen, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kölliken et Bâle, le  
14, à Grogen, le 15 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Kölliken, Bâle et Grogen.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Rudolf Vogel  
Frida Vogel

Les témoins :

Hafen Gustave  
Rosine Hafen

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Kölliken  
et de Bâle, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne.



N<sup>o</sup> 309  
Diserens  
et  
Wannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Jules - Fernand - Henri  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Sarigny domicilié à  
Lausanne né à  
Louvain - Néry le trente janvier  
mil huit cent quatre - vingt - douze fils de  
Jules - Samuel Diserens, restaurateur et de  
Augustine - Susanne née Schwoitzgabel, à Lausanne

2. Wannaz, Rosa - Emilie  
célibataire  
originaire de Lutry et Epesses domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt - quatre octobre  
mil huit cent quatre - vingt - six fille de  
Jact - Emile Wannaz, ancien employé de banque et de  
Rosa née Schneberger à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Diserens, maître de pension, à Lausanne  
2. Jean Wannaz, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Sarigny et à  
Lutry, le 3, à Epesses, le 5 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - huit septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sarigny, Lutry et  
Epesses.

Les époux :

J. Diserens  
Rosa Diserens

Les témoins :

J. Diserens  
Jean Emile Wannaz

Communiqué à l'état civil de Sarigny  
de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 310  
Cavin  
et  
Vuagniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cavin, Elie-Louis**  
veuf de Josephine née Vuagniaux, dès le 28 août 1909  
négociant  
originaire de Tucherens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit avril  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Pierre Cavin \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne-Suzanne née Vuagniaux, les deux décédés

2. **Vuagniaux, Clémentine**  
célibataire  
originaire de Tucherens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Tucherens \_\_\_\_\_ le vingt-trois juin  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Abraham Vuagniaux \_\_\_\_\_ et de  
Suzanne-Henriette née Jordan, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9 et à Tucherens, le  
10 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Tucherens.

## Les époux :

E. Cavin  
E. Cavin

## Les témoins :

Ch. Vallotton  
F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Picret

Communiqué à l'état civil de Moudon

N<sup>o</sup> 311  
 Leuzinger  
 et  
 Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuzinger, Henri-Werner

célibataire

négoçant

originaire de Netstal (Glarus)

domicilié à

Tanger (Maroc)

né à

Socrabia (Java), <sup>Indes hollandaises</sup> le dix-neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ernst-Friedolin Leuzinger

et de

Christiane Anke Fulla née Fischendorf, à Socrabia (Java)

2. Roch, Marie-Louise

célibataire

originaire de Perrignier (Aube-Jarvis), France

domiciliée à

Tanger (Maroc)

née à

Perrignier

le dix-sept mai

mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de

Marie Roch

et de

Suzanne née Neuwecelle, à Perrignier

Comme témoins :

1. Charles Paltotta, notaire, à Lausanne

2. Henri Poirion, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tanger, le 9 avril, et à Netstal, le 13 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de Netstal

Les époux :

Henry Leuzinger  
 M. L. Leuzinger et

Les témoins :

Ch. Paltotta  
 H. Poirion

Communiqué à l'état civil de Netstal  
 et à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

N<sup>o</sup> 311  
 Leuzinger  
 et  
 Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuzinger, Henri-Werner

célibataire

négociant

originaire de Netstal (Glarus)

domicilié à

Tanger (Maroc)

né à

Sorabaya (Java), <sup>Indes hollandaises</sup> le dix-neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ernst-Friedolin Leuzinger et de

Christiane Anke Fulla née Fischendorf, à Sorabaya (Java)

2. Roch, Marie-Louise

célibataire

originaire de Perrignier (Aube-Jarvis), France

domiciliée à

Tanger (Maroc)

née à

Perrignier le dix-sept mai

mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de

Marie Roch

et de

Suzanne née Neuwecelle, à Perrignier

Comme témoins :

1. Charles Paltotta, notaire, à Lausanne

2. Henri Bozon, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tanger, le 9 avril, et à Netstal, le 13 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de Netstal

Les époux :

Henry Leuzinger  
 M. L. Leuzinger et.

Les témoins :

Ch. Paltotta  
 H. Bozon

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Netstal et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Aerny	Emile	Suisse	240	Aldor	Fulie	Suisse	72
Aguel	Charles-Louis-Edouard	"	167	Aeschbacher	Louise	"	184
Alain	Pierre	"	156	Agassio	Adeline	"	191
Amacker	Jean-Emile	"	251	Agosto née Piretti	Rosine	Italie	183
Amandus	Louis-Adrien	"	211	Alaz	Hélène-Scaphure	Suisse	260
Amiguel	Frédéric-Philippe	"	52	"	Marie-Alberine dte. dte. dte.	"	272
Andreen	Charles-Emile-Clode	"	53	Ambrosin	Marianne-Fredrik	Suisse	240
Asselborn	Gaston-Edmond	France	214	Apothéoz	Morbence	"	58
Aubert	Marius-Paul-Samuel	"	278	Auberson	Tancy	"	253
Awanthay	Lucien-Damien	Suisse	189	Auckenthaler	Elizabeth-Marie-Christine-Blanche	Autriche	185
Ayer	Louis-Adolphe	"	281	"	Marie-Préatrice	Suisse	233
				Auguet	Hélène-Alice	France	72

Les volumes se terminent par le N° 311 de l'année 1915.  
 La suite se trouve dans le N° 42, commençant par le  
 N° 312.  
 Un double du présent registre a été remis au  
 Département de Justice et Police, conformément à la loi.  
 Les que nous certifions.  
 Lausanne, le 29 septembre 1915.



L'Officier de l'état civil  
*[Signature]*



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>E</b>				<b>E</b>		
Badoux	François	Suisse	65	Bach	Laure - Ida	Suisse	128
Bähler	César - Rodolphe	"	318	Bähler	Rose - Emma	"	278
Bahy	Charles - Samuel	"	163	Bailly	Elisabeth	"	107
Bakarini	Angelo - Giuseppe	Italie	360	Balma	Thérèse - Marie	Italie	160
Barandun	Antoine	Suisse	384	Barraud	Rose - Hélène	Suisse	332
Barbey	Adrien - Henri	"	286	id nee Perrinod	Julie - Eugénie	"	8
Baré	Guiseuse - Jules - Georges	"	347	id	Falck - Lina	"	306
Barjansky	Alexandre	Russie	143	Bastian	Suzanne	"	73
Barraud	Fébor - Quirube	Suisse	374	Battaglia	Genevieve - Amélie	"	105
Barre	Gustave - Jules - Georges	"	347	Baudin	Julia - Ida	"	70
Bauw	Ernest - Albert	"	171	Baumeister	Genevieve	Prussie	71
Baumgartner	Ernest	"	174	Baumgart	Rosalie - Elisabeth	Suisse	281
Bayard	Adolphe - Charles	"	212	Bavaud	Elisa - Béatrice	"	31
Beausire	Marcel	"	231	Bayard	Figlette	"	245
Belet	Emile - Benjamin	"	90	Behwald	Jonika	"	31
Bellier	Marie - Jean	"	361	Berdoz nee	Blanchet, Sophie - Elise	"	153
Benoit	John	"	109	Berney	Clarise - Anna	"	342
Bernasconi	Carlo	Italie	327	Berrux	Dora - Genevieve	"	249
Berney	Eugène	Suisse	171	Berthoud	Angela - Louisa - Maria	"	376
Berthoud	Alexis - François	"	116	Besson	Alice - Henriette - Eugénie	"	110
berloti	Henri - Jacques - François	Italie	160	id	Marianne	France	59
Bertschi	Ernest	Suisse	336	id	Berthe - Andrea - Marie	"	214
Bessal	Eugène	"	223	id	Marquerite - Renée	Suisse	321
Biagi	Amedeo - Federico - Angelo	"	335	Bezencou	Emma	"	210
Blanc	Marcel - Ami	Suisse	80	Bianchi	Marianna - Luigia	"	335
id	Jules - Frédéric - Louis	"	166	Bille (Suisse dit)	Berthe - Fanny - Lea	"	211
id	Alphonse - Marie - Henri	"	321	Biolay	Marie - Fieboine	"	262
Boissier	Fernand	"	197	Blanc	Fanny - Lucie	"	159
Bolay	Jules - Armand	"	9	Blanchut	Sophie - Elise	"	153
Bolle	Henri - Ernest	"	104	Blandenier	Catherine - Caroline - Angèle	"	301
Bolomey	Fébor - Rodolphe	"	107	Bhum	Elisa	"	239
Bonelli	Mario - Angelo - Enea	Italie	192	Bolay	Elisa	"	20
Bonjour	Ernest	Suisse	322	Bolomey	Henriette - Marie	"	87
Borella	Rocco - Amelitto	Italie	176	id	Marie - Louise - Julie	"	88
Borgeaud	Edouard - Emile	Suisse	263	id	Valentine	"	193
Boutenaz	Georges - Auguste	"	211	id	Fanny - Charlotte	"	297
Bourgeois	Paul - Armand	"	222	Borgeaud	Emma	"	288
Buidel	Georges - Charles	"	18	Borson	Julienne - Fanny	"	168
Brizon	Marie - Jean - Fébor - Henri	"	136	Bolinetti	Marquerite - Alexandrine	"	21
Bron	Oscar - Louis	Suisse	297	Bourgeois nee	Grénier, Eva - Juliette	"	55
Bugnion	Charles - Etienne	"	24	Bournisien De Valmont	Madeline - Marie	"	126
Burdet	Constant - Eugène	"	304	Bovard	Hélène - Emélie	Suisse	79
Butticaz	Charles - Antoine - Louis	"	121	Bovay	Louise - Eva	"	42

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

**B**

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Époux		
				Bresciani	Elise-Catherine	Italie	268
				Bretsch	Maria-Emma-Louisa	Prusse	76
				Brot	Hda	"	276
				Brülhart	Maria	"	13
				Brunner	Rosa	"	14
				Bucher	Edite-Marianne	"	56
				Buchs	Anne-Marie-Marguerite	"	35
				Burnier	Edite-Sophie	"	215
				Burri	Elise-Pauline	"	287
				Burger-Chaillet	(de) Marie-Elis-Henriette-Charlotte-Jenny-Jacqueline	"	34



Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		<b>E</b>				<b>E</b>		
268	Caiffal	Charles-Henri-Louis	Suisse	8	Calmel	Maria-Louise	France	11
76	Cailler	Henry	Suisse	22	Capl	Hélène-Louise	Suisse	59
27	Canel	Paul-Charles	"	6	Carrard née Paillip, Elisabeth	"	"	107
13	Cani	Achille	Italie	256	Carron	Maria-Flora	"	62
14	Carrard	Fules-Emile	Suisse	14	Cavin	Maria-Mathilde	"	125
80	Carrasco	Alfred	Espagne	246	Ceriani	Euphrasie-Philippine	"	5
35	Catlin	Alexandre-Emile	Suisse	89	Chaillet (de Puyser), Marie-Alex-Henriette	"	"	343
21	Cavin	Auguste-Edmond	"	142	Charlotte-Louise-Figueline	"	"	343
287	id	Edmond	"	227	Chambaz	Augusta-Henriette	Suisse	210
	id	Edie-Louis	"	319	id née Eberhard, Marie-Ordele	"	"	166
34	Chabloz	Emile-Henri	"	184	Chamysoud	Marquise-Anbinette-Ordele	"	104
	Chapuisat	Auguste	"	43	Chasuis	Bertha-Feame	Suisse	49
	Charmoy	Emile	"	257	Charmoy	Bertha	"	172
	Chersex	Daniel	"	246	Chatelet	Maria-Amélie	"	284
	Chevalier	Jean-Albert	"	315	Chaubert	Rosa-Celine	"	161
	Chevalley	Henri-Emile	"	105	id	Alice-Louis	"	280
	Chewky	Ahmed-Ronald	Israël	273	Chaulems	Maria	"	74
	Claude	Emile	Suisse	21	Charvy	Marquise	"	103
	Clement (Courvoisier-), Paul-Edouard	"	"	70	Cherix	Bertha	"	238
	Clot	Eugène	"	100	Chevalier	Ida-Adrienne	"	338
	Cochet	Auguste-Louis-Emile	"	259	Chevalley	Hélène	"	314
	Colla	Robert-Emile	Italie	130	Chuard	Julia	"	188
	Collet	Alex-Auguste	Suisse	270	Ciana	Olympe-Fabrice	"	182
	Colomb	Charles-Auguste	"	185	Ciechanowska	Maria-Celine-Edwige	"	315
	<del>Cottier</del>	Charles-Henri	"	147	Clement	Marceline-Stéphanie	Suisse	54
	Coway	Alfred-Louis	"	312	id	Marquise	"	270
	Corminboeur	Joseph-Emile	"	175	id	Maria-Josephine	"	280
	Courvoisier-Clement, Paul-Edouard	"	"	70	id	Angèle-Louis	"	328
	Crausaz	Marc-François	"	124	id née Clélie, Julie-Lucie-Blanche	"	"	144
	id	Edmond-Henri	"	101	Clélie	Julie-Lucie-Blanche	"	144
	Crisenza	Giuseppe	Italie	359	Conod	Marquise-Charlotte	"	9
	Croslier	Henri-Philippe	Suisse	158	Contesse	Marquise-Feame	"	223
	Crot	Charles-André	"	49	Cordery	Lydie-Ferny-Julie	"	163
	id	Guillaume	"	114	id	Julie	"	165
	Crotiaz	John-Henri-Firmin	"	74	id	Bertha-Marquise	"	388
	Cuany	Fules-David	"	67	Crausaz	Marthe-Maria	"	151
	Cuennel	Louis-Philippe	"	43	id née Pache, Blanche-Henriette-Louis	"	"	81
	Cuenoud	Marc-André	"	178	Crosni	Maria-Christine	Italie	47
	Cuvil	Alfred-Julien	"	16	Croix	Alice-Amélie	Suisse	127
					Crot	Feame-Maria	"	253
					Cruchet	Rose-Lina	"	85
					Cuinez née Hammerel, Marie-Bertha	"	"	345
					Cugni	Lucie-Feame	"	40
					Cuechod	Mathilde-Fanny	"	250

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

C

Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	
		<b>E</b>					<b>E</b>		
	Daccord	Jules-Henri	Suisse	211	Daccord	Marie	Suisse	258	
	Debonneville	Paul	"	28	Daulte née Felgenhauer	Amalia	"	255	
	Delacretaz	René-John	"	281	David	Alara-Hélène	"	281	
	Demardines	Jaurie-René-Henri	"	116	Débonnaire	Laure	"	240	
	Demièze	Louis-Joseph	"	201	Debonneville	Louise-Ida	"	173	
	de Plan de Sieyes de Peynes	Léon-Dominique	"		id. née Croix	Alice-Amélie	"	127	
		Frédéric-Antoine	France	343	de Buyer-Chaillet	Marie-Alis-Henriette	"		
	de Rham	Gustave-François dit Paul	"	62		Charlotte-Jenette-Figueline	"	343	
	Deriaz	Marcel-Léon	Suisse	104	Decorges	Furbite	Suisse	118	
	Desarzens	Charles	"	283	Dégallier	Albertine-Henriette	"	147	
	Descombes	Jacobi, Paul-Fritz	"	168	Déglon	Marie-Louise-Rosine	"	281	
	de Sieyes de Peynes de Plan	Léon-Dominique	"		Délay	Rose-Lucy	"	181	
		Frédéric-Antoine	France	343	Delorce	Adolphe	France	263	
	Desmeules	Auguste	Suisse	173	de Loriol	Madeline-Cécile	Suisse	241	
	id	Henri-Louis	"	234	Deluchi	Albina-Giulia	Italie	92	
	Desponds	Marcel-Albert	"	381	Dénériaz	Adèle-Louise	Suisse	33	
	Dessonnaz	Georges	"	61	De Ronco	Blanche-Marguerite	"	369	
	Devand	Fernand	"	366	Deschenaux	Odile-Louise	"	124	
	Déverin	Henri-François-Albert	"	320	Descloux	Séraphine-Hélène	"	332	
	de Peynes de Plan de Sieyes	Léon-Dominique	"		Descorges	Alice	"	78	
		Frédéric-Antoine	France	343	Désigaud	Péline	France	321	
	Dey	Placide-Alfred	Suisse	5	Dessaignes	Alice	Suisse	255	
	Dizerens	Jules-Fernand-Henri	"	318	Dessaux	Hélène-Fanny	"	74	
	Dizerens	Edmond-Henri	"	128	Dessieux	Jeanne-Louisa	"	389	
	Donna	Carlo	Italie	346	Détraz	Louise-Fulca	"	16	
	Dorner	Marcel-René	Suisse	217	De Valmont	Pourmission, Madeline-Marie	"	136	
	Dousse	Renis-Auguste	"	332	Devand	Ida	Suisse	254	
	Drisse	Harman-Frederic	Angl.	276	Devenoge	Nancy	"	171	
	Ducrot	Aimé-Albert	Suisse	328	id	Emma-Rose	"	234	
	id	Robert-Emile	"	331	Dizerens	Julie-Fanny	"	228	
	Dufey	Robert-Auguste	"	285	Dougoud	Anna-Almyre	"	112	
	Dufour	Louis	"	111	Donnenjoz	Marie-Louise	"	244	
	id	Max-Wilhelm	"	285	Donze	Marie-Bernadette	"	277	
	Dunghi	Charles-Louis	Italie	96	Doy	Germaine-Julia	"	114	
	Duscherlis	Gustave-Eugène	Suisse	310	Dressel	Marie-Louise	"	261	
	Duszraz	Constant	"	264	Dubreuil	Marie-Léonie	France	146	
	Dusuis	Henri	"	248	Dubois	Rosa-Marie-Olma	Suisse	67	
	Durussel	John-Emile	"	190	id	Louise-Elizabeth	"	187	
	Duzuz	Alfred	"	126	Ducotterd	Marie-Louise	"	224	
	Dutoit	Marcel-Louis-Daniel	"	152	Ducraux	Henriette	"	258	
					id	Marie-Amélie	"	202	
					Dumas	Claudine-Catherine-Anthoinette	"	22	
					Dumuid	Hélène-Fanny	Suisse	303	

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

**D**

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<i>Eyoux</i>				<i>Eyouwen</i>		
				<i>Dunghi</i>	<i>Judith</i>	<i>Italie</i>	<i>227</i>
				<i>Dupéret</i>	<i>Élie-Jacq.</i>	<i>Suisse</i>	<i>320</i>
				<i>Dupieris</i>	<i>Germaine-Jacq.</i>	<i>France</i>	<i>296</i>
				<i>Dupraz</i>	<i>Susanne-Germaine</i>	<i>"</i>	<i>272</i>
				<i>Duagnial</i>	<i>Mariannette dite Anna</i>	<i>Suisse</i>	<i>86</i>
				<i>Duroux</i>	<i>Marie-Cécile</i>	<i>"</i>	<i>7</i>
				<i>Durudel</i>	<i>Bertha</i>	<i>"</i>	<i>101</i>
				<i>Dussere</i>	<i>Louise-Odèle</i>	<i>"</i>	<i>248</i>
				<i>Duloit</i>	<i>Rose-Susanne</i>	<i>"</i>	<i>153</i>
				<i>id. née Turon</i>	<i>Amélie-Françoise</i>	<i>"</i>	<i>244</i>

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Eyroux</b>				<b>Eyroux</b>		
Écuyer	Fustin-Alfred	Suisse	59	Eberhard	Marie-Adèle	Suisse	166
id	Paul-Fules-Edouard	"	857	Eichenberger	Frieda	"	212
Éichi	Fustin	"	187	Essenli	Marie-Fulie-Augustine	"	96
El-Afnaoui	Hassan	Toune	377				
End	François-Louis-André	Suisse	280				
Erhard	Alfred	"	1321				
Estojbery	Louis	"					

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

E

Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		Éyroux				Éyroux		
	Faillat	Eugène - Paul dit Louis	Suisse	295	Falcicola	Maria - Rosa - Serafina	Italie	34
	Favez	Emile	"	144	Faoucho	Berthe - Hélène	Suisse	217
	Favre	Louis	"	3	Fasel	Melanie - Amélie	"	3
	id - Perrod	Louis - David	"	83	Favez	Berthe - Louise	"	36
	Favrod	Louis dit Ann	"	213	Favre	Jeanne - Léonie	"	211
	Fayel	Hulès - Eugène	"	182	id	Edisa - Marie	"	248
	Fiechter	Adolphe - Oscar	"	323	Felber	Mari - Thérèse	Prade	138
	Fischer	Adolphe - Ernest	"	243	Felgenhauser	Amalia	Suisse	333
	id	Fiebor - Edouard	"	313	Fiaux	Lina	"	204
	Formica	Emile - Auboine	Italie	224	Fivaz	Berthe - Frida - Martle	"	354
	Fortis	Giuseppe - Maurizio - Giovanni		31	Fück	Melara	"	112
	Foulachon	Charles - Henri - Louis	Suisse	345	Fückiger	Jeanne	"	291
	Frey	Friedrich - Joseph	Prade	365	Foglia	Mari - Louise - Charlotte	France	314
	Freymond	Hulès - Gustave	Suisse	2	Fonlannaz	Lina	Suisse	225
					id. née Hüfner, (Anna) - Elise		"	319
					Fornalaz	Ida - Marie	"	341
					Fragnière	Monique - Béatrice	"	271
					Frozio	Cécile - Francisca	Italie	361
					Furzer	Amélie - Françoise	Suisse	349

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

**F**



Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	
		<b>E</b>					<b>E</b>		
	Gabel	François-Marie dit François	France	75	Gaillard	Marie-Brigitte	Suisse	66	
	Gaillard	Alphonse - Emile	Suisse	72	Galperine	Nachlia	Russie	157	
	Gailler	Auguste	"	288	Gavillet	Rose	Suisse	15	
	Galbiati	Gibiusi	Italie	101	Gay	Robert - César	"	254	
	Gallo	Jean - Emile	"	234	George	Rosine - Marguerite - Eugénie	"	48	
	Galt	Robert - César	"	354	Gilhiéron	Berthe	"	270	
	Gemer	Eugène - Louis - Désiré	"	102	Girardet	Lina - Odèle	"	122	
	Genton	Charles	Suisse	66	id	Hélène	France	240	
	Gerber	Anni	"	165	Gardon	Leanne - Auguste	Suisse	18	
	Gex	Henri	"	143	Glauss	Juliette	"	237	
	Gfeller	Gotthlieb	"	242	Glazze	Laure - Eva	"	29	
	Ghizlanda	Anselme - Leopold	"	61	Gleyze	Bertha - Fanny	"	98	
	Gibaud	Florentin - Louis	"	121	Gnägi	Emma	"	134	
	Gillard	Joseph - Alexandre	"	232	Goncel	Germaine	France	99	
	Gilliard	Jean - Frédéric	"	56	Gorjat	Estelle - Alice - Augusta	Suisse	120	
	id	Arboine - Jules	"	218	Gotthel	Haben - J. Mary	Etat-Uni	147	
	Gilhiéron	Gustave - Ulrich	"	15	Goumaz	Augustine - Joséphine	Suisse	44	
	id	André - Louis	"	120	Gouwitz	née Nemirowsky, Léonide	Russie	60	
	id	Robert - François	"	236	Govaere	née Girardet, Hélène	France	240	
	Giorgelli	Alyaro - Ignazio Carlo	Italie	244	Graf	Elisa	Suisse	51	
	Gisclon	Jacques - Auguste	Suisse	351	Grandchamp	Anna	"	114	
	Ginghieri	Charles	"	219	id	Lydia - Blanche	"	158	
	Gardon	Frédéric - Maurice	"	24	Gränicher	Ida	"	131	
	Glauser	Paul - Arthur	"	287	Grec	Blanche - Hélène	"	283	
	Gnägi	Hans - Ernest	"	134	Gremer	Eva - Juliette	"	155	
	Golaz	Antoine - Joseph - Alphonse	"	88	Gretter	Frida	Bade	297	
	Gobet	Charles - Louis	"	349	Gritel	Marguerite - Louise	Suisse	247	
	Gonzard	Armand - Louis	"	240	Griwel	Arbense	"	56	
	Corgeral	Albert - Adrien	"	33	id	Eugénie	"	102	
	Gostkowski	Georges - Vincent - Stanislas	"	305	Grobely	Alice - Emma	"	275	
	Göttschin	Marinilien Gustave	Suisse	263	Grogny	Amélie - Eugénie	"	28	
	Graf	Emile - Paul - Alphonse	"	210	Gros	Louise - Alice - Odèle	France	61	
	Gräfe	Eberhard - Frédéric - Emile	"	46	Gruber	Bertha	Suisse	126	
	Graz	Louis - Myrte	Suisse	113	Gueroy	née Dequenoge, Nancy	"	171	
	Grel	Georges - Ami	"	108	Gux	Gabrielle - Marthe	"	271	
	Gritel	Charles - Frédéric	"	127	Guignard	Elise - Hélène	"	364	
	Grimm	Henri - Alcide	"	87	Guillet	Amélie	France	346	
	Griwel	Nichèle	Italie	273	Guinther	Marcelle - Alice	Suisse	62	
	Grobet	Antoine - Joseph - Alphonse	"	88	Guidner	Ida - Louise	Suisse	311	
	Groux	Jean	Suisse	204	Gygax	Louise	"	260	
	Guaz	Frédéric - Henri	"	170					
	Gruffel	Albert	"	306					
	Guerne	Alfred - Hubert	"	358					
	Gux	François - Louis - Henri	"	153					
	Guignel	Alphonse	"	1					

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

G

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	E				E		
Elafen	Georg	Suisse	346	Elas	Jaria - Appollonia - Carolina		177
Elahn	Alma	"	368	Elarwig	nee Kuhn, Odile	Suisse	121
Elarman	Hans - Ulrich	"	207	Elaswich	nee Boll, Anna - Amélie - Henriette		41
Elasbacher	Nager - Jules - Rodolphe	"	230	Elarion	nee Allaz, Helene - Le'Rapine		360
Elasnaoui	Al, Hassan	Tunis	377	Elarod	Alice - Ida	Suisse	222
Elas	Henri - André	Suisse	390	Elarren	Alice	"	24
Elasnard	Oscar - Jules	"	303	Elarsteller	Marquerite	"	1
Elasning	Auguste - Gottfried	Wurt	318	Elaruber	Anna	"	114
Elasny	Theodore - Florian	Suisse	220	Elaruzner	Anna - Elise	"	319
Elasberz	Oscar - Jacob - Friedrich		313				
Elaszig	Hans	Suisse	324				
Elaschuy	Auguste	"	180				
Elasnis	Auguste - Georges	Payise	64				
Elascher	Hans	Suisse	38				
Elasgonnet	Charles - Adrien	"	382				
Elas	William	Angleterre	45				

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Éyoux</b>				<b>Éyoux</b>		
Jaccard	Emule - Ernest	Suisse	114	Jaccard	Gabrielle	Suisse	108
Jacot-Descombes	Paul - Fritz	"	168	Jaccoud	Yda	"	114
Jacquat	Henri - Fritz - Pama	"	162	id	Élie - Oline dite Marguerite	"	243
Jaggi	Alfred	"	42	Jan	Henriette - Luc	"	285
Janisch	Robert - Pierre	France	177	Janin	Élise	"	263
Jaquet	François - Auguste	Suisse	254	Jaquet	Berthe - Adèle - Clémence		312
Jaquillard	Jacques - Louis	"	181	id	née Ceriani, Euphrasie - Philippine		5
Jannin	Eugène	"	198	Jaquier	Marie	Suisse	169
Jeanmaire	Henri - Lucien	"	51	Jaton	Julie - Emma	"	387
Jeanmonod	Paul	"	48	Jeanmonod	née Jeyer, Marie - Calina	"	124
id	Eugène - Edouard	"	58	Jeanneret	Marie - Berthe	"	245
Jmhoff	Chiar - Jules	"	91	Jenne	Rosa - Jeanne	"	189
Jobin	Joseph - Emile	"	35	Jmer	Helène - Marie - Pauline	"	368
Johannot	Louis - Edouard	"	291	Jmoherdorff	née Aeschbacher, Louise	"	184
Jordan	Fernand - Louis	"	98	Jöhr	Louise - Anna	"	202
id	Oline	"	209	Jost	Berthe	"	292
Jsenegger	Roger - Edouard	"	186	id	Lina	"	336
Guibéral	Charles - Louis	"	215	Youwe	Corinne - Henriette - Lucille		265

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

Page

J

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Eyroux</b>				<b>Eyroux</b>		
Kehli	Henri-Isidore	Suisse	244	Kaufmann	Amalia	Suisse	111
Keller	Otto	"	260	Keel	Anna-Maria-Julie-Elisabeth	"	256
Köhler	Alfred-Julien	"	314	Keller	Alise-Marquise-Louise	"	69
Kopp	Charles-Edouard	"	310	King	Hélène-Christina-Engelina	Angleterre	45
Krähenbühl	Leon	"	131	Kirk	Daisy	États-Unis	156
Krändler	Joseph-Fidèle	"	311	Klein	Yvette	France	305
Kittel	Blasius	"	339	Kling	Margaretha	Pruce	265
				Kocher	Lina-Marie	Suisse	2431
				Köchli	Anna-Emma	"	97
				Kohler	Maria-Anna	"	272
				il	Hélène-Louise	"	327
				Konstantinovsky	Katherine	Russie	113
				Kovatcheff	Mekras	Bulgarie	84
				Krijgsman	Georgine-Fredrika	Pays-Bas	274
				Kuhn	Abèle	Suisse	131
				Kühni	Henriette-Lydia	"	30

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Eyoux</b>				<b>Eyouxes</b>		
Zachal	Joseph-Edouard	Suisse	277	Zagger née	Buchs, Anne-Marie-Marguerite		250
Zaerer	Charles-Lucien	"	27	Za Mazzo	Maria	Italie	244
Zapeltier	Pierre-Marie-Raymond		112	Zambel	Rosalie	Suisse	155
Zaurent	Robert	"	250	Zang	Emilie-Luise	"	57
id	Louis-Alphonse	"	330	Zanz	Rosa	"	226
Zavanchy	Robert	"	139	Zavanchy	Maie-Hda	"	46
Zederer	Charles-Emile	"	222	Zecher	Fanchette	"	313
Zegerel	Henri	"	227	Zederer née	Cordey, Lydie-Louise-Julie	"	163
Zenzinger	Henri-Max	"	400	Zehmann	Maria	"	243
Zocher	Friedrich-Edouard	"	262	Zebundgut	Hélène	"	251
Zongchamp	Armand-Joseph-Emile	"	283	Zeinguber	Anna-Emma	"	282
Zoulan	Alphonse-Robert	"	216	Zerbaz	Heime-Marie	"	215
Zowtz	Isaac	"	123	id	Julie-Alice	"	231
Zuginbühl	Henri-Daniel	"	245	Zenenberger	Maria-Rosa	"	226
Zühl	Georg	"	131	Zerzi	Josephina	"	267
				Zerziol (de)	Madeleine-Cécile	"	241

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<b>Époux</b>				<b>Épouses</b>			
Waccard	Marius-Louis	Suisse	284	Wäder	Bertha	Suisse	232
Wagnenat	Emile-Louis	"	203	Wai	Albertine-Cécile-Helmina	"	120
Waisard	Henri	"	34	Waisard	Élie-Marie	Suisse	11
Wamie	René-Reni Jules	"	314	Wändly	Marie-Léonie	"	253
Wanigley	Charles-Emile	"	302	Wann	Marie-Anna	"	112
Wanlet	Edouard-Albert Jules	"	352	Wanz	Maria-Katharina	"	384
Warthaler	Jules-Hermann	"	32	Warchand	Berthe-Henriette	"	63
Wartin	Jules-Louis	"	363	id	Fernand-Marie	France	174
Wathery	Henri-Adrien	"	312	Warguerat	Lucie	Suisse	23
Watz	Ernest-Hippolite	"	200	id	Jacqueline-Pauline	"	116
Weister	Jacob	"	155	Warguel	Léonie-Élie	"	59
Wekhner	Johann-Michael	Prusse	31	Warti	Maria-Frida	"	391
Welzer	Friedrich-Johann	Prusse	266	Wartin	Marguerite-Lina	"	148
Wenckley	Alfred-Éliephile	Suisse	81	Wathis	Anna-Maria-Theresia	"	362
Wenz	Ernest-Adolphe	"	125	Wathys	Rosa-Rosalie	"	141
Wercanton	Charles-Edouard	"	340	Wayer	Élla-Luette-Mathilde-Louis	"	10
Wercay	Paul-Joseph	"	44	Wayer	Marie-Germaine-Éyonne	"	24
Wercier	Georges-Pierre-Élys	"	241	id	Fernand	Suisse	109
Wéry	Lucien	"	70	Wazza (La)	Maria	Malta	344
Wetzger	Franz	"	56	Wergozzi	Louise-Marie	"	285
Weyer	Henri-Hermann	"	68	Wermilod	Alma-Marie	Suisse	83
id	Maurice-Étienne	"	233	Wermilod	Julie-Eugénie	"	8
id	Jules	"	253	Wetraux	Marie-Élie	"	261
id	Albert	"	325	Weyer	Marie-Céline	"	129
Weylan	Jules-Auguste-François	"	148	Wichand	Jacqueline-Pauline-Antoinette	"	80
Wianton	Daniel-Auguste	"	370	id	Jacqueline-Rosalie	Suisse	325
Wichod	Daniel-Charles	"	159	Michel	Maria	"	229
Wichoud	Léon-Frédéric-Emmanuel	"	122	id	Berthe	"	309
Wignot	Fernand-Alfred-Paul	"	137	Worel	Catherine-Promadette	"	308
id	Georges-Edouard	"	245	Wories	Stella-Marie-Louise	"	240
Wingheldi	Luigi-Odoardo-Paolino	"	268	Worini	Giulietta	Malta	256
Word	Jean-Louis	Malte	50	Wotter	Rose	Suisse	207
Worcillon	Jacques	Suisse	355	Wottier	Marie-Élyse	"	213
Worel	Charles-Emile	"	238	Wouzon	Marie-Louise	"	276
Woulin	Louis-César	"	388	Wutler	Lina-Ernestine	"	154
Wücher	Louis	"	14	id	Jacqueline-Louise	"	218
				id	née Durquin, Mariamme d'Éyonne	"	86
				Wuy	Élie-Édèle	Suisse	25
				Wuizenberg	Élie	"	35



Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		<b>Eyouse</b>				<b>Eyouse</b>		
	Nachbur	Adolphe	Suisse	18	Bimirowska	Lénaïde	Russie	60
	Nebel	Johann-Anton		110	Bensel	Lucie-Marguerite	Hesse	327
	Nedelkovitch	Stjepan	Serbie	315				
	Nicole	Charles-Frédéric-Auguste		215				
	Nowak	Rudolf-Fincenz (Gaston)		316				
	Nussbaum	Ludovic-Louis	Suisse	161				

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



ge	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		<b>Eyoux</b>				<b>Eyouxes</b>		
	Ogney	David - Henri	Suisse	133	Oberli	Elisabeth	Suisse	144
					Odol	Hermanne - Marie	"	143

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>E</b>				<b>E</b>		
Pache	Eugène	Suisse	164	Paccand	Julia Mathilde	Suisse	201
id	Henri-Robert	"	258	Pache	Blanche-Henriette-Louise	"	81
Paganini	Enrico	"	135	id	Odèle-Eugénie	"	109
Page	Robert-Auguste	"	279	id	Josephine-Stanne	"	175
Pahud	Alphonse-Eugène	"	92	id	Elise	"	282
Pantel	Emile	"	117	Patzold	Anna-Rosina-Bertha	Prusse	6
Paris	Paul	"	288	Pahud neé Rob	Julie	Suisse	164
Parisod	Héran-Henri	"	86	Paley	Blanche-Rosine	"	257
Parche	Vincent-Robert	"	94	Paquier	Ida	"	183
id	Charles-Auguste	"	95	Péclard	Bertha	"	333
Pegouri	Emmanuel-Victor	Malte	116	Perdrizat neé	George-Rosine-Jacqueline-Eugénie	"	48
Pelichet	Gustave-Félicien	Suisse	235	Perin	Anna-Lucie	Suisse	266
Pellet	Camille-Joseph	"	221	Pico	Rose-Julie	Malte	264
Perey	Henri-Louis	"	116	Piol	Julie	Suisse	164
Perrélen	Albert-Alouis	"	249	id	Nancy	"	217
Perrin	Marius-Georges-François-Louis	"	301	Pirelli	Rosine	Malte	133
id	Alfred	Suisse	333	Pittel	Chérie-Louis-Augustine	"	267
id	Normann-Ferdinand	"	271	id	Helène	Suisse	204
Perron (Fayre)	Louis-David	"	821	Blanche	Lina	"	140
Peller	Henri-François	"	353	Ponnaz	Jacqueline	"	200
Peyrol	Héran-Baptiste	"	265	id	Louise-Henriette	"	293
Pièce	Henri-Marius-Eugène-Elie	"	247	Porchet	Berthe-Lya	"	294
Pierrehumbert	Paul-Auguste	"	228	id	Blanche-Amélie	"	251
Pigazzini	Giorgio-Antonio	Malte	47	id neé	Mailard, Elie-Marie	"	11
Pittel	Louis-Georges-Aurice	Suisse	140	Pollerat	Nadia-Louise	"	353
Plan de Sieyes de Peynes (de)	Le-Dominique	"		Pouly	Oluc	"	320
Plomb	Félicien-Antoine	France	343	Prain	Andrienne-Elie	"	206
Porchet	Henri-Gustave	Suisse	348				
id	Samuel-Gustave	"	140				
id	Gustave	"	317				
Pot	Marcelin-Chiophile	"	93				
Pollerat	Victor-Samuel	"	224				
Prehm (Jean)	Alberto-Guillermo	Pays-Bas	274				

P  
O  
R  
C  
H  
E  
T  
T  
E  
S  
I  
J  
U  
V  
X  
Y  
Z



Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		Époux				Époux		
					Quendoz	Hélène-Sophie	Chate	50
					Quazzola	Catherine-Blanca-Isabelle		328

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Euxoux</b>				<b>Euxouwen</b>		
Raisin	Marc-Auguste	Suisse	225	Racine	Alice - Lucie	Suisse	225
Raspil	Simé	"	63	Ramelet	Henriette - Julie - Sophie	"	106
Redahé	Léo	Russie	84	Ramuz	Rosa	"	125
Regamey	Jules - Auguste	Suisse	17	Rattaz	née Des Georges, Justine	"	118
id	Louis - Emile	"	23	Ravit	née Duchy, Marie - Colette	"	7
id	Jean - Louis - Holm	"	41	Regamey	Blanche - Prothe	"	4
id	Paul - Hebert	"	103	id	Alice - Emma	"	179
id	Henri - Edouard	"	179	Régnier	née Dupraz, Suzanne - Marguerite	"	27
id	Auguste - Henri	"	272	Reiff	Clara	Suisse	89
Requin	Gustave - Louis	"	349	Reimann	Marie - Hélène	"	334
Reymond	Arthur - Alphonse	"	78	Renner	Marie - Elisabeth - Odèle	"	216
id	Auguste - Albert	"	287	Resson	Marie - Angèle	"	83
Reynold	Claudius - Rodolphe - César	"	341	Rey	Marie - Louise	"	43
Rham, de	Gustave - Maximilien - d'Ar	"	62	Reyh	Germaine - Marguerite - Henriette	"	207
Richard	Jean - Eugène - Louis	"	27	Reynolds	Marie - Camille	Répl. Orig	273
id	Jules	"	85	Richard	Laure - Fanny	Suisse	142
Rio	Fincenzo	Italie	350	Riesen	Ida	"	118
Rivkine	Isaac	Russie	157	Roch	Marie - Louise	France	400
Roberti	Alfred - Paul - Simé	Suisse	215	Rochat	Thérèse - Louise	Suisse	53
Robichon	Foscat - André	"	356	Rohrer	Emma	"	230
Rochat	Eugène - Frédéric	"	213	Roy	Aline - Julie	"	170
Rossy	Auguste - Isaac - Henri	"	77	Ruchonnet	Julie	"	17
Rouhier	Gustave - Henri	"	314	id	Alice	"	221
Ruchat	Fritz	"	229	Rudolph	Hélène - Gertrude	Saxo	115
Rugger	Alfred	"	150	Ruedin	Lucie - Emile	Suisse	121

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<b>S</b>				<b>S</b>			
Sahli	Charles Henri	Suisse	274	Sahli	Lina-Ida	Suisse	196
Salto	Jean-Baptiste-Joseph		338	Sannier	Odette-Marie-Louise-Françoise		38
Schaffroth	François-Félix-Eugène		343	Sauter	Maria-Rosa		257
Schaffner	Casimir-Maximilien		7	Schaffroth	Frida		137
Schillowsky	Michael	Suisse	55	Scheier	Frida		35
Schmidle	Emile		83	Schneck	Louise-Berthe		285
Schmiedt	Charles		138	Schneider	Emma-Johanna		137
Schmutz	René-Henri		195	Schneiter	Emma		217
Schönefeld	Oskar-Arna	Schwarzwald	10	id	Maria-Eugénie		279
Schopfer	Louis	Suisse	154	Schober	Rosalie-Aloisia	Autriche	316
id	Charles-Albert		381	Schwarz	Berthe-Alice	Suisse	236
Schüler	Pierre-Georges-Alfred		156	Schwarzmann	Maria	Russie	226
Schwaller	Friedrich-Albert		44	Schwitzgäbel	Henriette-Maria	Suisse	145
Schweizer	Frédéric-Samuel		386	Sedani	Luigia-Santa	Italie	273
Sermet	William-Hermann		188	Sera	Olga-Lydia	Espagne	150
Sieyes de Veynes	(de Plan de), Sébastien-Dominique			Simon	Hélène-Marie	Suisse	224
id	Frédéric-Antoine	France	343	Stioull	Augusta-Fanny		277
Simon	Cornelius-Ferdinand	Pays Bas	243	Stierli	Ida-Hélène		220
Singer	Henri	Russie	226	Stoffer	Maria-Katharina		64
id	Eugène	Suisse	367	Stoll	Anna-Omette-Françoise		41
Stalder	Albert		57	Stoumann	Marquise-Henriette		37
Stausser	Jean		321	Stouky	Charlotte-Hélène-Cornélie		178
Steier	Joseph-Robert		237	Schnegg	Louise-Berthe		285
Steiner	Charles		264				
id	Henri		283				
Steinhäuser	François-Albert		183				
Subilia	Charles-Edouard		278				

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<b>Eyzoux</b>				<b>Eyzoux</b>		
Banner	Hans - Otto	Suisse	111	Bairiens, me	Déjalix, Albertine - Henriette		147
Berry	Edouard - Albert	"	145	Bardy	Berthe - Marie	Suisse	117
Béraz	Louis - Jules	"	25	Bain	Julia - Françoise	"	167
Bonnel	Louis - Eugène	"	20	Batzky	Marie - Magdalène - Emilie		266
Bonney	Hermann	"	36	Bauze	Anna - Eugénie	Suisse	216
id	Alain	"	164	Bévenaz	Suzanne - Marie	"	203
Böni	Albert	"	275	Bhomas	Rachel - Mariamne	"	21
Bschumi	Louis - Isaac	"	307	id	Marie - Auguste	"	320
Bzard	François - Ovide	"	191	Bhulhard	Alice - Nancy	"	115
				Binguet	Lina - Solphine	"	274
				Böber	Marguerite	"	385
				Bübendorf	Christiane - Mathilde dite Anna		271

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
Ungzucht	Eynoux				Eynouwen		
	Johann - Heinrich	Suisse	271				





Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		<b>Etrouze</b>				<b>Etrouzes</b>		
	van Grehn	Alberico-Guglielmo		274	Wahlen	Lina	Suisse	26
	Weber	Constant-Valter		30	Valet	Lina	"	206
	id	Ulysse	Suisse	113	Vallotton	Marie-Julie	"	277
	Weillard	Henri-Paul	"	261	Valmont	Thérèse-Adeline-Mario		126
	Vergères	Denis-André	"	278	Vaney	Marghilde-Rosalie	Suisse	11
	Vernex	Adrien-Aimé	"	141	Wannaz	Rosa-Emilie	"	398
	Wettstein	Salentin	"	269	Vanini	Rose-Catherine-Angèle		286
	Veynes/de Lar de Sierres de	Les Dominique			Wasercha	Francesca-Floria	Suisse	30
	id	Frederic-André	France	243	Walson-Gottlieb	Mary	Etats-Unis	197
	Vez	François-Louis	Suisse	202	Wechlin	Adeline-Marguerite	Prusse	100
	Vicher	Francois-Elide	France	255	Wenger	Clara-Jas	Suisse	289
	Widmann	Albert	Suisse	11	Vez	Marie-Louise-Adèle	"	180
	Vifian	Louis-Emile-Jean	"	97	Vianoli	Carolina	Italie	176
	Wildi	Ernest	"	274	Wicht	Rosine	Suisse	318
	Vinard	Charles	"	91	Wild	Madeleine-Henriette	"	110
	Winkelmann	Jean	"	300	Winkler	Philomena-Edwika	"	135
	Virel	Héli-Eugène	"	172	Viqueral	Elie-Rosine	"	209
	Villoz	Hermann-Louis	"	69	Virel	Rosa-Geanne	"	291
	id	Alfred-Edouard	"	280	Wolf	Kelly-Lina	Etats-Unis	132
	Vogel	Rudolf	"	207	id	Hanne	"	186
	Vögeli	Jean-Albert	"	264	Voruz	Berthe-Suzanne	Suisse	162
	Vuagniaux	Edouard-Bernard	"	267	Voutaz	Laure-Germaine	"	349
	Whittemin	Henri	"	118	Vuagniaux	Katherine	"	207
					id	Blennentine	"	319
					Vuille-dit-Bille	Berthe-Fanny-Lis	"	288
					Wuissemier	Clotilde-Elie	"	348
					Vuilley-ne	Burri-Aline-Pauline	"	287
					Wylor	Rosine	"	306
					Wymann	Amira-Lina	"	68















NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<i>Eysaux</i>				<i>Eysouzes</i>		
<i>Zimmermann</i>	<i>Joseph</i>	<i>Suisse</i>	<i>272</i>	<i>Zbinden</i>	<i>Marie-Louise</i>	<i>Suisse</i>	<i>278</i>
<i>Bocco</i>	<i>Melano</i>	<i>Malin</i>	<i>276</i>	<i>Zurkinden</i>	<i>Marie-Fernand</i>	<i>Suisse</i>	<i>278</i>
<i>Zurkinden</i>	<i>Maurice</i>	<i>Suisse</i>	<i>31</i>	<i>Zwahlen</i>	<i>Bertha</i>		<i>331</i>
<i>Zwahlen</i>	<i>Fernand</i>	<i>"</i>	<i>26</i>				



